ENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 079 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 26 - LUNDI 27 JUIN 1977

REDRESSEMENT LA BOURSE DE PARIS

5 % en une semaine

LIRE PAGE 29

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 15 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

ULLETIN DU JOUR

La fragile ndépendance de Djibouti

ec l'accession du Territoire Afars et des Issas à la souneté internationale et la lamation de la République de puti, le lundi 27 juin, une elle page de l'histoire de la lonisation est tournée. La possession que la France ervait sur le continent noir nt indépendante, et si l'on pte les presides espagnols de a et de Melilla, au Maroc, xiste plus aucune possession iale en Afrique, ce qui lique point pour autant que alent de sitôt les derniers ons du « pouvoir pâle », de amibie à la Rhodésie, en nt par la République Sudaine.

leaders progressistes du monde, qui n'ont cessé de ecer la politique française frique orientale, perdent le e essentiel de leurs philips anticolonialistes.

terme de cent quinze ans résence française en mer e, la séparation entre la pole et les colonisés interdans des conditions relaent harmonieuses. En effet, une période d'immobilisme se prolongea jusqu'au bembre 1975, date à laquelle iscard d'Estaing reconnut cation du T.F.A.I. à l'indénce, c'est dans l'amitié a France que les dirigeants ouvel Etat ont décidé de leur propre voie. MM. Galinistre de la coopération, et secrétaire d'Etat aux ements et territoires d'outrer, sont présents à Djibouti es cérémonies qui marquent pendance du nouvel Etat, lequel a été négociée une d'accords de coopération.

France va provisoirement enir une importante prémilitaire qui risque de plajour Paris devant des choix x, si du moins l'on tient e de l'ampleur et de la té des menaces, intérieures érieures, qui pèsent sur la lique de Djibouti.

l'euphorie de l'indépenles hommes politiques sont parvenus à réaliser ertaine unanimité. Mais est fragile, sinon factice, rivalités personnelles assez ajoutent des tensions entre tale et le reste du pays, et, de profonds antagonismes, ctère ethnique, entre Afars s. Une situation de type te peut prévaloir, d'un jour e, et contraindre les forces ses à jouer le rôle peu de gendarme. S'efforçant empêcher la multiplication ontements sanglants entre ommunautés hostiles, les s prêteront inévitablement à de nouvelles critiques t taxés de néocolonialisme.

nenaces extérieures sont aves. Les revendications ales de la Somalie et de ie peuvent provoquer un ui risque d'embraser toute orientale de l'Afrique. Le abotage, par des éléments aliens hostiles à la junte ane, de la voie ferrée reibouti à Addis-Abeba et e de discours peu amènes a lieu, vendredi 24 juin, omaliens et Ethiopiens de légitimes inquiétudes. deux capitales, on s'ac« visées agressives » à de Djibouti, et le ton angereusement.

un facteur de stabilité igeable, dû à l'influence e prise à Djibouti par les bes modérés, en tête desa l'Arabie Saoudite. Les s de Ryad partagent les eurs partenaires du Caire artoum, soucieux de faire Rouge un « lac arabe ». eindre cet objectif, ils t le « statu quo » politique ti et sont prêts à contriancièrement au soutien s dépourvu de toute reséconomique importante. départ de la France, les de la jeune République nt-ils pas, précisément, erver l'avenir, de troquer ndance contre une autre...

Les négociations entre le P.C.I. et les autres partis italiens ont abouti à un premier accord

Les négociations engagées entre les six partis de l' « arc constitutionnel » italien (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) se heurtent à des difficultés. Le « *pacte* » en discussion porte sur la situation économique, l'ordre public, l'enseignement et les collectivités locales. Sur un point, toutefois — la défense de l'ordre démocratique menacé par le terrorisme, — l'accord paraît acquis.

De notre correspondant

Rome. — Malgré la chaleur de l'été, le monde politique italien dépense une grande énergie depuis quelques jours en colloques restreints, réunions élargies, conciliabules secrets et « rencontres historiques ». L'objectif de ces va-et-vient est la conclusion d'un petit accord de gouvernement entre les six partis qui, depuis un an, assurent l'existence du gouvernement de M. Giulio Andreotti, soit en lui donnant un appui ouvert (la démocratie chrétienne), soit en s'abstenant (communistes, socialistes, sociaux-démocrates, républicains et libéraux). Le nouveau pacte établirait un programme limité pour renforcer le gouvernement, juguler la crise économique, calmer les étudiants et, surtout, consolider un Etat fragile soumis aux assauts d'extrémistes en tous genres et des « stratèges de la tension ».

Mais l'accouchement est difficile. Prévu au début de ce mois, puis repoussé de semaine en semaine, l'accord se heurte chaque fois à de nouveaux obstacles. Vendredi 24 juin, au cours de la première réunion générale des six délégations, plusieurs questions épineuses, que l'on croyait résolues, ont ressurgi. Elles portent, d'une part, sur la signification de l'accord, d'autre part sur son contenu.

Les socialistes, les sociaux-démocrates et — dans une moindre mesure — les communistes, n'ont pas renoncé, semble-t-il, à exiger des « garanties politiques ». Ils voudraient que l'accord en quatre points (économie, ordre public, enseignement et collectivités locales) se traduise par un « changement » : puisque la démocratie chrétienne ne veut pas d'une majorité gouvernementale comprenant le P.C., qu'elle accepte au moins un remaniement ministériel ou un vote de confiance au Parlement.

Sur le contenu de l'accord, les critiques les plus sévères sont venues des républicains. Ils estiment très insuffisantes les mesures économiques à l'étude et proposent une réunion de travail avec les représentants du patronat et des syndicats. Les autres partis veulent éviter une telle procédure qui retarderait un peu plu. la signature de l'accord et n'aboutirait pas à grand-chose puisque les positions des différents partenaires sociaux sont difficilement conciliables.

Il semble, en revanche, que les si. partis soient arrivés à un consensus sur la « défense de l'ordre démocratique », prévoyant notamment une réforme de la police et l'institution de la garde à vue. L'actualité quotidienne les y incite fortement : vendredi soir, pendant la réunion, deux nouveaux épisodes de violence politique étaient signalés : l'attentat contre le président de l'Association des médecins mutualistes de Milan, M. Anzalone, atteint de plusieurs balles dans les jambes par des terroristes ; et la bataille rangée entre des extrémistes de droite et de gauche dans le quartier romain de Primavalle, qui devait se terminer par des coups de feu.

Une nouvelle réunion des six délégations a été fixée au mardi 28 juin. Entre-temps, les « experts » vont s'ingénier à trouver des compromis. Leur principal atout est la volonté des démocrates-chrétiens et des communistes d'arriver à un accord. Mais les autres partis, qui se sentent oubliés, sinon inutiles depuis un an, lutteront jusqu'au bout pour s'affirmer.

ROBERT SOLÉ.

UN COMPLOT CONTRE LE MARÉCHAL AMIN AURAIT ÉTÉ DÉJOUÉ

Nairobi (Reuter). — « Nous aurions maintenant le contrôle de l'Ouganda si nous n'avions pas été trahis », a affirmé un commandant de l'armée ougandaise réfugié au Kenya, qui a refusé d'être identifié ou photographié, et dont les propos sont rapportés, samedi 25 juin, par le quotidien de Nairobi « Daily Nation ».

Selon cet officier, un complot contre le maréchal Amin a bien été écrasé la semaine dernière par les troupes fidèles au président.

Les fusiliers marins du président et un bataillon de reconnaissance mécanisé seraient passés à l'attaque les premiers. Il y aurait eu des fusillades pendant huit heures.

Les alliés du R.P.R. cherchent à constituer un front commun après l'initiative de M. Chirac

Le conseil national du Centre des démocrates sociaux et le conseil politique du parti républicain ont siégé samedi et dimanche. A l'ordre du jour de leurs travaux figurait l'examen des nouvelles conditions créées, au sein de la majorité, par la proposition de rencontre « au sommet » faite la veille par M. Jacques Chirac.

***D'ores et déjà** il est acquis que cette rencontre aura lieu le 10 juillet au siège du C.D.S. Les alliés du R.P.R. n'en cherchent pas moins à constituer une sorte de front commun capable de leur donner plus de poids face aux exigences de M. Chirac.*

Une fois de plus, M. Jacques Chirac a pris ses partenaires de vitesse et les a obligés à modifier leurs plans à court terme. Une fois de plus, le président du R.P.R., en proposant une réunion « au sommet » à ses alliés, est apparu comme le principal « animateur », au sens propre du terme, de la majorité. Quelques heures après la publication de la lettre qu'il a adressée aux responsables centristes, giscardiens, et radicaux, le résultat était acquis : la rencontre souhaitée aura lieu le 10 juillet, au siège du Centre des démocrates sociaux, parti de M. Lecanuet.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 7.)

Une majorité sans chef

par MAURICE DUVERGER

M. Giscard d'Estaing n'est plus le chef de la majorité. Mais pas pour la raison qu'en donne M. Chirac. En proclamant qu'il resterait au pouvoir quel que soit le résultat des élections, le président de la République n'a fait qu'interpréter correctement la Constitution. Son attitude n'est pas si contraire qu'on le croit à celle de ses prédécesseurs. Elle ne marque pas une rupture : elle achève une évolution. Seul, le général de Gaulle annonçait avant les élections législatives ou les référendums qu'il partirait si ses adversaires l'emportaient.

Georges Pompidou avait préféré une attitude ambiguë. Le 23 septembre 1971, constatant qu' « il n'y avait pas toujours forcément accord ou parallélisme entre la majorité présidentielle et la majorité législative », il déclarait : « Il appartiendra, le cas échéant, au président de la République de voir ce qu'il y a à faire en fonction de telle ou telle majorité. »

(Lire la suite page 6.)

L'EUROCOMMUNISME EN DISCUSSION

● **LE LIVRE DE M. SANTIAGO CARRILLO**

(Lire page 4 l'article de CHARLES VANHEOKE.*)*

● **LES RÉACTIONS EN EUROPE DE L'EST**

(Lire page 4 l'article de MANUEL LUCBERT.*)*

LE VINGT-SEPTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE

La réunification de la Corée doit être assurée par la voie pacifique

nous déclare M. Kim Il Sung, chef de l'État et du parti nord-coréens

Il y a vingt-sept ans, le 25 juin 1950, commençait la guerre de Corée, qui devait se terminer le 27 juillet 1953 par un accord d'armistice maintenant le partage de fait du pays. Cet accord est toujours en vigueur, et les deux régimes de Pyongyang et de Séoul continuent de s'opposer avec une virulence héritée de la guerre froide.

Vendredi, M. Habib, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, a déclaré que les Etats-Unis continueraient de défendre le Sud contre toute attaque du Nord. Le ministre sud-coréen des affaires étrangères a demandé à la Corée du Nord de renoncer à « son espoir forcené d'unifier le pays par la violence et la révolution ». Quant au « Quotidien du peuple » de Pékin, il a réclamé, samedi, le « retrait complet et immédiat des forces américaines terrestres, aériennes et navales ».

De son côté, dans une interview recueillie il y a quelques jours par André Fontaine à Pyongyang, M. Kim Il Sung, président de la République démocratique et populaire de Corée (Nord), assure que la réunification doit être assurée pacifiquement par la voie confédérale. Il exprime d'autre part sa sympathie pour la politique d'indépendance des partis communistes européens.

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

M. Kim Il Sung, qui nous reçoit dans sa spacieuse résidence, à 25 kilomètres de Pyongyang, est une force de la nature, dont la taille et la carrure contrastent avec la minceur habituelle de ses compatriotes. On a peine à comprendre, en le regardant, en entendant sa voix de bronze, d'où viennent les rumeurs qui courent en Occident, selon lesquelles il serait sérieusement malade, au point d'avoir presque abdiqué en faveur de son fils. C'est sur un ton particulièrement enjoué qu'en homme sûr de son autorité, il répond à nos questions.

« Monsieur le président, je pense que le principal de vos soucis est la réunification de la Corée. Croyez-vous qu'elle puisse être réalisée par des voies pacifiques ? Au cas où une solution pacifique échouerait, croyez-vous que la cause de la réunification justifierait une nouvelle guerre ?

— La nation coréenne est homogène. C'est la raison pour laquelle le rétablissement de son unité nationale est sa plus grande aspiration.

» Nous préconisons la solution du problème de la réunification de la Corée en toute indépendance et sans ingérence étrangère, par voie pacifique, et non par la guerre. En outre, nous estimons que la réunification du pays doit se faire sur la base de la grande union nationale transcendant les différences de régime et de croyance.

» Ces trois principes ont déjà été proclamés et ils sont largement connus dans le monde.

— L'économie et la société sud-coréennes reposent sur des bases totalement différentes de celles de la République populaire de Corée. Au cas où la réunification deviendrait possible, comment imaginez-vous sa réalisation ?

— La solution du problème de la réunification rencontrera naturellement différents obstacles. Cependant, étant donné que le peuple coréen au Nord comme au Sud aspire unanimement à la réunification, celle-ci doit et peut bel et bien être réalisée.

(Lire la suite page 3.)

Les pays de l'O.C.D.E. renouvellent leur serment antiprotectionniste

La conférence ministérielle des vingt-quatre pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a pris fin, vendredi 24 juin, après deux jours de travaux au Château de La Muette à Paris.

Les gouvernements ont renouvelé, pour une période d'un an, leur engagement de ne prendre aucune mesure protectionniste en matière de commerce international (bien que de telles dispositions aient déjà été adoptées ici et là). Ils ont confirmé l'objectif d'une croissance de 5 % par an, tout en admettant que celle-ci ne serait que de 4 % en moyenne jusqu'à l'été 1978.

C'est la troisième fois depuis le 30 mai 1974 que cet engagement est reconduit. Toutefois, cette année, l'Espagne et la Turquie n'ont accepté cet accord que sous réserve, en attendant la formation de leurs gouvernements après les récentes élections. Par ailleurs, de nombreuses entorses ont déjà été faites sur principe du libre-échange, dans le souci de préserver l'emploi menacé par la concurrence.

Les représentants des pays industrialisés ont également décidé de maintenir leur stratégie pour une expansion « *durable* », qui avait été adoptée en juin 1976. Un taux de croissance d'environ 5 % en 1978 semblerait « *souhaitable et conforme* » à cette stratégie, souligne le communiqué de l'O.C.D.E. Cependant, selon les experts de l'organisation, cette croissance n'atteindrait que 4 % pour l'ensemble de l'année 1977 et aussi pour le premier semestre de 1978, avec des différences sensibles entre les pays.

(Lire la suite page 28.)

AU JOUR LE JOUR

Jeu de mains

En Espagne, le roi Juan Carlos serre la main tendue de Santiago Carrillo. En Italie, les démocrates chrétiens acceptent de s'appuyer sur celle du parti communiste. Décidément, les choses vont vite en Europe du Sud, et, comme disait un commentateur de la télévision, on se prend à rêver pour la France.

Certes, il ne faut pas aller trop vite. Pour le moment, on se contenterait d'une poignée de mains entre Georges Marchais et François Mitterrand, et d'un compromis vraiment historique qui permettrait aux partenaires de la gauche de marcher la main dans la main.

ROBERT ESCARPIT.

TROIS ANS APRÈS L'ÉCLATEMENT DE L'O.R.T.F.

Optimisme gouvernemental

Avec un bel optimisme, M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, n'hésite pas à déclarer devant l'Assemblée nationale que « *notre télévision est une des premières du monde pour la qualité des programmes* », que « *l'autonomie et la responsabilité des sociétés n'ont jamais été démenties* » (lire page 18 les déclarations du secrétaire d'Etat).

Et pourtant ! Les « créateurs » du petit écran doivent faire face à un taux de chômage sans précédent ; le secrétaire général du syndicat des réalisateurs C.G.T. a plaidé, ici même, contre la « *dégradation* » de leur travail à la télévision, contre « *la déqualification progressive du réalisateur, la raréfaction de la création, la sensation permanente de mépris, d'humiliation...* » (*le Monde* daté 30-31 janvier) : les sociétés issues de l'éclatement de l'O.R.T.F. ont connu, pour leur second anniversaire, les doléances conjuguées des artistes-interprètes en grève et celles du président de la République réitérant ses recommandations en faveur de la création ; la concurrence que se livrent les responsables des chaînes n'a pas limité la standardisation des programmes, et encore moins celle de la production.

M. Poncelet ne craint pas non plus de relever ce qu'il nomme l' « *amélioration des rapports sociaux* » au sein des nouvelles sociétés, par rapport à ce qui se passait dans les services de l'O.R.T.F., ni de se féliciter d' « *une plus grande clarté dans la gestion, qui est plus transparente et plus rigoureuse qu'auparavant* ».

ANNE REY.

(Lire la suite page 18.)

DIPLOMATIE

Le président de la République populaire congolaise lance un appel aux investisseurs français

Le colonel Joachim Yhombi Opango, chef de l'Etat congolais, a déclaré, vendredi 24 juin, à l'issue de sa visite privée à Paris, que ses entretiens avec les dirigeants français avaient abouti à des « conclusions positives » *et a lancé un appel aux investisseurs français. A propos du* « dossier des potasses », *Paris et Brazzaville ont décidé de mettre sur pied une commission mixte. Cet organisme sera chargé d'évaluer les conséquences de la récente catastrophe survenue dans les gisements de sylvinite de la mine de Holle — dont les installations ont été détruites par une inondation (le* Monde *du 24 juin) — et surtout d'explorer les possibilités d'exploitation du gisement de carnalite de la même mine.*

Le colonel Yhombi Opango a tout d'abord déclaré :

« *Mes entretiens avec le président de la République française ont permis d'aboutir à un certain nombre de conclusions positives, qui laissent espérer un nouvel essor de la coopération franco-congolaise.* »

Rappelant les circonstances de la mort de son prédécesseur, « *tombé arme à la main, sous les balles de la réaction aussi bien interne qu'externe* », le président congolais a ajouté : « *Le comité militaire du parti continuateur de l'œuvre du président Ngouabi, fondateur du parti congolais du travail, réaffirme son engagement à œuvrer en vue de la construction d'une société non capitaliste et son attachement au socialisme scientifique comme guide de son action. En politique extérieure, le comité militaire du parti proclame également sa fidélité à la voie juste tracée par le président défunt. C'est ainsi qu'il réaffirme, entre autres, l'attachement de la République populaire du Congo aux accords internationaux qu'il a conclus.* »

Abordant les questions économiques, le chef de l'Etat congolais a rappelé qu'il existe au Congo trois secteurs : étatique, mixte et privé. Il a souligné que le secteur privé avait encore sa place au Congo. « *L'histoire et la réalité du monde contemporain nous imposent de cohabiter avec lui*, a-t-il dit. *Notre parti et son gouvernement en sont très conscients et connaissent tout l'intérêt de l'investissement privé. Nous voulons un secteur privé qui puisse sincèrement coopérer avec nous à la réalisation de la politique nationale de développement. Car nous estimons qu'il ne peut pas se tenir à l'écart du développement de notre pays.* »

« *Il ne nous paraît pas raisonnable*, a poursuivi le colonel Yhombi Opango, *de brandir le spectre d'une soi-disant méfiance des hommes d'affaires. (...) En insistant sur l'ordre, le travail, la rigueur, la mise en confiance des cadres, la rationalisation de nos méthodes de travail, nous voulons, d'une part, réaffirmer solennellement la prise en main de nos propres responsabilités dans le processus de développement et, d'autre part, rassurer tous les hommes d'affaires désireux d'investir au Congo, qui trouveront auprès de moi-même et de mon gouvernement tous les concours susceptibles de faciliter leur installation...* »

A propos de la situation politique en Afrique centrale, le colonel Yhombi Opango a précisé : « *Notre vue des problèmes dans cette région du monde ne peut pas être la même que celle de M. Valéry Giscard d'Estaing... Nous sommes par principe contre toute forme d'intervention étrangère, parce que nous estimons que les Africains sont aujourd'hui suffisamment mûrs...* » — Ph. D.

● *Le Conseil européen* qui se déroulera les 29 et 30 juin à Londres sera un « conseil-éclair », le plus court dans les annales de la C.E.E. Les entretiens proprement dits a Downing Sreet dureront entre cinq heures et demie et six heures et demie, au cours des deux séances du mercredi et du jeudi. — *(A.F.P.)*

● *M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU*, se rendra en visite en Chine du 25 juillet au 2 août, à l'invitation du gouvernement de Pékin. M. Waldheim s'est déjà rendu à Pékin en 1972. — *(Reuter.)*

M. VANCE INFORME M. CARTER DES ENTRETIENS BREJNEV-GISCARD D'ESTAING

M. Vance, secrétaire d'Etat américain, qui participait, à Paris, à la session annuelle de l'O.C.D.E., a regagné Washington. Vendredi 24 juin, il avait été reçu par M. Giscard d'Estaing, puis il avait participé au déjeuner offert par M. Barre en l'honneur des ministres et chefs de mission diplomatique à l'Assemblée de l'O.C.D.E.

A sa sortie de l'Elysée, M. Vance a déclaré : « *Le président Giscard d'Estaing m'a informé de manière générale sur les entretiens qu'il a eus avec M. Brejnev. Il m'a chargé de transmettre ces informations au président Carter.* »

Interrogé sur les relations américano-soviétiques, il les a qualifiées de franches et de « *très satisfaisantes* ». « *Actuellement*, a-t-il ajouté, *il y a des tensions entre nous. Toutefois, il y a des choses que nous faisons ensemble et qui sont très importantes. Le fait que nous ayons des divergences dans certains domaines ne signifie pas que nous ne faisons pas de progrès dans d'autres.* »

Les domaines où des progrès ont été réalisés sont les suivants, selon M. Vance : discussions pour l'interdiction totale des essais nucléaires, limitation des armements dans l'océan Indien, prochaines négociations sur un traité interdisant la guerre chimique.

● *Une réunion de mondialistes à Paris.* — Plus de cinq cents mondialistes de trente pays se réunissent à Paris du 1er au 8 juillet. La deuxième assemblée mondialiste aura lieu du 1er au 5 juillet ; elle sera suivie du dix-septième congrès du Mouvement universel pour une fédération mondiale. Le 5 juillet, à 20 h. 45, aura lieu une réunion publique au palais de la Mutualité, en présence notamment de MM. Alfred Kastler, Sinichi Kato (rescapé d'Hiroshima), Robert Mallet, Peter Ustinov, Peccei (fondateur du Club de Rome), Noël-Baker et de l'abbé Pierre. (Renseignements : Citoyens du monde, 15, rue Victor-Duruy, Paris-15e. Tél. : 531-29-99 et 532-37-56.)

A Belgrade

Cinq parlementaires européens interviennent en faveur des juifs soviétiques

De notre correspondant

Belgrade. — Cinq parlementaires de l'Europe de l'Ouest — un Français : M. Charles-Emile Loo, secrétaire national du parti socialiste et adjoint au maire de Marseille ; deux Belges : MM. Jean Gol (libéral) et André Degrove (socialiste) ; deux Britanniques : MM. Greville Jenner (travailliste) et Invan Lawrence (conservateur) — sont arrivés, dans l'après-midi du 24 juin, à Belgrade, porteurs d'une pétition destinée à la conférence sur la sécurité européenne et concernant la situation des juifs en Union soviétique.

S'adressant, dans un grand hôtel de la capitale, à une cinquantaine de journalistes étrangers et yougoslaves, ils ont rappelé que leur démarche était faite à la suite des décisions prises à une réunion de parlementaires de diverses tendances politiques de quatorze pays de l'Europe de l'Ouest, à Paris, le 22 avril, consacrée à la situation des juifs soviétiques. Après avoir souligné qu'ils n'avaient « *aucune hostilité à l'égard de l'U.R.S.S.* », ils ont énuméré un certain nombre de faits dont les juifs sont les victimes « *et qui suscitent l'inquiétude de l'opinion publique de nos pays* ».

Ils ont signalé l'« *intensification d'une campagne de dénigrement de la communauté juive* », dont la pratique religieuse et les activités culturelles sont entravées.

Dans leur pétition, à laquelle est joint un dossier de cas concrets d'atteintes aux droits de l'homme des juifs soviétiques, les parlementaires adressent « *un nouvel appel à l'U.R.S.S., patrie d'un grand peuple, pour qu'elle adopte à l'égard des juifs une attitude conforme au respect des droits de l'homme universellement définis et reconnus* ».

PAUL YANKOVITCH.

La conférence sur le droit de la mer

UN ACCORD SE DESSINE POUR L'EXPLOITATION DES FONDS MARINS

« *Je suis loin de penser qu[e] lundi 27 juin, à Luxembourg, le[s] Neuf se mettront d'accord su[r] tout le régime interne de la pêch[e] tant les attitudes sont opposée[s] entre les Sept, d'une part, et l[a] Grande-Bretagne et l'Irlande, d[e] l'autre* », a déclaré le vendre[di] 24 juin M. Marcel Cavaillé, secré[taire] d'Etat aux transport[s]. « *Mais comme l'Irlande ne po[s]sède pas de gouvernement, on voi[t] mal son représentant s'engage[r] solennellement sur des accord[s] définitifs.* » C'est pourquoi il fau[t] s'attendre à une nouvelle sessio[n] dans le courant de juillet.

A propos de la conférence su[r] le droit de la mer, qui se tient [à] New-York, M. Cavaillé a précisé [:] « *Pour les grands fonds marin[s], il semble que l'on s'achemine ver[s] un régime d'exploitation des gis[e]ments « en parallèle » et pendan[t] un temps limité, de l'ordre d[e] vingt-cinq ou trente ans. Une par[tie] des fonds serait exploitée pa[r] l'agence dépendant de l'autori[té] internationale, une autre par l[es] pays et par leurs entreprises.*

AFRIQUE

AVANT LA PROCLAMATION DE L'INDÉPENDANCE

M. Hassan Gouled a été élu président de la République de Djibout[i]

M. Hassan Gouled Aptidon, président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.), a été élu, vendredi 24 juin, président de la République de Djibouti, qui sera proclamée lundi 27 juin. Le vote a eu lieu par acclamation à la Chambre des députés, qui compte soixante-cinq membres. Seul candidat à la magistrature suprême du nouvel Etat, M. Hassan Gouled Aptidon, était président du Conseil de gouvernement depuis le 16 mai dernier.

D'autre part, trois cents militants du Front de libération de la Côte-des-Somalis (F.L.C.S.), réfugiés en République démocratique de Somalie, sont entrés vendredi dans le Territoire. (Nos *dernières éditions du 25 juin.*) Ayant pris place à bord de plusieurs camions, ils étaient précédés d'une délégation officielle du Territoire. Ils ont franchi la frontière, sans armes, au poste de Loyoda, à 18 kilomètres de Djibouti. Ces militants étaient jusqu'à présent basés dans des camps situés à proximité de la ville somalienne de Hargiesha. Ils prendront vraisemblablement part aux cérémonies officielles d'indépendance. Fondé en 1960, le F.L.C.S. était interdit dans le Territoire jusqu'aux élections du 8 mai, date à laquelle cinq de ses membres ont été élus sur la liste unique du Rassemblement populaire pour l'indépendance.

Tandis que l'Egypte annonçait vendredi *qu'elle parrainerait* l[es] candidatures de Djibouti à l[a] Ligue arabe et à l'O.U.A., le to[n] continuait de monter entr[e] Addis-Abeba et Mogadiscio. A [la] veille du grand défilé populair[e] qui devait marquer, samedi, [la] création de la nouvelle mili[ce] éthiopienne, le commandan[t] Dawit Wolde Giorgis, minist[re] des affaires étrangères par int[é]rim, a accusé la Somalie d'êt[re] aux côtés des maquisards ant[i]gouvernementaux qui opèrent [dans l']Ogaden. Pour sa part, le génér[al] Syaad Barre a dénoncé vendre[di] à Abou-Dhabi, les « *visées agre[s]sives* » de l'Ethiopie à l'égard [de] Djibouti. « *La Somalie se doit [de] protéger l'indépendance du jeu[ne] Etat* », a souligné le président [de] la Somalie.

PORTRAIT

Le partisan victorieux du dialogue

Ce sexagénaire souriant, qui compte de nombreux amis en France, notamment parmi les responsables du parti socialiste, est avant tout un partisan du dialogue. Instinctivement porté à la modération, il possède au plus haut point l'art du compromis, qualité qui, jointe à sa situation d'aîné des hommes politiques de l'ancien Territoire français des Afars et des Issas, lui confère une réputation de sagesse et lui donne, semble-t-il, une incontestable marge de manœuvre.

Né en 1916 à Djibouti, somali de race Issa, de clan Mamassan, M. Hassan Gouled Aptidon est, au début de sa carrière politique, amorcée dès 1950, un farouche partisan du maintien de son territoire au sein de la République française. Gaulliste convaincu, il milite d'abord dans les rangs du R.P.F. puis dans ceux de l'U.N.R. et, lors du référendum constitutionnel du 28 septembre 1958, il appelle ses partisans à voter « oui ». C'est l'époque où son adversaire, M. Mahmoud Harbi, président du conseil du gouvernement local, appelle, comme les présidents Sekou Touré, de Guinée, et Djibo Bakary, du Niger, à se prononcer en faveur du « non » et à s'engager immédiatement sur le chemin de l'indépendance. La métropole lui étant reconnaissante d'avoir été ainsi l'un des artisans de la victoire du général de Gaulle outremer, il succède à M. Mahmoud Harbi à la tête du gouvernement local ne décembre 1958.

Mais, quatre mois plus tard, il préfère revenir siéger dans les Assemblées parlementaires métropolitaines. Ancien sénateur R.P.F. de 1952 à 1958, il est, en avril 1959, élu député et représente alors la Côte française des Somalis au Palais-Bourbon après l'avoir représentée durant six ans au Palais du Luxembourg. En mars 1961, il est élu sénateur de la Communauté.

Parallèlement, M. Hassan Gouled mène à la Chambre des députés du Territoire, une carrière amorcée comme président du conseil représentatif de la Côte française des Somalis. Après avoir été le chef du Parti de défense des intérêts économiques et sociaux du Territoire (DIEST), qui est apparenté à l'U.N.R., il crée, en 1963, l'Union démocratique Issa (UDI), puis devient, en janvier 1967, secrétaire politique du Parti du mouvement populaire (P.M.P.), interdit en juillet de la même année. En mars 1972, il fonde la Ligue populaire africaine (L.P.A.), qui, en février 1975, par suite de diverses fusions, devient la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.). Nommé ministre de l'enseignement dans le gouvernement Ali Aref en 1963, il donne sa démission en 1967, parce qu'il désapprouve l'attitude « tribaliste » du chef du gouvernement local, qui favorise de façon systématique ses frères de race afars.

Le tournant de 1967

En effet, M. Hassan Gouled ne cesse de préconiser une politique d'équilibre entre les deux ethnies qui cohabitent dans le territoire, réclamant vainement la création d'une vice-présidence du gouvernement qui permettrait de nommer un Issa susceptible de contrebalancer les excès du président afar, ou vice-versa. « Il faut prendre garde. Le Somali est comme le vent. Il tourne et se déchaîne de façon imprévisible », *aime-t-il à dire. De fait, devant l'obstination du gouvernement français à pratiquer une politique simplement attentiste, basée sur la seule défense du statu quo, et devant son refus de mettre au pas M. Ali Aref, qui continue de gérer le territoire au profit de ses seuls amis, l'ancien parlementaire gaulliste prend position en faveur du « non » lors de la consultation électorale du 19 mars 1967, et vient se ranger progressivement dans les rangs de ceux qui préconisent l'indépendance. Cependant, à l'élection présidentielle de 1969, il fait encore voter pour M. Alain Poher, et il apparaît moins comme un véritable zélateur de l'indépendance que comme un champion de l'autonomie.*

« Ce que nous refusons, ce n'est pas la France, c'est Ali Aref », *dit M. Gouled, en 1971. Il ajoute, en 1975 :* « Cette indépendance que nous aurons, nous la voulons avec la France et non pas contre elle. » *Devenu l'artisan direct de l'accession de Djibouti à la souveraineté internationale, M. Gouled paraît triplement victorieux : alors qu'il était encore considéré comme un suspect en janvier 1976, puisque la police perquisitionnait chez lui, il est reconnu, dès le mois suivant, comme un interlocuteur valable par Paris, et le député U.D.R. de Préaumont, en mission à Djibouti, lui rend hommage, louant chez lui* « un comportement empreint de sagesse politique » *; les dirigeants des pays arabes, ceux de l'Ethiopie et ceux de la République démocratique de Somalie voient en lui un homme capable d'assumer la conduite du nouvel Etat ; enfin, suprême revanche, en avril 1977, son adversaire Ali Aref se déclare prêt à lui apporter* « un soutien inconditionnel et sans limites... ».

Le président Hassan Gouled vit de façon relativement simple, mêlé à ses compatriotes, en bordure du Magala, la ville autochtone, au quartier IV, à proximité de la place Rimbaud et de sa pittoresque mosquée. Néanmoins les jeunes, qui comptent de plus en plus dans le jeu politique local, sont souvent très critiques à l'égard de ce politicien rompu aux règles subtiles du parlementarisme hérité de l'Occident. Comme ils le savent ennemi des surenchères, ils le taxent de conservatisme. Alors que leurs aînés respectent, en la personne d'Hassan Gouled, celle d'une sorte de patriarche, les nouvelles générations voient dans l'homme qui depuis plus d'un quart de siècle domine la vie politique locale un simple nanti que les plus extrémistes d'entre eux n'hésitent pas à qualifier de « cheval de retour ».

PHILIPPE DECRAENE.

OUTRE-MER

Les socialistes des D.O.M.-T.O.M. ont élaboré le texte que le P.S. proposera à ses partenaires du programme commun

La conférence de presse qui devait réunir à l'occasion du congrès du P.S. l'ensemble des formations socialistes d'outre-mer, a finalement eu lieu, jeudi 23 juin, au siège du P.S. à Paris. Les délégués des cinq départements d'outre-mer et de deux territoires d'outre-mer ont rendu compte des consultations qui ont eu lieu pendant le congrès de Nantes et qui ont permis d'élaborer des propositions communes, autorisant ainsi le parti socialiste français à négocier « *au nom de l'ensemble de la famille socialiste* » l'actualisation du chapitre consacré aux départements et territoires d'outre-mer. Dans ce document, les fédérations socialistes des Antilles, de la Guyane, de la Réunion et de Saint-Pierre-et-Miquelon, et les « partis frères » de Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie s'accordent, avec le P.C., pour proclamer leur attachement au principe de l'autodétermination, mais ils se distinguent des communistes lorsqu'il s'agit de préciser comment sera mis en œuvre ce principe : ils estiment, en effet, que « *la nécessaire décolonisation ne se pose pas obligatoirement en termes de rupture avec la métropole* ». Une autonomie dans un cadre français leur paraît préférable à l'indépendance, pour peu que la spécificité de chaque département ou territoire soit reconnue. Des nuances ont toutefois séparé ces mouvements, les uns (notamment la délégation guadeloupéenne) mettant l'accent sur les dangers d'un éventuel « suivisme » à l'égard du P.C., les autres (les Polynésiens, par exemple) souhaitant « *élargir aux communistes et aux mouvements de libération* » la discussion engagée à Nantes. Tous se sont néanmoins retrouvés autour d'une véritable charte, qui apparaît comme l'amorce d'un « *front commun de luttes* » des socialistes d'outre-mer.

M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, renouvelant ses critiques à l'égard de l'appareil métropolitain du P.S., a confirmé son intention de créer une formation socialiste propre à son département et distincte du parti métropolitain (*le Monde* du 23 juin) afin dêtre mieux entendu d'un parti qui, selon lui, n'accorde que trop peu d'intérêt au travail de la délégation aux départements et territoires d'outre-mer que dirige M. Alain Vivien, député de Seine-et-Marne.

Les socialistes des départements et territoires d'outre-mer demandent, en accord avec M. Alain Vivien, et conformément à la lettre de M. François Mitterrand du 7 avril 1977 à M. Georges Marchais, que les TOM-DOM fassent « l'objet d'une chapitre spécial qui leur soit propre dane la partie consacrée aux institutions ». De plus, ils souhaitent que pour l'application du programme commun soient retenues les propositions suivantes : « *Le gouvernement de la gauche devra marquer sa volonté de mettre fin aux séquelles coloniales qui obèrent l'épanouissement de l'outre-mer, d'harmoniser la législation sociale et de promouvoir leur développement à partir de leurs besoins réels et dans l'intérêt des classes défavorisées. L'élaboration des plans de développement sera de la responsabilité des assemblées locales. Ce gouvernement devra rétablir pleinement les libertés démocratiques fondamentales (information, élections non frauduleuses et respect des droits des minorités). Ces points acquis, le droit à l'autodétermination sera exercé quand une majorité locale démocratiquement exprimée le demandera. Il sera alors procédé à l'élection, au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel, d'une assemblée destinée à mettre au point un nouveau statut lequel sera discuté avec le gouvernement et soumis ensuite à l'approbation des populations locales. Autant que le statut choisi maintiendra des liens organiques avec la France, l'aide accordée sera maintenue là aussi à sa valeur relative actuelle et mise à disposition des instances locales afin qu'elle soit affectée aux secteurs les plus à même de promouvoir et favoriser le développement.* »

Le texte adopté par les socialistes d'outre-mer précise également que, « *conscientes des liens multiséculaires tissés entre la France continentale et les départements et territoires d'outre-mer* », les formations intéressées souhaitent le maintien de cette « *communauté historique et humaine* ». Enfin, dans le cas où des collectivités choisirent de sortir de cette nouvelle communauté, « *il appartiendra aux représentants des Etats en présence de définir les modalités de leur coopération.* »

A ce texte s'ajoute une véritable charte conçue comme l'amorce d'un « *front commun des luttes* » des socialistes d'outre-mer. Ce document dénonce et analyse la « faillite » économique, sociale, morale et politique du système actuel dans les DOM-TOM. Il insiste sur la spécificité locale et préconise une politique de développement adaptée à chaque département ou territoire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE SÉNAT SE PRONONCE POUR L'AUTONOMIE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DE LA POLYNÉSIE

Le Sénat a voté, vendredi 24 juin, en première *lecture*, avant l'Assemblée nationale, par 276 voix contre 0, le projet de loi tendant à réformer le statut de la Polynésie française. Les sénateurs n'ont apporté au projet gouvernemental que des modifications de forme. Ce texte, qui dote le territoire de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière, est le résultat d'un compromis entre les thèses de M. Sanford et le projet initial du gouvernement, repoussé par l'Assemblée territoriale. Il se distingue de ce dernier *projet* par un accroissement considérable des prérogatives reconnues au vice-président du conseil de gouvernement et par la réduction des compétences de l'Etat.

Tout en exprimant quelque inquiétude sur le fonctionnement de la diarchie instaurée entre le haut-commissariat et le vice-président, le rapporteur, M. JACQUES PELLETIER (Gauche démocratique, Aisne) estime que l'unanimité recueillie par le texte sur le plan local doit permettre aux élus de développer l'économie de ce territoire actuellement trop dépendante de la métropole.

Pour M. MILLAUD (Union centriste, sénateur de Polynésie), le principal mérite du projet est de déléguer aux instances locales l'ensemble des compétences économiques. « *Il faudra rapidement*, dit-il, *porter par décret notre zone à 200 milles marins car elle est actuellement pillée par les pêcheurs étrangers.* » Après les interventions de MM. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, et OLIVIER STIRN, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui annonce la parution des textes réglementaires « *de large déconcentration* », l'ensemble du projet est adopté, assorti d'amendements considérés comme mineurs par le rapporteur lui-même.

Le Sénat avait discuté auparavant de plusieurs questions orales, notamment l'une de M. Henri Caillavet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) sur la législation relative aux calamités agricoles : législation jugée par ce sénateur « *notoirement insuffisante* ».

Les déclarati[ons]

PROCHE-ORIENT

Syrie

هكذا من الأصل

ASIE

Les déclarations du chef de l'État nord-coréen

(Suite de la première page.)

» Actuellement, des régimes so-io-politiques différents existent ans le Nord et dans le Sud. Des ens aux idéologies et aux croyan-es différentes habitent les deux arties de notre pays. Dans ces onditions, nous désirons tout 'abord, sinon l'unification des ré-imes, des idéologies et des royances — qui serait impossible ans l'imédiat, — du moins la réu-ification nationale. La réunifica-ion nationale est le problème pri-ordial. La réunification sur le lan des régimes, des idéologies t des croyances est, à mon avis, n problème de moins grande im-ortance.

» Puisque le peuple coréen est une nation homogène, parlant une seule langue et ayant une histoire commune, il est de première importance qu'il parvienne à l'unité nationale en surmontant les différences de régime, de croyance, d'idéologie et d'idéal.

» Il se peut que deux régimes différents coexistent dans un même pays et que des gens aux idéologies et aux idéaux différents se trouvent au sein d'une même nation. Si l'on décide de tout subordonner à la réunification, qui est la plus grande tâche nationale, ces différences pourront sûrement être surmontées.

« Nous continuons d'observer la politique de Carter »

— *Estimez-vous qu'une confédération, du type de celle dont on avait parlé un moment pour l'Allemagne, pourrait constituer une solution au moins provisoire ?*

— Nous considérons que la onfédération constitue le moyen e plus rationnel de parvenir à unité nationale tout en conser-ant les deux régimes existants. ious préconisons l'établissement 'un gouvernement confédéral ational, à la condition que nous 'imposions pas le régime socia-iste à la Corée du Sud, et que es autorités sud-coréennes ne ous imposent pas leur régime ocial.

» Dans votre question, vous vez associé la confédération que ous préconisons à celle qui a ait à une certaine époque l'objet 'une discussion dans le cas de 'Allemagne. Notre confédération Nord-Sud serait d'un caractère ssentiellement différent. Elle au-ait pour objet de prévenir la erpétuation de la partition de a nation coréenne, de réunifier e pays par la voie pacifique elon le principe de la grande nion nationale, sans aucune ondition additionnelle, de s'op-oser à l'agression étrangère ontre la Corée et de garantir 'indépendance et la souveraineté omplètes de notre nation.

» Nous nous opposons résolu-ment à ce que notre pays soit artagé en « deux Corées ». La onfédération sera entièrement onforme aux intérêts communs e toute la nation. Pour notre euple, la réunification nationale, râce par exemple à la confé-ération, est beaucoup plus utile ue la partition du pays en « deux orées ».

» La confédération conduira u développement de la compré-ension mutuelle entre le Nord t le Sud, et au raffermissement e la grande union nationale. lle revêtira une grande impor-ance pour la protection de notre ays contre l'agression étrangère. 'est seulement si l'union et la éunification nationales sont réa-isées que notre patrie pourra tre solidement protégée contre es agressions étrangères. Autre-ois, notre pays a subi l'agres-ion des impérialistes étrangers, t il a dû rester une colonie pendant trente-six ans. Si notre nation n'arrive pas à réaliser la réunification et reste divisée, elle risquera encore de faire l'objet d'agressions étrangères et de se voir imposer un nouvel esclavage colonial.

» La confédération entre le Nord et le Sud et l'union nationale revêtent une importance tout aussi grande pour l'élimination de la tension en Corée et la contribution à la paix et à la sécurité mondiales. Le plus grand obstacle à la solution du problème de la réunification de notre pays est constitué par l'occupation de la Corée du Sud par les troupes américaines, qui sont des forces étrangères.

» Nous avons déjà, à plusieurs reprises, spécifié que nous ne songeons pas à une « invasion du Sud », et que nous n'imposerons pas notre régime à la Corée du Sud. Les troupes américaines n'en continuent pas moins de stationner en Corée du Sud sous le prétexte d'empêcher une prétendue « invasion du Sud », qui n'existe que dans leur imagination. Ce dont il s'agit au fond, c'est d'empêcher la réunification de notre pays.

» Si les troupes américaines se retirent de Corée du Sud, et si la démocratie est assurée dans la société sud-coréenne, où la population serait alors libre de ses activités, notre peuple peut bel et bien résoudre le problème de la réunification en toute indépendance et par voie pacifique.

» Notre pays possède une population importante et des terres fertiles. Son sous-sol contient d'énormes richesses. Notre peuple peut édifier un Etat indépendant, souverain, riche et puissant, accéder à une vie heureuse, et il n'aura rien à envier aux autres, pourvu que son pays retrouve son unité.

» Nous sommes fermement convaincus que la Corée sera à coup sûr réunifiée en toute indépendance et par voie pacifique, conformément à l'aspiration commune de toute notre nation.

— *La décision des Etats-Unis de retirer progressivement leurs troupes terrestres de Corée du Sud vous paraît-elle de nature à faciliter une solution pacifique ? D'une manière générale, que pensez-vous de la politique de M. Carter ?*

— Au cours de la campagne électorale, Carter s'est engagé à retirer les troupes américaines de Corée du Sud. Nous avons apprécié cette initiative parce que le retrait conduirait à l'élimination d'un des obstacles à la réunification de notre pays. Mais, depuis son installation, l'administration Carter déclare que les troupes américaines évacueront la Corée du Sud par étapes, en quatre ou cinq ans. Cette déclaration ne coïncide pas, à mon avis, avec les promesses électorales du président. Compte tenu de la longueur de son mandat qui est de quatre ans, elle équivaut à dire que ce retrait n'interviendra pas durant son séjour à la Maison Blanche. Quatre ou cinq ans constituent un délai trop long.

— *Mais M. Carter espère bien être réélu...*

— De toute façon, d'après ce que déclare la Maison Blanche, il ne s'agira pas d'une évacuation totale. L'armée de l'air y sera maintenue. Je ne pense pas que cela soit juste. L'armée de l'air fait partie des forces militaires. Maintenir en Corée du Sud l'armée de l'air revient à s'abstenir d'en retirer totalement les troupes américaines. Evidemment, Carter ne l'a pas dit lui-même ; ce sont ses collaborateurs qui l'ont fait.

» Carter n'est au pouvoir que depuis peu de temps. Aussi nous contentons-nous pour le moment de suivre ses actions. Nous entendons voir comment il fera honneur à ses promesses électorales.

» Nous pouvons cependant déclarer d'ores et déjà que sur un point Carter va visiblement à l'encontre de ces promesses.

» Pendant sa campagne électorale, il avait déclaré qu'il s'opposerait aux régimes empiétant sur les droits de l'homme. Effectivement, actuellement, l'administration Carter use de menaces et de chantages contre certains régimes violant les droits de l'homme, mais il garde le silence sur la Corée du Sud, où la violation des droits de l'homme est des plus manifestes. En revanche, elle augmente encore son aide militaire à la Corée du Sud et soutient le « régime » de Séoul sur les plans politique et économique. De quoi s'agit-il donc, sinon d'une violation de sa promesse électorale selon laquelle il s'opposerait aux régimes réprimant les droits de l'homme ?

D'autre part, les Etats-Unis créent une tension dans notre pays. Ils poursuivent les vols de reconnaissance à haute altitude sur la moitié nord de la République et se livrent presque tous les jours à des manœuvres de guerre en Corée du Sud. Mobilisant leur aviation basée à Okinawa, ils continuent leurs exercices de bombardement en Corée du Sud. Alors qu'ils disposent un peu partout de terrains pour de tels exercices, pourquoi venir les effectuer en Corée du Sud ? J'estime qu'un tel comportement contredit la promesse électorale de Carter suivant laquelle il retirerait les troupes américaines de Corée du Sud, pour contribuer à la détente en Corée.

» Ainsi que vous avez dû vous-même le constater chez nous, il n'existe pas de « menace d'agres-» sion contre le Sud » ; c'est nous, au contraire, qui sommes menacés d'agression. Alors que nous nous consacrons à la construction pacifique, nos adversaires poursuivent leurs manœuvres militaires et utilisent des avions basés dans d'autres pays pour des exercices de bombardement dans la péninsule coréenne.

» En un mot, il existe un assez grand écart entre les promesses électorales de Carter et la pratique de son administration. Toutefois, nous continuons d'observer la politique de Carter, étant donné qu'il n'est au pouvoir que depuis peu de temps et qu'il a encore le temps de faire honneur à sa promesse électorale

— *Une normalisation des relations entre la Corée populaire et les Etats-Unis vous paraît-elle concevable ?*

— Cela dépend entièrement des Etats-Unis. Il y a longtemps que nous avons proposé aux Etats-Unis de remplacer l'accord d'armistice par un accord de paix. Cependant, les autorités de Washington n'ont pas encore répondu à ce sujet. Au contraire, elles poursuivent en Corée du Sud leurs exercices militaires, y compris les manœuvres de bombardement, et continuent à « *aider* » le « régime » fasciste sud-coréen, oppresseur de la population, en accroissant ainsi injustement les forces militaires.

» Comment pourrions-nous normaliser nos relations avec les Etats-Unis aussi longtemps qu'ils ne changent pas leur politique injustifiable envers notre pays ? La normalisation ne dépend pas de nous, mais du changement de la politique des Etats-Unis.

» Nous estimons que si l'administration américaine retire ses troupes de Corée du Sud en respectant les promesses électorales de M. Carter, si elle renonce à son attitude inamicale envers notre pays, nous pourrons établir de bonnes relations avec elle.

— *La République populaire de Corée n'a pas pris position dans le différend qui oppose l'Union soviétique et la Chine populaire. Croyez-vous un rapprochement possible entre leurs points de vue et pourquoi ?*

— C'est aux Soviétiques et aux Chinois, et non pas à nous, de se prononcer à ce sujet. Comme vous le savez bien, l'Union soviétique comme la Chine sont nos voisins. C'est pourquoi nous sommes en bonne intelligence avec ces deux pays.

» Les relations entre l'Union soviétique et la Chine constituent un problème à résoudre entre ces deux pays et à décider entre leurs peuples.

« Il est bon que les communistes européens défendent une politique d'indépendance »

— *Que pensez-vous de l'eurocommunisme ?*

— Nous ne distinguons pas un communisme européen ou un communisme asiatique, ou une autre forme encore de communisme. Tous les communistes estiment que la solution préalable des problèmes de leur pays et de leur nation correspond à leur devoir internationaliste.

» Nous savons que depuis quelque temps les partis communistes de nombreux pays d'Europe mettent l'accent sur l'indépendance dans le mouvement communiste. Nous considérons cette attitude comme très juste, car tous les communistes se doivent d'adapter toutes leurs activités aux réalités concrètes de leur pays.

» Les expériences acquises par un pays dans le mouvement communiste ne peuvent pas être appliquées à la lettre dans tous les autres pays. Actuellement, les communistes de chaque pays sont bien capables de régler leurs problèmes par eux-mêmes, car ils se sont endurcis et éprouvés à travers une lutte révolutionnaire de longue haleine. Aussi n'ont-ils pas besoin d'imiter et d'adopter mécaniquement dans leur pays les expériences de la révolution et de l'édification socialiste d'autres pays.

» A mon avis, c'est une bonne chose que les communistes européens luttent pour former un front uni avec de larges classes et couches sociales, conformément aux réalités de leur pays et défendent une politique d'indépendance.

« Nous souhaitons que la France aide à la réunification »

— *Souhaitez-vous un développement des relations politiques, économiques et culturelles avec les pays d'Europe occidentale en général et la France en particulier ? En quoi consistent actuellement ces relations ? Qu'est-ce que représente la France pour vous ?*

— Nous espérons procéder à des échanges dynamiques avec la France dans les domaines politique, économique et culturel. A l'heure actuelle, des échanges culturels, techniques, commerciaux et économiques se poursuivent entre la Corée et la France. Nous pensons qu'il serait profitable aux peuples des deux pays de développer davantage, à l'avenir, de telles relations. Aussi souhaitons-nous que nos échanges politiques, économiques et culturels s'intensifient avec la France.

» Certes, il y a encore beaucoup à faire pour stimuler le développement des rapports politiques, économiques et culturels entre la Corée et la France. Je pense qu'ils prendront une meilleure tournure à l'avenir.

» Je tiens à vous dire comment notre pays apprécie la France. Nous ne considérons pas le peuple français comme ennemi. Nous trouvons que la France suit la voie de l'indépendance en Europe et qu'elle s'efforce de maintenir son indépendance.

» Nous pensons qu'il est nécessaire pour le gouvernement français de prêter l'attention requise au peuple coréen.

» Jamais dans son histoire, le peuple coréen n'a envahi aucun pays ; mais il a subi des agressions. Aujourd'hui, il s'efforce de développer son pays et de réunifier sa patrie.

» La partition est un très grand malheur pour notre nation. Nous souhaitons que le gouvernement français n'entrave pas la réunification de notre pays, mais qu'il y aide efficacement. C'est une demande modeste que ntore peuple adresse au gouvernement et au peuple de France.

— *On entend souvent dire, en Occident, que la République populaire de Corée est en état de cessation de paiements avec plusieurs de ses partenaires commerciaux. Que faut-il en penser ?*

— Le déficit de notre commerce est un phénomène temporaire. L'embarras dont notre pays souffre momentanément dans le commerce avec les pays d'Europe occidentale est dû, pour l'essentiel, aux difficultés économiques auxquelles les pays capitalistes évolués d'Europe occidentale se heurtent du fait de la crise des combustibles.

» Avant qu'ils ne subissent cette crise, les marchandises de notre pays étaient très demandées dans ces pays. Mais, actuellement, la crise économique les empêche d'acheter. D'où notre embarras momentané dans le commerce avec ces pays. C'est pourquoi nous arrêtons les mesures économiques nécessaires pour produire des marchandises susceptibles d'être demandées par ces pays. Puisque notre embarras actuel dans le commerce avec les pays occidentaux est un phénomène passager, nous pensons qu'il pourra être surmonté au plus tôt.

— *Le socialisme est maintenant installé depuis plus de trente ans dans la Corée du Nord. Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?*

— La plus grande fierté que nous éprouvons après plus de trente années d'édification socialiste est l'économie nationale indépendante dont nous avons doté notre pays. Puisque nous avons construit cette économie, il nous est parfaitement possible d'exercer la souveraineté et de pratiquer ainsi une politique souveraine et indépendante.

» Ce dont nous sommes encore fiers est que notre peuple s'est pénétré des idées du Djoutché (1), base à partir de laquelle il a accédé dans son ensemble à l'unité idéologique. Je trouve que c'est une très grande réalisation.

» Dans le passé, notre pays a été fortement marqué par la servilité à l'égard des grandes puissances ; notre peuple ne s'est pas montré fier de sa nation et de son indépendance. Mais aujourd'hui, il est très fier de son indépendance et le peuple tout entier est étroitement uni sur la base des idées du Djoutché. Nous exaltons hautement ce fait. C'est notre fonds le plus important.

» Notre peuple n'est plus enclin à s'en remettre aux autres. Il est fermement convaincu que s'il lutte par ses propres forces et qu'il travaille d'arrache-pied, il peut bel et bien édifier une économie indépendante et assurer la souveraineté et l'indépendance du pays.

« Je ne suis qu'un serviteur fidèle du peuple »

— *Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez, et comment comptez-vous les surmonter ?*

— A l'avenir, des difficultés surgiront éventuellement dans notre pays aussi. Tout pays a ses difficultés. Je crois qu'il n'y a pas d'exception à cette règle.

» Un pays en voie de développement peut rencontrer des difficultés, car la bonne volonté ne suffit pas à tout arranger. Puisque nous vivons au milieu de la société mondiale, l'influence du monde peut éventuellement nous atteindre et nous causer ainsi des difficultés. Une difficulté peut provenir de facteurs extérieurs ou bien intérieurs.

» Mais nous sommes en mesure de surmonter toutes les difficultés qui surgiront au cours de notre marche.

— *Quelle est la principale originalité du socialisme coréen par rapport aux réalisations des autres pays socialistes d'Asie ou d'Europe ?*

— Nous ne voudrions pas comparer l'édification du socialisme dans notre pays à celle d'autres pays. Il n'est ni nécessaire, ni possible de le faire.

» Ce que nous pouvons souligner, c'est que nous adhérons fermement aux principes de la souveraineté, de l'indépendance et de l'autodéfense dans l'édification du socialisme dans notre pays, c'est-à-dire que nous maintenons le principe de la souveraineté politique, le principe de l'indépendance économique et le principe de l'autodéfense dans la défense nationale.

— *Comment concevez-vous votre rôle personnel à la tête de la Corée ?*

— Cette question qui me touche directement est embarrassante ; aussi aurais-je voulu éviter de parler à ce sujet.

» Puisque vous insistez, voici m réponse : je ne suis qu'un serviteur fidèle du peuple et je veux passer toute ma vie au milieu du peuple. Rien n'est plus glorieux que de fidèlement servir le peuple.

— *Comment voyez-vous l'avenir de l'Asie en général et de la Corée en particulier ?*

— Les perspectives de la Corée sont optimistes. Certes, la réunification rencontrera éventuellement des difficultés, mais elle finira par arriver.

» Actuellement, la situation dans l'ensemble en Asie est très bonne. Tous les peuples asiatiques se maintiennent indépendants et ils luttent pour l'indépendance, la souveraineté et la prospérité de leur pays. Ils maintiennent leur position selon laquelle les Asiatiques doivent être maîtres en Asie sans connaître aucune immixtion des interventionnistes étrangers. Aussi considéré-je également les perspectives de l'Asie comme très riantes. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(1) Le « Djoutché » résume l'idéologie de la Corée du Nord : il repose sur la conviction que ce sont les masses qui font l'histoire et qu'on ne peut compter que sur ses propres force. (N.D.L.R.)

Chine

LA CHASSE AUX PARTISANS DES « QUATRE » SE POURSUIT DANS LA PROVINCE DE LIAONING

Pékin (*A.F.P., Reuter*). — L'administration de la province du Liaoning, en Mandchourie, est actuellement l'objet d'une « *épuration massive* » à cause de la présence de fonctionnaires liés à la « *bande des quatre* », a révélé vendredi 24 juin le *Quotidien du peuple* dans un article publié en première page.

La province du Liaoning, région frontalière de l'U.R.S.S. et l'un des centres industriels les plus actifs du pays, compte quelque trente-six millions d'habitants. Elle est considérée comme l'un des bastions des partisans de la veuve de Mao Tse-toung. Selon le *Quotidien du peuple*, l'un des agents de la « *bande des quatre* » a fondé dans la province une puissante f tion opposée au parti. Bien qu'aucun nom ne soit cité, on estime généralement qu'il s'agit de M. Mao Yuan-hsin, un neveu de Mao, qui exercerait d'importantes fonctions dans le parti et dans le comité révolutionnaire du Liaoning. On ignore son sort.

Une « *réunion de critique* » à laquelle participèrent trente mille personnes a été organisée dans la province et a duré sept jours, précise le *Quotidien du peuple*. L'organe du parti affirme que « *des changements rapides* » vont intervenir dans « *les unités de production, dont la direction avait été usurpée par les partisans des quatre* ».

PROCHE-ORIENT

La visite de M. Raymond Barre à Bagdad

LES RELATIONS FRANCO-IRAKIENNES ONT CONNU DES DÉVELOPPEMENTS TRÈS PROMETTEURS déclare le premier ministre

M. Raymond Barre, premier inistre français, qui a com-encé, samedi 25 juin, une visite e deux jours en Irak, a accordé vant son départ d'Orly une iterview à l'agence irakienne e presse. M. Barre a rappelé les fforts de Paris « *pour hâter vènement d'un règlement juste durable* » au Proche-Orient et ouligné que la France a été un es premiers pays « *à marquer importance du fait palestinien à avoir joué à cet égard, otamment aux Nations unies et u sein de la Communauté euro-éenne, un rôle moteur et pré-urseur* ».

« *Nous sommes heureux de onstater que les positions que la rance a exprimées à ce sujet epuis dix ans sont maintenant elles de la plupart de ses partenaires occidentaux* ». Soulignant que la paix devait être « *l'œuvre de tous et non de quelques-uns* », le premier ministre a assuré que la France souhaitait que « *toutes les parties au conflit, sans exception* », participent à la mise en œuvre d'un « *règlement global qui satisfera les aspirations des peuples de cette région* ».

Enfin, M. Barre a rappelé que les relations franco-irakiennes avaient connu ces dernières années « *des développements très substantiels et très prometteurs* ». « *Mon voyage à Bagdad*, a conclu le premier ministre, *témoigne de la volonté du gouvernement français de poursuivre et d'approfondir ce dialogue entre deux pays amis qu'unit une conception commune de l'indépendance.* »

Syrie

LES ÉTATS-UNIS ET L'U.R.S.S. OUS ONT ENJOINT DE NE PAS INTERVENIR AU LIBAN affirme le président Assad

Dans une interview publiée endredi 24 juin par l'hebdoma-aire *Al Mostaqbal*, paraissant en ingue arabe à Paris, le prési-ent Assad affirme que « *les tats-Unis étaient derrière les vénements du Liban* » et que leur ut était d'« *impliquer tous les rabes dans la guerre libanaise* ».

« *La politique américaine 'ayant pas réussi après la guerre 'octobre (1973) à briser la soli-arité syro-égyptienne, elle s'est rientée vers le Liban pour y pro-oquer le carnage* », poursuit-il. « *L'Amérique se trouvait derrière s événements du Liban afin d'impliquer les Arabes, tous les Arabes, dans la guerre du Liban. Aussi, n'ai-je pas été surpris quand les Etats-Unis nous ont adressé cinq avertissements nous enjoignant de ne pas intervenir pour mettre fin aux combats dans ce pays.* »

De même, déclare le président Assad, « *je ne me suis pas étonné quand l'Union soviétique nous a fait parvenir le même avertissement... Je ne dis pas qu'il y a eu un accord soviéto-américain prémédité. Mais dès que les événements au Liban ont éclaté, il y a eu concordance entre les politiques américaine et soviétique.* »

EUROPE

LA PUBLICATION PAR L'HEBDOMADAIRE SOVIÉTIQUE « TEMPS NOUVEAUX », D'UN ARTICLE SUR L'EUROCOMMUNISME

DANS SON OUVRAGE « EUROCOMMUNISME ET ÉTAT »

M. Santiago Carrillo dénonce les « déviations » et les « dégénérescences » en U.R.S.S.

« De telles attaques ne nous surprennent ni ne nous inquiètent », disait-on le vendredi 24 juin, au siège du parti communiste espagnol à Madrid, après la violente diatribe de l'hebdomadaire soviétique « Temps nouveaux » contre M. Santiago Carrillo et l'eurocommunisme (« le Monde » du 25 juin). « Elles ne font, au contraire, que démontrer notre indépendance, et elles révèlent l'incapacité de leurs auteurs à discuter nos argument », y ajoute-t-on.

Pourquoi ce tir d'artillerie lourde ? « Les Soviétiques croient sans doute le moment bien choisi, aussitôt après les élections », nous a dit M. Simon Sanchez Montero, membre du comité exécutif du P.C.E. et l'un des trois élus du parti à Madrid. « Ils ont sans doute interprété notre score comme un échec. » Selon lui, les dirigeants soviétiques auraient sûrement du mal à admettre une victoire de l'eurocommunisme en Europe occidentale, car « celle-ci ne manquerait pas d'avoir des résonances à l'intérieur de l'U.R.S.S. Elle aurait le même effet menaçant que le printemps de Prague pour la bureaucratie soviétique, pour un système que Moscou croit le mieux adapté à la défense du socialisme. Mais nous pensons que, dans les conditions actuelles de l'Espagne, la seule ligne possible est celle que nous appliquons ».

M. Santiago Carrillo a été pris à partie pour un livre qu'il a écrit en 1976, alors qu'il vivait dans la clandestinité à Madrid, où il était arrivé peu après la mort de Franco. Avant de le publier sous le titre « l'Eurocommunisme et l'Etat », il l'avait soumis aux autres membres du bureau exécutif de son parti.

M. Santiago Carrillo avait prévu les foudres qu'allait lui attirer son ouvrage, publié en avril dernier par un éditeur de Barcelone — tout au moins le chapitre le plus polémique : celui qu'il a consacré à la « *dictature du prolétariat* » et dans lequel il analyse la nature de l'Etat soviétique. « *Le risque existe*, dit-il, *qu'on falsifie mon raisonnement pour me discréditer et pour disqualifier toute politique renonçant au dogme consacré par les partisans de l'immobilisme...* »

Le secrétaire général du P.C.E. a abandonné la notion de « *dictature du prolétariat* » bien avant les communistes français. L'Etat prolétaire annoncé par Lénine, dit-il, n'existe nulle part « *et encore moins dans le pays qui nous est présenté comme un modèle* ». Au contraire, l'U.R.S.S. se distingue aujourd'hui par l'existence d'une « *couche bureaucratique qui, à ses différents niveaux, dispose d'un pouvoir politique immodéré et quasi incontrôlé, qui prend ses décisions par-dessus la tête de la classe ouvrière et même du parti* ». En Union soviétique, écrit M. Carillo, la réalité est si loin de l'idéologie qu'elle est frappée du caractère « *aliénant et mystificateur qui caractérise les relations entre l'idéologie et la pratique dans la société bourgeoise* ». Et c'est ce déphasage, à son avis, qui explique un personnage comme Soljenitsyne « *prophète de l'Apocalypse, expression extrême d'une déception et d'un désespoir poussés jusqu'à une haine sans frein* ».

Les « *déviations* », les « *dégénérescences* » constatées dans l'Etat soviétique, « *et qu'en d'autres temps on aurait seulement imaginé dans les Etats impérialistes* », M. Carrillo en voit en partie l'origine dans l'industrialisation forcée des années 30. « *Le développement rapide d'une industrie moderne dans un pays arriéré a exigé d'énormes et d'interminables sacrifices que de nombreux secteurs n'étaient pas en condition d'accepter.* »

Le secrétaire général du P.C.E. ne nie pas les progrès accomplis. Il estime que l'industrialisation forcée, « *qui a réduit les possibilités de la démocratisation* », a été imposée en grande partie par la menace permanente que les pays capitalistes faisaient planer sur les Soviets, et qui s'est concrétisée par l'attaque de Hitler en 1941. Il pense que la situation mondiale a obligé les dirigeants soviétiques à transformer leur pays en ce qu'il est aujourd'hui : une grande puissance militaire ; un Etat qui consacre la primauté de l'armée et de tout ce qui s'y rattache, plus porté donc « *à privilégier le monolithisme aux dépens de la discussion ; à consolider l'autorité plutôt qu'à développer la démocratie ; à considérer la puissance comme son objectif primordial ; à faire de l'idéologie un instrument de la puissance, et, à l'échelon international, à voir dans les luttes de libération nationale, dans les luttes pour le socialisme, des moyens de fortifier sa position mondiale.* »

Démocratiser en douceur l'État capitaliste

M. Carrillo estime que l'U.R.S.S. pourrait expliquer tout cela : montrer dans quelles conditions et avec quelles limites elle a développé son appareil d'Etat, et reconnaître qu'elle est seulement dans une phase de transition vers le socialisme. Au lieu de quoi, dit-il, « *on prétend que nous nous trouvons déjà en plein socialisme et même dans l'antichambre du communisme et qu'il n'y a pas d'autre socialisme que celui-là* ».

La conclusion du dirigeant communiste espagnol n'est pas très optimiste. « *La question qui se pose*, écrit-il, *est de savoir si les structures de l'Etat soviétique ne sont pas un obstacle pour passer à un socialisme avancé, si même elles ne sont pas un frein pour le développement matériel du pays.* »

Voilà pour l'« antisoviétisme » de M. Carrillo. Mais la principale richesse du livre est ailleurs. Le secrétaire général du P.C.E. s'est surtout proposé, en l'écrivant, de répondre à ces deux questions : l'eurocommunisme n'est-il qu'une nouvelle forme de social-démocratie ? ou bien est-ce une tactique plus adroite que les autres pour masquer un dessein communiste qui en fait n'aurait pas changé ?

Le dirigeant politique espagnol estime qu'il ne suffit pas d'abandonner *la notion de dictature du* prolétariat et de multiplier les plaidoyers démocratiques pour rendre plausibles l'eurocommunisme et sa défense des libertés. Il faut démontrer, écrit-il, comment on peut démocratiser l'appareil d'Etat capitaliste sans le détruire par la force.

Il étaie une bonne partie de sa démonstration sur le postulat suivant : si les forces productives ne sont pas suffisamment développées, les relations socialistes de production risquent d'être purement formelles. C'est *pourquoi il lui semble que « la société capitaliste avancée porte le socialisme dans ses entrailles ».* Le boom des forces productives ne facilite pas à lui seul, bien sûr, le passage au socialisme. M. Carrillo voit d'autres facteurs, notamment l'importance croissante de l'Etat-entrepreneur et de l'Etat-providence. Comment démocratiser l'Etat capitaliste, de plus en plus au service d'une minorité, se demande-t-il. En « *retournant* » contre le capital monopoliste « *son appareil idéologiste* ». Et M. Carrillo cite parmi les armes idéologiques : l'Eglise, qui est *en crise et s'est transformée* au contact de la science et des courants progressistes ; l'Université, qui s'est démocratisée et ne peut plus transmettre comme auparavant l'idéologie dominante ; la famille, qui ne reproduit plus automatiquement les relations sociales traditionnelles, etc.

Selon M. Carrillo, il est possible d'opérer le changement démocratique dans les pays capitalistes avancés en faisant l'économie de la violence, en choisissant la voie pluraliste et parlementaire. Il propose une société où le parti communiste n'aspirerait pas à conquérir le pouvoir pour lui seul, mais pour ce qu'il appelle « *les forces du travail et de la culture* » ; où le droit de manifestation et de grève — *même politique* — serait préservé ; où l'économie serait mixte et où les propriétaires pourraient non seulement s'organiser économiquement mais aussi politiquement ; où les investissements étrangers seraient accueillis et, bien sûr, contrôlés, car les interdire serait néfaste en une époque où l'économie se mondialise et où l'U.R.S.S. elle-même reçoit des entreprises occidentales.

Préserver l'équilibre mondial actuel

Dans la démocratie politique et *sociale, écrit-il, des différences* de revenus subsisteraient. Elles ne seraient pas atténuées par la coercition, mais grâce au développement des forces productives et à une politique sociale avancée. S'agissant de l'Espagne, M. Carrillo pense qu'elle ne devrait pas passer, sur le plan militaire, « *de l'influence américaine à l'influence soviétique* ». Il est partisan, à ce sujet, de préserver l'équilibre actuel des forces mondiales. *Fait symptomatique :* en cas de tentative de déstabilisation de la part de l'impérialisme, il pense qu'il faudrait en appeler d'abord à l'aide de la gauche européenne, puis à celle des pays du tiers-monde anti-impérialistes, et enfin au bloc socialiste.

CHARLES VANHECKE.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.E. ASSISTE A UNE RÉCEPTION AU PALAIS ROYAL

Madrid (Reuter). — Le secrétaire général du parti communiste espagnol, M. Santiago Carrillo, a assisté, le vendredi 24 juin, à Madrid, à une réception donnée au palais royal par Juan Carlos et la reine Sophie à l'occasion de la fête de la Saint-Jean. Le successeur du général Franco et son épouse ont serré les mains de leurs mille cinq cents invités, membres du gouvernement, du corps diplomatique, chefs militaires, dirigeants politiques et représentants de l'aristocratie. C'est la première fois que M. Carrillo rencontrait le roi.

Le palais avait envoyé deux invitations au parti communiste espagnol pour la réception. L'une était adressée à M. Carrillo en tant que secrétaire général du parti. La seconde était une invitation en blanc. Bien que présidente du P.C.E., Mme Dolorès Ibarruri, la « *Pasionaria* » de la guerre civile, n'avait pas été personnellement invitée. Rentrée en mai dernier d'un exil de trente-huit ans à Moscou, elle a été élue député le 15 juin. Le P.C.E. a indiqué qu'elle n'avait pas été désignée pour accompagner M. Carrillo à la réception du roi en raison de son grand âge (quatre-vingt-un *ans*). *Mais*, pour les observateurs, il est probable qu'elle aurait, de toute façon, refusé. M. Carrillo, quant à lui, avait annoncé, après la légalisation du P.C.E., que les communistes espagnols acceptaient la monarchie.

M. Brejnev a adressé, à l'occasion de la Saint-Jean, un message de félicitations au roi, dans lequel il souhaite, en particulier, un développement des relations entre les deux pays.

Portugal

● *Le Portugal* vient de se voir accorder une aide exceptionnelle de 750 millions de dollars pour l'aider à résoudre ses problèmes de balance des paiements. Il a fallu six mois de négociations pour qu'un accord intervienne à *Paris, le 22 juin, entre le Portugal* et onze pays. Le Venezuela, l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, la Suisse, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont participé à cette aide importante « *pour les progrès futurs de la démocratie portugaise* ». Les Etats-Unis participent à l'opération pour 300 millions de dollars, sous la forme d'un prêt à dix ans portant *intérêt de 7,5 %. — (A.F.P.)*

Grèce

● LE CONSEIL DE LA DEFENSE NATIONALE a annoncé la mise à la retraite de 22 généraux de l'armée de terre, 126 colonnels, 10 généraux et 20 commandants d'aviation et 3 amiraux. 505 officiers des trois armes ont été promus. Un porte-parole du gouvernement a déclaré vendredi 24 juin que ces mesures n'étaient pas motivées par des raisons politiques. — *(Reuter.)*

La virulence des attaques contre le P.C.E. embarrasse les Polonais et les Hongrois

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'attaque ouverte lancée par l'hebdomadaire moscovite *Temps nouveaux* contre le parti communiste espagnol risque de mettre certains P.C. est-européens dans une situation délicate. Ces derniers, pour montrer leur fidélité, ne vont-ils pas se sentir obligés d'emboîter le pas bon gré mal gré aux Soviétiques ? La *condamnation* des thèses de M. Carrillo ne va-t-elle pas devenir l'un des critères de l'orthodoxie idéologique et de la loyauté envers le Kremlin ?

Jusqu'à présent, seuls deux dirigeants est-européens de premier plan ont dit, et bien avant l'article de *Temps nouveaux*, tout le mal qu'ils pensaient de l'eurocommunisme : il s'agit du chef du parti bulgare, M. Todor Jivkov, et de M. Vasil Bilak, membre du présidium du secrétariat du P.C. tchécoslovaque. M. Jivkov s'est exprimé à ce sujet dès le mois de décembre dernier lorsqu'il a déclaré dans la revue *Problèmes de la paix et du socialisme* que l'« *eurocommunisme est une nouvelle forme d'antisoviétisme* ». *Depuis lors le dirigeant* bulgare aurait renouvelé sa mise en garde sous une forme paraît-il nettement plus explicite dans un discours prononcé à Oulianovsk pendant son séjour en U.R.S.S. au début du mois. La vigueur du ton utilisé alors par M. Jivkov explique peut-être que ce discours n'ait pas été publié.

M. Bilak, quant à lui, a exposé tout récemment son point de vue à deux reprises en vingt-quatre heures : le 18 juin, pendant une conférence de presse à Vienne, à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants communistes autrichiens, et le 17 juin devant le congrès des journalistes tchécoslovaques à Prague. Or, d'une *prise de position* à l'autre, l'angle d'attaque de M. Bilak a considérablement changé : le 16, le dirigeant tchécoslovaque continuait à affirmer que l'eurocommunisme est « *une invention de la bourgeoisie* », et que les attitudes des P.C. italiens, espagnol et français étaient de nature « tactique ». Le lendemain, il dénonçait en termes très violents la réalité politique recouverte selon lui par l'eurocommunisme. Affirmant qu'il s'agissait là d'un « *slogan à la mode de l'anticommunisme* », M. Bilak déclarait : « *L'eurocommunisme est un mélange des éléments les plus divers du réformisme petit-bourgeois : le « communisme national »,* le « *socialisme démocratique* » et le « *capitalisme populaire.* » Il ajoutait : « *Les propagandistes de l'eurocommunisme ont beau envelopper leur produit révisionniste dans un joli papier, la camelote reste de la camelote.* »

S'est-il passé entre le 16 et le 17 juin un événement encore inconnu qui a encouragé M. Bilak à engager le fer plus avant ? Le dirigeant tchécoslovaque a-t-il été informé de la préparation de l'article contre M. Carrillo dans *Temps nouveaux* ? M. Zagladine, l'un des principaux responsables des relations internationales du P.C. soviétique aurait fait une brève visite à Vienne au moment où M. Bilak s'y trouvait. Les deux hommes se sont-ils rencontrés ?

« Nous avons tous notre socialisme »

Les choses ne sont pas partout aussi simples : des quatre autres partis qui sont restés pour le moment plus ou moins à l'écart de la polémique, les plus gênés par une exacerbation de la querelle entre P.C. occidentaux et orientaux devraient être les partis polonais et hongrois. Comme les Allemands de l'Est et les Roumains, les Polonais, mais sans doute pour d'autres raisons, ne se sont jusqu'à présent pratiquement pas exprimés sur la question de l'eurocommunisme.

Cette discrétion n'a pas empêché certain interlocuteur de nous parler ces jours derniers à Varsovie, en termes plutôt favorables, de ce phénomène. « *Nous sommes tous des eurocommunistes*, nous a-t-il dit par exemple, *car nous avons tous notre socialisme.* » Le haut niveau de développement des pays occidentaux exige sans doute, fait-on remarquer, d'autres méthodes que celles qui sont utilisées autrefois à l'Est. A ce sujet on renvoie à Marx et Lénine, qui ont tous les deux souligné la nécessité d'adapter les politiques des P.C. aux conditions de leur pays. En revanche, ce que nous aimons moins, nous a-t-on encore dit, c'est que les P.C. occidentaux nous fassent de temps à autre la morale. « *Est-ce qu'un homme qui n'a jamais eu d'enfant peut donner des leçons à celui qui en a déjà élevé une douzaine ?* »

Cette tolérance est-elle partagée par la plupart des dirigeants polonais ? On peut évidemment en douter, de même qu'on peut penser que l'un des buts poursuivis par les Soviétiques, en ouvrant maintenant une polémique ouverte, est d'aider dans chaque parti frère leurs amis les plus dévoués à imposer leurs vues. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter, par exemple, que l'article de *Temps nouveaux* a cité favorablement un commentateur hongrois connu pour son prosoviétisme, mais s'est abstenu de rappeler les prises de position de M. Kadar.

A Vienne, en décembre, le chef du parti hongrois avait notamment déclaré qu'il ne pensait pas que l'eurocommunisme soit une nouvelle forme de l'antisoviétisme. *Le 9 juin, à Rome*, il est allé plus loin encore. Tout en ne se disant pas satisfait de l'expression d'eurocommunisme elle-même, il a jugé « *tout à fait naturel* » que des partis luttant dans des conditions analogues recherchent entre eux des similitudes et trouvent une voie qui leur soit propre. « *C'est non seulement leur droit, mais c'est aussi leur devoir* », a dit M. Kadar, qui a ajouté : « *Avec ou sans dictature du prolétariat, avec un socialisme pluralisme ou différent, je leur souhaite seulement d'ouvrir aussi vite que possible pour leur peuple la voie socialiste.* ».

Que M. Kadar ait présenté cette remarque comme une opinion personnelle ne change rien au fait que ce qui est pour M. Bilak de la « camelote » est pour lui une tentative sincère et même indispensable pour trouver les solutions politiques aux problèmes qui se posent aux partis communistes dans les sociétés occidentales. Là réside sans doute une ligne de clivage entre les P.C., tant ceux de l'Est *que ceux* de l'Ouest : pour les uns, inconditionnels du système soviétique, il ne saurait exister qu'un seul communisme, et donc, même s'ils n'osent l'avouer, qu'un seul « modèle ». Pour les autres, au contraire, l'acceptation de voies différentes et l'autonomie de chaque parti entraînent l'abandon de toute référence à un modèle *a priori* ou existant.

L'issue du *débat sur* ce point n'est pas moins importante pour les Hongrois ou les Polonais, par exemple, que pour les partis italien ou français. Car une confrontation au sein du mouvement communiste aurait inévitablement pour conséquence de stopper chez eux toute tentative originale, aussi modeste soit-elle, et de les amener à serrer les rangs autour du grand « protecteur » soviétique. Mais n'est-il pas déjà trop tard pour arrêter le zèle excommunicateur des idéologues du Kremlin ?

MANUEL LUCBERT.

هكذا في الأصل

EUROPE

Malte

M. Mintoff souhaite que la France l'Italie, l'Algérie et la Libye garantissent la neutralité de l'île

De notre envoyé spécial

Malte. — « Il n'y aura plus, en 79, de base britannique sur l'île Malte », a déclaré, vendredi juin, au cours d'une conférence presse, M. Dom Mintoff, le emier ministre. M. Mintoff a outé : « Cela ne peut se faire 'à deux conditions : tout d'abord tre liberté et notre souveraineté ivent être garanties; ensuite, faut que nous recevions une de économique capable de comser les pertes que nous subis du fait du départ des insllations militaires anglaises. us avons engagé sur ce point s discussions avec quatre pays éditerranéens : la France, l'Ita, la Libye et l'Algérie. Ces pourrlers font leur chemin, mais vous demande de ne pas me ser de questions à ce sujet. Ce rait prématuré. »

Auparavant, M. Dom Mintoff ait retracé le chemin parcouru us sa direction, depuis la victre électorale, en 1971, du parti availliste. « A cette époque, a-t-il t, le produit national proveit pour 60 % des bases britanques. Cette proportion est mbée aujourd'hui à 16 %. Les incipaux rouages économiques sociaux qui étaient alors ntrôlés par l'étranger sont pass aux mains des Maltais. »

Evoquant la seconde conférence des partis et organisations cialistes progressistes de Méditerranée qui siège, depuis le 20 juin, dans l'île, le chef du gouvernement maltais a réaffirmé sa volonté de non-alignement. « Notre politique dans ce domaine, a-t-il expliqué, se développe selon trois axes : nous voulons renforcer l'unité des peuples de Méditerranée et militer pour leur liberté — les cas de Chypre et de la Palestine retiennent particulièrement notre attention ; — nous sommes décidés à œuvrer pour la réalisation effective du document méditerranéen prévu à Helsinki ; nous souhaitons, enfin, pour propager nos idées, mettre en place et développer des médias — agence de presse, radio, télévision — communs aux partis socialistes qui souscrivent à la déclaration de Barcelone. » (Le Monde du 30 novembre 1976.)

Ce dernier projet semble cependant prématuré, voire pour certains utopique, tant restent vives les divergences entre les organisations qui, dans la région, font profession de socialisme.

M. Dom Mintoff s'est bien gardé de s'aventurer sur ce terrain mouvant. Il s'est contenté de souhaiter que les grands partis socialistes européens fassent leur entrée au secrétariat de la conférence méditerranéenne.

DANIEL JUNQUA.

Grande-Bretagne

LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le gouvernement propose un scrutin régional à la proportionnelle

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement travailliste a tenu, vendredi 24 juin, ses engagements à l'égard de ses partenaires de la Communauté en présentant à la Chambre des communes le projet de loi sur les élections directes au Parlement européen. Cette démarche vise surtout à satisfaire les libéraux qui ont fait de ce projet l'une des conditions de leur soutien au cabinet de M. Callaghan.

L'issue de la bataille parlementaire sur ce sujet reste d'autant plus incertaine que le premier ministre, tenant compte des divergences profondes au sein de son parti, a déjà concédé aux députés et aux ministres le droit de voter comme ils l'entendent, aussi bien sur le principe des élections directes que sur le système électoral qui sera adopté.

Plus important peut-être pour l'avenir de la coopération entre la Grande-Bretagne et le reste de la Communauté est le discours prononcé à Rome, le même jour, par Mme Thatcher. Jusqu'ici, le leader du parti conservateur, sans renier la politique poursuivie par son prédécesseur, M. Heath, n'avait jamais témoigné d'un grand enthousiasme pour la cause européenne.

Les propos qu'elle vient de tenir dans la capitale italienne donnent à penser qu'elle est surtout préoccupée par la menace potentielle que représente l'Europe de l'Est, mais elle a adopté un ton très nouveau en déclarant que les Tories sont le « véritable parti européen » à la Chambre des communes et qu'il importe de provoquer un renouveau de « la vitalité européenne ». Elle a donné l'assurance que les conservateurs sont prêts à « coopérer de tout cœur » avec leurs partenaires dans cette « entreprise commune ». A ses yeux, la perspective de voir les citoyens des neuf pays aller aux urnes ensemble pour élire une assemblée démocratique constitue un progrès « historique ».

La profession de foi européenne de Mme Thatcher

Cette prise de position de Mme Thatcher permet de penser que l'opposition conservatrice à Westminster pourrait maintenant faciliter la tâche du gouvernement pour faire adopter le projet des élections directes à l'Assemblée européenne. Il est à peu près certain, désormais, qu'une majorité se dégagera aux Communes, sur le principe de ces élections, grâce à l'appui d'une bonne partie des Tories, tandis que la gauche travailliste se prononcera contre. L'horizon reste plus incertain en ce qui concerne le mode de scrutin : représentation proportionnelle ou scrutin uninominal à un tour, traditionnel en Grande-Bretagne.

Les libéraux tiennent à la proportionnelle. Le recours au système traditionnel ne leur laisserait aucune chance d'être représentées à Strasbourg, alors qu'ils peuvent compter sur quelque cinq millions de votes et que leur parti a toujours été le plus pro-européen. Les libéraux comptent aussi que l'adoption de la représentation proportionnelle constituerait un précédent à une modification du système d'élections aux Communes.

Pour l'instant, le gouvernement travailliste a trouvé un refuge commode dans la procédure. Le projet de loi, présenté aux Communes, propose un système de représentation proportionnelle fondé sur des listes régionales. Le pays serait divisé en douze régions totalisant 81 élus, 66 pour l'Angleterre, 8 pour l'Ecosse, 4 pour le Pays de Galles, 3 pour l'Irlande du Nord. Les votes seraient comptés par région et les sièges européens répartis entre les formations politiques selon un système proportionnel qui resterait à préciser.

Les stratèges travaillistes ont cependant prévu que si les Communes repoussaient cette proposition, on pourrait recourir au scrutin uninominal. Les astuces procédurière du gouvernement ont une autre conséquence : lorsque les Communes aborderont, d'ici une dizaine de jours, la discussion du projet, seul le principe des élections directes pourra faire l'objet d'un vote. Le système électoral sera examiné au cours d'une seconde phase de débats qui n'auront peut-être pas lieu avant la prochaine session du Parlement.

JEAN WETZ.

● *Un Comité français d'aide aux sinistrés de Roumanie* vient d'être constitué pour venir en aide aux nombreuses victimes du récent tremblement de terre. — Comité français d'aide aux sinistrés de Roumanie, 11, rue La Fayette, 75009 Paris, tél. 385-83-83. C.C.P. : Paris 15-626-98 R.

POLITIQUE

AU SÉNAT

M. HABY : il faut rendre au primaire sa véritable importance.

Les sénateurs ont discuté de la réforme de l'enseignement le vendredi 24 juin, à l'occasion de questions orales de MM. CHAUVIN (union centr.), COGNIOT (P.C.), FLEURY (R.P.R.) et JOURDAN (ind.).

M. HABY, ministre de l'éducation, a notamment répondu à ces orateurs : « *L'ouverture des classes de sixième par la suppression de l'examen d'entrée a joué un rôle assez néfaste : la sanction des études devenait l'entrée dans le secondaire ; ainsi a-t-on vu entrer en sixième des enfants quasiment illettrés. D'où notre souci de rendre au primaire son vrai rôle et sa véritable importance. (...)*

» *Le programme unique doit évidemment s'assortir d'une organisation pédagogique où les élèves restent très proches les uns des autres. Pas question, bien sûr, de faire des classes de sixième composées uniquement de bons élèves, mais je ne songe pas pour autant à priver les chefs d'établissement d'une certaine souplesse de décision dans la composition de classes hétérogènes. (...) Je demande plutôt qu'on utilise les talents particuliers des bons élèves en leur confiant des travaux autonomes, des études particulières. Il n'est pas question de freiner les bons élèves : tâchons d'exploiter leurs capacités originales, grâce à un effort personnel.* »

M. CAILLAVET : l'Europe vaut mieux que la mauvaise pièce jouée à l'Assemblée.

Dans nos éditions datées du 25 juin, le compte rendu des débats du Sénat sur l'élection au suffrage universel direct des représentants au Parlement européens a été tronqué de la relation de plusieurs interventions.

M. KAUFMANN, sénateur du Bas-Rhin (Union centriste), avait notamment souligné les risques d'un rejet du projet de loi, considérant que « *la renaissance du nationalisme serait la pire des choses* ». M. CAILLAVET (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne), qui avait pris la parole après le sénateur du Bas-Rhin, s'était attaché à démontrer l'importance et l'utilité de la réforme proposée. « *L'Europe vaut mieux*, avait-il dit, *que la mauvaise pièce qui a été jouée à l'Assemblée nationale (...). L'Europe doit d'abord être une confédération avant de devenir plus tard une fédération.* »

D'autre part, M. DE GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, nous fait savoir que la relation qui a été faite de son intervention pourrait faire croire aux lecteurs que sa position se situe entre celle des partisans du fédéralisme et celle des confédéralistes. Il n'a parlé, signale son cabinet, que de « *querelles dogmatiques* », et, répondant à M. CAROUS, président du groupe R.P.R., a précisé que « *le gouvernement français, s'il en était besoin, luttera pour faire valoir sa conception confédérale qui, aujourd'hui, entre dans les faits* ».

Premières candidatures aux élections sénatoriales

Un certain nombre de sénateurs sortants ont déjà fait connaître leur intention de solliciter ou non, le 25 septembre prochain, le renouvellement de leur mandat. D'autres élus envisagent de faire acte de candidature. Nous publions ci-dessous une première liste de personnalités susceptibles d'être candidates.

● PARIS. — M. Georges Dayan, conseiller municipal, membre du présidium du comité directeur du parti socialiste, ancien député du Gard.

● HAUT-RHIN. — MM. Pierre Schiélé, président du conseil régional d'Alsace, et Charles Zwickert se représentent sur une liste C.D.S. sur laquelle figurera M. Henri Goetschy, président du conseil général, qui succéderait ainsi à M. Marcel Nuninger, sénateur sortant (Union cent.), qui ne se représente pas.

● SARTHE. — Le parti communiste présentera une liste composée de MM. Pierre Combe, vice-président du conseil général, vice-président de la communauté urbaine du Mans, ville dont il est également premier adjoint ; Pierre Thomas, conseiller général du canton de Château-du-Loir et maire de Montabon, et Robert Villoteau, maire de Montreuil-Le-Henri.

● SEINE-MARITIME. — M. Jean Lecanuet, ancien ministre d'Etat, président du C.D.S., qui avait quitté en 1973 le Sénat dont il était membre depuis 1959, pour se faire élire à l'Assemblée nationale, sera candidat. M. André Bettencourt (Rép.), député, ancien ministre, président du conseil régional de Haute-Normandie, envisage de se présenter, ainsi que M. Tony Larue, P.S., député, maire du Grand-Quevilly.

● SOMME. — La candidature de M. Max Lejeune, M.D.S.F., président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale, maire d'Amiens, est envisagée dans ce département, où les deux sénateurs sortants ne se représentent pas.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

SELON L'AGENCE YOUGOSLAVE TANYOUG, les responsables du coup d'Etat manqué du 27 mai dernier contre le régime du président Agostinho Neto, M. Nito Alves et son principal collaborateur, M. Bakalof, sont encerclés dans une zone située au nord de la capitale angolaise, et leur capture est imminente. — (A.P.)

Canada

LE CHEF DU PARTI DU CREDIT SOCIAL est mort dans un accident de voiture le vendredi 24 juin, près de Montréal. M. André Fortin était âgé de trente-trois ans. — (A.P., Reuter.)

Chili

UNE « SOLUTION DE RECHANGE » AU REGIME DU GENERAL PINOCHET a-t-elle été étudiée par la C.I.A. à la demande du Conseil national de sécurité des Etats-Unis ? L'information avait été donnée, le 23 juin à Washington, « *de source bien informée* », par plusieurs agences de presse. Elle a été promptement démentie par la Maison Blanche, le Conseil national de sécurité et la C.I.A. Néanmoins, deux personnalités gouvernementales, qui ont demandé à garder l'anonymat, ont assuré « *avoir vu les papiers* ». La demande aurait été faite, il y a plusieurs semaines, par M. Robert Pastor, spécialiste, au Conseil national de sécurité des affaires latino-américaines. — (A.P.)

Cuba

● RECEVANT SOIXANTE-DIX HOMMES D'AFFAIRES américains, M. Fidel Castro a déclaré, le jeudi 23 juin, à La Havane, que le rétablissement de relations normales entre Cuba et les Etats-Unis est possible parce que l'administration Carter « *est la première, depuis dix-huit ans, qui ne soit pas engagée dans une politique d'agression et d'hostilité à l'égard de Cuba* ». — (A.P.)

Egypte

● LE PRESIDENT SADATE a envoyé un message de remerciements au président Hua Kuo-feng pour le matériel militaire que la Chine a fourni à l'Egypte, a annoncé l'Agence de presse du Moyen-Orient (MENA), le samedi 25 juin.

En avril, les deux pays avaient signé un protocole militaire à l'occasion de la visite à Pékin du vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak. — (Reuter.)

Mauritanie

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération, a estimé jeudi 23 juin, au cours d'un déjeuner de l'Association des journalistes d'outre-mer, que la situation en Mauritanie était « *dangereuse* ». Le Polisario, a-t-il dit, dispose de quelque sept mille combattants bien armés qui utilisent notamment des Sam-7 et des canons de 105 millimètres. Les soldats sont recrutés en Algérie et peut-être même au Niger et au Mali.

[M. Robert Galley accrédite ainsi des thèmes largement développés depuis des mois par le Maroc et la Mauritanie. Les autorités de ces deux pays, refusant de reconnaître le fait national sahraoui, affirment en effet que les combattants du Front Polisario ne sont que des « mercenaires » recrutés par l'Algérie. Les très nombreux témoignages recueillis par des observateurs occidentaux ne conduisent pas à cette conclusion. L'information selon laquelle les maquisards disposeraient de fusées Sam-7 n'a jamais été confirmée.]

Pérou

● UN CIVIL A ETE TUE et cent seize personnes ont été arrêtées au Pérou à la suite de manifestations contre la hausse des prix décidée le 10 juin dernier par le gouvernement, a déclaré le vendredi 24 juin à Lima le ministre péruvien de l'intérieur, le général Luis Cisneros. Le ministre a précisé que c'est à Cuzco, à 1 100 kilomètres au sud-est de la capitale, qu'une personne avait trouvé la mort et qu'avaient eu lieu la plupart des arrestations. — (A.F.P.)

Tunisie

● LE PROCES DEVANT LA COUR DE SURETE DE L'ETAT des vingt-sept personnes accusées d'appartenir au Mouvement de l'unité populaire a été ajourné vendredi 24 juin en raison d'une indisposition du président du tribunal, M. Mohamed Salah Ayari. Il doit reprendre dans quelques jours. — (A.P., Reuter.)

DÉFENSE

LA C.F.D.T. RAPPELLE SON OPPOSITION A L'ARMEMENT NUCLÉAIRE

Dans son hebdomadaire *Syndicalisme* en date du jeudi 23 juin, le syndicat C.F.D.T. rappelle qu'il s'est prononcé « *contre la force de frappe* » et qu'il continue d'y être opposé en dépit de l'évolution constatée dans l'opposition de gauche — et notamment au P.C.F. — sur ce problème.

On peut lire notamment dans un article consacré à la défense de la France et aux limites de la dimension militaire de la défense du pays : « *La C.F.D.T. a toujours déclaré que, dans un monde incertain et dangereux régi par des rapports de forces, une armée était nécessaire pour défendre les intérêts de la nation et du peuple (...).* »

» *La C.F.D.T. entend résister au glissement progressif de cette conception à celle qui conduirait aux risques d'affrontements nucléaires dus au développement, à la dissémination, à la prolifération, à la miniaturisation de l'armement nucléaire. C'est pourquoi*, rappelle le bulletin de la confédération syndicale, *la C.F.D.T. s'est prononcée contre la force de frappe.* »

La C.F.D.T. se prononce également pour un désarmement généralisé, équilibré et contrôlé.

POLITIQUE

LA MAJORITÉ A LA RECHERCHE

Les clubs giscardiens : nous souhaitons que notre programme serve de «point de départ»

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a présenté, vendredi 24 juin, à la presse, l'« avant-projet de programme de législature » réalisé par les clubs Perspectives et Réalités dont il est le président. Il a exprimé le souhait que ce document constitue « le point de départ d'un grand mouvement vers l'unité de la majorité » et que les formations qui soutiennent le gouvernement ouvrent à cette occasion un « débat approfondi ». M. Fourcade a fait état de contacts antérieurs avec les dirigeants du parti républicain, du C.D.S., du parti radical et des « sociaux-démocrates » (MM. Max Lejeune, Olivier Stirn et Eric Hintermann), et a estimé que l'on pouvait aboutir, « au début de l'hiver », à un « programme minimum des formations de la majorité ». A propos de M. Chirac, le président des clubs a déclaré : « Il a effectivement dit qu'il ne souhaitait pas un programme commun de la majorité, mais je crois qu'il changera d'avis, car il s'apercevra comme moi, au contact des électeurs et des jeunes, qu'il est nécessaire d'aller au combat avec un certain nombre de thèmes communs. Ce pourrait être, sinon un programme, du moins un bagage commun. »

L'avant-projet est présenté en quatre « orientations » et seize « thèmes » d'action. Les orientations sont les suivantes :

— « *Répondre efficacement aux préoccupations quotidiennes des Français ;*

— » *Faire évoluer la société française vers davantage de justice et de solidarité ;*

— » *Mieux diffuser les responsabilités à tous les niveaux ;*

— » *Faire de la France une puissance respectée et ouverte sur le monde.* »

En ce qui concerne la première orientation, les clubs proposent diverses mesures susceptibles d'inciter les entreprises à embaucher, de « *donner aux travailleurs les moyens d'occuper les emplois offerts* » (aides à la mobilité, à la reconversion, etc.). Ils prennent position en faveur d'un renforcement de la maîtrise des sols, de la priorité aux transports collectifs, de la protection des libertés.

Au second chapitre sont énumérées des propositions visant au « *renforcement de l'économie de concurrence* », à une « *définition plus claire du rôle de l'Etat dans l'économie* » et à la réforme de la fiscalité. On lit : « *A partir d'une connaissance améliorée des revenus, la fiscalité des salariés et des non-salariés sera unifiée en étendant aux artisans, commerçants et professions libérales l'abattement de droit commun pour les salariés (...). La réforme fiscale concernera également les droits de succession en détaxant une somme correspondante à la transmission du patrimoine familial minimum et, par contre, en taxant plus largement les autres éléments de l'actif successoral.* » Une « *réduction progressive de l'éventail des revenus* » est souhaitée.

En matière de politique familiale, les clubs proposent que : « *le bénéfice de l'assurance-maladie gratuite pour les mères veuves ou divorcées soit étendu à deux ans et que soit rendue obligatoire l'assurance-vieillesse pour les mères, la part patronale étant prise en charge par les caisses d'assurances familiales et la part salariale retenue sur les allocations familiales* ».

Troisième orientation : « *La diffusion des responsabilités.* » Des mesures sont proposées pour assurer une meilleure répartition des responsabilités dans l'entreprise et une « *participation accrue aux résultats* ».

Les clubs souhaitent une réforme des finances locales et la disparition des départements en tant qeu niveau administratif : « *Le département et la région doivent évoluer vers une collectivité locale nouvelle du type « petite région » au sein de laquelle ils fusionneront en fonction des affinités et des solidarités géographiques, humaines et économiques* ».

Quatrième orientation : « *La France, puissance respectée et ouverte au monde.* » Les clubs giscardiens sont favorables au maintien de l'indépendance nationale, à la définition d'une politique de défense « *autonome et crédible* » et à la constitutionSg *crédible* » et à la construction d'une Europe confédérale.

Le conseil national du parti républicain : un véritable accord est maintenant possible

Le conseil national du parti républicain (1) s'est réuni, samedi matin 25 juin, à Paris, sous la présidence de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général.

Celui-ci, après s'être félicité des premiers résultats acquis grâce à la nouvelle organisation de son parti, a déclaré : « *Nous nous sommes dotés d'une organisation légère, efficace, opérationnelle, qu'il nous faut renforcer, mais qui constitue déjà une excellente base de départ. Beaucoup de ceux qui s'étaient engagés derrière Valéry Giscard d'Estaing, en mai 1974, et qui, depuis, n'avaient pas eu d'activité politique, ont commencé à nous rallier. Surtout, d'autres sont venus. Des adhésions nouvelles ont été recueillies. (...) Nous approchons, aujourd'hui, le chiffre de soixante mille adhérents.* »

M. Soisson a affirmé ensuite : « *Il faut être clair : la force nouvelle que représente le parti républicain est au service des institutions que le général de Gaulle a données à la France en 1958, et qui reposent, depuis 1962, sur la prééminence du président de la République, élu au suffrage universel. Le parti républicain fait confiance au président de la République pour qu'il assure, quelles que soient les circonstances — et surtout si celles-ci devaient être difficiles, — la mission suprême qui lui est dévolue par l'article 5 de la Constitution : assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat.* »

Le secrétaire général a noté : « *C'est au parti républicain qu'il appartient de ramener à la majorité les électeurs du centre et du centre gauche, désorientés, qui feront, en mars 1978, la différence, comme ils l'ont faite, contre la majorité, aux cantonales de 1976 et aux municipales de 1977. Si nous échouons, la majorité perdra.* »

M. Soisson a déclaré enfin, à propos des rapports au sein de la majorité : « *Une coopération s'est naturellement établie avec les formations qui l'ont souhaitée. Ainsi, deux groupes se sont mis au travail : l'un sur la stratégie électorale, l'autre sur les programmes. Cette coopération doit se poursuivre régulièrement tout l'été. Elle n'exclut aucun parti. Elle est conforme à l'esprit, qui nous anime, d'un véritable accord de majorité.*

» *Ce dernier est maintenant possible : hier, en effet, le président du R.P.R. a répondu, lui aussi, à l'appel que j'avais lancé. Les choses sont désormais plus claires dans la majorité. Le bon sens semble à nouveau l'emporter. C'est dans l'esprit des institutions de la cinquième République que l'entente va s'organiser : nous avons toujours pensé qu'il ne pouvait en être autrement.* »

Le secrétaire général a conclu : « *Si nous réalisons l'unité, si nous tenons aux Français le langage qu'ils attendent, celui de la liberté et de la justice, si nous portons leur espoir, alors, comme en 1974, le vent du large de nouveau se lèvera. La majorité aura la majorité.* »

Auparavant, le conseil national du parti républicain avait entendu les interventions de M. Alain Griotteray sur la préparation des élections, et de M. Roger Chinaud, sur le bilan de la session parlementaire.

(1) Officiellement, le parti républicain a déposé la dénomination suivante (J.O. du 4 juin) : « parti républicain et républicain indépendant ».

Un télégramme de M. Barre

M. Raymond Barre avait adressé à M. Soisson, à l'occasion de la réunion du conseil politique, un télégramme dans lequel le premier ministre notait en particulier : « *Votre réunion se tient au moment où vos efforts constants en faveur de l'unité de la majorité semblent aboutir. Je vous remercie de votre action et vous exprime tous les vœux que je forme pour le parti républicain et mes encouragements personnels à poursuivre l'action que vous menez à la tête de cette formation importante.* »

Mme ABELIN EST ÉLUE MAIRE DE CHATELLERAULT

Mme Geneviève Abelin, favorable à la majorité, a été élue, vendredi soir 24 juin, maire de Châtellerault (Vienne) par trente voix et un bulletin blanc. Entrée au conseil municipal dimanche 19 juin à la suite d'une élection partielle (*le Monde* du 21 juin), elle succède à son mari, Pierre Abelin, C.D.S., ancien ministre, décédé, qui était maire depuis 1959.

[Née le 6 septembre 1910 à Paris, Mme Geneviève Abelin est la petite-fille d'Edouard Branly. Après des études de droit, elle a suivi les cours de l'Ecole libre des sciences politiques dont elle est diplômée.]

● *M. Michel Durafour*, radical, ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne, conseiller général du canton de Saint-Etienne nord-est-1, a annoncé, vendredi 24 juin, qu'il sera candidat aux prochaines élections législatives dans la première circonscription de la Loire. M. Durafour avait représenté cette circonscription de 1967 à 1974, date à laquelle il était entré au gouvernement.

Une majorité sans chef

(Suite de la première page.)

Le 2 janvier 1973, après avoir rappelé que lui-même avait été élu sur un certain nombre d'objectifs, il ajoutait : « *Cela m'oblige, non pas à faire voter pour Durand ou pour Dupont, mais à faire comprendre aux Français les incompatibilités qui sont ainsi créées* Le pays en tirera les conséquences qu'il voudra, et moi-même je tirerai les conséquences de ces conséquences. »

Ainsi, le premier président de la Ve République disait « je partirai », et le second, « je verrai ». En disant « je resterai », le troisième prolonge simplement dans la même direction la ligne ainsi amorcée. Assumer « la responsabilité de sa majorité », cela doit-il *conduire*, en cas de défaite, à abandonner toutes les positions à l'adversaire ou à se maintenir, au *contraire*, dans cette *place forte essentielle qu'est l'Elysée*, où l'on garde en ses mains une arme de dissuasion terrible : la dissolution ? La solution de M. Chirac ne paraît pas forcément meilleure que celle de M. Giscard d'Estaing. En tout cas, préférer cette dernière ne crée aucune incapacité à remplir les fonctions de chef de la majorité.

Si le président de la République ne peut plus les assumer aujourd'hui, c'est pour des raisons toutes différentes. Notons d'abord qu'en droit, il n'a aucune vocation particulière dans ce domaine. Les pouvoirs du *chef de l'Etat, les règles de la procédure* parlementaire, les mécanismes de la question de confiance et du vote bloqué, tout a été conçu pour permettre de gouverner malgré la multiplicité, les divisions et l'indiscipline des partis jusqu'alors incapables de se grouper en coalition solide. Les fonctions présidentielles définies par l'article 5 sont celles d'un régulateur et d'un arbitre, et pas du tout celles d'un chef d'une majorité dont personne n'espérait alors qu'*elle puisse* exister un jour prochain.

* * *

Jamais le général de Gaulle n'aurait accepté qu'on le qualifie de « chef de la majorité ». Ses partisans *ont* d'ailleurs été minoritaires à l'Assemblée nationale pendant les trois ans qui ont suivi le discours sur l'autodétermination (1959-1962). Le gouvernement ne tenait alors qu'à cause de la guerre d'Algérie, qui empêchait de le renverser. Il l'a été *très vite, une fois la paix revenue*, par la seule motion de censure adoptée sous la Ve République (5 octobre 1962). Les élections qui ont suivi ont modifié la situation en installant au Palais-Bourbon la première majorité stable et disciplinée que la France ait connue. *Celle-ci a été élue* pour soutenir le général et elle le tint pour son *chef*. Lui-même *se* conduit comme tel bien qu'il en *refuse le titre*.

Le « gaullisme institutionnel » prend ainsi la place du gaullisme personnel. Dominant la *majorité*, le président de la République peut réduire le premier ministre au rôle d'un chef d'état-major, suivant l'expression de René Capitant. En 1967-1968, le faible écart avec l'opposition permet aux républicains indépendants de *manifester* leur mauvaise humeur. *C'est* le temps des cactus, où M. Giscard d'Estaing joue le rôle que tient *aujourd'hui* M. Chirac, dans un *style différent*, mais les incartades ne sont jamais graves. On est forcé de se plier aux injonctions de l'Elysée, finalement. Dans le « *oui, mais...* », le « mais » relève seulement du discours, les votes s'exprimant toujours par le « *oui* ». Après 1968, même ces gamineries deviennent impossibles.

L'avènement de Georges Pompidou ne change rien à la situation. Elle repose *toujours sur une structure* politique. Le président de la République est le chef principal du parti de la majorité, laquelle domine le reste de cette sorte de têtard où les républicains indépendants et les centristes sont réduits à un petit appendice, agité mais impuissant. Le nouveau-monarque républicain n'a pas le prestige de son prédécesseur, mais il bénéficie de la même obéissance. L'U.N.R.-U.D.R. le tient pour un souverain légitime et elle sait que leurs destins sont liés.

* * *

Tout est changé depuis 1974. M. Giscard d'Estaing n'est plus le chef du principal parti de la majorité, qui le déteste, mais simplement des républicains indépendants et des centristes, qui sont très minoritaires, profondément divisés, peu disciplinés et mal organisés. Pendant deux ans, le président a pu se faire obéir tant bien que mal par cet ensemble hétéroclite parce que l'U.D.R. était traumatisée *par* son échec électoral et privée de *leader*. Peu apprécié par ceux qu'il venait de trahir, trop isolé et trop faible pour agir à sa guise, M. Chirac devait alors se plier à son tour au rôle de chef d'état-*major qui l'initiait à la direction* du gouvernement et lui donnait stature d'homme d'Etat. Pendant cette transition, le système antérieur a été maintenu en apparence. Mais il avait pris la structure de boiseries rongées par les termites qui les réduisent à une mince pellicule cédant à la moindre poussée.

La poussée a été donnée en août 1976, par *la* démission de M. Chirac. Alors, on s'est aperçu que le roi était nu. Il y a encore une majorité parce que tous ses éléments s'entendent au *fond* sur le même *modèle* de société. Ils peuvent donc soutenir le gouvernement, d'autant qu'une dissolution accroîtrait les chances d'une victoire de la gauche. Mais il n'y a plus de chef de la majorité, parce que celle-ci n'est plus apte à reconnaître ou à *subir une* autorité commune. Le R.P.R. s'est donné un chef en la personne de M. Chirac, mais les *républicains* et centristes ne le reconnaissent pas. Ceux-ci tiennent le premier ministre pour leur chef, parce que telle est la volonté du président de la République : mais le R.P.R. n'est pas prêt à lui obéir.

Une telle situation tient à l'état des forces politiques beaucoup plus qu'au caractère des hommes concernés. Elle paraît devoir se prolonger après les élections de 1978, quel qu'en soit le résultat. Victorieuse ou vaincue, la majorité actuelle présentera sans doute la même structure qu'aujourd'hui : composée pour trois quarts par un R.P.R. aussi peu favorable au chef de l'Etat, et pour un quart par les fidèles de celui-ci. Tant que cette situation se maintiendra — et elle risque de se maintenir longtemps — la monarchie présidentielle que nous avons connue de 1958 à 1974 ne pourra plus fonctionner, sinon dans des conditions très *différentes*.

MAURICE DUVERGER.

Le communiqué du président du R.P.R.

M. Chirac a publié le communiqué suivant :

« *Estimant que les conditions sont désormais réunies pour réaliser l'entente nécessaire entre les diverses formations de la majorité, M. Jacques Chirac, afin de favoriser et d'accélérer une concertation efficace et nécessaire, a adressé ce matin la lettre suivante à MM. Jean Lecanuet, président du C.D.S., Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, et Bertrand Motte, président du C.N.I. :*

» Monsieur le Président,

» Il apparaît aujourd'hui que les principales divergences de vues au sein de la majorité ont été surmontées, et l'on doit vivement souhaiter qu'aucune querelle ou qu'aucun malentendu ne vienne remettre en cause cette situation.

» Pour consolider et préciser notre entente, je crois opportun dans ces conditions de lier nos partis ou formations par un accord très simple et très clair.

» *Cet accord* énoncerait dans son préambule les principes fondamentaux de la société de liberté que nous défendons. Il s'inspirerait des règles suivantes qui n'ont d'ailleurs été contestées par aucun d'entre nous :

» — la *diversité* naturelle et légitime de nos formations.

» — le principe d'élections primaires qui en découle.

» — la possibilité de candidatures uniques lorsque nous estimons d'un commun accord que les circonstances l'exigent.

» — un code de bonne conduite pour le comportement de nos candidats à l'égard de l'ensemble des formations de la majorité.

» — l'engagement *d'honneur* pris par chacun de ces candidats préalablement à son investiture de son désistement en faveur du candidat de la majorité qui aura obtenu le plus de voix au premier tour et de soutenir sans réserve celui-ci au second tour dans les circonscriptions où il y aura des primaires.

» Je suggère que nous nous réunissions dans la quinzaine qui vient au siège de l'une de nos formations, afin d'arrêter entre nous les modalités de ce pacte majoritaire.

» Veuillez agréer, monsieur le président... »

» *M. Chirac a informé le premier ministre, M. Raymond Barre, de cette initiative placée sous le signe de l'entente de la majorité qu'un grand nombre de Français souhaitent ardemment. Il lui a indiqué que, quant à lui, il ne verrait que des avantages à la présence d'un membre du cabinet du premier ministre, permettant ainsi de tenir M. Raymond Barre informé de l'esprit et des résultats de cette concertation.*

M. Chirac a enfin exprimé l'espoir qu'aucun incident ne viendrait retarder cette initiative. »

Une nouvelle ligne de démarcation ?

par OLIVIER STIRN (*)

Si l'on en croit la plupart des responsables politiques ou syndicaux du pays, une nouvelle ligne de démarcation divise présentement la France. Elle enferme à droite les tenants du libéralisme économique, souvent assimilés aux « possédants », face à une gauche qui campe sur les terres vierges du progrès social qu'elle *ensemencerait pour les siens*, assimilés aux plus *défavorisés*.

Selon des sondages récents, cette coupure serait ressentie comme irréductible parce qu'elle exprimerait un affrontement idéologique dans l'ordre économique d'abord et au-delà dans *la conception même de la société.*

Le contact quotidien de la rue, du marché de l'atelier, ou ces mille manifestations de la sociabilité qu'un élu cultive d'un bout à l'autre de l'année me permettent de dire que cette coupure est une abstraction engendrée *dans des cercles d'opinion qui sont loin d'être le reflet de* la France réelle.

Je reste persuadé que ces deux France séparées, *pour autant qu'elles* existent, se recoupent et se rejoignent bien davantage et qu'elles *seraient aussi prêtes à vivre ensemble* un projet qui les rapprocherait quelque jour sur l'essentiel.

Certes, la France reste et restera le pays des sensibilités politiques foisonnantes, héritées d'un riche passé quand elle était la première nation exportatrice d'idées, d'idéaux et d'archétypes de civilisation.

Certes, l'actuel mode de scrutin continue à précipiter des esprits finalement très proches en polarités inversées, créant cette division spectaculaire, *mais en vérité superficielle*, du pays.

Sur l'essentiel, sur le type de société que les Français veulent se donner à eux-mêmes, existe par contre un accord profond.

Pour s'en convaincre, il suffit de *constater que 5 % seulement des* Français, selon un sondage récent, souhaitent un régime analogue à celui de la Russie soviétique, ou des démocraties populaires, alors que tous les autres affirment vouloir un régime libéral tel que nous le connaissons en France ou encore une sociale-démocratie de type suédois ou allemand.

Et ce dernier sondage, qui donne un tiers seulement des électeurs socialistes partisan du programme commun, *n'est-il pas encore plus* révélateur ?

Dès lors, il devient possible d'assurer que l'immense majorité des Français, renvoyant dos à dos les sociétés collectivistes et celles où *règnent les seules lois du marché*, se retrouve d'accord sur ce qui engage l'avenir de tous.

Par-delà les humeurs factices, les difficultés *réelles* du quotidien et les vaticinations intéressées d'une certaine classe politique, il est clair *que les Français veulent continuer* à vivre dans une société où toutes *les libertés* soient sauvegardées. Une société où l'initiative privée, moteur *miques et les mécanismes de* redistribution des richesses, puisse améliorer sans cesse le progrès *social.*

C'est pourquoi ils feront savoir bientôt que la représentation politique d'un pays ne peut pas être durablement *différente de sa volonté* profonde.

Quel gain de temps et d'espoir ce *serait si chacun voulait le reconnaître* et l'accepter de suite !

* * *

Ainsi que vient de le déclarer le président de la République, ce sera l'une des tâches majeures des années à venir que de faire comprendre aux Français que, contrairement à ce qui leur est ressassé sans cesse, leur voisin n'est pas l'ennemi, qu'ils ne sont pas opposés sur l'essentiel, qu'ils doivent accepter *la société dans laquelle ils vivent* et qui leur a donné depuis vingt ans un bien-être sans précédent. Sans renoncer pour autant à la *réformer* sans cesse.

Un tel comportement est chose courante et admise dans d'autres pays. *L'alternance aux Etats-Unis* des républicains et des démocrates, celle des chrétiens-démocrates et des sociaux-démocrates en Allemagne, s'opèrent sans affrontements dramatiques parce qu'aucun de ces partis ne veut remettre fondamentalement en cause un type de société dont les valeurs composeront demain n'importe quelle civilisation prévisible.

Il est regrettable que, pour de pures raisons tactiques, le parti socialiste ait cru devoir en France maintenir son alliance avec le parti communiste et accepter un programme qui, en dépit de quelques retouches purement formelles, demeure inapplicable et inacceptable.

Déjà, se manifestent nombreux des hommes et des femmes de gauche que ce choix funeste oblige à trancher entre leur cœur qui les incline vers ceux qui se disent socialistes, et leur raison qui leur commande de refuser un projet de société irrecevable parce qu'engendrant des dommages irréparables.

Les sociaux-libéraux s'emploient activement pour leur part à lever cette contradiction.

Ils regroupent, avec d'autres mouvements politiques, celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui veulent *préserver notre pays* des risques d'un programme illusoire et des dangers de l'alliance avec un parti totalitaire qui n'a changé *que* par le verbe.

Dépassant ces mobiles d'union *négatifs ils* entendent aussi *recréer* une inspiration et une volonté authentiquement socialistes, à l'opposé des haines et de l'esprit d'intolérance qu'engendre inévitablement le programme commun.

Que leur place ne saurait être ailleurs que dans la majorité n'est *en rien contradictoire.*

Le système électoral actuel fait obligation de choisir sans équivoque entre les deux camps qui vont s'affronter. Même s'ils déplorent cet état de fait provisoire, ils estiment que seule l'actuelle majorité, sous la *conduite du premier ministre*, Raymond Barre, peut se porter garante du salut des libertés.

* * *

Dans un manifeste récent (1), ils *se sont fixé cinq objectifs qui leur* paraissent devoir inspirer la politique française des années à venir :

— Le droit à l'emploi, notamment pour les jeunes. Il suppose une économie prospère, fondée sur un secteur privé dynamique et encouragé.

— Une politice sociale novatrice. Elle vise à la réduction de toutes les einégalités, dans une mesur[e] compatible avec les ressources disponibles.

— Une vie quotidienne enrichie. Grâce à un environnement de qualité, à la simplification des relations avec les administrations, à un accès plus facile aux sports, à la culture. Grâce à de meilleures conditions de travail, et une plus grande participation de chacun à la vie publique et aux responsabilités professionnelles.

— Des institutions maintenues. La stabilité créée par la Constitution de la Ve République est indispensable à notre pays : cela n'exclut pas une éventuelle révision du système électoral.

— Un rôle accru dans le *monde* de la France et de l'Europe.

Notamment à l'égard du tiers-monde *pour des raisons historiques*, aujourd'hui plus actuelles que jamais, la France doit servir de trait d'union entre *le Nord* et le Sud.

La coopération avec ces pays riches d'une culture différente donnera *à la* jeunesse française les *idéaux* qu'elle réclame.

Mais au-delà de ces objectifs essentiels, les sociaux-libéraux, ancrés au centre gauche de la vie politique française, auront à cœur, tout en œuvrant pour le progrès social, de *mettre* en valeur *tout ce* qui peut unir les Français.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, secrétaire général du Mouvement des sociaux-libéraux.

(1) « Réunir la France. Réunir les Français. »

LES « NOUVEAUX PHILOSOPHES » A BEAUBOURG

Auteur de *la Barbarie à visage humain*, M. Bernard-Henry Lévy répondra au cours d'une conférence-débat, le lundi 27 juin, à 21 heures, dans la grande salle du centre Georges-Pompidou (Beaubourg), à la question : « Qu'est-ce que la barbarie ? ».

Cette séance clôture le cycle de la *Revue parlée philosophique* qu'il a animé avec M. Jean-Marie Benoist sur le thème : « Le désir et la loi » et auquel ont notamment participé MM. Maurice Clavel, Jean-Toussaint Desanti et André Glucksmann.

POLITIQUE

DE SON UNITÉ

Après l'initiative de M. Chirac

(Suite de la première page.)

L'initiative de l'ancien premier ministre a provoqué quelque remue-ménage dans les états-majors des formations alliées du R.P.R. puisque les ordres du jour du conseil politique du parti républicain et du conseil national du C.D.S., qui siégeaient ce week-end, ont dû être modifiés en conséquence. Il semble même qu'une initiative commune aux centristes, aux giscardiens et aux radicaux ait été ainsi différée. Les amis de M. Lecanuet et ceux de M. Soisson se sont toutefois appliqués à mettre en évidence leur bonne entente face à leur allié gaulliste, en employant des langages semblables dans les déclarations qui ont conclu les travaux de leurs organisations respectives.

Si M. Chirac a agi aussi vite, c'est qu'il y était contraint. Il a certes repris l'initiative et le *commandement des opérations*. Il n'en demeure pas moins que s'il a, comme disait samedi matin un responsable centriste, *« bien joué le coup »*, c'est qu'un *« coup »* sensiblement différent était en préparation.

Officiellement, chacun se réjouit : M. Jean-Pierre Soisson souligne que c'est ainsi sa propre initiative qui est couronnée de succès (il avait lui-même écrit le 31 mai à tous les dirigeants de la majorité pour leur proposer de se rencontrer) ; les centristes font remarquer que leurs *« bons offices »* n'ont sans doute pas été inutiles. A cela s'ajoute que les uns et les autres, se livrant à une exégèse peut-être un peu risquée, s'attachent à relever qu'en évoquant dans sa lettre la possibilité d'énoncer les *« principes fondamentaux »* de la majorité dans un *« préambule »*, M. Chirac pourrait avoir fait une concession à ceux qui souhaitent que centristes, gaullistes et giscardiens se donnent un « programme commun ». De même, il y a sans doute quelque audace à relever avec satisfaction, comme on le fait au C.D.S. et au P.R., l'autorisation que donne l'ancien premier ministre à M. Barre de se faire représenter par un membre de son cabinet à la réunion « au sommet » proposée pour le 10 juillet. La principale préoccupation de M. Chirac depuis plusieurs semaines n'était-elle pas d'obtenir que le chef du gouvernement ne participe pas à ces rencontres et de pouvoir ainsi en assurer lui-même la direction de fait ? Ce n'est pas un membre du cabinet du premier ministre qui l'en empêchera.

Au-delà de la satisfaction qu'ils expriment, les responsables des formations non gaullistes de la majorité s'interrogent. D'abord, ils sont payés pour savoir qu'en la circonstance M. Chirac a surtout agi pour répondre à une série de nécessités. La première est qu'une sorte de « front » était en train de se constituer face à lui. Le Centre des démocrates-sociaux, le parti républicain et le parti radical avaient mis en place depuis quelques semaines plusieurs instances de concertation qui *fonctionnaient*, semble-t-il, fort bien, un peu mieux en tout cas chaque fois que les gaullistes manifestaient leur mauvaise humeur ou prenaient des positions *« autonomistes »*.

Négociation

Ainsi un groupe de travail préparant des candidatures communes aux partis non-R.P.R. dans la plupart des circonscriptions s'est-il réuni déjà une demi-douzaine de *fois*. Il regroupait des représentants du C.D.S., du P.R. et du parti radical. Ainsi, un autre groupe, chargé d'étudier d'éventuelles congervences entre les programmes, avait-il aussi commencé à siéger. Ainsi les dirigeants eux-mêmes, MM. Lecanuet, Servan-Schreiber et Soisson, avaient-ils établi des relations régulières qui pouvaient fort bien créer entre eux une communauté d'intérêts risquant de nuire au chef du R.P.R.

Cette nécessité était rendue un peu plus contraignante par une analyse de certains sondages et résultats électoraux locaux établissant que, en cas d'élection primaire, un candidat gaulliste n'aurait peut-être pas toujours partie gagnée face à un seul autre candidat de la majorité.

D'où les interrogations : M. Chirac relance la marche à l'unité d'une manière si conciliante et somme *toute* si habile qu'il est difficile de lui dire non. Mais dans ce cas quelles sont ses *intentions* ? Certainement pas de prendre modestement place dans une négociation déjà engagée. Certainement pas d'apporter à ses partenaires un lot de circonscriptions où les représentants du R.P.R. auront été sacrifiés aux impératifs de l'union. Certes, le président du R.P.R., du fait de l'action de ses alliés, a été contraint de jouer plus tôt que prévu la carte de la négociation. (M. Jérôme Monod faisait remarquer naguère à des responsables giscardiens que le R.P.R. et ses partenaires n'avaient *« rien à se dire »* avant septembre.) Certes, avant de discuter de la répartition des circonscriptions, le maire de Paris aurait préféré en terminer avec la mise en place de son propre dispositif électoral. Il n'empêche que, compte tenu de l'importance de son parti, du nombre de ses députés et de la qualité de son implantation, il se trouve, sans doute possible, en situation de dominer la discussion.

Il ne *manquera* pas de jouer aussi sur les différences de sensibilité de ses partenaires à son égard, pour dissocier le front de ses alliés. Ainsi, il est évident que *le parti radical, dans cette affaire*, demeure sur la réserve, préférant pour le moment promouvoir ses propres *propositions* (le Manifeste, actualisé et condensé, va *paraître en librairie*). Il est évident aussi que M. Jean Lecanuet s'entend bien avec le président du R.P.R. Les deux hommes viennent d'ailleurs de se rencontrer à nouveau. A la différence du déjeuner qui les avait réunis le 3 juin à l'Hôtel de Ville, cette rencontre n'a pas été rendue publique. Il se pourrait bien que ce soit à cette occasion que l'accord se soit fait sur la date et le lieu de la réunion au « sommet » du 10 juillet.

En fait, pour l'essentiel, la perplexité des partenaires de l'ancien premier ministre tient à ce que, quelles que puissent être leurs manœuvres de retardement, M. Jacques Chirac est parvenu là où il souhaitait parvenir. Que son objectif soit atteint un peu plus tôt qu'il ne l'avait prévu ne change rien au fait qu'il se trouve dans le rôle de principal leader de la coalition gouvernementale, de principal animateur de la négociation électorale. Et ce, en continuant de nier au chef de gouvernement, comme au président de la République, toute autorité sur la majorité. Ses alliés, même plus unis qu'auparavant, n'y peuvent rien.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Giscard d'Estaing* doit recevoir à déjeuner, lundi 27 juin, M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., après s'être entretenu, dans la matinée, avec M. Bernard Stasi, vice-président de ce mouvement.

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

[L]es activités des sectes ne justifient pas l'intervention des pouvoirs publics

DÉCLARE M. JACQUES BLANC

Vendredi 24 juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants ont notamment été abordés :

● LA PROLIFERATION DES SECTES.

M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) ayant souligné la gravité des problèmes posés par la recrudescence du phénomène des sectes politico-religieuses, M. JACQUES BLANC, secrétaire d'Etat à l'agriculture qui supplée M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur retenu au Sénat a indiqué que des enquêtes approfondies avaient été menées sur deux mouvements : l'Association pour l'unification du christianisme mondial (dite *« Secte Moon »*, ou les Pionniers du nouvel âge) et les Enfants de Dieu.

Pour ce qui concerne la première association, aucune des deux enquêtes effectuées, a-t-il précisé, n'a donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire en raison de l'inexistence de tout fait susceptible de caractériser une infraction pénale. Le nombre actuel de ses adhérents français, a-t-il ajouté, semble compris entre quatre cents et six cents personnes, les responsables paraissant prendre soin d'écarter tout mineur afin d'éviter le dépôt de plaintes de la part des familles.

« La dissolution éventuelle de cette association, a-t-il déclaré, *ne pourrait intervenir qu'à la suite d'un jugement du tribunal de grande instance constatant qu'elle est* « fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui aurait pour but de porte atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement ». *Tel n'est pas le cas en l'état actuel*, observe le secrétaire d'Etat, *les enquêtes et des témoignages déjà recueillis. »*

« En revanche, a-t-il ajouté, *l'installation de Sun Myung Moon sur le territoire national a été jugée inopportune ; en conséquence, l'intéressé, s'il le demandait, ne serait pas autorisé à résider en France. »* Le secrétaire d'Etat a également indiqué que les jeunes gens ayant quitté leur emploi pour adhérer à cette secte ne bénéficiaient plus de la couverture de la Sécurité sociale.

Quant à la secte dite Les Enfants de Dieu, elle a été légalement déclarée en 1972 et, sauf dans un cas, son activité n'a donné lieu à aucune remarque particulière.

Les activités de ces divers mouvements, a constaté M. BLANC, ne justifient donc pas une intervention directe des pouvoirs publics. Le secrétaire d'Etat a conclu : *« Il est difficile de faire le partage entre ce qui est véritable spiritualité et ce qui peut recouvrir des activités lucratives ou politiques. Le principe de neutralité, la liberté de conscience, rendent malaisée l'intervention de l'administration dans des domaines qui sont traditionnellement laissés au libre choix de chacun. Toutefois, le ministre de l'intérieur veille à ce qu'aucun acte répréhensible ni aucune atteinte à la liberté individuelle ne soient commis par ces organismes. Il suit avec une attention particulière leurs activités. »*

M. ALAIN VIVIEN a indiqué que deux cent quarante-sept sectes ont été recensées en France depuis 1976 ; elles touchent à peu près quatre cent mille Français, surtout des jeunes. *« Quelqu'un aurait-il intérêt à laisser proliférer les sectes, à les protéger ? »* a-t-il demandé. *« Personne ne protège les sectes*, a affirmé M. BLANC, *et le gouvernement ne pense qu'à protéger les jeunes de ce pays. »* (Lire page 8, l'article de M. Alain Vivien sur *les Nouvelles Sectes*, d'Alain Woodrow.)

● LE MINIMUM VIEILLESSE.

En réponse à M. BOUVARD (réf., Morbihan), M. LENOIR, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, a notamment déclaré : *« Toutes les retraites seront revalorisées en 1977 de 16,3 %. Le minimum vieillesse, qui touche un peu plus de deux millions de personnes, passera de 5 200 F au 1er janvier 1974 à 10 000 F au 1er juillet 1977 et 11 000 F au 1er décembre. En trois ans, il aura plus que doublé. En 1980, trois cent cinquante mille personnes devraient avoir accès à l'aide ménagère. L'allocation-logement est actuellement versée à cinq cent cinquante mille personnes âgées, alors qu'elle ne l'était qu'à cent mille en 1971.*

● LES DIFFICULTES DU SERVICE POSTAL DANS LES HAUTS-DE-SEINE.

M. BAUMEL (R.P.R., Hauts-de-Seine) ayant relevé « une *dégradation marquée* » du service postal, particulièrement dans la banlieue parisienne, Mme Scrivener a estimé que la situation était en voie d'amélioration rapide. Elle a annoncé que deux mille emplois supplémentaires seront affectés pendant l'été à l'ensemble des bureaux de poste de la banlieue parisienne.

* * *

Au cours de cette séance, ont également été évoqués les sujets suivants :

● *L'indemnisation des Alsaciens et des Lorrains incorporés de force dans l'armée allemande.* — M. RUFENACHT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, a indiqué que la France saisirait toutes les occasions pour tenter d'obtenir du gouvernement fédéral allemand une indemnisation forfaitaire.

● *Le trafic des objets d'art.* — M. RUFENACHT a indiqué à M. Frédéric-Dupont (app. républicain, Paris) que des instructions avaient été données aux préfets pour qu'ils fassent surveiller attentivement par les services de police et de gendarmerie les marchés aux puces ou à la brocante.

● *La liquidation judiciaire de l'usine Bordeaux-Sud* (M. DESCHAMPS, député socialiste, Gironde).

● *La situation de l'emploi dans la région des pays de Loire.* — Interrogé par M. CARPENTIER (P.S., Loire-Atlantique), M. RUFENACHT a reconnu que la situation demeurait préoccupante et que les perspectives à court ou moyen terme ne laissaient pas prévoir d'amélioration sensible.

● *Le sport à l'école et le sport professionnel.* — M. HAGE (P.C., Nord a observé que *« la loi Mazeaud avait tout l'air d'être un « bide législatif et juridique »*.

● *La revalorisation de la condition militaire.* — Répondant à M. DRONNE (Réf., Sarthe) M. BEUCLER, secrétaire d'Etat à la défense, a affirmé que les mesures prises en faveur des militaires avaient été *« spectaculaires et efficaces »*.

● *La tenue à jour des cadastres* (M. DENIS, Rép., Mayenne).

● *L'équipement des communes rurales* (M. DUTARD, P.C., Dordogne).

P. Fr.

ÉDUCATION

LA TÉLÉVISION A L'ÉCOLE

II. — PRODUIRE POUR COMMUNIQUER

par YVES AGNÈS

La télévision scolaire, souvent critiquée, n'est qu'un instrument parmi d'autres dans une pédagogie de l'audiovisuel. Celle-ci favorise notamment l'expression des élèves et le travail d'équipe (« le Monde » du 25 juin). Mais elle prend toute sa valeur, si l'on s'en sert pour faire passer l'enfant d'une attitude passive à une attitude active devant l'image.

M. André Gad est catégorique : *« Avant toute chose, démystifier la télévision aux yeux des professeurs. Eviter le baratin. La faire fonctionner. »* Responsable des moyens audiovisuels au centre départemental de documentation pédagogique (C.D.D.P.) des Pyrénées-Atlantiques, M. Gad consacre, cette année, une grande partie de son temps à la formation des professeurs du second degré, dans les établissements qui ont été récemment dotés d'un matériel vidéo : deux collèges d'enseignement secondaire à Pau, plusieurs collèges d'enseignement technique dans le département.

Cette formation est un électrochoc. Une journée, deux au maximum, pour produire en équipe de trois à cinq enseignants un film vidéo. On choisit un thème, on construit le sujet, on se sert du matériel existant dans l'établissement : diapositives, films, rétroprojecteur... La journée de formation est finie quand le tournage et la sonorisation le sont. Généralement tard dans la soirée.

La méthode a été utilisée avec dix-huit professeurs (dont trois hommes seulement sur la vingtaine que compte l'établissement) du C.E.S. Jeanne-d'Albret à Pau. Quatre films-stages ont été produits. Maintenant, les ex-stagiaires se sentent mieux armés pour affronter les critiques des collègues hostiles à l'audiovisuel : matériel coûteux, perte de temps, bouleversement du schéma type du cours, etc. Premier constat : les rapports entre enseignants ont été changés après la production d'un film. *« Nous avons fait l'expérience d'une vie de groupe; alors que nous ne nous rencontrions pas auparavant »*, déclare Mme Suzanne Macabies, professeur de français. Deuxième réflexion : l'utilisation du matériel vidéo doit *« transformer radicalement »* le rapport maître-élèves. *« Dans une production audiovisuelle, on est contraint d'abandonner la situation magistrale*, explique Mme Anne-Marie Chadefaud (histoire - géographie). *L'enseignant devient un guide. »*

Mais déjà apparaît la crainte de changer de méthodes, de se remettre complètement en cause : *« Je ne me sens pas encore prête à faire un film avec mes élèves*, avoue Mme Macabies. *Je vais commencer par filmer un débat avec eux. Ils pourront se voir à l'écran, c'est une découverte de soi et le moyen d'améliorer à la fois l'expression orale et la vie du groupe. » « Le magnétoscope peut motiver la masse silencieuse ; on ne s'intéresse pas seulement aux bons élèves »*, ajoute Mme Maryvonne Prat, qui enseigne aussi le français.

L'audiovisuel : un comportement

Des premières conclusions de l'expérience, on remonte à ses motivations. C'est net : *« Les méthodes pédagogiques traditionnelles n'atteignent pas leurs but. Nous cherchons autre chose »*, dit Mme Chadefaud. Et cette affirmation de Mme Danièle Fabre, professeur d'histoire-géographie : *« On passe des heures à envoyer à nos élèves des messages qu'ils ne reçoivent pas. »*

« La communication est le problème fondamental de l'éducation, nous dira un autre enseignant. *En apprendre les mécanismes permet ensuite de réinventer son cours. »* Pour M. André Gad, *« l'audiovisuel n'est pas un objet, c'est un comportement. »*. Et encore : *« L'audiovisuel permet de créer une situation de communication. »* Après la réalisation d'un film, les enseignants sont conduits à une série de réflexions sur la création et l'outil de production, sur l'objectivité du langage, sur les rapports de l'image et du réel, sur l' « acte de foi » du récepteur du message...

Le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Bordeaux a été le promoteur en France des expériences d'initiation à la communication audiovisuelle (ICAV) dans l'enseignement du second degré. Commencée en Aquitaine en 1965, cette tentative s'étend progressivement à toutes les académies, mais Bordeaux conserve une nette avance : en 1975-1976, l'ICAV touchait dans cette région 206 professeurs dans 87 établissements, soit 3 920 élèves ; l'opération regroupait dans l'ensemble des autres académies 159 professeurs dans 64 établissements, soit 4 030 élèves. Chaque professeur faisant une heure hebdomadaire de « séance ICAV » avec une classe.

Le but de l'ICAV est double. D'une part, une éducation des élèves *« à un comportement critique face à la communication (en particulier audiovisuelle) établie en milieu scolaire et en milieu extra-scolaire »* ; d'autre part, développer leurs *« aptitudes à la création dans la communication audiovisuelle »*. C'est-à-dire ne pas se contenter de l'utilisation de l'outil audiovisuel comme auxiliaire de la pédagogie, mais en faire l'objet d'un enseignement, comme support de la communication au sens large, et le moyen de faire émerger la créativité chez l'enfant.

Dans la pratique, les élèves étudient avec leur professeur l'émission et la réception des messages à partir d'un film, d'une bande vidéo, d'une diapositive, d'une affiche publicitaire, d'une bande dessinée... Un exemple : *« Je réalise avec une partie de ma classe un film vidéo*, nous explique M. Jacques Colas, professeur de sciences naturelles au lycée de Sarlat (Dordogne). *Les élèves choisissent le sujet, dont ils conservent le secret, en notant par écrit leurs intentions. Ainsi un groupe de seconde avait choisi de symboliser la vie du lycée par un jeu d'échecs. Projeté devant l'autre partie de la classe, le message n'a pas été reçu : on y a vu une évocation du foyer socio-éducatif. On tombe immédiatement sur des questions fondamentales de la communication : distorsion du message, pluriel du sens, etc. »*

Qui a le pouvoir ?

Où est le message ? Du côté de l'émetteur ? Où est le récepteur qui donne au message sa signification ? Les « Icavistes » de Bordeaux, autour de M. Pierre Dumont, travaillent désormais sur cette hypothèse. La question est importante. Si l'enfant est créateur de sens, il y a nécessairement une pluralité de la réception.

Pour M. Dumont, d'autre part, le système scolaire est identique, du point de vue de la communication, au système des médias : le pouvoir est du côté de l'émetteur ; ici, le réalisateur, le journaliste ; là, le professeur. En outre, il y a presque toujours distorsion entre l'enseignant-émetteur, qui a son « code » propre, et l'élève-récepteur, qui a le sien. Mettre en évidence ces handicaps de la communication dans la classe revient à démystifier l'émetteur, donc à remettre en question le rôle traditionnel de l'enseignant, pour *« faire comprendre à l'élève qu'il peut avoir le pouvoir »*.

A partir du moment où l'on étudie et ou l'on pratique le jeu de la communication, les blocages disparaissent à l'intérieur de la classe. *« Les élèves se libèrent assez rapidement, leur discours n'est pas censuré »*, affirme M. Colas. Cela demande de la part de l'enseignant une modification profonde de son attitude : *« Pendant une heure, je suis un récepteur comme les autres. »* Là est la difficulté. *Ce que les enseignants ont le plus de peine à accepter, c'est qu'ils ne soient pas détenteurs du savoir »*, estime M. Alain Jeannel, chef du service « recherches » au C.R.D.P. de Bordeaux. On l'a déjà remarqué dans l'attitude de nombreux enseignants par rapport à la télévision scolaire : un raidissement, comme si les connaissances apportées par la télévision les frustraient dans leur fonction : *« C'est moi le prof. »*

Élèves-producteurs

Mais la mise en évidence des mécanismes et la libération de la parole ne suffisent pas. Si l'on veut démythifier à la fois l'outil audiovisuel (le pouvoir de l'image) et les rapports de communication (le pouvoir de l'émetteur), il faut faire accéder les élèves, après les professeurs, à la production. Un montage audiovisuel, un film super-huit, un film vidéo, etc. Des expériences ont été conduites pendant plusieurs années au C.E.S. expérimental de Montignac (Dordogne), en particulier en faisant produire des émissions de télévision par des classes de cinquième à destination des classes de sixième. On a pu constater notamment qu'il y avait par ces méthodes « réactivation » des connaissances des élèves-producteurs de cinquième, obligés de faire un effort de transmission, mais aussi que le message n'était pas reçu comme une vérité en soi par les élèves-récepteurs de sixième. Et surtout qu'on établissait par ce moyen des réseaux de communication entre des groupes d'élèves qui se côtoyaient en s'ignorant.

La prise en main par les élèves de l'outil de production audiovisuel n'est donc pas neutre. Elle permet l'analyse du mode de production du document et pas seulement du document lui-même. Ce qui est la règle courante en éducation.

L'objectif ultime est clair : former des élèves actifs, ne plus « subir » la civilisation audiovisuelle. Favoriser « *un développement critique du savoir*, indique M. René La Borderie, directeur du C.R.D.P. de Bordeaux, *par une pédagogie de l'expérience, non didactique »*. Avec une « retombée » non négligeable : une éducation du téléspectateur. *« L'ICAV ne fait pas aimer la télé*, précise M. Dumont, *elle permet de faire passer du stade de spectateur inconscient à celui de spectateur conscient. »*

Lorsqu'on a soi même fabriqué, voire truqué, un film vidéo, on ne peut plus avoir le même comportement devant son poste. Lorsqu'on a compris les mécanismes d'émission et de réception, il est difficile de rester passif. *« On observe une attitude d'écoute et d'analyse chez les élèves qui suivent l'ICAV »*, déclare M. Dumont. *« Ils sont plus aptes à la discussion sur le contenu d'un film »*, note de son côté M. Colas.

Pour des générations entières qui passent plus de mille heures chaque année devant le petit écran, qui baignent dans un tourbillon d'images publicitaires, de films et de bandes dessinées, une telle éducation n'est-elle pas nécessaire ? On peut souhaiter que l'ICAV ou les tentatives parallèles ne restent pas, à l'instar de la pédagogie de Freinet, d'éternelles expériences.

FIN

L'épreuve anticipée de français du baccalauréat

ALAIN, ARAGON ET SIMONE DE BEAUVOIR POUR LES CANDIDATS DE LA RÉGION PARISIENNE

L'épreuve anticipée de français du baccalauréat, que subissent les élèves à la fin de la classe de première, a eu lieu vendredi 24 juin. Les sujets donnés dans les trois académies de la région parisienne (Paris, Créteil et Versailles) étaient les suivants :

1) Résumer et analyser un texte du philosophe Alain sur le thème: *« Faire et non pas subir, tel est le fond de l'agréable. »*

2) Commentaire d'un poème d'Aragon tiré du recueil *« le Roman inachevé.*

3) Simone de Beauvoir a résumé ainsi les critiques qu'on lui a faites sur un certain aspect de son œuvre : *« L'angoisse du temps qui fuit, l'horreur de la mort, c'est très bien, vous avez tout à fait le droit de ressentir cela. Mais cela vous regarde, n'en parlez pas. »* Simone de Beauvoir répond : *« Il faut parler de l'échec, il faut parler de la vieillesse, il faut parler de la mort, non pas pour désespérer les lecteurs, mais au contraire pour les sauver du désespoir. »* Selon vous, un artiste fait-il œuvre utile en choisissant ces thèmes d'inspiration ?

● *Les élèves de l'Ecole normale d'instituteurs et d'institutrices de Châteauroux (Indre)* occupent depuis le mardi 21 juin les locaux administratifs de l'établissement. Ils protestent contre les modalités d'atribution du certificat de fin d'études normales (C.F.E.N.) qui donnent la prépondérance à l'exament terminal sur le contrôle continu, et aux connaissances théoriques sur les épreuves pratiques. Ils réclament la suppression du C.F.E.N., car, font-ils observer, ils subiront de toute façon le certificat d'aptitude pédagogique (C.A.P.) lorsqu'ils seront nommés dans une classe.

● *Après la séquestration* des membres d'un jury d'examen de l'Université de Lyon-I, sur le campus de La Doua (*le Monde* du 23 juin), M. Daniel Germain, président de cette université, nous a précisé que *« jamais les forces de l'ordre n'ont pénétré dans l'enceinte universitaire »*. Seul un commissaire de police, qu'accompagnaient deux ou trois policiers en uniforme restés dans un véhicule, est venu parler aux étudiants. De son côté l'association générale des étudiants de Lyon (UNEF-ex-Renouveau) tout en réprouvant les méthodes *« minoritaires et provocatrices »* utilisées par les étudiants, dont certains appartiennent à l'autre UNEF (trotskyste) a demandé que les trente-trois étudiants *« voient leur problème résolu en tenant compte des erreurs commises et dont ils ne sont pas responsables »*. Enfin, l'un des soixante membres du jury, Mme Christiane Thévenet, maître assistant de physique, a déclaré qu'il était « légitime » de respecter les engagement pris à l'égard de ces étudiants. — *(Corresp.)*

RELIGION

Après l'ultime avertissement adressé par Paul VI à Mgr Lefebvre

« Les ordinations auront lieu »

déclare un porte-parole du séminaire d'Écône

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Un nouvel avertissement vient d'être adressé à Mgr Marcel Lefebvre qui envisage — malgré sa suspense *a divinis* — d'ordonner, la semaine prochaine, à Ecône, plusieurs séminaristes (nos dernières éditions d'hier). Le Père Romeo Pancirolí, directeur de la salle de presse, a déclaré aux journalistes, le vendredi 24 juin :

« Paul VI a adressé, le 20 juin, une nouvelle lettre autographe à Mgr Lefebvre dans laquelle il le conjure de ne pas accomplir un nouvel acte très grave de désobéissance à son autorité ecclésiale, contrevenant à la censure canonique qui lui interdit l'exercice d'un quelconque pouvoir dérivant des ordres sacrés et rendant irréparable la rupture avec l'unité et la charité de la communion ecclésiale. Le pape souhaite enfin que l'Esprit Saint aide le prélat à prendre la seule décision digne d'un évêque, c'est-à-dire la soumission filiale à l'autorité responsable de l'Eglise. »

On précise, de bonne source, que, à la suite de sollicitations pressantes, Mgr Lefebvre s'était déclaré prêt à surseoir aux ordinations prévues, si le Saint-Siège prenait trois dispositions : reconnaissance juridique de la fraternité saint Pie X d'Ecône ; réaménagement de certaines normes conciliaires et restauration des rites abrogés. Les conditions de Mgr Lefebvre ont été jugées inacceptables par le pape, qui fera probablement allusion à cette affaire dans son discours au Consistoire lundi 27 juin.

Le prélat contestataire risque-t-il une excommunication ? Ce n'est plus exclu au Vatican, où l'on n'a jamais considéré que seule une consécration d'évêques pouvait entraîner l'exclusion de Mgr Lefebvre. Tout laisse à penser que l'on s'oriente vers une sanction grave, même si l'insistance est mise sur l'« auto-exclusion » de l'ancien archevêque de Dakar. On n'avait jamais autant insisté en privé dans les milieux dirigeants de la Curie sur le « durcissement » de Mgr Lefebvre ou de son entourage, sur *« les mensonges et la calomnie »* dont il se serait rendu coupable à plusieurs reprises. L'emploi par le Père Pancirolí de l'adjectif « *irréparable* » est d'ailleurs significatif.

« Nous ne céderons pas à la menace »

Au séminaire d'Ecône, les préparatifs se poursuivent, malgré la menace d'excommunication du Saint-Siège. *« Cela ne nous impressionne pas du tout, ces menaces durent depuis deux ans. Il n'y a là rien de nouveau »*, a déclaré un porte-parole du séminaire traditionaliste, qui a ajouté, en l'absence de Mgr Lefebvre : *« Les ordinations auront lieu, nous ne céderons pas à la menace. »*

D'autre part, NN. SS. Jean Mouisset, évêque de Nice, et Henri Derouet, évêque de Sées, dont deux des séminaristes devant être ordonnés à Ecône le 29 juin appartiennent à leurs diocèses, ont rappelé que : « tout prêtre ordonné à Ecône par Mgr Lefebvre, contrairement aux instructions du pape Paul VI, ne peut célébrer la sainte messe, entendre les confessions (la juridiction indispensable à la validité du sacrement de pénitence lui est refusée), ni exercer quelque ministère que ce soit, sacramentel ou non.

L'heure du choix

Jusqu'au bout, Paul VI aura fait preuve d'une grande patience face à l'entêtement de Mgr Lefebvre. Après chaque nouvelle bravade du fondateur d'Ecône, le pape lui a lancé une nouvelle passerelle pour essayer de renouer le dialogue. Lettres, émissaires, théologiens : rien n'a pu infléchir le prélat rebelle dans sa marche vers le schisme.

Avant l'ultime avertissement encore, le Saint-Siège avait procédé à de nouvelles « sollicitations pressantes » pour empêcher les ordinations du 29 juin. En vain. Les conditions posées par Mgr Lefebvre — reconnaissance de son séminaire, révision des décisions de Vatican II, restauration de la messe de saint Pie V — étaient évidemment irrecevables.

Cette fois, le point de non-retour est atteint. Si Mgr Lefebvre ordonne de nouveaux prêtres, et son entourage affirme qu'il n'a aucune intention d'y renoncer, il y aura « rupture irréparable » avec l'Eglise catholique. Il sera considéré comme s'étant placé délibérément en dehors de la communion ecclésiale. Autrement dit, c'est l'excommunication — même si le mot n'est pas prononcé et si on insiste sur l'« auto-exclusion » de l'ancien archevêque de Dakar.

Il était temps de « faire la clarté », comme dit Mgr Gilson. En déclarant officiellement la situation de rupture qui existe de fait, le Saint-Siège espère départager, parmi les sympathisants de l'évêque traditionaliste, les « irréductibles » de ceux — la grande majorité — qui resteront fidèles au successeur de Pierre. L'heure est venue de choisir son camp. — A. W.

Pas de saisie des « Nouvelles sectes », d'Alain Woodrow

M. Henri Bedu, vice-président du tribunal de Paris, a rendu, le 24 juin, son ordonnance concernant le référé intenté par l'Eglise de scientologie pour demander la saisie du livre « les Nouvelles Sectes », de notre collaborateur Alain Woodrow, ou tout au moins la suppression des passages qui la mettent en cause.

M. Bedu déclare notamment : « [...] Le livre « les Nouvelles Sectes », publié par les éditions du Seuil, dont Alain Woodrow est l'auteur, [accuse] notamment l'Eglise de scientologie d'exercer sur ses adeptes une influence de nature à perturber leur vie sociale et familiale. Il s'agit en l'espèce d'allégations d'une gravité certaine, dont les défendeurs se disent en mesure d'apporter la preuve devant la juridiction compétente éventuellement saisie. Dans ces conditions, le magistrat des référés ne saurait prendre la moindre mesure de nature à cautionner l'une ou l'autre des thèses en présence et paraître ainsi préjuger la décision de la juridiction de fond, seule compétente pour statuer. Il n'y a donc lieu à référé en l'état, les parties devant être renvoyées à se pourvoir devant le juge du principal, ainsi qu'il appartiendra... par ces motifs, dit n'y avoir lieu à référé, renvoie les parties à se pourvoir au principal. »

Un débat doit être consacré à cette affaire à la treizième chambre correctionnelle de Paris, où quatre dirigeants de l'Eglise de scientologie ont été déférés pour escroquerie. Le procès doit être appelé le 5 juillet, pour fixation de la date de l'audience au cours de laquelle sera évoqué le fond.

Des dessous politiques ?

L'ouvrage qu'Alain Woodrow, spécialiste des questions religieuses au journal *le Monde*, consacre aux nouvelles sectes apporte un nouvel élément de réflexion sur ces mouvements d'un type très particulier qui attirent une partie de la jeunesse dans les pays ayant atteint un certain degré d'évolution technologique, notamment au Japon, aux Etats-Unis et dans les pays occidentaux de l'Europe.

L'étude entreprise n'est pas un catalogue exhaustif mais rend compte avec précision des activités des buts et des moyens des organisations les plus célèbres. S'appuyant sur une documentation très approfondie, Alain Woodrow démystifie les cheveux courts des moonistes, la courtoisie des Mormons, le caractère « inspiré » des Témoins de Jéhovah, sans oublier les thaumaturges du Christ de Montfavet ou scientologistes. A travers la description de leurs activités quotidiennes, il dénonce le totalitarisme de leur pratique quotidienne, les raisonnements simplistes qui sont à la base de leurs doctrines et le despotisme de leurs organisations.

Il ne s'agit pas là d'une entreprise de dénigrement mais d'une analyse efficace des méthodes employées. La technique de recrutement est, en particulier, parfaitement décrite car l'aspect scientifique du travail effectué par les jeunes missionnaires est un élément essentiel pour la compréhension des sectes. Comment, en effet, ne pas être surpris d'apprendre que des techniques dignes du meilleur marketing publicitaire sont enseignées aux jeunes adeptes-recruteurs ?

Les méthodes d'endoctrinement retiennent également l'attention d'Alain Woodrow. Dans son ouvrage, nous découvrons comment ces sectes, s'appuyant officiellement sur la foi commune en certains principes bibliques ou humanitaires (et d'autant mieux qu'ils sont le plus souvent simplistes) utilisent des moyens propres à manipuler les volontés : contrôle permanent des processus mentaux, anxiété suscitée, cruautés psychologiques, privations physiques infligées aux jeunes convertis. Bref, l'auteur dévoile, sans haine ni complaisance, l'arsenal permanent de l'oppression spirituelle. On comprend, dans ces conditions, les remous suscitées *les Nouvelles Sectes* dès leur parution.

Usant en outre des ressources de l'histoire et de la sociologie, l'auteur ne manque jamais de situer le phénomène sectaire dans un contexte général de civilisation. Il est en effet primordial, si l'on veut appréhender ces sociétés discrètes de les replacer dans le cadre politique, économique et social du monde où nous vivons. Alain Woodrow situe la prolifération de ces mouvements dans *« l'immense branle-bas culturel qui secoue notre vieille civilisation occidentale et post-chrétienne »* et qui touche toutes les institutions : famille, école, armée, Eglise. Tant dans l'étude des besoins à satisfaire que des moyens employés ou des buts recherchés, qui constituent l'ossature de son livre, il met constamment en avant le paradoxe qui, en France, fait des enfants de mai 68 les adorateurs de nouvelles idoles vêtues, à la manière des nouvelles philosophies, des oripeaux conceptuels de la morale la plus traditionaliste : travail, austérité, chasteté, obéissance.

Ainsi trouvons-nous dans cet ouvrage à la fois l'analyse du décrochage à l'égard des religions officielles et le regain d'intérêt sans précédent pour la religiosité polymorphe. Ce qu'on appelle l'idéalisme des jeunes, la déception si commune devant une science à laquelle on demande d'apporter plus de réponses que de questions, le déclin des rites dispensateurs de certitude, sont autant d'éléments qui permettent de comprendre l'adhésion d'une partie de la jeunesse à ces ersatz mystico-idéologiques.

Cette radioscopie est d'un grand intérêt. Mais peut-on légitimement aller au-delà ? Suivant en cela la logique de cette analyse, il conviendrait de souligner la volonté politique qui se situe sans aucun doute derrière l'extension de ce phénomène, au-delà même du monde occidental développé.

Comment ne pas croire que toutes ces sectes, qui haïssent tout raisonnement scientifique et, partant, professent une hostilité militante à l'égard de toute formation de gauche, ne seraient pas protégées par tous ceux qui souhaitent que la jeunesse se détourne des engagements politiques et sociaux ? Les preuves de l'illégalité de certaines pratiques, Alain Woodrow les apporte. Certaines étaient déjà connues.

On sait les lavages de cerveaux moonistes, les atteintes aux droits de la famille chez les adeptes de Melchior, les pressions psychologiques et économiques de l'Eglise de scientologie, les morts mystérieuses des Enfants de Dieu, et pourtant, aucune action officielle n'a été entreprise, en particulier en France, pour enquêter sérieusement et, le cas échéant, sanctionner.

Les questions écrites ou orales posées par les parlementaires ont *obtenu jusqu'à présent* des réponses dérisoires, dans le meilleur des cas, pas de réponse du tout la plupart du temps en violation des textes officiels. Seul M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, semble s'être quelque peu engagé en déclarant, après bien des réticences, la présence de Moon inopportune sur le territoire national...

Il est vrai que le prophète sud-coréen n'y était pas allé de main morte en déclarant à ses fidèles de France, lors d'un passage à Paris, le 14 octobre 1975, qu'il convenait *« d'assumer la responsabilité de sauver la nation française... si notre père* (c'est-à-dire lui-même) *donne l'ordre de sauver la France entière en une semaine »*.

On peut considérer qu'Alain Woodrow, en écrivant cet ouvrage, a accompli un acte de courage. Des menaces anonymes et des pressions diverses ne manqueront pas de se manifester. D'ores et déjà il se trouve confronté à l'esprit procédurier de l'Eglise de scientologie qui a demandé la saisie de son livre.

ALAIN VIVIEN.

★ *Les Nouvelles Sectes*, d'Alain Woodrow, éd. du Seuil, 200 pages, 35 F.

Un évêque du tiers-monde est élu président de la Fédération luthérienne mondiale

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — L'assemblée de la Fédération luthérienne mondiale a élu, le vendredi 24 juin, pour sept ans, son nouveau président en la personne du R.P. Josiah Kibira, évêque luthérien d'un des diocèses du nord-ouest de la Tanzanie. Il succède au R.P. Mikko Juva (Finlande), qui occupait ces fonctions depuis l'assemblée d'Evian en 1970.

Election serrée puisqu'elle a été acquise au deuxième tour seulement par 130 voix contre 117 à l'évêque August William Habelgaarn, d'Afrique du Sud. Depuis qu'il est à la tête du diocèse de Bukoda, le R.P. Josiah Kibira a acquis une grande popularité. C'est en effet un homme simple, ouvert et direct dont le souci pastoral est évident. Attentif à la promotion de la femme, il a encouragé les études d'une de ses diocésaines qui prépare un doctorat en théologie. Il s'apprête à ordonner diacres deux femmes noires. Le nouveau président estime indispensable que la Fédération luthérienne mondiale crée un département mondial de la jeunesse afin d'étudier les causes de la désaffection des jeunes et de s'efforcer d'y porter remède.

La contiguïté du diocèse de Bukoda avec les frontières de l'Ouganda a créé quelques difficultés au R.P. Kibira. « J'espère, a-t-il dit notamment, que l'Afrique du Sud m'accordera un visa pour me rendre dans ce pays où les difficultés se multiplient. L'« apartheid » a créé de regrettables divisions jusqu'au sein même des Eglises. »

C'est la première fois qu'un Noir devient président de la Fédération luthérienne mondiale, la première fois aussi qu'un ressortissant du tiers-monde accède à ce poste.

[Né en 1925 en Tanzanie, le R.P. Kibira a acquis son doctorat en théologie à l'université de Boston, aux Etats-Unis. Il est en outre docteur « honoris causa » *de l'université d'Upsal*. Il est marié. Membre du comité central du Conseil œcuménique des Eglises, il est devenu président de la commission de la coopération des Eglises de la Fédération luthérienne mondiale. Il a voyagé dans la plupart des pays importants, sauf en Union soviétique. Il est évêque depuis 1964.]

La jeunesse de Tanzanie entre le christianisme et le marxisme

Dar-Es-Salaam. — Apparemment, les étudiants tanzaniens de l'université de Dar-Es-Salaam — d'ailleurs en vacances — n'ont guère manifesté d'émotion lorsqu'ils ont appris par la presse, le 20 juin, que le gouvernement avait décidé d'exclure six de leurs professeurs. Motif officiellement avoué : des convictions marxistes trop affichées. Les travaux de la *réunion de la Fédération luthérienne mondiale* qui se déroulent sur le campus de l'université n'ont pas été affectés par la nouvelle. Le plus ignorant des délégués sait que le président Nyerere n'est pas marxiste. Pourtant, par la force des choses, l'université tanzanienne n'en est pas moins un foyer de marxisme (1).

La grande majorité de ces professeurs exercent donc une influence évidente sur leurs élèves. Cent vingt d'entre eux viennent d'Europe, trois cent cinquante sont originaires du pays. La moitié de l'ensemble de ces enseignants sont diplômés d'universités d'Europe de l'Est. Ils ont affaire à trois mille étudiants environ, dont 14 % sont musulmans et le reste chrétiens (pour une moitié catholique et une autre moitié protestante). Tous se disent « *révolutionnaires* », mais ils expriment par là leur volonté d'un changement rapide de la société sans vouloir pour autant renverser le pouvoir établi (2). Le président Nyerere jouit, en effet, d'une estime et d'une popularité quasi unanimes. Y aura-t-il un jour *une chaire de maoïsme à l'université ?* C'est probable, le socialisme tanzanien s'inspirant évidemment de Mao non, certes, de son idéologie matérialiste, mais de ses réalisations.

Le taux de pratique religieuse des étudiants catholiques est environ de 50 %, soit deux ou trois fois plus que celui des protestants. L'Eglise luthérienne est cependant beaucoup mieux intégrée dans le pays que la communauté catholique. La quasi-totalité des pasteurs sont des Noirs, alors que l'on compte six cent cinquante prêtres africains pour sept cents missionnaires catholiques étrangers. Cette proportion est qualifiée d'« *à peine admissible* » dans les milieux ecclésiastiques. En contrepartie, il est vrai, vingt-trois évêques sur vingt-cinq sont des Noirs.

Les lendemains du catholicisme de Tanzanie sont-ils assurés ? Ce n'est pas sûr. Certes, les séminaires sont encore pleins, mais ils recrutent des jeunes d'un niveau intellectuel médiocre. Les réformes en cours pour remédier à cet état de choses laissent prévoir pour demain une diminution sensible des candidats. Dans le milieu universitaire, il n'y a eu, depuis neuf ans, que deux vocations qui, toutes les deux, ont tourné court. Quant à la pratique des étudiants, elle ne doit pas faire illusion : elle est fortement influencée par les pressions familiales et par la rigidité des coutumes régissant le mariage.

Prêtres-paysans

La meilleure chance du christianisme en Tanzanie est de jouer la carte du socialisme africain du président de Nyerere. Celui-ci incite les curés, les prêtres et les pasteurs à s'adapter aux nouvelles conditions créées par les villages communautaires et à abandonner progressivement les formules missionnaires d'antan, plus ou moins paternalistes, pour se mêler aux fidèles.

En 1974, le président tanzanien a envoyé à chaque prêtre et à chaque religieuse un opuscule intitulé : *Evangile et Révolution*, accompagné d'une lettre de Dom Helder Camara et d'un manifeste de neuf cent vingt *prêtres d'Amérique latine sur la violence* et la libération.

Ancien pâtre, le président Nyerere, qui est le quatrième enfant de la dix-huitième femme de son père, a fait ses études à Edimbourg et connaît parfaitement l'Europe. Il privilégie systématiquement la conception sacerdotale du cardinal Suhard, ancien archevêque de Paris, qui fut le promoteur des prêtres-ouvriers. En fait, il s'agit plutôt de prêtres-paysans dans ce pays où treize millions d'habitants sur quinze sont des ruraux.

« *Autrefois*, dit encore le président tanzanien, en s'adressant au clergé, *vous viviez comme sur une montagne dans un autre monde que vos fidèles.* »

La carrière des étudiants traduit la volonté de ne pas en faire des intellectuels déracinés : avant d'entrer à l'université, les jeunes doivent avoir fait leur service et avoir exercé pendant deux ans un travail manuel. A la sortie des facultés, ils doivent se mettre pendant cinq ans au service de l'Etat. Après quoi, ils sont pratiquement assurés de trouver une situation. Le chômage des anciens étudiants est donc inexistant.

La proportion des jeunes filles à l'université est de 20 %. Il n'y a pas si longtemps que les Noirs refusaient d'envoyer à l'école les petites filles dont ils disaient qu'elles avaient *« l'intelligence d'un chien »*. Au temps du protectorat, les Anglais avaient trouvé un moyen astucieux de vaincre ce préjugé antiféministe. Ils n'acceptaient d'ouvrir des écoles qu'à *la condition* qu'un élève sur trois serait du sexe féminin. Depuis, toutes les écoles chrétiennes ont été nationalisées, et, selon l'expression d'un des aumôniers catholiques de l'université, la hiérarchie semble un peu abandonnée *« comme une épave en se voyant dépouillée de ses institutions »*.

L'Etat n'a pas encore réussi à créer un nombre suffisant d'écoles, et particulièrement dans le secteur technique ; pour 50 %, les Tanzaniens restent analphabètes, en dépit de l'effort considérable qui a été accompli pour faire face à un accroissement de la population de 2,7 % par an. Cet effort est considéré aujourd'hui comme une priorité absolue. C'est seulement lorsqu'il aura été couronné de succès que l'on pourra reprendre, élargir et perfectionner l'expérience des *Ujama* (3) qui avait démarrée trop vite, en l'absence de cadres suffisamment compétents.

Parmi les atouts de la Tanzanie, signalons enfin le fait que l'immense *majorité des habitants parle la* même langue le swahili. Vingt-cinq millions de personnes au total utilisent cette langue, si on inclut certaines régions des pays voisins. Le swahili comprend environ 30 % de mots arabes. Le président Nyerere en a fait la langue officielle de la Tanzanie et a décidé que dans les écoles, on attendrait la cinquième année pour apprendre l'anglais. Le journal en swahili connaît un fort tirage. Un nouveau dictionnaire de deux mille mots techniques illustre la vitalité de cette langue et sa capacité à se moderniser. La Fédération luthérienne mondiale en a tiré les conséquences : le swahili est une des quatre langues officielles de *l'Assemblée — elle a ses interprètes* et sa cabine de traduction simultanée.

HENRI FESQUET.

(1) L'université a ouvert ses portes en 1961 avec une faculté de droit. A ce jour elle comprend en outre des facultés de sciences naturelles, de médecine, de beaux-arts, de technologie et d'agriculture. Les aumôniers chrétiens de l'université envisagent de créer un département d'études religieuses, qui serait naturellement situé à l'extérieur du campus afin de respecter la laïcité en vigueur. Le projet est déjà approuvé par le Sénat.

(2) Il est de notoriété publique que les rares opposants au régime sont en liberté. Il n'y a pas de prisonniers politiques en Tanzanie.

(3) Villages communautaires.

SPORTS

Un championnat d'Europe à la mode autrichienne

De notre envoyé spécial

Vienne. — Le soleil ayant enfin dissipé l'horrible crasse sous laquelle la capitale de l'Autriche grelottait ces jours derniers, on était en droit de penser que le championnat d'Europe de saut d'obstacle attaquerait en conquérant une saison riche en compétitions équestres de tout premier plan. Quarante-sept cavaliers au départ, douze nations effectivement représentées, cinq journées de spectacle « non-stop » affiché du 22 au 26 juin, nous allions voir ce que nous allions voir. Eh bien ! nous avons vu, et la déception n'est pas de celle, hélas ! qu'on peut honnêtement garder pour soi et qu'un souffle d'air emporte.

Pourquoi ? Vienne, si justement réputée pour son admirable école d'équitation espagnole caracolant à bureaux fermés en toute saison, Vienne, en matière de concours hippique, et malgré une immense bonne volonté, paraît avoir une notion bien vague de ce que doit représenter, sinon en difficultés techniques, du moins en beauté visuelle, une épreuve récompensant en principe le meilleur cavalier du vieux continent en possession du titre deux années consécutives. Le lieu même du concours, Maria-Enzersdorf, petite localité sans grâce d'un désolant anonymat située dans la banlieue sud de Vienne, appelle en tout état de cause les plus expresses réserves.

Certes, le terrain de football cédé par la commune aux cavaliers aurait largement suffi aux galops d'une *manifestation* essentiellement territoriale. Mais ici il s'agit d'une étape décisive à laquelle se préparent de longue haleine et au prix de réels sacrifices tous les concurrents sans exception.

Et la piste ? Mercredi 22 juin, jour inaugural, il n'y avait pour ainsi dire rien à sauter et, ma foi, un galop de santé n'étant jamais un galop perdu, on ne peut que féliciter l'auteur d'un tracé soucieux d'économiser les jarrets du noble animal. Au reste, l'épreuve n'avait aucune signification pour la suite des opérations. On était prié simplement de faire acte de présence pour accéder à la compétition suivante inscrite au programme de jeudi et comptant, quant à elle, pour le classement du championnat. Là, déception de taille : quinze obstacles répartis sur une distance de 630 mètres, deux doubles sans grand problème, pas de triple, une rivière anodine. Les grandes cravaches se récrièrent : ce championnat d'Europe dans sa conception autrichienne n'était décidement pas digne de sa réputation.

Et puis, vendredi 24 juin, sentant peut-être siffler le vent du boulet, les organisateurs soudain se ressaisissant remontaient de quatre crans toutes les barres et accumulaient les difficultés majeures : un double qui rappelait les plus trapus d'Aix-la-Chapelle, un triple à donner la chair de poule aux plus aguerris. Marcel Rozier, habituellement brillant dans les tâches hors du commun, renonçait après avoir renversé les trois premiers obstacles. Marc Roguet et Daniel Constant, cultivant la raison sur deux animaux violents, se glissaient respectivement à la quatrième et sixième places du classement général.

Etait sacré champion d'Europe le jeune Néerlandais Johan Heins, grand garçon long et pâle comme une asperge, au moral imprégné jusqu'à la moelle du désir de vaincre. Son plus beau titre jusqu'à vendredi : champion de son pays en 1976. Gageons qu'il lui préférera la couronne de Vienne, fût-elle la moins impériale de son histoire.

ROLAND MERLIN.

1. J. Heins (P.-B.), sur *Sevan Valleys*, 4 points, 51 sec. 5 au barrage ; 2. E. Macken (Irl.), sur *Kenry Gold*, 4 points, 51 sec. 5 ; 3. A. Ebbes (P.-B.), sur *Jumbo Dezing*, 9 points ; 4. M. Roguet (Fr.), sur *Belle de Mars*, et D. Broome (G.-B.), sur *Philco*, 12 points ; 6. D. Constant (Fr.), sur *Danoso*, 12 1/4 points, etc.

du tiers-monde est élu
dération luthérienne

JUSTICE

UN IMPORTANT ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

...s représentants des collectivités locales au conseil régional doivent détenir un mandat électif

...a section du contentieux du ...seil d'Etat a rendu, le 24 juin, ...décision sur l'éligibilité de ...Savy, professeur à l'université ...Limoges, au conseil régional ...Limousin (*le Monde* daté 12-...juin). La question posée au ...seil d'Etat était relative à ...erprétation de l'article 5, ...agraphe 1, de la loi du 5 juil-...1972 portant création et ...nisation des régions.

...n vertu des dispositions de ...article : « *Le conseil régional ...composé (...), 2° de représen-...ts des collectivités locales ...par les conseils généraux. ...ique conseil général élit au ...ns trois représentants, et le ...bre total des représentants ...ignés par les conseils généraux ...atteindre 30 % au moins de ...ectif du conseil régional. ...s chaque département, la ...tié au moins de ces représen-...s doivent être choisis parmi ...maires de communes qui ne ...t pas représentées au conseil ...onal en vertu des dispositions ...tertio ci-dessous, qu'ils soient ...nbres ou non de l'assemblée ...artementale.* »

...insi, la moitié au moins des ...résentants des collectivités ...les désignés par chaque ...seil général doivent être des ...res, donc des élus locaux. ...tre moitié peut-elle com-...ndre une ou plusieurs person-...ne détenant aucun mandat électif local et dont la qualité de « *représentant des collectivités locales* » ne résulterait que de leur désignation par le conseil général ?

Le conseil général de la Haute-Vienne avait implicitement répondu à cette question par l'affirmative en désignant M. Savy comme membre du conseil régional du Limousin, et le tribunal administratif de Limoges avait confirmé cette interprétation de la loi en rejetant la protestation formée contre l'élection de ce dernier.

Le Conseil d'Etat, par sa décision rendue sur rapport de M. Videau et conclusions conformes de M. Renaud Denoix de Saint-Marc, a annulé ce jugement, ainsi que l'élection de M. Savy. Il a considéré que, en vertu des dispositions de la loi éclairées par les travaux préparatoires, les conseils généraux, après avoir procédé à l'élection des personnalités qu'ils doivent choisir parmi les maires des communes non représentées au conseil régional (en vertu des dispositions du *tertio* de l'article 5 paragraphe 1 de la loi), doivent attribuer les sièges restant à pourvoir « *à des personnalités auxquelles la détention préalable d'un mandat électif cantonal ou communal confère la qualité de représentant des collectivités locales* ».

A BESANÇON ET A ORLÉANS

Décisions divergentes ...our renvoi du livret militaire

De nos correspondants

...e tribunal de grande instance ...Besançon et le tribunal de ...nde instance d'Orléans ont ...du le 22 juin deux décisions ...rgentes à propos de faits sen-...ement identiques. Plusieurs ...nes gens étaient poursuivis en ...u de l'article 133 du code du ...ice national pour avoir ren-... leurs livrets militaires. Notre ...espondant à Besançon nous ...ale que M. Jacques Colombet, ...inateur aux P.T.T., qui avait ...paru le 1er juin devant le ...unal de cette ville (*le Monde* ...3 et 8 juin) pour avoir refusé de rentrer en possession de son livret militaire renvoyé trois ans plus tôt au ministère des armées, a été condamné à 400 francs d'amende avec sursis.

Le jugement précise que M. Colombet, qui avait effectué en 1970-1971 son service national, ne pouvait bénéficier du statut d'objecteur de conscience, car ce statut n'est accordé qu'à de futurs appelés, et que, d'autre part, la critique de la politique de la défense nationale ne constitue pas les éléments d'une conviction purement philosophique au sens de la loi du 9 juillet 1970.

En revanche, le tribunal de grande instance d'Orléans a décidé de surseoir aux poursuites engagées contre MM. Patrice Coulon, vingt-sept ans, employé ; Jacky Lecointe, trente-deux ans, dessinateur industriel ; Jean-Louis Pinault, trente et un ans, ingénieur physicien, et M. Michel Gaillard, vingt-huit ans, technicien en électronique. Ces quatre jeunes gens avaient renvoyé leurs livrets militaires le même jour et pour les mêmes raisons que M. Daniel Meneau, vingt-deux ans, ouvrier pépiniériste, qui a été condamné le 8 juin à 1 000 francs d'amende (*le Monde* du 10 juin). Tous appartiennent au MAN (Mouvement pour une alternative non violente). Notre correspondant à Orléans nous indique que, selon les responsables locaux du mouvement, sur quatre-vingt-un procès venus en audience devant les tribunaux du territoire depuis octobre 1975 jusqu'au 31 mai 1977, trois jugements de relaxe seulement ont été prononcés. Ceux-ci l'ont été par le tribunal de Béziers. Toujours selon les dirigeants du mouvement, depuis le début de l'année 1977, deux cents livrets ont déjà été renvoyés aux autorités militaires, alors que, durant la période 1973-1975, il y a eu environ trois cents renvois et, en 1976, également trois cents.

D'autre part, un prêtre, M. François Lewden, comparaîtra ce vendredi après-midi 24 juin devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour avoir également renvoyé son livret militaire.

...BARBARA » EST DÉBOUTÉE DE SON ACTION CONTRE LA SOCIÉTÉ ...DES FEMMES LIBRAIRIE »

...tribunal d'instance du ...ème arrondissement, siégeant ...matière prud'homale, a dé-...é Mlle Mireille Dekoninck, ...connue sous le nom de Bar-..., porte-parole du mouvement ...prostituées lyonnaises, qui ...mait la somme de 108 800 F, ...éparation du préjudice causé ...son licenciement « *sans motif ni sérieux* » de la société ...femmes librairie, émanation ...a société Editions des femmes ...*Monde* du 20 mai). Cette juri-...on, présidée par Mme Anne-...ie Vincent, estime dans un ...ment rendu le 22 juin que ...« *lacunes comportées par les ...es de paye n'étaient pas for-...ent imputables à l'employeur... ...raduisaient aucune intention ...uire... et ne semblent pas avoir ...de nature à causer un préju-... à l'intéressée* ».

...tribunal estime, d'autre part, ...rairement aux allégations de ...bara, que le licenciement n'a ...eu lieu fin juin 1976, mais ...est intervenu le 29 octobre ..., que celui-ci est justifié par ...*divergence de point de vue ...e l'employeur et le salarié* » ...ue « *l'occupation des locaux, ...ehors de faits de grève, consti-...une faute assez grave pour ...re impossible sans dommage ...l'entreprise la continuation ...travail* ». Mlle Dekoninck est ...damnée aux dépens.

...ant cette décision, Me Geor-...Kiejman avait fait appel du ...ment du 2 juin dernier (*le ...de du 4 juin*), rendu par le ...nal d'instance du cinquième ...ndissement de Paris, à propos ...la citation déposée par les ...étés Editions des femmes et ...femmes librairie contre ...Mireille Dekoninck, alias ...bara, et Mmes Monique Pitou, ...ole Roussopoulos, Erin Pizzey, ...i que M. Jean-Paul Fargier, ...ident de l'association Mon ...pour leurs déclarations dans ...nde vidéo : *Il ne fait pas ...ad*, ou *Une édition contre des ...mes*...

...tte citation avait été jugée ...e en raison de l'absence de ...ative de conciliation. De plus, ...Kiejman a introduit une nou-... action pour « *diffamation ...incte* » par voie de tract — ...oduisant les propos de la ...de vidéo — devant le tribunal ...grande instance. L'affaire ...dra devant la première cham-... le 21 septembre prochain.

LES DROGUÉS, LES JUGES ET LA PHILOSOPHIE

Le procès en appel de seize des quarante-neuf personnes jugées pour une affaire de drogue, en mai dernier, par le tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier (Jura) s'est ouvert, jeudi 23 juin, devant la cour d'appel de Besançon. Les débats se sont achevés vendredi et l'arrêt sera rendu le 12 juillet. Douze avocats ont plaidé.

Au terme de son réquisitoire, l'avocat général Jaquemin n'a pas suggéré de peines. Faisant allusion au procès de Lons-le-Saunier — dont le jugement avait été considéré comme modéré au regard des peines demandées, — le représentant du ministère public a déclaré : « *Nous ne sommes pas une unité de recherche philosophique chargée de définir une nouvelle voie vers la connaissance, nous ne sommes pas un Parlement chargé de légiférer pour dire si la drogue doit ou ne doit pas être légalisée, nous sommes d'abord des juges.* »

A LA COUR DE CASSATION

Le contrôle des vins dans la Communauté européenne

La cour de Toulouse va être appelée à rejuger trois négociants en vins, MM. Paul Crémieux, P.-D.G. de la société SAPVIN, Pierre Seneclauze, P.-D.G. de la Société de diffusion des vins Seneclauze, et Rogert Margnat, P.-D.G. de la Société Margnat Frères, condamnés chacun à 2 000 francs d'amende et à des dommages et intérêts envers la Fédération française des producteurs de vins de table et des vins de pays, par trois arrêts rendus le 21 février 1976 par la cour d'Aix-en-Provence, pour mise en vente en France de vins rouges de table importés en 1971 d'Italie considérés comme suralcoolisés.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, réunie jeudi 23 juin, sous la présidence de M. Pierre Mongin, a, en effet, cassé les trois arrêts de la cour d'Aix sur les rapports de MM. Pucheus et Vergne, conseillers, les observations de Mes George, Calon et Célice et les conclusions de M. Ayrond, avocat général.

Des poursuites avaient été engagées contre ces trois négociants à la suite de contrôles effectués par le service de la répression des fraudes. Les analyses avaient révélé une suralcoolisation au regard de l'article 8 du code français du vin. Avant de statuer, les magistrats d'Aix-en-Provence s'étaient adressés à la Cour de justice des Communautés européennes pour savoir si la présomption nationale de suralcoolisation résultant des analyses était ou non compatible avec la réglementation communautaire en la matière.

Interprétant les règlements communautaires, dans un arrêt du 30 septembre 1975, la Cour de justice avait déclaré que les vins de table, pour mériter cette appellation et circuler sur le territoire des Etats membres, ne devaient satisfaire qu'aux normes analytiques prévues par ces règlements, mais qu'un Etat membre pouvait cependant utiliser une autre méthode de contrôle pourvu que la présomption de suralcoolisation en résultant soit susceptible d'être infirmée et qu'elle soit appliquée de manière à ne pas défavoriser, en droit ou en fait, les vins provenant d'autres Etats membres.

La cour d'Aix-en-Provence avait retenu en définitive la culpabilité des trois négociants en refusant d'ordonner des mesures d'information supplémentaires, qui, à son avis se révéleraient sans intérêt cinq ans après les faits, et en remarquant que les Etats membres étaient encore en droit de prendre, après l'introduction sur leur territoire du vin nanti du certificat d'accompagnement délivré par l'Etat producteur, toutes mesures de contrôle pouvant se révéler nécessaires, pour vérifier si le vin n'avait pas fait l'objet, aux stades de la commercialisation, de manipulations illicites telles que l'adjonction d'alcool.

Les magistrats suprêmes ont décidé que la cour d'Aix « *était tenue de rechercher, comme le lui demandaient les prévenus et comme le spécifiait l'arrêt de la Cour de justice des Communautés, si les données relatives aux conditions climatiques de la région de production, aux méthodes de vinification et autres facteurs de caractère général, n'étaient pas de nature à avoir une incidence sur la valeur du rapport de l'alcool à l'extrait sec* ».

Ils en ont conclu que leurs collègues aixois avaient « *méconnu l'autorité de l'arrêt interprétatif de la Cour de justice des Communautés, disposant que la présomption de suralcoolisation instituée par l'article 8 du code du vin devait être appliquée de manière à ne pas défavoriser en fait les vins provenant d'autres Etats membres et qu'en cela leurs arrêts du 21 février 1976 encouraient la cassation* ».

Quinze ans de réclusion pour une mère qui tua sa fille enceinte

La peur du qu'en dira-t-on

Meurtrière de sa fille de dix-huit ans parce qu'elle était enceinte, une mère de quatre enfants a été condamnée, vendredi 24 juin, à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Seine-Maritime.

De notre correspondant

Rouen. — Henriette Dauzout, quarante-trois ans, a quatre enfants, mais une seule fille. Son mari est agent des P.T.T., mais exploite avec elle un petit élevage de douze vaches au lieu-dit La Goble à Bracquetuit, dans le pays de Caux. Depuis l'âge de treize ans, elle n'a pas pris une journée de vacances, trimant dans la ferme de ses parents, qui est aujourd'hui devenue la sienne.

Claudine allait avoir dix-huit ans. Elle est employée de maison chez le vétérinaire au bourg de Bosc-le-Hard. Elle est fiancée à Dominique Lasgi, un jeune mécanicien, un voisin qu'elle connaît depuis longtemps. Le 24 mai 1976, Claudine et Dominique apprennent aux parents Dauzout que la jeune fille est enceinte d'environ deux mois.

Le 5 juin au matin, Henriette Dauzout tire à bout portant sur sa fille endormie, qui mourra sur le coup. Henriette Dauzout s'allonge sur le lit et se tire une balle dans le cou. Elle réarme l'arme et se fracasse l'épaule droite. Elle réarme une troisième fois et tire. Dans le vnetre, cette fois. L'acte d'accusation dit qu'« *elle se rate plus ou moins consciemment* ».

Personne

Pendant dix jours, Henriette Dauzout aura vécu avec cette idée de meurtre et de suicide.

« *Il n'y avait personne à consulter, à qui se confier dans le village ?* », demande le président, M. Clavel. Henriette Dauzout se tait, elle n'a rien à répondre. Avec sa fille non plus elle ne parle pas. D'ailleurs, la première confidente de Claudine ce sera sa patronne, qui lui fera faire le test de grossesse.

L'expert psychiatre constate dialogue avec sa fille, et surtout une dérobade quand il s'agit de répondre aux questions concernant la sexualité. Il diagnostique une tendance à la paranoïa, mais décrète que le cas n'est pas pathologique. Pourquoi ? Parce que, dans la nonmenclature du psychiatre, le cas est pathologique quand il y a délire. Henriette Dauzout ne délire pas. Donc...

L'image de la honte, du qu'en-dira-t-on, c'est une référence culturelle et non psychiatrique, ajoute-t-il. Le président Clavel interroge les témoins avec beaucoup de tact. C'est qu'il n'est pas facile de s'adresser à la fois au père de la victime et au mari de l'accusée.

M. Charles Michon, substitut général, a moins de retenue : Henriette Dauzout est une mère abusive, fière, orgueilleuse et autoritaire qui n'acceptait pas que son régentement soit contesté. A propos de sa tentative de suicide, il se fait sarcastique : « *Nous lui faisons l'honneur de croire qu'elle était prête à mourir.* » Mais demande une sanction sans équivoque : quinze ans.

Dans le prétoire silencieux et tendu Me Pierre Novat, du barreau de Paris, sera seul à relever le caractère terrien de ce drame. Dans le passé Henriette Dauzout avait déjà tenté de se suicider de façon dérisoire avec un gaz butane. Parce que son mari voulait acheter — ce qu'il a d'ailleurs fait — une machine à traire. Il y voyait une économie de temps le matin. Henriette Dauzout y voyait une menace, la peur de ne pouvoir s'adapter. « *Il faut qu'elle soit fragile pour qu'elle remette sa vie en cause pour une machine à traire* », dit l'avocat.

Puis l'avocat laisse entendre qu'Henriette Dauzout n'est déjà plus présente à elle-même et que, condamnée ou libérée, elle ne tiendra pas à vivre bien longtemps. La décision tombe : quinze années de réclusion. Les jurés, une seule femme et huit hommes, pas très jeunes, ont apparemment trouvé une explication.

ANDRÉ GRALL.

FAITS ET JUGEMENTS

Réclusion à vie pour l'assassin d'une enfant.

André Crespin, jugé coupable de l'enlèvement et du meurtre de la petite Cécile Revelli, a été condamné, vendredi 24 juin, par la cour d'assises d'Indre-et-Loire, à la réclusion criminelle à perpétuité, peine requise par l'avocat général, M. Jacob, qui, tout en se déclarant partisan du maintien de la peine de mort, avait précisé : « *Cela ne veut pas dire qu'il faut appliquer cette sanction systématiquement dans toutes les affaires de rapt et d'assassinat d'enfant.* » Les défenseurs avaient sollicité l'acquittement au bénéfice du doute.

Le boxeur René Roque relaxé.

Le tribunal correctionnel de Lyon a relaxé, mardi 21 juin, l'ancien champion d'Europe de boxe René Roque, impliqué dans une affaire de transport et de recel d'armes volées. Le boxeur avait été arrêté, le 4 mars dernier, au volant d'une voiture dans laquelle étaient cachées des armes provenant d'un cambriolage (*le Monde* du 10 mars). Son avocat a fait valoir qu'on pouvait seulement l'accuser d'avoir emprunté pour une demi-heure la voiture d'un de ses amis, qui s'est révélé être un receleur. René Roque a été relaxé au bénéfice du doute. Les auteurs du cambriolage ont été condamnés à des peines de quatre à huit mois de prison.

Quatre ans d'emprisonnement pour la « fausse morte ».

Cannes. — Dans un jugement rendu vendredi 24 juin, le tribunal de grande instance de Grasse a condamné Mme Lydia Leroux, quarante-cinq ans, la « fausse morte » de Juan-les-Pins qui avait simulé sa disparition en mer le 27 août 1975 pour réaliser une escroquerie à l'assurance-vie de plus de 9 millions de francs, à une peine de cinq ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, et 36 000 francs d'amende.

La même peine a été prononcée à l'encontre de son ami, M. Michel Schmitt, quarante-quatre ans, poursuivi pour complicité d'escroquerie. Le tribunal a condamné les deux fils de Mme Leroux, Serge et Jean-Marc Pira, âgés respectivement de vingt ans et dix-neuf ans, et également inculpés de complicité, à deux ans d'emprisonnement par défaut et 10 000 francs d'amende.

Les quatre responsables de cette affaire devront verser conjointement et solidairement aux sociétés d'assurance (la Providence-Vie, les A.G.F., Le Monde, la Fédération continentale), partie civile, à titre de dommages et intérêts, la somme de 397 078 F. — G. P.

Emprisonnement ferme contre des fumeurs de haschisch.

Cinq jeunes gens, accusés d'avoir consommé du haschisch et — pour deux d'entre eux — d'en avoir revendu, ont été condamnés, mercredi 22 juin, par le tribunal correctionnel du Havre présidé par M. Pierre Letouzé, à diverses peines d'emprisonnement assorties d'un sursis total ou partiel et à de fortes amendes.

Deux des prévenus, nous indique notre correspondant, Marc et Bruno, s'étaient procurés du haschisch au cours de voyages à Paris ou à Amsterdam et dans un café de Fécamp, ville où ils habitent. Ils en ont revendu une partie à des amis « *non pour se faire de l'argent*, ont-ils assuré, *mais pour se retrouver ensemble* ». Ils ont été condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement dont douze avec sursis et devront payer respectivement 30 000 et 20 000 francs d'amende.

Les trois autres inculpés — une jeune institutrice, qui a décidé d'abandonner l'enseignement, et deux adolescents, Dominique et François — étaient seulement accusés d'avoir fumé du chanvre indien. L'institutrice s'est vu infliger treize mois d'emprisonnement avec sursis et les deux jeunes gens ont été condamnés à six mois de la même peine, à laquelle s'ajoute, pour François, une amende de 20 000 francs.

D'autre part, dix-huit jeunes fumeurs de haschisch ont été récemment arrêtés à Bollwiller (Haut-Rhin). Cinq d'entre eux qui ont reconnu avoir fourni l'« *herbe* » à leurs camarades, ont été déférés au parquet de Colmar. Les autres ont été relâchés après avoir été inculpés d'usage de stupéfiants. Les jeunes gens ont été interpellés après dénonciation d'un hôtelier qui leur avait loué une chambre, où le groupe avait pris l'habitude de se réunir.

Écologistes condamnés.

Trois écologistes, dont le président de l'Association de protection des monts d'Ambazac (Haute-Vienne), M. Christian Pénicaud, et deux membres de l'association, ont comparu, mercredi 22 juin, devant le tribunal d'instance de Limoges pour avoir tracé, au mois d'août 1976, sur les routes proches des mines du Commissariat à l'énergie atomique, des inscriptions destinées « *à informer la population sur les risques que présente l'extraction de l'uranium* ». Ils ont été condamnés : M. Péricaud à 200 francs d'amende, et les deux autres à 100 francs chacun.

Après ce jugement, des écologistes ont distribué, place d'Aine, notamment aux abords du palais de justice, des tracts déclarant que « *des déchets radio-actifs ont été enfouis dans la région de Bessines (Haute-Vienne)* » et protestant contre le réseau de routes parallèle que le C.E.A. est en train de construire et « *qui défigure la montagne limousine* ». — (*Corresp.*)

Viol et séquestration au Havre.

Une jeune femme, âgée de vingt ans, que son fiancé venait de déposer à la porte de son immeuble, un peu après 2 heures du matin, a été attaquée dans l'escalier par deux ressortissants marocains, domiciliés au Havre, sans profession. Les deux hommes ont séquestré la jeune femme tout au long de la nuit du 22 au 23 juin, la frappant et la violant chacun par deux fois sous la menace d'un couteau à cran d'arrêt. C'est seulement en fin de matinée que la police a délivré la malheureuse grâce à l'intervention d'une voisine. La victime a été aussitôt hospitalisée ; les tendons de sa main droite avaient été sectionnés par les deux hommes. De plus, elle a subi un grave choc moral. Ses deux agresseurs, Abdellatis Jeddaoui, vingt-six ans, et Driss Mazzi, vingt ans, ont été écroués à la maison d'arrêt du Havre. — (*Corresp.*)

M. Cornfeld est renvoyé devant la cour d'assises.

Après une semaine de réflexion, la chambre d'accusation de Genève a décidé, jeudi 23 juin.

Avant le procès de la cour d'assises, la Chambre devra encore se prononcer sur les demandes d'inculpation des proches collaborateurs de M. Cornfeld, réclamées par la partie civile. Me Dominique Poncet et Me Marc Bornand, défenseurs du fondateur de l'I.O.S., ont fait savoir qu'ils entendaient se pourvoir en cassation contre la décision de la Chambre d'accusation. — (*Corresp.*)

● *Un restaurateur renommé de Marieulles-Vezon (Moselle)* a été, jeudi 23 juin, condamné par le tribunal correctionel de Metz à un an de prison ferme, et a été aussitôt incarcéré. M. André Gaugé, quarante-huit ans, directeur de « l'Auberge basque », était poursuivi pour abus de confiance, abus de biens sociaux, infraction à la législation sur les S.A.R.L., banqueroute et fraude fiscale. Un « trou » de 780 000 francs avait été découvert dans sa comptabilité en 1974, et le restaurateur avait omis de rédiger ses déclarations fiscales de 1966 à 1970.

● *Pour protester contre l'insuffisance des effectifs*, l'ensemble du personnel du tribunal de grande instance d'Evry (Essonne) s'est réuni en assemblée plénière, le 13 juin dernier, et a voté à l'unanimité une motion dans laquelle les magistrats et les employés de cette juridiction indiquent : « *(...) En attendant que satisfaction soit donnée aux besoins essentiels de la juridiction, l'assemblée générale doit envisager les remèdes à apporter à cette situation, notamment en réduisant le nombre des audiences afin de l'adapter aux effectifs du personnel actuellement disponible.* » Le personnel du tribunal a reçu l'assurance de son président, M. Alain Dupuy, qu'une assemblée générale sera convoquée d'ici la fin du mois. Le texte de la motion votée a été adressée au ga[illegible] des sceaux.

UNE PLAINTE EST DÉPOSÉE CONTRE UN DÉPUTÉ DES ARDENNES

Une plainte pour détournement de fonds vient d'être déposée auprès du procureur de la République de Charleville-Mézières contre M. André Lebon, député des Ardennes (socialiste), ancien maire de Charleville-Mézières, qui, de 1947 à 1975, avait été le trésorier de l'association départementale de la Jeunesse de plein air (J.P.A.) ; le comité de cette association a été renouvelé en 1976 avec la participation de nouveaux dirigeants qui critiquaient la gestion de leurs prédécesseurs.

Le nouveau secrétaire général de l'association, M. Pierre Joly, au cours d'une réunion d'information organisée le 20 juin, a expliqué les raisons de l'action en justice qui venait d'être intentée. Il reproche à l'ancien trésorier d'avoir versé irrégulièrement de l'argent de l'association à des personnes extérieures à celle-ci ou sur des comptes privés, sans justification. « *Sur cent trente-quatre opérations*, a déclaré M. Joly, *une vingtaine de bavures ou d'erreurs ont été décelées.* » Les nouveaux dirigeants ajoutent que cette action en justice pourrait permettre de retrouver les pièces comptables qui ont disparu de l'ancien siège de la J.P.A. où M. Lebon affirme les avoir déposées à la fin de chaque exercice.

M. Lebon rejette les accusations portées contre lui et déclare notamment, nous rapporte notre correspondant : « *Depuis un an des chuchotements, des insinuations sont les aliments d'une campagne de diffamation qui vise avant tout le militant politique. J'affirme sur l'honneur qu'aucun centime n'a été détourné des fonds de la Jeunesse au plein air. Intégralement, ceux-ci ont été ou utilisés par les œuvres de vacances selon les directives qui m'ont été données, ou remis à mon successeur lors de ma démission en 1975.* » Il affirme tout aussi nettement que « *tous les documents comptables de 1947 à 1975 ont été remis* », et il précise : « *Je suis totalement étranger au fait que le nouveau comité n'ait pu les récupérer.* »

● *Pour cruauté envers des animaux domestiques*, M. Michel Sy, directeur du laboratoire de synthèse à l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort, a été condamné, jeudi 23 juin, à 800 F d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Dans l'espoir de débarrasser l'école de chats, sans maître, accueillis par Mme Annick Henry, ingénieur de recherche, il avait saupoudré de strychnine la pâtée que celle-ci avait disposée à leur intention

ÉQUIPEMENT

DÉBAT Faut-il modifier la façon dont sont payés les ingénieurs de l'État ?

Les rémunérations accessoires des ingénieurs de l'Etat (génie rural et ponts et chaussées) ont fait l'objet du « rapport Martin », dont les conclusions ont été publiées dans « le Monde » des 16 et 17 avril dernier sous le titre : « Les ingénieurs de l'Etat, mercenaires des communes ». Nous publions ci-dessous des extraits de deux des nombreuses lettres reçues après la parution de ces articles.

Fédération C.G.T. de l'équipement : non aux honoraires

« Les personnels ne sont pas attachés aux régimes de rémunérations accessoires ,écrit la Fédération C.G.T. de l'équipement ; cependant, celles-ci constituent une part importante de leur revenu ; ils ne peuvent accepter sans compensation la disparition de ces systèmes, qu'ils réprouvent pourtant avec l'ensemble de leurs organisations syndicales.

« La C.G.T. pour sa part, fait des propositions qui permettraient à la fois d'assainir les relations des collectivités locales avec les administrations de l'Etat, de corriger les injustices et les aberrations de la répartition de ces rémunérations et d'en finir avec leur caractère accessoire. »

Rappelant l'origine très ancienne du système, la C.G.T. indique : *« Le système des honoraires permet aux collectivités locales de bénéficier de l'assistance de services techniques compétents à un prix bien moins élevé que celui de bureaux d'étude et d'entreprises privées. (...) Le système des « honoraires » permet de maintenir l'ensemble des traitements de la fonction publique à un niveau très bas, tout en complétant ceux de certains cadres ou de certaines catégories qui, actuellement, déserteraient complètement les services de l'Etat. (...) De fait, sur cent trente mille agents du ministère de l'équipement, seulement vingt mille sont partie prenante du régime des « honoraires ». Et parmi les personnels d'encadrement eux-mêmes, une inégalité très importante est maintenue entre les corps techniques et les corps administratifs.*

« La répartition de ces rémunérations annexes entre les agents relève aussi, en effet, de principes inadmissibles. Chaque agent d'un même grade perçoit des sommes très différentes, variant du simple au double, voire au triple. Les chiffres cités dans les articles du Monde *correspondent à des moyennes. La personnalisation des rémunérations est ainsi introduite dans la fonction publique, et elle est amplifiée souvent par d'autres avantages laissés à la discrétion des directeurs.*

» De plus, au sein de chaque grade intervient non seulement une différenciation selon la « manière de servir » mais aussi liée au poste occupé, car les postes sont plus ou moins « juteux » (sic) selon le « chiffre d'affaires », dépendant à la fois de conditions géographiques et économiques, des moyens des services propres des collectivités locales, du « dynamisme » du titulaire du poste et de son service, etc.

« La répartition est entourée d'un certain « mystère » que les syndicats C.G.T. s'emploient à dévoiler. Certes, les textes (arrêté et circulaire du 4 août 1972) sont connus par les personnels. Mais ceux-ci n'ont pas les éléments de vérification, ne connaissent que leur attribution personnelle et encore à condition de démêler l'écheveau de mandatements successifs sans références.

» Une commission locale de répartition devrait permettre une information et une intervention des intéressés. Mais sa composition, limitée à un représentant de chaque grade (sauf deux ingénieurs des T.P.E.), aboutit trop souvent à ce que le personnel ne soit pas consulté. Et surtout, elle fonctionne de la façon suivante : on examine d'abord en formation pleénière la répartition du grade le plus bas dans la hiérarchie, puis son représentant quitte la réunion. On examine alors la situation du grade au-dessus, après quoi son représentant sort à son tour et ainsi de suite... Comment, dans ces conditions, avoir une vue d'ensemble des affaires ? Enfin, l'administration exerce une pression sur les représentants en leur imposant théoriquement le secret. »

Un dernier élément d'inégalité est la variation géographique. Ces variations s'ajoutant, un agent peut percevoir cinq ou six fois moins qu'un autre du même grade et de mêmes fonctions. Pourtant, le ministère est très attaché à ce système de rémunération aberrant, et il convient de le dire, car lui seul et non le personnel en porte la responsabilité.

Quelle est la position de la C.G.T. ?

« C'est d'abord une opposition de principe aux rémunérations accessoires. Leur répartition profondément injuste et arbitraire, leur limitation à une minorité du personnel suffirait, certes, à les condamner. S'y ajoute le fait qu'elles ne sont pas prises en compte pour les pensions de retraite, ou en cas de maladie. Enfin, leur montant moyen par agent n'a pas évolué depuis 1974, ce qui signifie que, compte tenu de l'érosion monétaire, leur pouvoir d'achat a donc diminué de 30 % (indice C.G.T.).

» La fédération C.G.T. réclame l'assainissement immédiat de la rémunération de la fonction publique. A l'équipement, cela implique que les tâches d'assistance des collectivités locales entrent dans les missions normales de l'administration, et que le paiement de ces services soit effectué sur un fonds de concours du budget de l'Etat, sur la base d'un partage clair des compétences.

» Cela implique aussi l'intégration de toutes les rémunérations accessoires dans le traitement après correction des injustices et inégalités, et extension à toutes les catégories. C'est un élément de la revendication générale de « remise en ordre des rémunérations » sur la base d'un minimum mensuel de 2 300 francs, avec un acompte mensuel immédiat de 300 francs pour tous, soumis à retenue pour pension.

» Nous sommes loin d'une « solidarité dans le partage du gâteau » qui semblerait être le sentiment général du personnel à la lecture de l'article du Monde. *Ces revendications qui, dans les faits, s'opposent au système même des honoraires, ont au contraire suscité de nombreuses actions du personnel, largement suivies. Dans quelques départements, les agents ont même fait la « grève des travaux à honoraires. »*

La C.F.D.T. de l'agriculture : une prime identique pour tous

« Le « partage du gâteau » ne se fait pas entre « tous les personnels techniques », et pour cause... De très nombreux personnels techniques ne sont pas fonctionnaires titulaires, mais contractuels et, de ce fait, tout en participant à l'élaboration et à l'exécution des travaux, ne bénéficient généralement pas de ces rémunérations », écrit la fédération C.F.D.T. de l'agriculture.

« Pour ceux qui en « bénéficient » — les titulaires, — le « partage » se caractérisent essentiellement par son inégalité : 1 704 francs par an pour un agent de bureau ; 26 496 francs par an pour le directeur départemental de l'agriculture. (Un ingénieur général touche encore plus.) Le rapport est ainsi de 1 à 15 (chiffres moyens de 1976 pour le ministère de l'agriculture).

» Le directeur départemental de l'agriculture dispose d'un moyen de pression intolérable sur le personnel par l'intermédiaire de la modulation : il peut, en effet, réduire ou augmenter de 30 % les rémunérations accessoires d'une personne par rapport à la valeur moyenne correspondant à son grade.

» De plus, cette « distribution » reste entourée de mystère.

» Nous constatons, effectivement, que l'intéressement direct au volume des travaux ne conduit pas toujours l'ingénieur au choix de la solution la plus économique pour la collectivité locale ; que l'Etat ne peut supprimer purement et simplement ce complément de salaire sans risque de voir partir un certain nombre d'ingénieurs vers le privé qui « paie mieux ses cadres » ; que ces travaux, en principe « annexes », tendent à devenir une des activités principales des directions départementales de l'agriculture. »

Le syndicat propose :

● *Dans l'immédiat* : qu'une prime identique pour tous (en nombre de points d'indice) soit intégrée au salaire, en supprimant *de facto* l'intéressement direct aux travaux, qui est en complète contradiction avec la notion de service public.

● *A moyen terme* : une réorganisation de l'ensemble de la grille indiciaire, tenant compte de la nécessité de majorer très nettement les bas salaires, de réduire l'éventail hiérarchique, de supprimer toute prime (les primes étant, par nature, discrétionnaire).

« Depuis, la C.F.D.T. s'interroge dès maintenant sur la nécessité de revoir entièrement les liens existants entre l'Etat et les communes : les rémunérations accessoires ne sont, en effet, que l'une des expressions de la mainmise de l'appareil d'Etat sur les collectivités, par les agents de l'Etat, et par la population qui, elle aussi, subit ce système. »

Un procès à Rennes

LES « ADMINISTRATIFS » RÉCLAMENT LES MÊMES AVANTAGES QUE LES « TECHNIQUES »

(De notre correspondant.)

Rennes. — Les « rémunérations accessoires » perçues par certains fonctionnaires du ministère de l'équipement à l'occasion de travaux effectués pour des collectivités locales ou autres organismes opposent les agents techniques et les agents administratifs. Le tribunal administratif de Rennes a été saisi, le 22 juin, de la requête de M. Charles Audren, chef de service à la direction départementale de l'équipement du Morbihan. Celui-ci sollicitait le bénéfice de la loi du 29 septembre 1948, qui avait admis le principe de ces honoraires pour ce qui concerne les ingénieurs des ponts et chaussées et les agents placés sous leurs ordres.

Deux arrêtés du 5 mars 1971 et du 4 août 1972 opèrent au sein du ministère de l'équipement une distinction entre les personnels « techniques » et les « administratifs », les honoraires convoités et souvent confortables restant le privilège des premiers.

M. Audren réclame les indemnités auxquelles il pense avoir droit depuis 1966, soulignant qu'un de ses subordonnés, ingénieur T.P.E. de formation, touche une partie de cette *« manne dont la survivance paraît revêtir un caractère anachronique »*. L'expression est du commissaire du gouvernement M. Miguet. L'affaire a été mise en délibéré. — D. M.

TRANSPORTS

Voyageurs sans bagages

Même les responsables de la S.N.C.F. le reconnaissent : l'aménagement des gares — et singulièrement des gares parisiennes — laisse grandement à désirer. A juste titre, les usagers du rail se plaignent de la médiocre qualité des services offerts. Ainsi, de l'irritante question des chariots à bagages.

La société nationale s'est longtemps fait prier pour mettre des chariots à bagages à la disposition des voyageurs. Elle semblait juger la chose inutile : il y avait des porteurs à casquette. Quoi de mieux ?

La S.N.C.F. fit tout de même un geste pour satisfaire cette revendication assez légitime. Elle s'équipa d'un parc de mille trois cents chariots à bagages qu'elle dispersa dans les six gares parisiennes. Trop peu pour contenter les usagers.

Un jour ordinaire, les gares parisiennes traitent quelque cent cinquante-quatre mille voyageurs de grandes lignes ; un jour de pointe, elles en accueillent environ quatre cent sept mille. On comprend, dès lors, que le problème reste entier ou presque. D'autant plus qu'au moment des grands départs de Noël et du mardi gras, la S.N.C.F. a pris l'habitude, depuis plusieurs années, de retirer du service, à Paris-Est et à Paris-Lyon, les chariots à bagages qui, à son avis, « encombrent les quais et gênent la circulation des usagers... ».

Cependant, cet été, la société nationale n'envisage pas de remiser ses chariots à bagages. Cela dit, elle n'a, semble-t-il, aucunement l'intention d'en acquérir davantage. « Pour bien faire, il en faudrait des milliers pour répondre aux exigences de notre clientèle, *soulignent ses responsables*. Et puis, leur manipulation — pour les placer au bon endroit, au bon moment — finirait par mobiliser beaucoup d'agents. »

Les techniciens de la S.N.C.F., qui savent si bien faire circuler des trains, seraient-ils incapables de trouver une solution à ce petit problème ? N'auraient-ils donc affaire qu'à des « voyageurs sans bagages » ?

J.-J. B.

400 MILLIONS DE FRANCS POUR LES TRAVAUX DU CANAL DE PROVENCE

De notre correspondant

Marseille. — La date du vendredi 24 juin a été l'occasion pour la Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale de célébrer un double événement. Tout d'abord, à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » au domaine du Tholonet, près d'Aix-en-Provence, où est son siège, de fêter le vingtième anniversaire de sa création, puis les responsables ont procédé à l'ouverture des chantiers de la branche Marseille-Est du canal de Provence. Cette branche, qui s'inscrit dans la troisième tranche des travaux de construction du canal de Provence (comprenant également la dérivation qui desservira l'arrière-pays de la Côte d'Azur jusque vers Saint-Tropez), a pour but d'assurer une alimentation en eau complémentaire de la ville de Marseille, la mettant définitivement à l'abri de la péurie.

Vingt ans après les premiers travaux, le programme est respecté : les deux premières tranches de l'ouvrage (alimentation d'Aix-Marseille et de la région toulonnaise) sont en service et des centaines de kilomètres de canaux, de galeries et de réseaux ont permis de conduire les eaux claires du Verdon au bord de la Méditerranée.

Les travaux de la branche est de Marseille dureront cinq ans et nécessiteront 400 millions de francs d'investissement. L'ouvrage prend naissance au répartiteur des eaux de Pourcieux, non loin de Saint-Maximin.

Cette alimentation en eau de Marseille concerne également tout au long du tracé, plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles, vers Saint-Zacharie, Roquevaire, Gemenos. Du point de vue industriel, les besoins en eau du secteur d'Aubagne, qui présente de nobales disponibilités en terrains « industrialisables », pourront être satisfaits par ailleurs, la présence de cette eau transitant en souterrain dans des espaces naurels très vastes et riches de possibilités permet d'envisager — outre la possibilité d'accroître la protection contre l'incendie — une régénération des zones forestières traversées.

● *M. Joseph Martray*, membre du Conseil économique et social, a été élu, vendredi 24 juin, président du Comité des usagers de la mer. Selon M. Martray, ce comité devra faire des propositions au groupe interministériel de coordination de l'action en mer des administrations (GICAMA) dans un esprit *« d'indépendance à l'égard des partis politiques et des organisations professionnelles et agir avec un souci d'efficacité »*.

TOURISME

UN CAMPING DE RAMATUELLE EST ÉVACUÉ POUR CAUSE D'INSALUBRITÉ

Plus d'un millier de campeurs qui avaient installé leurs tentes et caravanes au camping « La Toison d'or », près de Ramatuelle (Var), ont été évacués dans la matinée du 24 juin par la gendarmerie de Fréjus, le terrain n'étant pas conforme, en dépit de plusieurs mises en demeure officielles, aux règles de salubrité. Les installations sanitaires, et, notamment, le réseau de drainage des eaux usées, laissaient tant à désirer qu'un arrêté préfectoral du 4 mars dernier (1) et plusieurs procès-verbaux avaient été établis.

(1) Me Pause avait fait appel de la décision préfectorale, mais le tribunal administratif de Nice a rejeté sa requête le 23 juin dernier.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

A PROPOS DE...

UNE ÉTUDE DE LA VILLE DE MARSEILLE

Un arbre à son plus juste prix

Les services de la ville de Marseille ont mis au point un mode de calcul très précis, qui permet d'évaluer le prix d'un arbre abattu dans une ville et le coût de son remplacement.

Il faut trente ans pour faire un arbre. Il ne faut guère plus de trente minutes pour le détruire. En ville, un arbre, ça n'a pas de prix. Il est devenu indispensable à la qualité de la vie, d'autant plus cher qu'il est rare et menacé. Il existe pourtant des cas de force majeure où l'abattage est inévitable. Par exemple, lorsqu'il se révèl impossible de dévier le cours d'une nouvelle voie urbaine ou bien encore lorsque de l'abattage dépend la construction d'une école.

Dans ces cas-là, les textes officiels demandent le remplacement unitaire : pour un arbre abattu, un arbre replanté

Ce système n'est équitable qu'en apparence, puisque, si l'on suit le texte à la lettre, on remplace un arbre adulte, en pleine force, qui joue son rôle de « poumon » urbain, par un arbrisseau, ne procurant ni verdure ni ombre durant de longues années, et dont l'existence est encore hypothétique C'est pourquoi les spécialistes du Service des espaces verts de la ville de Marseille (SEVE) ont mis au point un système de compensation qui n'est plus fondé sur une évaluation quantitative, mais qualitative Le remplacement exigé est un remplacement « en valeur ». Système plus rigoureux que la loi du talion elle-même, qui ne réclamait qu' « œil pour œil », puisque, selon l'âge, l'aspect, la beauté, la taille et, surtout, l'emplacement de l'arbre à abattre, la ville peut exiger la plantation de deux cent cinquante arbustes pour remplacer un arbre adulte !

La première en France, et, à notre connaissance, la seule, la ville de Marseille effectue ainsi l'estimation précise suivant un barème mathématique de la valeur de ses arbres publics.

Ce barème est établi sur quatre critères précis qui éliminent la part d'appréciation, d'interprétation... et donc de contestation Pour commencer, aucun arbre public ne peut être abattu sans l'autorisation écrite du maire. Si celle-ci est accordée, la valeur de l'arbre concerné fait l'objet d'une première évaluation concernant l'espèce ou la variété à laquelle il appartient. Evaluation basée sur le prix de vente au détail de cet arbre, tel qu'il figure dans le barème officiel de la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture (indice A).

Sont pris ensuite en considération : la valeur esthétique et l'état sanitaire, affectés d'un coefficient variant de 1 à 10, selon la beauté intrinsèque, la place dans un alignement, le rôle dans la protection contre le vent, comme écran, l'ombre procurée, etc. On affecte du coefficient 10 un arbre sain, vigoureux, solitaire, remarquable. On notera 9 le même arbre dans un groupe de congénères, ainsi de suite, jusqu'à 1 pour un sujet sans intérêt ou malade. (Indice B.)

Le troisième critère tient compte de la position géographique dans la ville. Un arbre dans le centre ville est plus « cher » (parce que plus rare et plus en péril) qu'un même sujet à la périphérie C'est l'indice C, affecté, lui aussi, d'un coefficient allant de 1 à 10

Enfin, il est tenu compte de la taille, de l'ampleur, de la circonférence à 1 mètre du sol. C'est l'indice D, auquel le coefficient de 1 à 10 est affecté.

La valeur de l'arbre et la « rançon » de son abattage est obtenue en multipliant A par B, par C, par D. Exemple : soit un platane dont la valeur esthétique est estimée à 8, placé au centre de la ville (coefficient 10) et dont la circonférence du tronc est de 1 mètre (coefficient 8). Sa valeur est de 80 F. × 8 × 10 × 8, soit 5 120 F (1), *somme qui permet d'acquérir une soixantaine de jeunes sujets.*

Cela constitue un prix de base auquel peuvent être ajoutés les frais de réparation de chaussée consécutifs à l'arrachage, le remplacement d'une conduite souterraine endommagée, etc.

Ce système permet également d'apprécier le préjudice causé à un arbre, même s'il n'a pas été abattu. C'est le cas, par exemple, d'un émondage sévère consécutif à l'installation d'une ligne électrique aérienne.

Au niveau de la sauvegarde, des mesures d'avenir sont en préparation, qui vont déboucher sur la publication du code de l'arbre urbain, *qui sera distribué aux Marseillais et rassemblera l'ensemble des textes juridiques et techniques visant à la promotion de l'arbre. D'autre part, le projet de plan d'occupation des sols comporte un certain nombre de dispositions visant à sauvegarder les arbres.*

Salutaire prise de conscience dans une ville qui « revient de loin » en matière de « capital verdure ». Il y a vingt ans, on arrachait les arbres pour laisser passer les voitures. Cette année, en huit mois, trente-neuf mille arbres et arbustes ont été plantés JEAN CONTRUCCI.

(1) 80 francs est le prix moyen d'un jeune platane de 16 centimètres de circonférence vendu dans le commerce. Le tarif est calculé sur la base de 5 francs le centimètre.

PÊCHE

LES BALEINES SERONT MIEUX PRÉSERVÉES

Canberra *(A.F.P.)*. — La commission internationale de la pêche à la baleine, réunie à Canberra en Australie, a fixé les quotas applicables pour la saison 1977-1978 dans l'Atlantique nord (*le Monde* du 25 juin), dans le Pacifique nord et l'hémisphère Sud. Au total 18 191 prises seront autorisées au lieu de 26 681 l'an dernier.

Cette décision a été mal accueillie par l'U.R.S.S. et le Japon les deux premiers pays pour la chasse à la baleine ; elle a satisfait les représentants des associations écologistes (Amis de la Terre, fondation Greenpace, etc.), qui continuent toutefois à faire campagne pour une interdiction complète de la chasse, estimant que les baleines sont en voie de disparition.

● *Quatre chalutiers espagnols ont été arraisonnés* le vendredi 24 juin dans la zone économique européenne à moins de 200 milles de La Rochelle et deux autres ont été conduits par la marine nationale à Lorient. Le 17 juin déjà quatre chalutiers espagnols avaient été expulsés des eaux communautaires. L'Espagne ne faisant pas partie de la C.E.E., la présence des chalutiers de ce pays dans la zone communautaire est étroitement réglementée.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Autour d'un autre Buffon

Buffon le méconnu... Même l'auteur de la monumentale *Histoire naturelle*, qui survit à sa gloire par trois ou quatre pages d'anthologie — « *La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite...* » : ce cheval de bataille a lui-même besoin d'une seconde lecture. — doit être redécouvert dans une perspective 1977. Mais il est d'autres Buffon, parfaitement ignorés, qui concourent à faire du personnage un esprit universel, et dont les intuitions préscientifiques, selon l'épistémologie elologique. C'est précisément le bicentenaire de son *Essai d'arithmé-* bachelardienne, couvrent les mathématiques, la biologie, l'optique phy*tique morale* qui sert de prétexte au symposium organisé au Muséum par la Société internationale de stéréologie, discipline née d'une formule de Buffon, et où se sont rencontrés mathématiciens, biologistes, métallurgistes, géologues.

Mais l'art, là dedans ? Il est présent à la chapelle de la Salpêtrière, grâce au professeur Jacques-Louis Binet, auteur avec Jacques Roger d'*Un autre Buffon* (éditions Hermann), qui réédite et commente *l'Arithmétique morale*, *De la vieillesse à la mort*, et des textes concernant l'approche scientifique. Non pas la science de la vie ; la science du vivant. C'est déjà dire que cette présentation diffère essentiellement des expositions panoramiques d'une biographie et d'une œuvre s'efforçant de faire le tour de quelque célébrité. Les trois thèmes : le mathématicien, le naturaliste, l'homme, sont développés sous l'angle actuel.

***

On n'a donc pas cherché à réunir, d'après un critère esthétique, des images illustrant, telles les pittoresques planches de *l'Histoire naturelle* (il y en a quand même), les écrits se rapportant à ce triple objet, encore que les eaux-fortes de Picasso aient un intérêt plutôt descriptif. Les artistes contemporains choisis par le professeur Binet l'ont été dans la mesure où leurs compositions s'adaptaient aux propositions de Buffon et, pour la partie « animalière », où ils rejoignaient la conception anthropomorphique d'un savant doublé d'un grand écrivain pour qui la hiérarchie du règne animal rigoureusement étagée aboutissait au bipède sacré roi de la Création.

***

Qu'on nous pardonne de ne pas insister démesurément sur les problèmes exposés dans *l'Arithmétique morale*, axés en bonne partie sur le calcul des probabilités, et qui visaient à rendre les mathématiques utilisables et adaptables à l'homme « moral ». *Si un coup de dés jamais n'abolira le hasard*, beaucoup de coups de dés devraient en venir à bout. D'où, entre autres, l'exemple de l'aiguille, jetée sur un plancher constitué de lattes parallèles, équidistantes, d'une largeur supérieure à la longueur de l'aiguille. Il s'agit de trouver quelle chance a l'aiguille de tomber sur le bord d'une de ces lattes. C'est cette formule, retrouvée en 1946, qui a donc permis de fonder la stéréologie. Par analogie, le sculpteur Gottfried Honegger a exécuté, d'après l'ordinateur, l'hommage à *Jacques Monod*, dont on peut voir à la Salpêtrière les études préparatoires.

Les jeux de hasard, qui ont si fort préoccupé le siècle de Buffon, affectent dans leur transposition géométrique tout un domaine des arts plastiques du nôtre. Le courant de la peinture abstraite, dans tous les sens du terme, circule donc dans cette partie de l'exposition qui va de *Point, ligne, plan*, de Kandinsky, à *Atmospheric ressemblance*, où Arakawa cherche, après Buffon, à relier l'espace et le temps, en passant par Georges Mathieu, Soulages, Olivier Debré, Degottex, Soto, Morellet (*Buffonneries*, d'après le jeu du franc damier), Tapiès, Pol Bury, Pierrette Bloch, Rougemont, Martin Barre, Sol Lewitt.

L'homme, certes — ses fins dernières plutôt — est absent de ces spéculations, alors qu'il est terriblement présent, par bêtes interposées, dans la faune parquée dans le transept gauche, soit parce qu'avec les dessins de Delacroix, Géricault, Barye, Chassériau, Degas, plus appropriés à une seconde lecture du *Cheval* ou des *Animaux sauvages*, l'histoire naturelle, dit le professeur Binet, « *a quitté le domaine scientifique pour rentrer dans notre musée imaginaire* », soit parce que les oiseaux de Braque traduisent le mouvement, et les frottages de Max Ernst l'interpénétration des éléments, soit enfin parce que dans la nouvelle figuration « jamais bestiaire ne fut plus anthropomorphe » : *la Raie* (1948), de Bernard Buffet, *la Grenouille*, de Rebeyrolle, *le Chien*, de Velickovic, *la Vache*, de Samuel Buri, etc. Et voici que *Une passion dans le désert*, cet ensemble fameux de treize toiles exécutées par Aillaud, Arroyo et Recalcati, d'après une nouvelle de Balzac, évoque le rapprochement animal-homme.

***

Restait Buffon lui-même. Comment retrouver le châtelain de Montbard derrière une œuvre colossale, où il n'apparaîtrait point s'il n'avait décrété devant l'académie que « *le style est l'homme même* » ? Il a fallu qu'après Raoul Dufy, qui avait placé Buffon au centre des savants, Dado, Adami (qui a « *su faire la synthèse de l'exposition* ») et, surtout, Jean Messagier, au terme d'un lent travail d'approche, dont sont offertes les étapes passant des individus de la gent animale à une véritable synthèse écologique, élève à la mémoire de Buffon une sorte de monument qui, mieux encore que ses émules, en donne une image que ses contemporains n'eussent sûrement pas reconnue. Conforme en tous cas à celle qu'avec deux cents ans d'écart et les distorsions que tant de mutations de tous ordres imposent, nous sommes en droit de reconstituer en 1977.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Jusqu'au 8 juillet.

DES ARTISTES PLASTICIENS CRÉENT UN SYNDICAT

Un nouveau syndicat d'artistes vient de se créer : le Syndicat national des artistes plasticiens (SNAP), rattaché à la Fédération des syndicats du spectacle, de l'audio-visuel et de l'action culturelle C.G.T.

La grande réunion de Créteil en janvier dernier, qui avait regroupé un millier d'artistes à propos du Centre Beaubourg (*le Monde* du 5 janvier), et les actions du comité anti-CAVAR (CAVAR : Caisse d'assurance vieillesse des artistes), au cours des dernières années, avant que les artistes soient affiliés au régime général de la Sécurité sociale, avaient fait ressortir le besoin, chez bon nombre de plasticiens, de créer une instance qui précise leurs revendications.

Lors de l'assemblée générale constitutive du syndicat, le 22 juin à Paris, à laquelle participaient cent cinquante artistes, cent quatre d'entre eux ont adhéré.

La grande réunion de Créteil, en janvier dernier, qui avait regroupé un millier d'artistes à propos du Centre Beaubourg (*le Monde* du 5 janvier), et les actions du comité anti-CAVAR (CAVAR : Caisse d'assurance vieillesse des artistes), au cours des dernières années, avant que les artistes soient affiliés au régime général de la Sécurité sociale, avaient fait ressortir le besoin, chez bon nombre de plasticiens, de créer une instance qui précise leurs revendications.

Un bureau a été constitué avec les peintres et sculpteurs Alleaume, Babou, Blondel, Cueco, Enu, Forgas, Kiras, Le Parc. Des commissions de travail ont été mises en place, qui doivent préparer pour la rentrée de septembre un week-end de réflexion portant sur la plate-forme revendicative et les modalités d'action. — G. B.

★ SNAP, 213, rue La Fayette.

A INGELHEIM-SUR-RHIN

Tout l'œuvre gravé de Manet

Edouard Manet a été avec l'exposition de son œuvre gravé quasi intégral — une « première mondiale », — le pôle attractif des journées internationales d'Ingelheim-sur-Rhin, qui viennent de prendre fin. Plus encore que les autres manifestations organisées pendant un mois et demi, culturelles — littérature de la Résistance, tapisseries, photos, théâtre, cinéma, colloques, etc., — gastronomiques ou sportives, la réunion de ces estampes a attiré des milliers de visiteurs.

L'enjeu, en effet, valait le détour. Sur 109 gravures répertoriées, la villa Schneider en présentait 102, dont 6 exemplaires uniques. Avec les différents « états », fort rares au moins pour 54 d'entre eux, c'est un total de 166 gravures et lithographies que François Lachenal a pu rassembler, grâce aux prêts exceptionnels de la Bibliothèque nationale, des musées de Stockholm, de Londres, de Brême, de Hambourg, de Francfort, ainsi que de nombreuses collections privées.

Si l'on ajoute que le Louvre a consenti à se dessaisir du portrait de Mallarmé (Jeu de Paume) et des plus précieuses esquisses (Cabinet des dessins) de Manet en faveur d'un modeste bourg proche de Mayence, on mesurera l'importance de cette présentation temporaire, heureusement perpétuée par le catalogue raisonné, minutieusement mis au point par Juliet Wilson.

Dans sa préface, Michel Melot, conservateur au cabinet des estampes, s'attache à débroussailler le problème très complexe posé par l'œuvre gravé de Manet : reproduction d'après des œuvres d'autres artistes, répliques de ses propres œuvres, compositions originales. A travers le défilé des images, le profane peut suivre non seulement l'évolution du père de la peinture moderne et, déjà initié, mais aussi comparer les avatars d'une même gravure au cours des tirages et les résultats d'essais tenant compte des différences d'encrage. La qualité du papier — à la cuve, Chine, Japon, etc. — entre aussi en ligne de compte.

La liste serait longue, qui voudrait rendre compte d'un examen attentif. On soulignera pourtant la coexistence des tirages préparatoires et des gravures définitivement mises en page de ces merveilles que sont les illustrations des poèmes *le Fleuve*, de Charles Cros, de *l'Après-midi d'un faune*, de Mallarmé, *du Corbeau*, d'Edgar Poe. Et les chats stylisés, l'un noir, l'autre blanc, se dévisageant sur un toit, pour l'ouvrage de Champfleury.

On s'attardera devant *les Courses*, lithographie voisinant avec l'esquisse d'un mouvement effréné ; devant celles pitoyables ou tragiques de « l'année terrible » : *la Queue devant la boucherie*, *la Guerre civile* ; devant *le Café*, dont, par un hasard inespéré, Ingelheim peut montrer aussi l'épreuve d'essai, tirée sur papier journal, ce qui permet de dater cette lithographie de 1874 au lieu de 1869...

Et l'on reviendra vers l'une des gravures les plus poignantes : le *Charles Baudelaire de face III* — deux autres eaux-fortes et aquatintes avaient représenté le poète dans la même attitude — sur Japon, conservé au British Museum.

En souhaitant que Paris fasse un effort semblable, pour donner une hospitalité provisoire à des œuvres qui étaient toutes nées sur les bords de la Seine. — J.-M. D.

Musique

VENT OPTIMISTE A L'OPÉRA-STUDIO

M. Louis Erlo, administrateur de l'Opéra-Studio, a donné vendredi 24 juin à la presse des nouvelles favorables de son établissement. Avec une subvention augmentée de 80 % en 1977 (et retrouvant ainsi un chiffre équivalant à celui de 1974), cette école supérieure d'application de l'art lyrique a repris activité et optimisme. Ses effectifs, entièrement renouvelés, se montent actuellement à dix-huit stagiaires et atteindront leur chiffre maximum de vingt-cinq en septembre, avec l'entrée de premiers prix du Conservatoire national supérieur de Paris. Une collaboration étroite avec celui-ci, souhaitée à juste titre par la direction de la musique du ministère de la culture, s'est instaurée et devrait produire d'excellents fruits en établissant pour les chanteurs les plus doués un cursus d'études complètes.

Pour permettre à l'Opéra-Studio de faire rapidement la preuve de son renouveau, M. Erlo espérait présenter un spectacle avant l'été. Le projet d'une comédie musicale sur Johann Strauss avec la compagnie Renaud-Barrault ayant été remis à mai 1978, la Bohème, *de Puccini, a été mise en répétition pour une représentation en juillet dans une mise en scène de Jean-Louis Martinotty ; mais le projet, trop ambitieux en un si court laps de temps, ne verra le jour qu'en janvier prochain.*

Auparavant, l'Opéra - Studio jouera en effet, à partir du 19 novembre, le Rake's Progress, *de Stravinsky, avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra (direction Sylvain Cambreling, mise en scène Louis Erlo, décors Jacques Rapp). Une reprise de* la Flûte enchantée *est prévue pour novembre 1978.*

Le travail de formation de l'Opéra-Studio se poursuit activement avec dix professeurs permanents et des maîtres de stage tels que Suzanne Sarroca, Gabriel Bacquier et bientôt Christa Ludwig et Tito Gobbi. Le conseil d'orientation fixé par le cahier des charges se réunira en septembre avec des personnalités telles que MM. Libermann, Landowski, Gallois-Montbrun, Bacquier, Bourgeois et des responsables d'Opéras-Studios étrangers. M. Baldo Podic, de Zagreb, a été nommé directeur de la musique.

Signalons que l'Orchestre de l'Ile-de-France, qui a prêté ses instrumentistes à l'Opéra-Studio pour les répétitions de la Bohème, *donnera trois concerts consacrés à la valse, salle Favart, les 6, 8 et 10 juillet, sous la direction de Jean Fournet. — J. L.*

■ **CONCOURS DU CONSERVATOIRE.** — Harpe : premiers prix, Cécile Herbomez, Arielle Valibouse, Fabrice Pierre, Claude Robert ; deuxième prix : Elysabeth Lanone-Colard, Claude Mesnier, Anne-Laurence Savin, Dominique Bouchaud.

■ La pianiste Juliette Durand-Texte, veuve de l'ancien président du conseil Camille Chautemps, vient de mourir à New-York — où elle avait émigré en 1940 — des suites d'une pneumonie. Elle était âgée de soixante-quinze ans.

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION NATIONALE DU CHANT

La commission nationale du chant, créée il y a deux ans par le secrétariat d'Etat à la culture, a publié, vendredi 24 juin, un communiqué sur ses travaux. Elle affirme que « tout travail sérieux pour mettre un terme à la crise actuelle du chant en France passe par une révision des méthodes d'enseignement ». Comme première mesure, elle a mis au point un nouveau C.A.P. de professeur de chant, axé sur la pédagogie vocale ; des stages de reprise en main pédagogique ont été créés pour les professeurs de province ; un fonds annuel de 600 000 francs a été institué par des bourses d'études de jeunes chanteurs. La commission publiera à l'automne un opuscule sur les règles fondamentales de l'émission vocale qui rassemblera les textes des meilleurs spécialistes français et étrangers des dix-neuvième et vingtième siècles.

En bref

Cinéma

● **« LE MAESTRO ». — A.B.C., Montparnasse « 83 », le Grand-Paris, Heldern-Fauvette, Gaumont - Convention, Wepler-Pathé, Bosquet, Gaumont-Gambetta.**

Après *le Chasseur de chez Maxim's*, *les Vignes du seigneur*, Claude Vital semble vouloir se spécialiser dans le ravaudage des anciens succès du Boulevard. Créée en 1923, la pièce de Robert de Flers et Francis de Croisset appartient trop, par son parisianisme et son amoralité souriante, aux « années folles » pour qu'un habillage moderne puisse lui convenir. Les situations mises à l'heure d'aujourd'hui ne portent plus. Avoir fait d'Henri Levrier, l'ivrogne par amour, un pianiste virtuose tombeur de femmes (d'où le nouveau titre) démantibule la comédie de caractères originale. Claude Vital a ajouté des gags laborieux et des scènes d'extérieur sans trouver le rythme et la fantaisie qui auraient pu convenir. Après le délicieux — et inoubliable — Victor Boucher, après Fernandel, après Guy Bedos (à la télévision), Jean Lefebvre reprend, sans faire d'étincelles, le rôle d'Henri et la fameuse scène d'ivresse (« *Hubert, dis-moi que tu m'aimes.* ») On a l'impression qu'il joue en dessous de ses possibilités. L'intérêt se déplace vers Sophie Desmarets, qui rajeunit le rôle de Mme Bourjeon, en prenant l'allure et le ton des mères évaporées de comédie américaine. Dans ce film, tout compte fait assez vulgaire, Sophie Desmarets a de la classe.

JACQUES SICLIER.

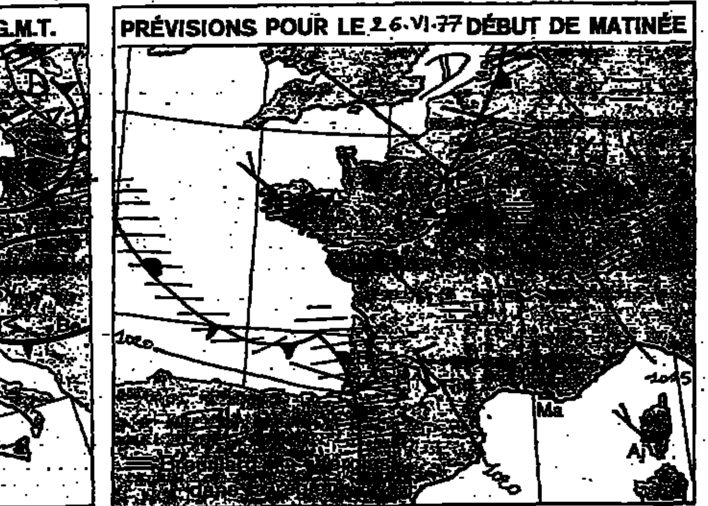
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-VI-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-VI-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 juin à 0 heure et le dimanche 26 juin à 24 heures :

Les perturbations qui abordaient samedi matin l'ouest de l'Europe pénétreront lentement sur la France. Elles seront surtout actives sur nos régions septentrionales, ainsi que sur le Sud-Ouest. Après leur passage, une amélioration temporaire se produira sur nos régions de l'Ouest à l'avant d'autres perturbations actuellement au large.

Dimanche, le temps sera assez ensoleillé de la Méditerranée au Jura, mais parfois brumeux dans l'intérieur. Le soir, des éclaircies persisteront de l'est du Rhône aux Alpes.

Sur le reste de la France, le temps sera assez nuageux, également brumeux par endroits. On observera quelques pluies passagères, qui seront surtout localisées le matin sur le quart Nord-Est et l'ouest du Bassin aquitain ; le soir, sur les hauteurs du Nord-Est, ainsi que du sud-ouest du Massif Central à l'est du Bassin aquitain. En revanche, des éclaircies se développeront sur le quart Nord-Ouest, avant l'arrivée le soir ou dans la nuit de dimanche à lundi de nouvelles pluies sur l'extrême Ouest.

Dans l'ensemble, les températures varieront peu.

Samedi 25 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 17 et 12 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 13 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 18 et 11 ; Lille, 21 et 12 ; Lyon, 20 et 12 ; Marseille, 25 et 15 ; Nancy, 24 et 15 ; Nantes, 20 et 13 ; Nice, 22 et 16 ; Paris - Le Bourget, 23 et 15 ; Pau, 23 et 13 ; Perpignan, 24 et 13 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 27 et 15 ; Tours, 17 et 12 ; Toulouse, 22 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 26 et 15 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 22 et 14 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 24 et 10 ; Genève, 22 et 14 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 28 et 12 ; Moscou, 15 et 9 ; New-York, 24 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 13 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 21 et 8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 juin 1977 :

DES LOIS

● Autorisant la ratification du protocole portant amendement à l'article 50 (a) de la convention relative à l'aviation civile internationale du 7 décembre 1944, signé à Montréal le 16 octobre 1974 ;

● Autorisant le gouvernement de la République française à approuver l'accord international de 1975 sur le cacao, ensemble six annexes, fait à Genève le 20 octobre 1975 ;

● Portant création d'une taxe de protection sanitaire et d'organisation des marchés des viandes et suppression de la taxe sanitaire et de la taxe de visite et de poinçonnage.

UN DECRET

● Rendant obligatoires des fascicules du cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés de travaux de bâtiment passés au nom de l'Etat.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Instruments de musique.

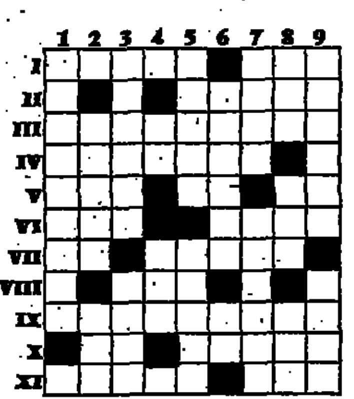
S. 3 - Meubles, tabl. mod., argent., monnaies.

S. 9 - Tableaux, objets d'art.

S. 12 - Tableaux modernes.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 798



HORIZONTALEMENT

I. Un point de suspension marque généralement le terme de son histoire ; Finissent par devenir insupportables. — II. Machine hydraulique. — III. De quoi mourir ! — IV. République étrangère. — V. Permet de se repérer ; A moitié plat ; Fin de participe. — VI. Pronom ; Coule en Autriche. — VII. Saint ; Attirent bien des regards quand elles sont audacieuses. — VIII. Se traduit par des pointes. — IX. En voilà des manières ! — X. Terme musical ; Illustre enfant de Rome. — XI. De quoi faire sécher ! ; Période théoriquement ardente au cours d'une révolution.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas très solides quand on s'assied dessus. — 2. Une drôle de bobine ; Poisson. — 3. Autant en emporte le vent ! ; Idiot. — 4. Direction ; Préfixe. — 5. Liera ; Emergent à peine. — 6. Des maux auxquels il ne faut pas prêter l'oreille ; Participe. — 7. Une petite épine ; Mollusque. — 8. Parmi les Cyclades ; Simples ; Roula. — 9. Preuves d'une asepsie insuffisante ; Lieu touristique.

Solution du problème n° 1 797

Horizontalement

I. Lilliputienne. — II. Isola ; Neer ; [peintre] ; Diem. — III. Cu ; Lien ; Sir. — IV. Yes ! ; EP ; Maclou. — V. Cran ; Erato ; Is. — VI. Lads ; Ré ; Abbé. — VII. Eva ; Dégoût ; Ro. — VIII. Détourne ; Arno. — IX. Très ; Saines ; Im. — X. EO ! ; Senti ; En ; Sep. — XI. Sujet ; Ases ; LR. — XII. Lé ; Envol ; Atèle. — XIII. Nouet ; Enormités. — XIV. Ointes ; Gaine. — XV. MR ; Rapiécés ; Dé.

Verticalement

1. Bicyclettes ; Nom. — 2. Suer ; Rouloir. — 3. Lô ; Salade ; Jeun. — 4. Ill ; Na ! ; Esse ; Et. — 5. Lait ; DDT ; Etêter. — 6. Iseo ; Sa. — 7. Inné ; Gustave. — 8. Pé ; Péroraison. — 9. Ues ; Réuni ; Eloge. — 10. Trima ; Ténès ; Rac. — 11. Rata ; En ; Amie. — 12. Ed ; Cobras ; Tins. — 13. Niel ; Bor ; Eté (cf « gaillarde »). — 14. Ne ; Oie ; Nielle. — 15. Emeus ; Compresse.

GUY BROUTY.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Chevalier à la rose (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : London Contemporary Dance Theatre (sam., 20 h. 30, dernière).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Combien (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; Un après-midi d'automne (sam., 16 h. et 22 h. ; dim., 15 h. et 22 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord : On ne badine pas avec l'amour (sam., 21 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Moby Dick (sam., 21 h. ; dim., 16 h.)
Chapiteau de la Baleine : Du rififi pour l'utopie (sam., 21 h. 30).
Cité internationale universitaire, la Galerie : Un chapeau de paille d'Italie (sam., 21 h.).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Fontaine : Irma la Douce (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).)
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.)
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour.
Mouffetard : Sémaphore (sam., 19 h. 45).
Nouveautés : Divorce à la française (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Palace : Sylvie Kuhn cinquante-sept minutes (sam., 21 h., dernière).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam. 21 h.)
Porte-Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 20 h. 30).
Salle Jacques-Decour : le Songe d'une nuit d'été (sam., 18 h. ; dim., 21 h.).
Square Félix-Desruelles : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales (sam et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar : José (samedi, 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : Feydeau Farfélolk (sam., 20 h. 45) ; Dans le jardin de mon père (sam., 22 h. 15).
Théâtre du Marais : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Une interview à Buenos-Aires (sam., 20 h. 30). — Petite salle : Bâo (dim., 16 h.) ; O Muro (dim., 20 h. 30).
Théâtre Présent : la Serrure ; la Voix (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : Quand je serai petit (sam., 15 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30)
Théâtre Tristan-Bernard : Thérèse (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Fefe de Broadway (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h)
28-Rue-Dunois : Intellectuels s'abstenir (sam. et dim., 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Bobigny, C.C. : Fête-Carnaval (dim.).
Choisy, Théâtre Paul-Eluard : Fête de rues, avec le Luna Parc des arts (sam., 23 h.).
Clichy, Théâtre de l'ARC : le Mauvais Œil (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Créteil, Maison des arts A.-Malraux : Harmonie municipale de Créteil, dir. C. Charles (sam., 21 h.) ; Académie de danse classique, Compagnie J. Laoust (dim., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : P. Abrial, F. Benejam, M. Beuret (sam., 21 h.).
Montmorency, collégiale : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl, et Ensemble vocal B. Labiaude (Pergolèse) (sam., 21 h.).
Saint-Maur, M.J.C. : Chrysaïs et Idoménée (sam., 17 h.) ; Bernard Lavilliers (sam., 21 h.).
Tremblay-lès-Gonesse, gymnase M.-Throse : Echo du Bayou (sam., 21 h.).

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Henri-Varna-Mogador : Ballets Aline Roux (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
American Center : Ballets Zebila (sam., 21 h.).
Théâtre de la Cité internationale : Danse rituelle africaine (sam., 21 h.).
Théâtre Montparnasse : Danses sacrées de Bali (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Espace Pierre-Cardin : Bella Lewitzky Dance Company (sam., 21 h.).
Stade Jean-Bouin : Coppélia (sam., 20 h. 30).

Samedi 25 - Dimanche 26 juin

Les concerts

Conciergerie du Palais : Ensemble Ars Antiqua (sam. et dim., 17 h. 30) ; J.-C. Veilhan, G. Robert, F. Bloch (flûte ancienne) (dim., 20 h. 30).
Galerie Nane Stern : J. Vandeville, hautbois, et R. Fontaine, clarinette (musique d'A. Lemeland et poésie de J. Sacré) (sam., 19 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Diego Masson (Laboratorium, de Globokar) (sam., 20 h. 30).
Hôtel de Saint-Aignan : C. Parodi, J. Estournet, J.-P. Vasseur, Th. Poulet (Mozart, Beethoven) (sam., 21 h.).
Hôtel Hérouet : Trio Revival (Bach) (sam., 21 h.).
Bateaux-Mouches : Ensemble vocal de Versailles (chanson de la Renaissance) (dim., 10 h. 30).
Salle Gaveau : Demi-finale du Concours international de chant (dim., 14 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale antillaise Philadelphie, dir. G. Kanuty (Palestrina, Bradbury, Weeden, Clayton, Zwissig, negro-spirituals) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois (musique du Moyen Age, maîtres italiens et portugais des seizième et dix-septième siècles, Bach) (dim., 17 h.).
Notre-Dame de Paris : Ann Labounsky (Jenkins, Vierne, Langlais) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette : Maxime Saury (sam. et dim., 21 h.).
Esplanade de la Défense : Concours international de jazz (sam. et dim., à partir de 14 h.) ; Horace Silver Quintette (dim., 17 h.).
Théâtre Campagne-Première : Telephone (sam., 17 h. 30) ; Cecil Taylor (21 h. 45 et 23 h. 45).
Golf Drouot : Boogaloo Band (sam., 23 h.).
Théâtre Mouffetard : José Barrense Dias (sam., 18 h. 30).
Théâtre le Palace : Fernando Marques (sam. et dim., 19 h.).

Le music-hall

Palais des arts : Brazil 77 (sam., 20 h. 30, dernière).
Mathurins : les Guaranis (sam., 20 h. 30, dernière).
Olympia : le Grand Music-Hall d'Israël (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse : Pepe des Cordoba et sa fiesta flamenca (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Faust, de F.W. Murnau ; 18 h. 30 : Courts métrages ; Défilé ; la Loterie de la vie, de G. Gilles (en sa présence) ; 20 h. 30 : Ici et ailleurs, de J.-L. Godard ; 21 h. 30 : les Chasseurs, de Th. Angelopoulos. — *Dim., 15 h. : Exodus, d'O. Preminger* ; 18 h. 30 : le Goût du collectif, de D. Dubosc et H. Lessing ; 20 h. 30 : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, de C. Serreau ; 22 h. 30 : les Chiens du Sinaï, de J.-M. Straub et D. Huillet.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AMES PERDUES (It., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Le Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE BUS EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
CANNON BALL (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
CARRIE AU BAL DU DIABLE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f : Bosquet, 7e (551-44-11) jusqu'à jeudi.
CAR WASH (A., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LA CASTAGNE (A. v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). ; v. f : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) Athéna, 12e (343-07-48).
DEFENSE DE TOUCHER (It., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Styx, 5e (633-08-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxéville, 9e (770-72-86), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Calypso, 17e (754-10-68).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70)
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées (359-49-34) ; v.f : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.-v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Grand-Pavois, 15e (551-44-58), Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. sp.
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A.) (**), v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Athéna, 12e (343-07-48) à p. de vend., Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à J
LE MESSAGE (A.-Lyb., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-50) ; v. a. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-57-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des arts, 3e (272-62-98), Myrrha, 18e (606-06-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-62-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TIGRE DU CIEL (Ang., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mardi soir)
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; les Nation, 12e (343-04-67).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). ; v. angl : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'EMMERDEUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MOBY DICK (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA MONTAGNE SACRÉE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-90-90), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
OSCAR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
TOMMY (Ang., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), hor. spéc.
WOODSTOCK (A., v.o.) : George V, 8e (225-41-46).
LES ZOZOS (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE CREPUSCULE DES DIEUX (It., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64.44), hor. spécial.
DUEL (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e, hor. spécial.
EASY RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

Les festivals

ROSSELLINI (v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) : Rome ville ouverte (sam.) ; la Prise du pouvoir par Louis XIV (dim.).
VISCONTI (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : les Damnés (sam.) ; le Guépard (dim.).
PERSPECTIVE ITALIENNE (v. o.). Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Grande Pagaille (sam.) ; les Sorcières (dim.).
DINO RISI (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23). 13 h. 15 : le Sexe fou ; 15 h. 15 : Parfum de femme ; 17 h. 30 : Rapt à l'italienne ; 19 h. 30 : Moi la femme ; 21 h. 30 : la Carrière d'une femme de chambre.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : l'Ombre des châteaux (sam.) ; Transamerica Express (dim.).
UN DEMI-SIECLE DE CINEMA SOVIETIQUE, v. o., Le Seine, 5e (325-95-99). mat. : Potemkine (sam.) ; Ivan le Terrible (dim.) ; 17 h. : Andrei Roublev (sam.) ; 18 h. : la Dame au petit chien (dim.) ; soirée : la Couronne des sonnets (sam.) ; Spartacus (dim.).
PREVERT-CARNE, la Pagode, 7e (705-12-15) : Drôle de drame (sam.) ; L'affaire est dans le sac (dim.).
NOUVELLE VAGUE, Studio J.-Cocteau (5e) (033-47-62), leurs premières armes, courts métrages : Tous les garçons s'appellent Patrick ; Charlotte et son jules ; le Coup du berger ; Une histoire d'eau ; Toute la mémoire du monde ; le Chant du Styrène ; les Marines.
EUSTACHE ET RIVETTE, Olympic (14e) (542-67-42) : Céline et Julie vont en bateau (sam.) ; la Maman et la Putain (dim.).
CINEMA AFRICAIN (v.o.), Jean-Renoir (9e) (874-40-75) : Badou Boy (sam.) ; Lettres paysannes (dim.).
I. BERGMAN (v.o.), Racine (6e) (633-53-71) : Persona (sam.) ; la Honte (dim.).
ROMAN POLANSKI (v.o.), Studio Galande (5e) (033-72-71), 12 h. 30 (sam + 23 h.) : Macbeth ; 15 h., 19 h. : Cul de sac ; 17 h., 21 h. : Répulsion.
C. CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 12 h. 15 : les Lumières de la ville ; 13 h. 45 : la Ruée vers l'or ; 15 h. : la Revue de Charlot ; 16 h. 30 : le Kid ; 18 h. : les Feux de la rampe ; 20 h. 30 : le Dictateur ; 22 h. 30 : les Temps modernes.
P. NEWMAN (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50) : le Piège (sam.) ; la Toile d'araignée (dim.).
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos (5e) (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (sam.) ; Bananas (dim.).
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14), I : 12 h. (sf dim.) : les Contes des mille et une nuits ; *22 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu* ; ven., sam., à 24 h. : Cabaret. — II : 11 h 50 (sf dim.) : Satyricon ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; de 16 h. 10 à 22 h. 10 : Cria Cuervos ; sam., à 24 h. : la Grande Bouffe.

Les films nouveaux

LE MAESTRO, film français de Claude Vital : A.B.C., 2e (236-55-54) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11), à partir de vend. ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; à partir de vend.
UN COW-BOY EN COLERE (ou BIG SAM), film américain de Don Taylor, V.O. : Mercury, 8e (225-75-90) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
ELLES SONT DINGUES, CES NENETTES, film italien de Steno, V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête du roi Juan Carlos, l'ambassadeur d'Espagne et la marquise de Nerva ont donné vendredi, une réception à l'ambassade.

Naissances

— Abla Boutemen annonce la naissance de son frère,
Amine-Yahia.

Décès

— M. et Mme Albert Bischoff,
Mme René Bischoff,
M. et Mme Daniel Bischoff,
M. et Mme Bernard Bischoff,
M. et Mme Jacques Bischoff,
M. et Mme Eric Bischoff,
M. et Mme Dieter Kundler,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Germaine BISCHOFF,
dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'Eglise réformée à Pentemont, le lundi 27 juin à 16 heures.
Selon le désir de la défunte, ni fleurs ni couronnes, des offrandes.

— Mme Jacqueline Bocquet et ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
M. Charles BOCQUET,
professeur
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
directeur du Laboratoire d'évolution des êtres organisés,
directeur du Laboratoire de biologie et génétique évolutives du C.N.R.S.,
survenu à Gif-sur-Yvette le 19 juin 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 juin 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— M. et Mme Joseph Boudara et leurs enfants,
profondément émus des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Stéphane BOUDARA,
vous adressent leurs remerciements émus.
Les prières seront célébrées le dimanche 26 juin, à 19 heures, à la synagogue Julien-Lacroix, 75 rue Julien-Lacroix, 75020 Paris.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire de la mort du
docteur Aron OPOLON,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Visites et conférences

LUNDI 27 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 15 h., devant l'église Saint-Honoré, Mme Bouquet des Chaux : « L'église Saint-Roch et son quartier ».
15 h., entrée de la basilique, métro Saint-Denis-Basilique, Mme Pennec : « La basilique de Saint-Denis ».
15 h., devant la fontaine Saint-Michel, Mme Puchal : « Les quartiers Saint-Michel et Saint-André-des-Arts ».
15 h., 11, quai de Conti, Mme Saint-Girons : « Exposition hommage à Watteau ».
21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Legregeois : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).
15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un doreur-argenteur » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., musée du Louvre, porte Barbet-de-Jouy : « Religion et magie dans la sculpture grecque » (Histoire et archéologie).
CONFERENCES. — 18 h., 68, rue de Babylone, docteur Vellay : « Tu enfanteras dans la joie », « Victoire de la femme » (projections) (Centre d'étude de l'accouchement sans douleur).
14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Jean-Claude Sournia : « Les mécanismes économiques dans les dépenses de santé : médecine et croissance ».
20 h. 30, 42, avenue Victor-Hugo, M. J-C. Sée : « Développement de la psychologie humaniste » (entrée gratuite).
15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et l'expérience du calme intérieur » (entrée libre).



Le Monde aujourd'hui

★ Copyright le Monde et Jean Effel.

Souci

LA NUIT DU CHASSEUR

DEPUIS quelques semaines, il nous semblait que le tour de taille de la belle épicière dont nous sommes les fidèles clients avait tendance à prendre de l'ampleur. Mais comme son genre de beauté s'accommode volontiers de quelques kilos superflus et qu'au contraire elle s'y épanouit, nous n'osions pas poser la question, de crainte de commettre un impair.

Le temps passant, il n'y eut bientôt plus de doute. Si bien qu'hier soir, au moment de charger dans le coffre de la voiture le cageot hebdomadaire rempli de légumes, mon épouse, n'y tenant plus,obtint confirmation officielle.

« Oui, dit l'épicière en rosissant. *J'attends un bébé. »*

Son sourire disparut presque aussitôt. *« Mais mon mari n'est pas content... »*

Ne pouvant douter un instant sans porter atteinte à l'honorabilité de la commerçante que ledit mari ne fût l'auteur de cette co-production, nous continuions muettement, du regard, à demander explication.

L'explication vint. Lumineuse de simplicité. Nous nous étions fait des idées. Il ne s'agissait en rien d'une *« fausse manœuvre ».* Ou pire : d'un enfant non voulu. L'épicière, en femme qui comprend la vie et les hommes, précisa : *« La naissance est prévue pour septembre. Mon mari a peur de rater l'ouverture de la chasse ! »*

JEAN CONTRUCCI.

MŒURS

Un glas pour l'Allobroge

JE ne verrai plus l'Allobroge. Il nous a quittés sans rien dire. Ah, il ne s'est pas raté, lui ! Ce matin-là, on l'a trouvé au bout de sa corde. Pendu ! A la paysanne...

Ce sobriquet gaulois, je le lui avais donné comme ça, à cause de ses moustaches en croc, de sa carrure impressionnante, de de sa robuste jovialité.

L'Allobroge était mon facteur. Je ne le verrai plus...

A la campagne, le facteur est un personnage important. On l'attend anxieusement, ce messager, ce briseur des solitudes. Il nous venait vers midi, dans sa 4 L jaune, quand le soleil était haut. Il mettait les lettres sur la table de la cuisine, claironnait un salut. Et il semblait si plein de joie de vivre, si heureux de son métier qu'il nous paraissait incapable de nous apporter de mauvaises nouvelles. « Tu prendras bien un verre ? » Il ne refusait jamais. I' encaissait. Très bien... Tout de même, j'espaçais les rouges, les réservais pour les paquets les gros mandats, ou la tournée du calendrier, en décembre. Il avait un relais rituel : un bistrot nommé l'Enfer. A quelques kilomètres... Il s'en sortait toujours, sans d'excessives flammes.

Je ne verrai plus l'Allobroge.

Et, jamais plus qu'à l'annonce de sa mort, je n'ai ressenti le caractère absurde, anormal de l'acte qui consiste à mettre fin à ses jours. Se faire la peau, comme on dit ! Cette allégresse qui se supprime, cette santé qui se gâche à jamais, ce chêne qui s'anéantit, quelle horreur ! La vie qui s'en prend à la vie ! Pourquoi ?

La sale rumeur

Le suicide de l'Allobroge ne peut être imputé à quelque délire, de nature alcoolique ou autre. Ce n'est pas ça. Le malheureux avait un fils qui faisait parfois les quatre cents coups. Rien de très grave. Il est de plus sérieuses délinquances. Mais il y avait la rumeur qui courait les hameaux. « Tu sais, le fils du facteur... » La sale rumeur.

Sa blessure, il l'avait celée en lui. Sa pierre... La veille de sa mort, il avait fait sa tournée, galement, comme tous les jours. Sans souffler mot à personne de son intime désespoir. Ça saignait dedans, la honte. A l'aube, c'était fini...

Je suis de ce peuple d'orgueil qui préfère la mort au déshonneur public. Nous sommes plus inquiétants encore par nos silences que par nos cris. Et cette fierté de vivre, qui donc nous l'apprendra ?...

Je ne verrai plus l'Allobroge.

XAVIER GRALL.

REGARD

Mai au Caire

LES rides du Caire sont encombrées de lumière et de poussière rouge. Une ville fatiguée. Sur ses épaules, des châteaux, des étoiles et le souvenir de quelque émeute. Mais elle sait rire encore. Elle rit du temps qui traverse cette terre enceinte. Elle se débarrasse vite de la nuit pour redonner à la pierre la clarté qui tire les enfants des rêves tardifs.

Un corps entamé par le temps accueille la misère ordinaire sans vaciller dans le désespoir. Les enfants courent dans la ville qui, par pudeur, détourne les yeux. Elle se donne au ciel pendant que ses fils tirent sur des seins desséchés.

J'ai lu une tendresse immense dans le regard brisé de cette ville livrée au soleil, à l'abandon et à la survie. Elle a répudié tant de souvenirs que les murs se sont fêlés. Mais que de brisures qui résistent ! Ce ne sont pas des ruines, mais des pierres lourdes couvertes par les sables de la mémoire. Certes, l'oubli est lourd à porter. Pourtant cette cité occupée par la foule est une citadelle qui se moque du temps tant elle déborde de vie.

Les gens sont simples, c'est-à-dire dignes. Ils sont saisis par quelque chose de vrai, dans une durée et une disponibilité voisines de la légende.

J'ai lu sur des visages l'attente d'un peuple patient, accroché à l'espoir, mais qui sait descendre dans la rue quand on lui demande trop. Un bonheur fait de petits riens. Du pain et des fèves. Un fleuve et un peu d'herbe. Peuple résigné ? Non. Un peuple qui tourne en dérision la haute politique et qui sait donner à ses luttes et à ses colères l'urgence qui dérange.

A la sortie de Khan-El-Khalil, sur la route de l'aéroport, un cimetière immense : c'est une ville sauvage, un lieu occupé par des milliers de familles. C'est la Cité des morts. Ville ouverte où les vivants se sont emparés de quelques pans de murs, où les gosses jouent sur des stèles et les dalles de la mort. La mort blanche est dénuée. Elle est voisine du jour et du rire. La nuit recouvre les vivants et les morts dans un linceul d'étoiles. Le jour, le soleil soulève les sables. Hommes et femmes partent à la grande ville gagner la survie quotidienne.

Un lourd fardeau

Murs fissurés, pierres taillées, dalles calligraphiées, tel est le « mobilier » de cette cité où la mort se promène sans jamais se prendre au sérieux dans un tourbillon de poussière pendant que les enfants jouent à se cacher derrière les tombes.

Avec ses huit millions d'habitants, Le Caire va-t-il vers la dérive ? Le fardeau est lourd. Un peu partout la foule célèbre la vie. La violence est repoussée par un vent chaud.

La nuit n'arrête aucun éclat de rire. Les Egyptiens continuent de se promener dans les grandes avenues, au bord du Nil. Certains cafés commencent à vivre à partir de minuit : à l'Astra, par exemple, place Tahrir, des chanteurs débutants se produisent tout au long de la nuit.

Saphia Hilmi est une dame almée. Danseuse célèbre, elle a aujourd'hui un cabaret qui porte son nom. Tous les soirs, un public « baladi » (populaire), un public important vient l'applaudir. Une douzaine de danseuses, chanteurs et chansonniers se succèdent sur une scène mal éclairée. Un décor pauvre. Des gestes maladroits. Le rêve est petit. L'ensemble pourrait être une scène d'« Amarcord » de Fellini.

Une dame, la cinquantaine passée, serrée dans une robe noire fripée, tente de séduire le public avec une chanson d'amour. Sa perruque blonde tient à peine. Son maquillage très appuyé — résolument rétro — et sa poitrine fellinienne suscitent plus d'intérêt que sa voix rauque. Des dizaines de livres égyptiennes lui sont offertes par un admirateur. Elle les brandit et hurle dans le micro : « Un cadeau du peuple saoudien, qui aime et salue toute la nation arabe... » Un autre consommateur — un Libyen — lui met entre les seins quelques billets. Le micro dans une main, les livres dans l'autre, elle hurle : « Le peuple de Libye, libre et indépendant, embrasse le peuple frère d'Egypte et toute la nation arabe... »

TAHAR BEN JELLOUN.

(Suite page 14.)

Au fil de la semaine

Jeunes travailleurs d'aujourd'hui

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« L'ECOLE, écrivait Alfred Grosser dans « le Monde » du 16 juin, doit contribuer à l'épanouissement personnel, ce qui suppose que l'on introduise le plus tard possible la limitation qu'est le choix professionnel. »

Le plus tard possible? Dans la page voisine du même numéro, Roger Cans rapportait les propos désabusés d'un professeur du collège d'Hazebrouck qui jugeait les candidats au baccalauréat 1977 « d'une décontraction incroyable » et expliquait : « Tout se passe comme s'ils voulaient reculer l'échéance de l'entrée dans la vie active. Pour beaucoup, échouer au bac, c'est gagner un an de sécurité au collège. Alors pourquoi s'en faire ? »

On en est là. A l'impatience que manifestaient jadis, et il y a peu d'années encore, les lycéens pressés d'accéder au statut d'étudiant ou d'entrer dans la vie professionnelle a succédé aujourd'hui cette « décontraction incroyable », qui paraît bien exprimer un recul devant le choix d'une orientation, une inquiétude devant les difficultés de l'emploi, une angoisse et même un refus devant le travail.

Cette angoisse, ce refus, les nouveaux comportements des jeunes au travail, font précisément l'objet d'une très intéressante étude, basée sur sa thèse de doctorat, que vient de publier un sociologue, Bernard Galambaud, sous le titre : « Jeunes travailleurs d'aujourd'hui (1) ».

***

A la recherche de ce qui différencie les valeurs, les attitudes, les conduites de la nouvelle jeunesse de celles de ses aînés, le sociologue a d'abord procédé à une large enquête. Il a demandé à des centaines de jeunes salariés de classer, selon l'importance qu'ils leur accordent chaque fois qu'ils ont à choisir un emploi, cinq éléments pouvant revêtir à leurs yeux de l'intérêt : les avantages sociaux, la rémunération, les relations de travail, les possibilités de promotion et l'intérêt de la tâche à exécuter.

La moitié des jeunes salariés interrogés ont classé en tête de liste la rémunération ; la moitié seulement, ce qui n'est pas énorme. Cependant, jusque-là, pas de surprise. Avec le salaire, on aurait pu penser que ses éléments annexes — les avantages sociaux — ou bien une donnée qui implique l'amélioration ultérieure de la rémunération — les possibilités de promotion — viendraient ensuite. A la rigueur, on pouvait s'attendre que l'intérêt de la tâche à exécuter soit retenu en bon rang : la parcellisation, la mécanisation, l'automatisation ne sont-elles pas classiquement dénoncées comme les causes principales de désintérêt du « travail en miettes » ?

Or il n'en est rien : l'essentiel pour une grande majorité, aussitôt après le montant de la rémunération et, parfois, même avant, ce sont les relations de travail, les rapports humains, en un mot l'ambiance. Tout le reste — avantages sociaux, chances de promotion et même intérêt de la tâche — vient très loin derrière. Les jeunes redoutent plus que tout la froideur affective, la distance sociale entre les individus, la hiérarchisation qui s'accompagne de barrières et de discriminations, les relations professionnelles formalisées, l'organisation bureaucratique. Ils cherchent avant tout des relations vraies, authentiques, franches et cordiales.

Cela va si loin que trois sur cinq préfèrent un travail peu intéressant dans une très bonne ambiance, et deux sur cinq seulement un travail très intéressant dans une ambiance moins bonne. A la question : « Si au travail vous ne vous entendiez pas avec vos collègues, préféreriez-vous chercher un autre emploi ou ignorer les autres, parce que le travail vous plaît ? » la réponse est le plus souvent : chercher un autre emploi. Avant tout, dit une dactylo, « il faut que ce soit sympa ». D'où le succès auprès des jeunes du travail intérimaire, longuement étudié par le sociologue. L'intérim a les préférences d'un grand nombre — 75 % de ceux qui le pratiquent ont moins de trente ans, — bien qu'il aille à l'encontre des valeurs traditionnelles de sécurité et de stabilité.

Encore ne faut-il pas se leurrer : c'est le travail lui-même qui est en cause à travers l'« ambiance ». Diverses anecdotes le montrent bien, celles-ci, par exemple : une jeune femme, à la recherche d'un emploi, se présente trois jours de suite, après un long trajet, à l'agence de travail intérimaire. Elle est anxieuse, impatiente de travailler. Le troisième jour, on lui confie enfin un emploi. Elle remercie beaucoup, quitte l'agence pour se rendre chez son employeur, mais elle n'y arrivera jamais et on ne la reverra plus à l'agence. Et encore : quatre jeunes ouvriers, demandés d'urgence pour un chantier de travaux publics, sont rassemblés en hâte et envoyés en taxi vers le lieu de travail ; en cours de route, l'un d'eux fait arrêter la voiture, descend et disparaît.

Dans son enquête, le sociologue a aussi cherché à savoir quelles qualités le jeune salarié espère trouver chez ses collègues de travail. Il en a proposé quatre, au choix : l'intelligence, la compétence, la franchise et la bonté. Il y a quelques années à peine, les réponses n'auraient guère fait de doute : la compétence d'abord, l'intelligence ensuite — ce qui eût été un peu une autre façon de dire la même chose, — puis la bonté et la franchise. Aujourd'hui, c'est un tout autre classement . la franchise vient nettement en tête (46 %), suivie de l'intelligence (31 %). La compétence semble tout à fait secondaire (16 %) et la bonté a carrément mauvaise presse (7 %).

Ainsi le jeune salarié du type nouveau tire-t-il pour l'essentiel sa satisfaction — ou sa résignation — au travail de la qualité des relations qu'il entretient avec ses collègues, éventuellement avec ses supérieurs. Facilement liant, il recherche de préférence des emplois où il rencontrera beaucoup de gens, où il trouvera une ambiance affectivement chaude, où il se sentira compris et accepté. Il se soucie fort peu de promotion — 70 % des jeunes demandeurs d'emploi n'ont aucune ambition, pas d'objectif professionnel, — surtout si celle-ci risque de l'isoler. La tâche à exécuter n'est pas une fin en soi. Si les barrières à la communication, les obstacles aux relations, les distances hiérarchiques, sont trop marqués, alors il préfère s'en aller, chercher un autre emploi, quitte à prendre le risque d'une période plus ou moins longue de chômage. Car la perte d'un emploi n'est pas perçue comme une catastrophe. La réussite réside dans la franchise et la cordialité du climat que l'on a rencontré ou su créer autour de soi.

Valoriser ainsi les relations de travail au détriment de la tâche à exécuter, c'est un signe de mutation culturelle. Et on voit bien que l'entreprise française de type classique telle qu'elle est organisée, avec sa hiérarchie rigoureuse, son productivisme, la spécialisation étroite, la raideur de sa discipline, sa froide et pesante bureaucratie, ne répond pas du tout à l'état d'esprit et à l'attente de cette jeunesse. D'où le dégoût, le refus même, du travail qu'elle ressent et exprime souvent.

***

Le travail n'étant pas le plus important, il faut avant tout avoir une vie qui corresponde à ses goûts, à ses aspirations. Quant à travailler dur pour arriver à une bonne situation, à perdre sa vie à la gagner, à ne penser qu'à faire carrière, bien peu — moins d'un sur trois — l'envisagent. Faut-il rappeler que le marginalisme professionnel pratiqué par ces jeunes qui vivent de petits « boulots » saisonniers, occasionnels, pseudo-artisanaux ou para-artistiques et plus ou moins folkloriques serait le fait, aujourd'hui en France, selon les évaluations de J. Rousselet, de près de huit cent mille garçons et filles, presque une classe d'âge ?

Partout, à l'école, avec « les copains », dans la famille, dans le couple, le travail a perdu la place centrale qui était la sienne aux dépens de la recherche du bonheur. Examinant les raisons de cette transformation, le sociologue estime que nous vivons, et en particulier les jeunes salariés, dans un monde où deux systèmes culturels se superposent.

Le système culturel traditionnel reste fondé essentiellement sur les valeurs du travail et de la réussite. Il trouve son application dans l'entreprise. Il passe par les filières classiques de l'école, des succès scolaires et éventuellement universitaires, du diplôme, du choix raisonné d'un métier, du mariage, de l'achamement au travail, du respect de la hiérarchie et de la promotion professionnelles et sociales. L'autre système culturel, celui de la nouvelle jeunesse, vise avant tout à fuir l'isolement, à se sentir bien dans sa peau et bien avec d'autres, à nouer facilement des relations directes et franches que l'on abandonnera d'ailleurs aussi aisément. Il privilégie le voyage, devenu l'un des grands mythes des jeunes, le plaisir, dont l'ennemi principal est l'ennui, la fantaisie, l'ouverture et, naturellement, dans le travail, les relations interpersonnelles au détriment des activités de production ; la chaleur humaine aux dépens de la hiérarchie et de la promotion ; l'ambiance plutôt que l'intérêt de la tâche et même que la sécurité, la stabilité, la réussite. S'il faut bien gagner de l'argent, puisqu'il est nécessaire pour vivre, qu'au moins cette fonction demeure purement instrumentale. Sinon, le seul recours sera la fuite.

Ces deux cultures sont contradictoires, et chaque jeune travailleur d'aujourd'hui, sauf rares exceptions, participe à la fois, mais de façon très inégale, de l'une et de l'autre. Cette contradiction, que les jeunes doivent affronter, est la source de bien des ambivalences. Elle n'est pas génératrice, comme on l'entend dire trop souvent et comme on le croit parfois, d'arrogance et de désinvolture, mais, au contraire, d'incertitudes, d'inquiétudes, voire d'angoisses. L'entreprise, comme toute institution mise en question, ne fût-ce que par une minorité, réagit par la répression, le rejet, et les plus rebelles aux conduites dominantes se trouvent vite éliminés.

(1) Privat (14, rue des Arts, 31000 Toulouse). Coll. « Epoque ». 252 pages, 39,50 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Voix d'Afrique

Le premier prophète noir

Le bimensuel publié à Abidjan, *VOIX D'AFRIQUE*, révèle que le président Sekou Touré de Guinée avait décidé de se faire proclamer « *prophète de l'Islam* » à l'occasion du trentième anniversaire du parti démocratique de Guinée, le 14 mai, si le roi Khaled d'Arabie Saoudite ne s'y était pas opposé.

« *En tout cas*, assure *VOIX D'AFRIQUE, M. Sekou Touré, qui rêve, tel un devin, de refaire le monde à l'image des schémas qui se bousculent dans son esprit, avait bel et bien préparé, le 14 mai dernier, les cérémonies de son sacre comme premier prophète noir de la planète. Il avait invité, à cet effet, deux prestigieuses personnalités de l'Islam : l'imam de La Mecque et le recteur de l'université El Ahzar, du Caire. C'est sur leur intervention expresse que le roi Khaled, informé, la veille des cérémonies, a brisé ce scandaleux projet.*

» *Le gardien des lieux saints et garant de la pureté de la foi mahométane a sommé, le 12 mai, M. Sekou Touré d'y renoncer. A défaut de quoi, le monde musulman se ferait une obligation de combattre le nouveau prophète de la manière la plus énergique.*



L'habit ne fait pas le terroriste

Le quotiden de Hambourg *Die Zeit* rapporte ce nouvel épisode de la lutte contre le terrorisme qui sévit en Allemagne fédérale. Il a mis aux prises, à Lübeck, une religieuse entrée dans un grand magasin pour essayer des sous-vêtements, et la police criminelle.

« *Dans la cabine d'essayage, la vendeuse passait la tête par le rideau entrebâillé juste comme la mère supérieure venait de relever sa robe. « Diable ! pensa la vendeuse — car elle ne voyait pas seulement deux minces jambes gainées de noir : à l'une d'elles, était attaché un appareil de radio. L'histoire fit rapidement le tour des vendeuses. A la fermeture du magasin, quand le chef de rayon demanda ce qui se passait, on racontait déjà qu'un pistolet était fixé à l'autre jambe de la religieuse. Le chef blêmit et se gratta le front. (...) Il appela la police criminelle. (..) Une terroriste rôdait dans Lübeck, déguisée en bonne sœur, un walkie-talkie et une arme cachés sous sa robe. Sur qui devait-elle la décharger ? Pardi, sur les ministres de la culture des Länder qui tenaient justement une réunion dans la ville !*

» *Après quelques péripéties mouvementées (..) la religieuse fut appréhendée. La bonne sœur était une sœur. Quant à son appareil de radio, l'explication était simple : mère supérieure de l'hôpital des Maristes, elle devait pouvoir être jointe à toute heure...* »

SALONGO

La musique rédemptrice

Le quotidien zaïrois *Salongo* relate l'idée originale et généreuse d'un célèbre orchestre de Kinshasa : « *Viva la Musica* » *marque des points. Indubitablement. Son meneur fait montre de beaucoup d'initiatives. En effet, après avoir organisé un bal à l'intention des plus jeunes, Papa Wemba nous promet de nouveau une première : il compte se produire avec son orchestre à la prison de Makala. Gratuitement. En bon militant du M.P.R.* (Mouvement populaire pour la révolution). *Il voudrait, en se produisant pour les prisonniers, leur rappeler que, bien qu'ils se soient écartés du bon chemin, ils ne sont pas pour autant abandonnés par la révolution. Il estime en outre que deux heures de spectacle à la prison vont remonter le moral des pensionnaires de ce lieu qui apprendront ainsi à danser le « mokunyonyo.* »

U.S.News & WORLD REPORT

Gauchers de tous les pays...

Vingt-cinq millions d'Américains sont gauchers, révèle l'hebdomadaire *U.S. NEWS AND WORLD REPORT*, et une fructueuse industrie leur est désormais consacrée : « *Selon une récente estimation, le gaucher moyen dépense 500 dollars* (2 500 francs) *en équipements spécialisés pour la cuisine, le sport et la vie professionnelle. Dans certains métiers, comme la chirurgie ou l'art dentaire*, cette dépense peut se monter à 5 000 dollars (25 000 francs). *Depuis 1970, plus d'une douzaine de magasins et de firmes de vente par correspondance destinés aux gauchers se sont créés, et de nombreux grands magasins ont ouvert des rayons spécialisés.*

» *June Gittleson, présidente, à New-York, de la première de ces sociétés fondées aux Etats-Unis, raconte qu'à ses débuts, les seuls équipements spéciaux que les gauchers pouvaient trouver étaient des machines à écrire et les boîtes à péage d'autoroutes. Aujourd'hui, elle propose — par correspondance — des montres-bracelets, des taille-crayons, des tire-bouchons, des cannes à pêches, des appareils de photo, des trousses de couture et, bien sûr, des affiches qui proclament : « Gauchers de tous les pays, unissez-vous !...* »

9 June 1977 25p

The Listener

Un ivoire au-dessus de tout soupçon

L'hebdomadaire anglais *THE LISTENER* se fait du souci pour les éléphants du Kenya traqués de plus en plus férocement par les braconniers de l'ivoire.

« *Il y a un trafiquant qui habite une petite maison des faubourgs de Nairobi : ses meubles sont recouverts de peaux de lions et de léopards, il offre à ses invités des plats indiens servis dans des assiettes d'or, il leur sert un cognac hors d'âge dans des gobelets d'or, et son lit, qu'il montre fièrement à ses visiteurs, est aussi orné d'or.*

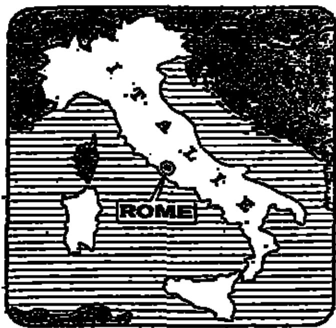
» *Tous ces trafiquants constituent une sorte de mafia africaine. Ils achètent leur tranquillité en offrant des pots-de-vin aux policiers, aux officiels du service des chasses et des douanes, et même aux équipes de lutte contre le braconnage (...).*

» *Ce trafic vient de très haut*, précise *THE LISTENER* :

» *Un importateur d'ivoire de Hongkong, le centre du commerce de l'ivoire, cite comme l'un de ses principaux pourvoyeurs la société United African Corporation dont la présidente est Margaret Kenyatta, la propre fille du président du Kenya. (...) Selon les autorités kényannes, Nairobi a exporté officiellement 106 tonnes d'ivoire à Hongkong en 1975, mais les services des douanes de Hongkong ont enregistré 148 tonnes...* »

Lettre de Rome

LE TEMPS DU SARCOPHAGE VIDE



MARCHER dans Rome... Marcher dans Rome dix jours, quinze jours. Se cambrer dans la torpeur d'un après-midi d'été, quand le soleil-lion matraque, en ces heures où, selon le dicton romain, les chiens et les Français sont seuls à cheminer... Porter beau, lorsqu'aux plus tendres instants d'avril et d'octobre survient le sirocco qui, d'au-delà de la mer, amollit les jarrets, instille les nausées et met le cœur aux lèvres... Toujours d'un musée à l'autre, sans autre cadence que celle d'un désir imprécis : voir Rome, tout voir... Et s'en retourner, s'en revenir, s'en aller, aux derniers moments de septembre, quand menacent les étouffements de l'humidité ambiante, où les vapeurs d'eau gardent en suspension les gaz d'échappement d'une circulation anarchique.

Tant d'images, tant d'idées. Tant de prétextes. Et ne pas savoir qu'en dire d'autre que les formules qui partent d'un très bon sentiment : « *Quelle ville merveilleuse ! Quelle chance d'y habiter !* »

Lorsque, après deux semaines, après dix ans, vient le temps de rompre, de briser là, c'est en vain qu'on tenterait de faire comprendre qu'il y allait de la vie même. Le langage défaille à expliquer que cette ville, qui supporte en raillant sa double appellation de capitale *de l'Occident à travers l'histoire et* de lieu des incarnations désigné par la parole de Dieu, est la scène des épuisements : les corps s'y exténuent, la sueur des visages fait fondre les maquillages de l'acteur. Le temps s'enferme dans les heures qui sont autant de coquilles vides ; les siècles dans des monuments dont les délires ornementaux masquent les clôtures.

Rome ne laisse rien indemne : ni les cœurs ni les esprits. Les âmes, elles les a inventées pour désigner ce par quoi elle capte les pèlerins.

Pèlerins, ceux qui, étymologiquement, *ont marché vers Rome, avant* de marcher dans Rome. Par monts et par vaux, de tous les points de cette Europe dont le génie vient de ce que, à travers les âges, les espaces et le temps y ont toujours été à la mesure du pas de l'homme. On venait à Rome et l'on en repartait chez soi, porteur d'un *rayonnement, d'une satisfaction, de quelque* chose qui avait changé l'existence.

Per ager, par les campagnes et les déserts, *pèlerin* de Rome. La foi religieuse n'y fait rien. Il sait, de toute certitude, que « *tous les chemins mènent à Rome* ». Mais les antiques routes consulaires qu'il remonte vers la tombe de Pierre *ou les pierres tombales d'une so*ciété qui fut le modèle — du moins selon ce qu'on lui a enseigné — des vertus morales, de la rigueur juridique, du génie architectural, du sens de la liberté, ces routes, il les parcourt en sens inverse après avoir constaté que « *tous les chemins partent de Rome* ».

« *C'est la seule ville où je ne me sente pas étranger, où je me sente chez moi.* » Cette réflexion du *pèlerin* d'aujourd'hui, tous l'ont formulée. L'emprise de la familiarité, de la gentillesse des Romains de tous les temps, l'emporte sur l'étonnement. Elle désamorce la stupéfaction de se trouver d'une heure à l'autre aussi naturellement pris dans le mouvement d'une cité mythique et vivante.

Depuis près de trois mille ans, c'est *l'Urbs*, la Ville par excellence. La Ville sainte, la Ville éternelle, la Ville mère. Seule à se voir reconnaître dans une Constitution non religieuse un « caractère sacré ». Le *pèlerin* souffre, veut se rendre digne d'y accéder. Qu'il aille vénérer les sept basiliques majeures et les corps des martyrs, qu'il arpente le Forum, les musées et la via Appia, son état d'esprit est le même. Il accomplit les rites d'une reconnaissance, les épreuves qui le feront recevoir *comme Occidental de plein droit*, comme catholique vrai.

LE terme de *pèlerin* sonne comme une canonisation, qu'illustrent les dispositives et les films commentés aux amis dans les soirées d'hiver. Il en est venu à signifier le contraire même de son sens premier. Il désignait proprement l'étranger venu des provinces, d'ailleurs, de tout *lieu* dont les habitants n'étaient justement pas des citoyens romains. L'opposé de l'ambition comblée ou de la prière exaucée.

Fallait-il que tant de fatigue fût déçue ? Et faut-il aujourd'hui les respecter, s'y associer, les reprendre à son compte ?

Marcher dans Rome, c'est marcher sur les mots, car pas un n'est neuf. Depuis trois millénaires, tout discours historique ou littéraire, toute réflexion sur le temps sourd *du puits où une pierre noire marque* l'habitat de Romulus, au pied du Capitole. La moindre de nos syllabes s'enchaîne au balbutiement des jumeaux sacrés. Nous ne parlons de Rome que par citations.

Des pigeons et des rosiers en fleur à Saint-Onuphre... Le soleil couchant sur les pierres d'un autel *démantelé à Lavinio...* Purs instants de bonheur qui ne sont pas indemnes de signatures. L'un, c'est Chateaubriand et le souvenir d'une dictée. L'autre, c'est Virgile et la délectation d'un printemps d'avant guerre lorsque quelques vers de l'Enéide scandaient une rêverie en classe de *troisième*. Aucune pierre, *aucun* visage *sculpté* n'ont jamais été vus par personne. Il n'y a jamais de première fois à Rome.

MARCHER sur les signes. Le saint-Pierre, dans la basilique, qui fut peut-être effigie d'un empereur... Les inscriptions, les noms de souverains déchus, martelés et illisibles... Les noms de zouaves pontificaux gravés sur les *colonnes de Saint-Louis-des-Français...* Les tombes des non-catholiques au Cimentière anglais... *Qui furent-ils ? Marcher sur les* signes, *marcher* sur les morts. A peine si les plus contemporains sont plus lisibles que les hiéroglyphes des obélisques égyptiens érigés par les papes, ou les bandes dessinées de la colonne Trajane. Tout est à déchiffrer.

Des bijoux sur une châsse, des lignes de mots comme des bandelettes embobinées par les siècles. Et si la châsse était vide, si la *momie n'avait jamais été là ? Si* Rome n'avait jamais été dans Rome ?...

Aux approches de l'an 2000, la question *surgit* peu à peu, posée dans ces termes. Depuis un siècle, des évolutions ont cheminé qui affaiblissent le mythe.

La Rome géographique est deve*nue la capitale politique de l'Italie.* La Rome religieuse s'est confinée dans la Cité du Vatican.

Entre *le* concile Vatican I, aux lendemains de 1870, et les années qui suivent Vatican II, l'invocation à *Rome* change de couleur et de sens pour l'univers catholique. L'Eglise romaine devient le plus en plus littéralement romaine. L'Année sainte 1975, rendez-vous de millions de pèlerins, a peut-être été la dernière de l'histoire humaine.

AU fil des décennies, le geste de Pie XII, ordonnant en 1940 de fouiller les fondations de la basilique Saint-Pierre pour vérifier si les restes mortels de l'apôtre s'y trouvaient réellement, prend un sens bien différent de l'hommage qui l'inspirait. Le dernier des grands pontifes romains — en gloire et majesté — a fait mettre au jour, en même temps que les fragments du « *mur rouge* », *un doute que quel*ques historiens jusqu'alors refoulaient. Car, en dépit de la proclamation de Paul VI, l'archéologie n'a rien confirmé.

Si saint Pierre n'était pas mort à Rome ? Si ses restes ne se trouvaient plus là où fut construite la basilique de Constantin ? Alors, pourquoi Rome, pourquoi la Ville Sainte ? Pourquoi tant de transports imaginatifs d'un développement artistique soudain privé de sa finalité ?

Pourquoi Rome encore, la Rome mère de l'empire du monde, qui régnait jusqu'aux horizons toujours repoussés ? Les temps sont maintenant prévisibles où le latin sera le fait de quelques érudits ; où le droit moderne aura rompu ses attaches avec le droit romain ; où Rome ne sera plus enseignée aux écoliers comme une patrie perdue, temple du civisme, du courage, de la justice.

Le reste du monde, celui qui pèse infiniment plus que l'Occident, aura *beau jeu à parler. Tant de civilisa*tions plus anciennes ou plus raffinées renverront les héritiers de Rome aux triomphes d'une vraie barbarie *romaine, si* soigneusement censurée dans les écrits et les pensées pendant tant de siècles. Déjà linguistes et archéologues ont gratté les mots pour ridiculiser les *certitudes séculaires sur Rome*, centre de toute histoire. Ils ont replacé Rome et la latinité comme un des théâtres, et non le seul, d'une aire de culture qui courait de l'Inde à l'Irlande.

LE rêve s'achève. Sans le savoir, le pèlerin ne prononce *plus le nom de Rome comme* faisaient les pères et les ancêtres. On l'invoque, mais la croyance se fait plus feinte, plus commode. Montherlant et ses cendres dispersées au vent du Forum, c'est le mime maladroit d'une cérémonie passée. Nul ne comprendra plus bientôt son langage, faute de savoir à quel code il faisait allusion.

L'ignorons-nous tout à *fait* ? Il n'y a pas de contestation. On ne conteste pas « *un cadavre* ». Encore une citation. Elle est de James Joyce, l'homme qui brisa la langue. A Rome, sur la colline du Vatican, naquit le langage, aux dires de l'historien romain Varron. Vaticanus, le dieu qui préside « *aux essais de la voix humaine* », a engendré le mot *vagire*, vagir, parce que le nouveau-né imite « *la première articulation de la voix* ».

Belle légende pour un lieu d'où le pape profère l'ultime parole sur la foi catholique, dans une basilique *édifiée sur un cimetière comblé*. Légende précisément. En cette fin du vingtième siècle, Rome demeure comme signe, comme recueil de textes, comme cimetière. Mais ce que son nom et sa matérialité ont si longtemps évoqué est en voie d'effacement.

Les protestations d'émerveillement criant une angoisse : ce mort n'est pas mort. Il a tant enseigné, il a tant à dire encore. Il *nous a faits*. Sa mort reviendrait à notre propre mort. Nous ne voulons pas mourir. Et pourtant...

JACQUES NOBÉCOURT.

DANEMARK

La Commune libre de Christiania

UN horizon de minuscules maisons vert épinard, bleu nuit, ocre, chacune d'une seule teinte et séparée de sa voisine. Le tout planté au bord d'un canal, dans un poétique style Renaissance hollandaise. Au pied de l'église Saint-Sauveur, dont la flèche vert et or s'élance dans les airs, s'ouvre, à Copenhague, un large espace ponctué de bâtiments de brique rouge, qu'un écriteau branlant désigne au visiteur : Christiania.

Devant la façade du Café du peuple, sur laquelle se découpe la silhouette d'un arbre de vie géant et multicolore, des christs en catogan câlinent des bébés blonds, et de délicates déesses retroussent prestement les pans de leur longue robe de velours décoloré pour donner plus d'élan à leur bicyclette fatiguée. On vend, pêle-mêle, des bijoux rares, des meubles en bois naturel et des sacs tyroliens de velours damassé. Un peu plus loin, des adolescents revêtus d'artistiques guenilles psalmodient : « *Maroc..., Liban..., Afghanistan... pas cher le voyage..., 15 couronnes le gramme...* » Et l'héroïne ? « *Désolé, on n'en trouve pas* », dit Michael, en agitant ses boucles blondes. « *D'ailleurs, si plusieurs adeptes des drogues dures habitent ici, le consensus est général pour les aider à s'en sortir.* » Comment ? « *Par la tolérance et l'amitié* », enchaîne une Groenlandaise aux pommettes de Kalmouk. En fait, le problème essentiel de Christiania, ce n'est pas la drogue, c'est le droit à l'existence.

Tout avait commencé en juillet 1971, lorsque l'armée avait brusquement quitté les cent quatre-vingt-dix bâtiments vétustes et les 12 hectares de la caserne de Christianshavn. Aussitôt, les voisins qui s'entassent dans leurs appartements trop petits font craquer les palissades pour s'offrir ce luxe bien mérité : un espace vert. Dans la foulée, arrivent des dizaines de *sans-logis, des hippies* désabusés et des fugueurs sans foi ni loi. A l'abri des baraques lépreuses, le miracle se produit. Une conscience collective naît, et la communauté se proclame Commune libre de Christiania, tout en annonçant son intention de vivre désormais selon ses propres normes.

Le gouvernement ne souffle mot ; l'échec récent d'une « *maison de projets* » destinée aux jeunes et qui finit par drainer tous les *junkies* de la capitale, ainsi que *leur* petit commerce interlope, a laissé sa trace de désillusion. Mais, en 1973, le temps que la population de la commune libre soit devenue suffisamment composite pour que se neutralisent les « déviances » de sens opposé, et le gouvernement ne résiste plus — à l'approche des élections — à la pensée de se *refaire une popularité auprès* d'une génération tentée par l'écologie comme par le gauchisme. Tandis que des commissions réfléchissent sur la destination ultérieure *du terrain*, le *gouvernement* accorde généreusement un délai de trois ans pour que vive cette « expérience sociale » d'un genre nouveau.

Christiania s'organise donc. Ceux qui, jusque-là, n'étaient que des enfants cahotés d'hôpital en prison, des petits délinquants, des toxicomanes, des casseurs à la *manque, font fleurir les magasins communautaires*, les cafés, les discothèques, les artisanats divers, les théâtres, les sectes multiples, les ashrams. Trêve de « réinsertion » ou de « redressement », les plus déviants se « guérissent » entre eux ou au contact de ceux qui le sont moins, étudiants, artistes, étrangers, avec lesquels ils ont en commun la même hantise de la norme imposée. Sans que l'on y prenne garde, la commune libre devient donc le lieu d'une grande impulsion, l'incarnation d'une manière de tête chercheuse, à la fois folle et généreuse, de la fusée Danemark. Il y a des hauts et des bas, mais tout le monde sait que, derrière les remparts de la ville, à l'ombre des marronniers d'Inde, se trouve un repaire de vie sauvage où neuf cents garçons et filles ont rejeté les tentations de la consommation pour mieux mettre l'amitié au premier plan.

Trois ans se sont écoulés. Au Danemark, l'enthousiasme pionnier cède devant la crise économique. C'est le repli de l'Eglise missionnaire vers les catacombes. Forts de l'exemplarité de leur expérience, les habitants de Christiania veulent la poursuivre, tandis que les « citoyens honnêtes » déclarent n'avoir que faire de cette « vitrine du libéralisme ». D'un seul coup, la commune libre devient « le » sujet de discussion, l'enjeu de la querelle toujours recommencée entre traditionalistes et progressistes.

MICHÈLE SOLAT.

MAI AU CAIRE

(Suite de la page 13.)

Vers 2 heures du matin apparaît l'étoile tant attendue Saphia Hilmi. Une robe verte, couverte de paillettes en or. Une perruque blonde bien posée. Le décor est plus soigné et la scène *mieux* éclairée. Saphia Hilmi, qui, dit-on, a plus de soixante-quinze ans, fait quelques pas de danse. *Ce n'est pas* tout à fait le délire, mais la salle est émue.

Fellini aurait trouvé dans ce cabaret des petits morceaux de rêve, accrochés sur une scène populaire, où l'imagination est appelée à quelque élan de folie.

Beaucoup plus sophistiqués sont les cabarets modernes de l'avenue des Pyramides. « L'Arizona » est un lieu pour les riches. Les attractions sont d'un niveau plus contrôlé, et le public plus « chic ». Dans un décor rouge, sous une lumière tamisée, on vous sert un dîner infect pendant *que des danseuses moins naïves* viennent exciter les hommes d'affaires venus des pays du Golfe. Lors des émeutes de janvier, la colère n'a pas épargné ces lieux *insolents. La plupart de ces cabarets ont été incendiés.*

L'aube est brève. Les moineaux — c'est ainsi que le cinéaste Youssef Chahine appelle les enfants du Caire — s'emparent tôt de la ville. Les autobus envahis, penchés, sillonnent les rues. Les voitures reprennent leur tintamarre. Les feux rouges s'allument. Personne ne les regarde. On roule sans code. Les accidents sont rares.

Le Nil est bleu. Le Caire n'a pas fermé l'œil. Il regorge de vie et de problèmes. Les touristes ne se promènent pas dans les rues. Ils sont pris de vertige. *Ils ont leur* circuit, et, dans leurs valises, beaucoup de bouteilles d'eau minérale. Vous les voyez sur des chameaux au pied des pyramides. Une caricature sous le soleil. A quelques pas du Sphinx, une famille égyptienne pique-nique sous un parasol. Le transistor émet une musique lancinante. Il fait moins chaud qu'hier : à peine 40 °C. Au loin, un nuage de poussière suspendue

TAHAR BEN JELLOUN.

RADIO-TELEVISION

Des « Découvertes » à « Sillages »

Les demi-mesures de TF 1

PEU encline aux coups d'éclats, la première chaîne cherche et, dans ses tentatives, semble ne pas accepter des limites ailleurs considérées comme imposées. Pour les variétés, par exemple. Voilà bien un domaine où, de samedi en samedi, le téléspectateur sait qu'il tourne en rond et que, de Sardou en Delpech et de Croisille en Mathieu, rien de ce qui fait la chaleur du music-hall (le vrai professionnalisme, la gaieté, la connivence avec le public, le direct), non, rien de tout cela ne lui est restitué dans des séquences sur pellicule glacée, où le différé, où le play-back font la loi.

Donc briser le cercle, transmettre sur le vif, et ouvrir l'antenne à des artistes peu ou pas connus. Ces objectifs, TF 1 les a fait siens avec une vraie volonté de renouvellement, avec un désir de prospecter ailleurs qu'en tête des hit-parades, et de prêter aux nouveaux venus, aux jamais entendus, une oreille, elle aussi, neuve.

Vieux routier des variétés télévisées, André Blanc s'est mis en route : 15 000 kilomètres parcourus, des auditions à Lille, Rennes, Perpignan, Strasbourg, Toulouse, Nice et Ajaccio (mais également à Paris), soixante-cinq numéros enregistrés sur cassettes... c'est ainsi qu'il relate sa chasse.

Du « prêt-à-filmer »

On en voit aujourd'hui le résultat : des chanteurs, artistes de cabaret, mimes, auteurs-interprètes, tous jeunes, en solo ou en duo (l'émission est un concours mettant en lice deux candidats en trois catégories ; les téléspectateurs sont chargés de signaler leurs préférences sur des cartes postales), des « natures », des « voix », du rythme, du métier, de bons sourires, de beaux visages, mais rien qui surprenne, étonne, rayonne, du moins dans la première émission.

Chantent-ils bien, ces novices ? Oui. Comme tout le monde. On oublie même qu'ils sont en direct, tant les habitudes du play-back ont laissé des traces. Leur chanson, ils l'ont immobilisée une fois pour toutes, prête à être filmée, enregistrée, bientôt vendue en « tube », sur 45 tours (quelle mine pour les fabricants de vedettes !) Et le professeur de dessin qui a trop écouté Serge Lama lance sa *Chanson qui ne sert à rien* avec toute l'assurance, avec toute l'inconsciente rouerie du joueur qui a tiré la bonne carte. Car ce titre-là a de grandes chances de faire un « malheur ».

Des « horizons culturels »

Mais, au fait, comment s'en étonner ? Pouvait-on découvrir des talents moins encadrés, moins anodins sans s'aventurer hors des grands centres régionaux, sans dévier vers des genres qui — rappelons-nous la dernière interdiction de Ferrat — n'ont décidément plus droit d'accès au petit écran, sans aborder aux rives d'une autre chanson de tradition, de groupe, de situation, régionaliste, analytique ou manifeste, sans en venir, de près ou de loin, à cette fameuse chanson « engagée » ? Une émission prouve quotidiennement, sur France-Musique, que ces inconnus-là savent aussi, savent surtout, élever la voix. Encore faut-il, pour les découvrir, s'être au préalable sérieusement lavé les oreilles.

Autre sujet d'inquiétude pour les responsables et de doléance pour les téléspectateurs : ces émissions d'information générale que les sociétés lancent, *périodiquement*, sous le label : « Magazines culturels. »

TF 1 en possède au moins deux. « Expressions », de Maurice Bruzeck, qui met bout à bout des reportages sur l'actualité des arts et des spectacles bénéficie d'une programmation à peu près régulière. « Sillages », produit par Françoise Verny et Georges Walter, tente, de façon beaucoup plus ambitieuses, d'établir des dossiers d'au moins quarante-cinq minutes sur la présence des Etats-Unis en France, sur les horizons culturels d'une petite ville de province (réalisation Maurice Frydland), sur les juifs en France (réalisation Nat Lilenstein).

Or — mais, encore une fois, comment s'en étonner ? — cette série-là aurait plutôt tendance à rester dans les caisses, qu'elle soit retardée (comme l'émission sur Jacques Laurent, chassée naguère par une intervention du président de la République) ou qu'on l'oublie. Ainsi, les trois portraits réalisés par Nat Lilenstein sous le titre : « Agnès, Denise, Jeanne et les autres » (grave, attentive, poignante prise de paroles de femmes « sans qualité »), non, cette très bonne édition de « Sillages » n'apparaît pas dans les projets de la chaîne pour le mois de juillet.

Pourquoi ? L'image est virtuose, et les déclarations — qu'elles émanent d'Agnès l'ouvrière, de Denise la paysanne ou de Jeanne la sage-femme — n'ont rien d'un réquisitoire. Sans doute le premier volet a-t-il pour théâtre une usine occupée (d'où sont soigneusement ôtées cependant, les affiches de la C.G.T.) ; sans doute la dernière séquence est-elle filmée dans la maternité des Lilas, menacée de disparition pour ses méthodes avancées. Mais qui pourrait croire qu'une émission ne soit diffusée qu'un 14 août vers 22 h. 30 pour des motifs aussi futiles ?

ANNE REY.

★ « Les découvertes de TF 1 » : à partir du samedi 25 juin, 22 h. 30.

RENCONTRE

Paule et son double

UN homme écoute une bande magnétique dans une H.L.M. de province. Voix de femme : « ... *à quoi je sers... à quoi sert ma vie... ma conception de la mort...* » Des mots, des phrases, des thèmes sur lesquels réfléchit l'homme qui prend des notes. Beauvais, mars 1976. Il appuie sur le stop.

L'homme erre dans la ville, accoudé à la rampe d'un pont, au comptoir d'un café, il longe des rues sans tout à fait les voir ; « ... *à quoi sert ma vie... à quoi je sers...* » Derrière les mots, obsessionnels, une femme, objet d'une émission : Paule. Le journaliste face à son sujet, le reporter face à sa « rencontre », c'est l'histoire de cette rencontre qu'est *Paule*, quatrième émission de la série « La saga des Français », réalisée celle-ci par Claude Ventura. Non pas le portrait d'*elle*, mais l'approche de *lui à elle*, glissement.

Elle, c'est Paule donc, infirmière dans un hôpital, brune et mince, jeune, belle, plus que belle, et religieuse. Lui, c'est Antoine, journaliste, romancier peut-être, venu décoder un visage l'espace de quelques semaines, dans une ville qui n'est pas la sienne mais où il fut, petit, pensionnaire. Lundi, mardi, mercredi... Claude Ventura, qui est Antoine, suit la chronologie de cette approche par touches. Paule à l'hôpital, au milieu des malades, Paule seule dans un café, interviewée, Paule chez elle dans sa « communauté », Paule le week-end dans sa famille, découverte passionnante et progressive, avec ses blancs, ses questions : vérité (relative) d'une vie, filtrée par le regard de l'autre, sa subjectivité affirmée, montrée, revendiquée. Antoine rêve de Paule en même temps qu'il la regarde vivre, ses fantasmes brouillent ses propres interrogations, comme ils brouillent finalement l'émission.

Droit au regard du réalisateur ou prise de pouvoir du réalisateur sur son émission ? Le portrait de Paule, à travers le rapport un peu ambigu que le journaliste-enquêteur entretient avec elle, peut irriter car la « réalité » de Paule bascule subreptícement sous la « réalité » d'Antoine, et il n'est pas sûr que la seconde soit aussi intéressante que la première. Dans la volonté de ne pas cacher au téléspectateur le rôle de celui qui fait les images, dans le souci d'indiquer les possibilités infinies des approches, la diversité des analyses — et leur imperfection, — il y a une honnêteté, un « nouveau regard ». Mais il y a aussi de la complaisance, un narcissisme qui frôle l'exhibitionnisme, l'envahissement. *Paule* franchit la limite du genre, c'est un exercice de style, proche de la « nouvelle », on aime ou on n'aime pas.

Reste le visage de Paule, sa lassitude, son sourire, sa recherche à la fois anxieuse et sereine, « ... *à quoi je sers* »... Paule a choisi de vivre une vie engagée dans la mort, celle de l'hôpital, celle des autres. Dieu et la mort, thèmes sous-jacents, et constants.

★ Lundi 27 juin, A 2, 21 h. 55.

CATHERINE HUMBLOT.

Duplex

« Rapidement, Patrick, rapidement ! »

C'ETAIT en duplex, à la télévision, le soir des élections espagnoles, entre la salle de rédaction d'un quotidien de Madrid et un studio parisien régenté par l'animateur de l'émission. A votre avis, où résidait l'intérêt du téléspectateur ? A Paris, où deux hommes politiques étaient invités à commenter les premiers résultats ? Ou bien plutôt à Madrid, où le reporter français ne savait plus où donner de la tête, tant il y avait de monde, dans cette salle de rédaction, tant il y avait d'effervescence, et de gaieté, parce que, pour la première fois depuis quarante ans, une certaine démocratie était enfin retrouvée en Espagne ? On assistait en direct à une soirée historique...

De Paris, cependant, confortablement assis, l'animateur de l'émission criait dans son micro à son collègue débordé : « *Rapidement, Patrick, Rapidement !* » coupant la parole non seulement au reporter mais aux principaux leaders politiques espagnols interviewés. Il y eut un moment étonnant : cinq ou six représentants, et non des moindres, des partis en lice, se retrouvèrent devant la caméra, ensemble : c'était bien la première fois qu'il était possible de les entendre échanger quelques opinions, c'était bien la preuve que l'Espagne vivait, ce soir-là, des minutes inoubliables. Il y avait dans le regard des hommes, dans leurs bégaiements, dans leur exaltation, quelque chose qui ne trompait pas : la conquête de la liberté. Mais, du studio parisien, la voix continuait de crier : « *Rapidement ! Rapidement, Patrick ! Vous m'entendez ?* », menaçant de reprendre l'antenne, prenant prétexte d'incident technique, car le son, c'est vrai, n'était pas très synchrone.

Dans cet autoritaire « rapidement », on retrouvait, une fois de plus, cette insolence propre aux présentateurs de la télévision française, leur contentement de soi, leur certitude, leur rengorgement, qui les poussent à interrompre sans cesse leurs invités. Que ce soit dans le domaine de la politique, de l'économie, de la littérature ou du spectacle, c'est la même impolitesse, qui coupe la parole ou la dernière note de la chanson, et renvoie, sans le moindre salut, sans la moindre courtoisie, la personnalité invitée au néant du petit écran. C'est choquant mais habituel.

Mais lorsqu'il s'agit de l'histoire en marche (et justement, seule la télévision a le pouvoir et la chance de la porter à domicile), c'est plus que choquant, c'est toute la vanité prétentieuse des Rastignac de notre temps qui se déverse à nos pieds, sur nos tapis, avec puanteur.

ANTOINE BOURSEILLER.

LE GRAND SILENCE DES COMMUNICATIONS LOCALES

Radio « Mont-Blanc » s'est tue

UN LIEN COUPÉ DANS LA VALLÉE

LA subite interruption des émissions de la station de Radio FR 3 Mont-Blanc à Chamonix — la société Télé-Diffusion de France a repris son émetteur, à la suite d'une décision de principe prise par le premier ministre, de mettre un terme à l'expérience menée depuis janvier 1976 par la société France-Région 3 — a provoqué l'« étonnement » des Chamoniards, dont le transistor est devenu silencieux sur la fréquence 90.8 Mhz.

Depuis le 23 janvier 1976, FR 3 Mont-Blanc avait conquis un nombre de plus en plus important d'auditeurs, surtout parmi la population de la vallée, qui compte treize mille habitants. A l'origine, radio de service, elle devait se contenter de diffuser de la musique et des informations sur la sécurité, l'hiver pour les skieurs, l'été pour les alpinistes.

FR 3 Mont-Blanc fut d'abord une station « improvisée ». C'est dans la hâte qu'elle fut ouverte pour « remédier » à Radio-France qui, après ses expériences de radio-vacances, l'été, sur les plages, venait subitement d'installer sa première radio « b!a ». En décembre 1975, Val-d'Isère émettait pour la première fois en modulation de fréquence et utilisait le programme musical de FIP acheminé depuis Paris par lignes P.T.T. Cette station, qui fonctionna pendant les saisons hivernales 1975-1976 et 1976-1977, demeura un outil technique d'information pour la sécurité, mis quasiment à la disposition de l'office du tourisme, du service des pistes et des remontées mécaniques.

Le tourisme finance

A Chamonix et à Val-d'Isère, les stations de radio ont été installées dans les offices du tourisme, lieux privilégiés où « transite » l'information : un choix incontestablement justifié, mais qui risquait de donner aux directeurs de ces organismes la possibilité d'intervenir sur l'orientation de la station, en raison de la participation financière des offices du tourisme dans leur fonctionnement. C'est paradoxalement à Val-d'Isère que la « pression » du directeur de l'office du tourisme semble avoir été le plus vigoureusement ressentie. Ainsi, lorsque l'animateur de la radio voulut organiser un débat sur le livre de Daniel Arnaud *la Neige empoisonnée*, qui, précisément, posait le problème de la sécurité dans une station de haute montagne — et notamment à Val-d'Isère, — on « conseilla » aux responsables de l'antenne d'éviter toute allusion à ce livre.

Le maire de Chamonix, M. Maurice Herzog, prit quant à lui le parti de ne jamais intervenir personnellement au micro de FR 3 Mont-Blanc. En dehors d'un incident à porter au compte des vicissitudes d'une campagne électorale difficile — M. Herzog souhaita faire diffuser un communiqué sur les antennes de la radio, ce qui lui fut refusé, — FR 3 Mont-Blanc resta totalement en dehors des débats électoraux, n'abordant jamais dans ses émissions les questions de fond qui divisaient profondément la « vallée ».

Des sujets locaux

Cependant, très vite, FR 3 ne s'est plus contentée de donner aux skieurs l'état des pistes, la couleur du ciel ou de lancer des appels pour retrouver le chien disparu dans la cité. On a ouvert l'antenne très progressivement à d'autres sujets plus « locaux » : les « déposes » héliportées de skieurs en montagne ; le CAF et la protection de la nature ; les pisteurs secouristes (O.S. de la neige). Un essai, certes timide, d'ouverture vers la vie de la vallée, mais une tentative pour transformer progressivement cette radio de service en « radio locale ». Parallèlement, FR 3 Mont-Blanc a élargi son auditoire : les hôteliers, les moniteurs et les touristes, pour qui cette station avait été créée, n'ont plus été les seuls à l'écouter. Très vite, les ont rejoints les commerçants, les personnes âgées, soit une très large partie de la population chamoniarde. La station, qui aimait « jouer » avec l'auditeur, recevait quotidiennement cinquante à cent appels téléphoniques ; ceux-ci constituaient le seul sondage d'écoute.

Diffusant chaque jour quatre heures trente de programmes, la station employait trois personnes à temps plein (un animateur, un journaliste, un technicien) et deux pigistes, et utilisait du matériel dit « du commerce » (deux lecteurs de cassettes, quatre magnétophones, dont deux portatifs, un tuner...). Le coût du matériel, y compris l'émetteur modulation de fréquence, était évalué à 50 000 F. Techniquement, cette opération a confirmé, s'il en était encore besoin, que, avec des moyens très légers et peu coûteux (le budget mensuel de fonctionnement de l'opération s'élèverait à 30 000 F), on peut faire de la vraie radio.

Des Chamoniards sont aujourd'hui privés du media auquel ils aimaient se confier par téléphone, qu'ils écoutaient quotidiennement, non par habitude, mais par besoin. La « vallée », éternellement déchirée, est à nouveau prête aujourd'hui à se diviser à propos de ce qui fut pendant quatorze mois l'un de ses seuls terrains d'entente : FR 3 Mont-Blanc.

Le successeur de M. Maurice Herzog à la mairie de Chamonix, M. Christian Couttet, vient pourtant, dans une lettre aux Chamoniards, de leur rappeler que l'arrêt des émissions de FR 3 Mont-Blanc « *ne se situe pas au niveau de Chamonix* » et qu'il n'est « *nullement la conséquence du changement de municipalité, comme certains, plus ou moins bien intentionnés, ont pu le penser* ».

CLAUDE FRANCILLON.

POINT DE VUE

La ruée vers l'onde ?

Par DANIEL POPULUS (*)

LES « radios vertes » ont soulevé à nouveau quelques instants le voile pudique dont s'entoure un des problèmes tabous de notre société : celui du monopole de diffusion de la radio et de la télévision.

Quelles que soient les réserves que l'on peut avoir sur les expériences tentées par les « écologistes » (dont les productions tenaient plus du salon parisien de Philippe Bouvard que de l'expression des citoyens sur les ondes...), quelles que soient donc ces réserves, leurs tentatives ont eu le mérite d'affirmer à nouveau la « monopolisation du monopole » de diffusion par T.D.F. et par les P.T.T. (bien que ces derniers aient été très discrets sur ce point).

Depuis longtemps déjà le monopole de production s'était écroulé, celui de la programmation avait suivi, mais, par contre, celui de la diffusion faisait l'objet d'un subtile partage entre T.D.F. et les P.T.T. tout en s'enfermant dans une conception rigide et étroite, puisque même les quelques maigres dérogations prévues par la loi de 1974 n'ont jamais pu trouver d'application faute de décrets.

Déjà, en 1973, sept villes de France étaient choisies (par qui ? et comment ?) pour être le théâtre d'expériences de télédistribution soumises d'ailleurs à la même juridiction du monopole. Sept villes étaient choisies, une seule en fait n'avait pas attendu ce choix et ne devait rien retirer par la suite : Grenoble qui commençait, sur un réseau limité (*trois mille logements à l'époque*) une expérience de production locale, d'association des « téléspectateurs » à la programmation et à la production, et de diffusion sur un réseau câblé. L'expérience devait durer jusqu'au printemps 1976 et était en mesure de fournir de nombreuses informations à tous ceux qui se préoccupent de médias locaux. Mais en ne renouvelant pas en 1976 la subvention qu'il accordait à cette expérience (350 000 francs par an, la moitié du prix d'un enregistrement d'un seul spectacle de l'Opéra), l'Etat décidait en fait de l'arrêter (cette subvention représentait 50 % du budget de fonctionnement).

En prétextant l'absence de réglementation et en repoussant continuellement la parution d'un statut permettant à ce type d'opération de s'étendre, l'Etat entendait ainsi geler immédiatement les autres projets qui prenaient corps en France.

En taisant les conclusions du Haut Conseil de l'audiovisuel dans ce secteur (instance qu'on aurait pu croire chargée de démarches prospectives sur la télédistribution et les radios locales), l'Etat refusait d'ouvrir le débat sur une autre conception du monopole de diffusion, sur une autre conception du service public de la communication.

En ne dotant pas de moyens nécessaires la Société française de télédistribution (S.F.T.) — qui aurait pu être l'organisme pilote d'expériences locales, — l'Etat affirmait d'autres priorités : l'extension de la télévision couleur en France et sur toutes les chaînes, par exemple.

Derrière les raisons et les choix économiques avancés (sur lesquels il faudrait s'interroger) se cache en fait un choix politique : celui de renforcer le centralisme parisien de notre société, celui de renforcer le monopole du pouvoir sur tous les aspects de la vie quotidienne, celui de priver les instances régionales et les collectivités locales de leurs autonomies et de leurs moyens.

Un droit fondamental

Monopole des moyens, monopole du pouvoir, à l'image donc de l'exercice du pouvoir actuel dans tous les secteurs, le monopole de diffusion, dans son acception présente, sert-il encore réellement le bien commun ?

D'autant plus que ce monopole est délibérément violé, violé par l'émetteur de Radio-Mont-Carlo installé depuis 1973 en territoire français (Radio-Monte-Carlo 1 contrôlé à 84 % par l'Etat), violé par la Société française de production qui a diffusé par câble au printemps 1977 entre Paris et Clermont-Ferrand en vue d'une commercialisation de la diffusion par câble.

Quelle fausse pudeur anime donc la direction générale de T.D.F. quand elle répond aux écologistes qu'en l'absence de décrets d'application toute dérogation est actuellement impossible à accorder.

Donner à la loi de juillet 1974 ses possibilités d'applications dépend donc d'un choix politique, mais aussi d'une autre vision politique des moyens de communication.

Il faut tout d'abord reconnaître à ces moyens un peu moins de pouvoir que la plupart des hommes politiques veulent bien leur accorder : les auditeurs et les téléspectateurs sont avant tout des citoyennes et des citoyens, et c'est essentiellement leurs conditions de vie et de travail qui conduisent pour l'essentiel leurs choix et leur comportement

Il faut ensuite s'ouvrir à une perspective de monopole public (et non de monopole d'Etat) des moyens de diffusion qui reconnaissent la nécessaire décentralisation des moyens et ceci à deux conditions : se prémunir de l'intrusion des intérêts privés dans la communication sociale et dans le développement de réseaux locaux ; il suffirait dans un premier temps d'y interdire toutes formes de publicité de marques : se garantir de la nécessaire interaction entre la décentralisation des moyens de communication et le développement de la vie démocratique locale. Sans cette seconde condition, le danger est grand, en effet, de voir se développer sur le plan local un système de communication effectivement décentralisé, mais qui reproduit totalement un modèle pyramidal national avec ses « sénateurs locaux » et ses « vedettes locales ».

Pour cela, réforme des finances locales et autonomie des collectivités locales sont, bien sûr, des conditions nécessaires au développement de la vie démocratique locale, mais la remise du pouvoir aux citoyens, la décentralisation du pouvoir politique local, la consultation permanente, le sont tout autant.

Cette dernière condition fondamentale met l'accent sur le fait que les lieux d'expression-communication doivent être le plus rapprochés possible des lieux de décision. Cela fait la cohérence de l'un et l'autre des deux systèmes et, quelle que soit la richesse d'expériences d'expression et de communication décentralisées (du type québécois par exemple), elles sont condamnées à s'éteindre doucement si elles ne s'articulent pas sur une réelle décentralisation du pouvoir politique : le pouvoir des citoyens sur leur cadre de vie.

En d'autres termes, il est utopique de rêver d'un changement de rapports sociaux par le changement du système de communication. Il faut aussi s'interroger sur une autre interaction, entre ce que l'on appelle les « médias alternatifs » (radios locales, réseaux communautaires, vidéo, etc.) et les « médias institutionnels » et se demander en quoi ces « médias alternatifs » peuvent proposer une alternative aux grands médias.

Enfin il faut reconnaître le droit à la communication comme on a pu reconnaître auparavant d'autres droits fondamentaux. Si aujourd'hui cette exigence est le fait de couches sociales culturellement favorisées, il n'en reste pas moins vrai qu'elle s'annonce comme universelle.

Le pouvoir aujourd'hui est partagé sur la question de la décentralisation des moyens de communication : il subit la pression des intérêts privés qui y voient de nouvelles sources de profit et, par ailleurs, il a fort bien compris que dans un certain nombre de villes et de campagne, en France la démarche politique qui engendre ces projets va contre ses intérêts.

C'est pourquoi il a préféré fermer le dossier. Le pouvoir, demain, ne devra pas attendre que toutes les garanties existent pour libérer la communication. Il devra faire preuve d'imagination politique en favorisant un certain nombre d'expériences

Il ne devra pas nous décevoir sur ce point, même si les risques sont grands : les risques de la démocratie.

(*) Chargé du service information de la ville de Grenoble ; ancien animateur du Vidéogazette.

RADIO-TELEVISION

Écouter-voir

● DOCUMENTAIRE : VIVRE ENSEMBLE (CHERCHEZ LE CROCODILE). — Dimanche 26 juin, A 2, 22 h. 30.

« *Partez pour la croisière de vos rêves* », est-il écrit sur le papier glacé des somptueuses publicités qui fleurissent avant l'été, adressées à ceux qui *ont soif d'évasion, de soleil*, de vie différente et d'illusions d'aventure. Mais, les îles de beauté entrevues au fil des escales, et toutes ces mers promises des vacances idéales, que sont-elles en vérité ? Que se passe-t-il sur les bateaux de la « plaisance » organisée et communautaire ? Qu'en est-il de l'image idyllique des lointaines navigations ? Qui commande à bord quand Mammon est roi ? Est-elle si jolie la vie du marin (« Un homme simple : la vie vraie »), quand celui-ci est « marin à touristes », employé payé au SMIC sur ces hôtels flottants ? Tournée voici quatre ans sur le bateau *Renaissance*, cette émission, réalisée par Simone Vannier, pour la série de Jacques Frémontier « Vivre ensemble », est plus qu'un reportage : c'est une démystification, sous forme de croquis humoristique. Le *Renaissance*, depuis, s'est échoué à la Guyane. Mais d'autres embarcations sont en partance. Ce journal de bord — étude psychologique et aussi sociale, avertissement sur les déconvenues possibles des passagers qu'on promène — n'est, hélas ! diffusé qu'au moment où les réservations sont closes. Alors, vivent les Caraïbes !

● TÉLÉFILM : LE NAUFRAGE DU « MONTE-CHRISTO ». — Mercredi 29 juin, TF 1, 20 h. 30.

La mer, le vent, les mouettes et une histoire de malédiction qui plane sur la descendance d'un naufrageur : cimetière breton, ossuaire, alignements de Carnac encadrent les « marines » de Jean Mistler. Ni les buffets ventrus, ni les armoires, ni les boiseries patinées ne manquent à cette évocation de l'Armor des contes au coin du feu. Un jeune peintre, un peu niais, se livre à l'archéologie amoureuse et finit par se faire débarquer par une jeune louve de mer que l'on ne peut qu'approuver. Une série de doigts coupés fera le bonheur des freudiens en chambre. Malgré la musique, les maladresses déclamatoires *de certains acteurs, les ratés de la post*-synchronisation, à voir pour les paysages marins, les thoniers et le ravissant visage de Nicole Calfan.

● DOSSIER : L'OR BLEU. — Les 29 juin, 3 et 10 juillet, TF 1, 22 heures.

Aspects juridiques ; pêche et aquaculture ; « western des grands fonds » : trois émissions de cinquante-deux minutes, sur le nouveau droit de la mer.

Voté en juillet 1976 au cours de la conférence des Nations unies à New-York, ce *protocole permet à cent cinquante* pays de se partager les trois quarts de la planète, soit près de 370 millions de kilomètres carrés d'eau qui, jusqu'alors, excepté les 50 kilomètres proches des rivages, n'appartenaient à personne.

Dans un dossier en trois volets entrecoupés de reportages filmés dans les îles du Pacifique et dans la mer du Nord, Bernard Ollivier, réalisateur, et Philippe Gildas s'efforcent, en s'appuyant sur le témoignage de spécialistes, de mettre en lumière la portée diplomatique et militaire de ce partage.

● VARIÉTÉS : LE GRAND ÉCHIQUIER AU BRÉSIL. — Jeudi 30 juin, A 2, 20 h. 30.

Avant la rencontre de football France-Brésil, retransmise de Rio à minuit trente environ, Jacques Chancel propose un « Grand Echiquier » brésilien. Réalisé en collaboration avec la télévision brésilienne, c'est la première application des accords de coopération signés entre TV-Globo et Antenne 2, et une manière de confronter un pays à un autre, une télévision à une autre. Les points de rendez-vous seront le Rio-Grande, Bahia, Brasilia, Ouro-Preto, Rio-de-Janeiro. Des artistes et des intellectuels parleront de leur pays, et l'on pourra entendre chanteurs et musiciens : Vanja Orico ou Maria-Lucia Godoy, Serge Abren ou Joaq Bosco, Ramadès Gnaralli ou Vinicius de Moraes. Il est prévu enfin que Jacques Chancel s'entretienne avec M. Ernesto Geisel, président de la République du Brésil.

Les films de la semaine

● CE CHER VICTOR, de Robin Davis. — *Dimanche 26 juin, TF 1, 20 h. 30.*

... force de vivre ensemble, deux vieux médiocres et aigris en arrivent à se détester et celui qui était humilié se venge. L... film de Robin Davis tient de l'étude balzacienne par les détails réalistes, et Jacques Dufilho et Bernard Blier vous mettent dans sa poche par leurs performances. Mais le réalisateur a étalé avec une certaine complaisance la mesquinerie et la décrépitude de ses personnages du « troisième âge ».

● KŒNIGSMARK, de *Maurice Tourneur*. — Dimanche 26 juin, FR 3, 22 h. 30.

Une petite cour allemande à la veille de la guerre de 1914, un poète-précepteur français amoureux de la fas*cinante grande-duchesse et le* secret d'un drame de famille régnante dans une cheminée truquée. C'est du Pierre Benoit, bien servi par le métier et le talent de Maurice Tourneur. On reverra, aux côtés d'un Pierre Fresnay jeune at ardent, *Elissa Landi*, actrice hollywodienne oubliée.

● LA GUERRE DES CERVEAUX, de Byron Hoskin. — Lundi 27 juin, TF 1, 20 h. 30.

Un postulat original : un homme, un savant, doué de *super-chromosomes* qui lui donnent une intelligence supérieure, est saisi par la tentation du pouvoir. La science-fiction semble s'engager ici dans une direction morale. M. B. Haskin a tiré le film avec une certaine obscurité vers l'enquête *policière. L'in*quiétude naît pourtant dans un climat réaliste à l'extrême.

● LA CAGE, de Pierre Granier-Deferre. — Lundi 27 juin, FR 3, 20 h. 30.

Ingrid Thulin, qui ne sup*porte pas d'avoir été aban*donnée par Lino Ventura deux ans plus tôt, l'attire dans un traquenard et le met en cage dans le sous-sol de sa villa *isolée. Le prisonnier* et sa geôlière hurlent, parlent, règlent leurs comptes. C'est tiré d'une pièce de théâtre, cela fonctionne bien dramatiquement, malgré les artifices de la situation et des sentiments. Mais, à vrai dire, cela n'a pas *grand intérêt*.

● LE SEIGNEUR DE L'AVENTURE, de Henry Koster. — *Mardi 28 juin, FR 3, 20 h. 30.*

En Elizabeth d'Angleterre (la première) amoureuse, à cinquante ans, de Walter Raleigh, Bette Davis réédite sa performance de *la Vie privée d'Elizabeth et Essex* (1939). Génialement laide, coquette, jalouse et dominatrice, elle règne sur la reconstitution historique de Koster, bien inférieure au film romantique et intimiste de Michael Curtiz. Et Richard Todd n'est qu'un faire-valoir.

● L'ADIEU A VENISE, d'Enrico Maria Solerno. — Mercredi 29 juin, FR 3, 20 h. 30.

S'inscrivait dans une campagne en faveur de la sauvegarde de Venise. On aurait préféré un documentaire. Les problèmes psychologiques et sentimentaux d'un homme et d'une femme qui passent leur temps à se disputer et à évoquer leurs souvenirs en se promenant dans la cité des Doges gâchent un incomparable paysage de palais, d'églises et de canaux. Que c'est triste, Venise, avec des gens comme ceux-là !

● LA FILLE ET LE GENERAL, de Pasquale Festa Campanile. — Jeudi 30 juin, FR 3, 20 h. 30.

Un général autrichien manchot (c'est Rod Steiger, très impressionnant), prisonnier d'un soldat italien et d'une paysanne italienne en 1917. Curieuse équipée sur le front de guerre. Campanile, auquel il est arrivé de signer des comédies un peu lourdaudes, a travaillé ici dans le récit picaresque et la tension dramatique. Pas vraiment réussi mais intéressant.

● LES JOIES DE LA FAMILLE, de Clyde Bruckman. — Vendredi 1er juillet, A 2, 22 h. 50.

W. C. Fields, qui va se coucher, souffle dans ses chaussettes avant de les plier. Par ses extravagances tranquilles, il résiste, métamorphosé en petit employé, aux contraintes du matriarcat. Avec sa trogne de pochard, son vocabulaire agressif et son goût du « nonsense », l'acteur-auteur dynamite les valeurs traditionnelles de la classe moyenne américaine et envoie promener épouses acariâtres, belles-mères abusives et parasites familiaux. Un régal burlesque.

● LES MISÉRABLES, de Raymond Bernard. — Dimanche 3 juillet, TF 1, après-midi.

On peut considérer comme événement la reprise de cette adaptation dans sa version complète de 1933 en trois épisodes. Le premier, ce dimanche, *Une tempête sous un crâne*, évoque la difficile rédemption du forçat Jean Valjean devenu l'honnête Monsieur Madeleine traqué par Javert, et les malheurs de Fantine. Fidélité totale à Victor Hugo, style lyrique et interprétation incomparable de Harry Baur, Charles Vanel et Florelle. A ne pas manquer.

● LA METAMORPHOSE DES CLOPORTES, de Pierre Granier-Deferre. — Dimanche 3 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Ou les eaux boueuses de la Série noire française. Un peu de parodie (mais les films de Lautner ont une tout autre allure), une charretée de conventions, des personnages stéréotypés et une mise en scène mollassonne. A éviter.

● SAMSON, de Maurice Tourneur. — Dimanche 3 juillet, FR 3, 22 h. 30.

Les caractères « puissants » et les orages passionnels du théâtre de Bernstein ont bien vieilli, et l'intrigue de cette pièce que Maurice Tourneur a scrupuleusement servie n'a pas de quoi provoquer l'enthousiasme. Restent deux acteurs, Harry Baur, surprenant comme toujours, et Gaby Morlay.

● RIGOLBOCHE, de Christian-Jaque. — Lundi 4 juillet, TF 1, 13 h. 50.

Mistinguett à soixante ans, joue le rôle d'une jeune femme, mère d'un petit garçon de sept ans en butte à pas mal d'épreuves mais conquérant la gloire au music-hall. Peu crédible dans la composition réaliste (bien qu'à l'époque on n'y ait pas regardé de si près), elle brille de tous ses feux dans les tableaux de revue. D'une certaine manière, un document sur un phénomène.

● LES INCONNUS DANS LA VILLE, de Richard Fleischer. — Lundi 4 juillet, TF 1, 20 h. 30.

La perfection d'un scénario unanimiste et la fluidité d'une mise en scène courant d'un personnage à l'autre — à propos du cambriolage d'une banque dans une ville minière de Pennsylvanie, — sans que, jamais, l'attention se relâche. Du beau travail et de bons acteurs.

● DON CAMILLO EN RUSSIE, de Luigi Comencini. — Lundi 4 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Derniers soubresauts de la mythologie Don Camillo-Peppone, curé de choc italien contre maire communiste ; ou comment Fernandel et Gino Cervi s'en allèrent ensemble en U.R.S.S. ! Dans l'œuvre de Comencini, un film alimentaire où il n'a mis que du métier et qu'il préfère oublier. Nous aussi.

Samedi 25 juin

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Michel Sardou) ; 21 h. 30, Série américaine : Sergent Anderson (l'appât) ; 22 h. 20, Variétés : Les découvertes de TF 1, d'A. Blanc, réal. G. Folgoas.

Lire notre article page 15.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et mal-entendants ; 12 h. 30, Samedi et demi : 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, *Les jeux du stade* ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super 8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, En direct du Palais Garnier : « le Chevalier à la rose », de R. Strauss, avec Ch. Ludwig, T. Troyanos, H. Sotin, dir. S. Varsiso, mise en scène R. Steinbock.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Magazines régionaux : Samedi entre nous ; 20 h., Magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30, Téléfilm américain : le Producteur, réal. J. Leytes, avec R. Steiger.

L'un des derniers géants de l'industrie cinématographique, dans une reconstitution qui se veut hollywoodienne.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dramatique : l'Ame en peine, de Guy Delaunay, avec J.-P. Leroux, P. Dechartre, A. Natanson, M. Barbulée ; 21 h. 55, Ad lib, par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., En direct de la mairie du douzième arrondissement... Journée de musique amateur ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Chœurs et Orchestre de la RAI, dir. P. Bellugi : « la Donna del Lago », opéra en deux actes (Rossini) ; 23 h., Journée de musique amateur : En direct du bal Bullier, musique du troisième âge dans le quatorzième arrondissement ; 23 h. 30, Vieilles cires : Dinu Lipati interprète un concerto de Bach : 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Beatrice Ferreira.

Dimanche 26 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Direct à la une ; 17 h. 30, Série : Pierrot la chanson, d'H. Martin, 18 h., Téléfilm : L'enquête de Jenny Dolan, de Jerry Jameson. Avec S. Jones, S. Boyd, L. Carlin.

Une journaliste enquête sur un crime et découvre un grave complot. Sa vie est maintenant en danger...

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : CE CHER VICTOR, de R. Davis (1974), avec J. Dufilho, B. Blier, A. Valli.

Deux hommes du troisième âge vivent ensemble, unissant leurs solitudes et leurs maigres ressources. Mais Anselme, victime toujours docile de la tyrannie de Victor, décide, un jour, de se venger.

22 h. 10, Magazine culturel : Expressions, de M. Bruzeck.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Images, de Cl. Debussy, par l'Orch. national de France, dir. G. Ferro.

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 20) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Pom-Pom-Pom... Pom (reprise à 15 h. 40, 17 h. 20 et 18 h. 2) ; 15 h. 45, Dessin animé ; 15 h. 52, Série : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Série : Muppet Show ; 18 h. 12, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 32, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 30, Documentaire : Vivre ensemble (Chercher le crocodile). Réal. S. Vannier.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 24 juin : Les mystères de la Terre. (Quatrième partie) ; 17 h. 50, Espace musical : « le Messie », de Haendel, par l'Academy of Saint-Martin-in-the-fields, direct. N. Marriner ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Magazine : Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Michel Tournier ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

20 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : KOENIGSMARK, de M. Tourneur (1935), avec E. Landi, P. Fresnay, J. Lodge, J. Max, J. Yonnel, J. Debucourt (N.).

En 1914, un poète français, précepteur dans une petite cour allemande, découvre le secret d'un crime et tombe amoureux de la grande duchesse régnante.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Bory (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Chostakovitch ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Don Carlos », de Schiller, avec J. Eyser, J. Toja, M. Etcheverry, F. Huster, O. Ferran, C. Winter ; 17 h. 30, Rencontre avec Maurice Clavel ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue : Jean-François Bory et Bernard Noël ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Le roi Midas a des oreilles d'âne », par J.-M. Fombonne ; 23 h., Black and Blue, par L. Maison ; 23 h. 50, Poésie : Marc Cholodenko.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour la Pentecôte ; 9 h. 2, Musical graffiti : magazine de Pierre Bouteiller ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., En direct du Festival de Vienne, le Chœur de l'Opéra et *l'Orchestre* symphonique de Vienne, direction C.-Maria Giulini : « Requiem », de Verdi, avec K. Ricarelli, B. Fassbaender, J. Carreras, G. Raimondi ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatuor opus 76, nº 4 » (Haydn) ; 17 h., Le concert égoïste de Michel Bouquet : œuvres de Mozart ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Journées de musique amateur, en direct de l'espace Montparnasse : Jazz ;

20 h. 30, En différé, du Théâtre des Champs-Elysées : The National Youth Orchestra of Great-Britain, direction P. Boulez, avec *I. Perlmann, violoniste* : « Musique pour cordes, percussions et celesta » (Bartok) ; « Concerto pour violon et orchestre, à la mémoire d'un ange » (Berg) ; 23 h., Musique de chambre : « la Flûte en chantier », avec P.-Y. Artaud ; 0 h. 5, Journées de musique amateur : concert folk ; 0 h. 30, Concert extra-européen : Cérémonie Czir.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h. : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15)

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : *magazine Samedi et demi*) ; *18 h. 45* (sauf samedi et dimanche), « Flash » ; 20 h. et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) : Vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) 9 h 15 A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 26), Chrétiens orientaux (le 3) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h 30, l'Eglise à l'épreuve du temps : le Miracle (le 26), l'Eglise à l'épreuve des *continents humains* ; les aides au prêtre (le 3) ; 11 h., Messe en la paroisse Saint-Gabriel de Maisons-Alfort, Val-de-Marne (le 26), en la paroisse de Baixas, Pyrénées-Orientales (le 3).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied, bon œil ; 7 h., C. Mazand, R. du Maurier ; 9 h. 10, Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon, J. C. Weiss ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire, dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 15, Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h (cult. et mus.) ; 7 h 30 (cult et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h., (cult et mus.) ; 11 h., (cult.) ; 12 h. 30, (cult. et mus.) ; 15 h., (cult.) ; 15 h 30 (mus.) ; 17 h. 30, (cult.) ; 18 h., (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30, (mus.) ; 23 h. 55, (cult.) ; 0 h., (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., Jean-Philippe Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas, 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h 6, Denise Fabre, 10 h 30, Pile ou face ; 11 h 30, Cash, 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme, un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basker ; 18 h. 30, Journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris

R.T.L. (informations toutes les heures) ; 5 h 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Le Bingo ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., *Journal* ; 0 h., Variétés.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure mous.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h 10, Ecoute Israël, 9 h. 40, Le Grand Orient de France (le 3) ; l'Union rationaliste (le 26), Le Grand Orient de France (le 3) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit André Labarrère, maire de Pau (lundi), Marc Belit (mardi), Jean-Claude Bouttier (mercredi), Yehudi Menuhin (jeudi), Pierre Sechers (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux question des auditeurs sur le flagrant délit (lundi), les livres pour enfants (mardi, mercredi), les vacances familiales (jeudi et vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Olivier Todd (lundi), Bernard Clavel (mardi), Philippe Bouvard (mercredi), Christine de Rivoyre (jeudi), le docteur Gilbert Tordjmann (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, La Tribune libre est ouverte à André Glucksmann (lundi), les clubs « Perspectives et Réalités » (mardi), le parti radical socialiste (mercredi), l'Eglise luthérienne (jeudi), le parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (vendredi).

... et au jour le jour

TF 1 : 20 h. 30, Jean Lecanuet et Gaston Defferre (le 30).

EUROPE 1 : 19 h., Valéry Giscard d'Estaing (le 3).

RADIO-TELEVISION

Lundi 27 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux: 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 17 h. 35, Variétés : Le club du lundi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, FILM : LA GUERRE DES CERVEAUX, de B. Haskin (1967), avec G. Hamilton, S. Plaeshette, Y. de Carlo, R. Carlson.

Dans un centre américain de recherche spatiale, un homme, dont le cerveau a atteint un développement extraordinaire, supprime les savants qui pourraient le démasquer.

Débat : Le cerveau, cet inconnu.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Série : La Saga des Français (Paule).

Lire notre article page 15.

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu.

La météo : Jean Breton (R.T.L.) face à Roger Mondet (Europe 1).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. André Glucksmann reçoit trois dissidents des pays de l'Est (cette émission était initialement programmée le 20 juin) ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA CAGE, de P. Granier-Deferre (1975), avec L. Ventura et I. Thulin.

Un promoteur immobilier est enfermé dans le sous-sol d'une villa isolée par son ex-femme, qui ne supporte pas d'avoir été abandonnée.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... ; à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, L'ethnologue dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : A propos de « l'Espagne chrétienne au Moyen Age », de MM. C.-E. Duburcq et J. Gautier-Dalche, et « l'Espagne musulmane », de P. Guichard ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Confession impudique », de Tanizaki ; 14 h. 45, L'invité du lundi : Jean Tinguely ; 17 h. 30, Musiciens français : Charles Ravier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Présence des arts : Les musées méconnus (le Musée cévenol Le Vigan) ;

20 h., Dramatique : Julius Rossner ne mourra pas, de Vera Feyder, avec R. Dubillard, S. Joubert, V. Feyder J. Brassat ; 21 h., Concerto ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Finas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Répétition de la « Sixième Symphonie » de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Radio-Stuttgart, dir. S. Celibidache ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait de musicien français : André Messager ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Cardillac » (Hindemith), « Johnny spielt auf » (Krenek) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Incidences et contrastes : « Sonate et Canzoni pour cinq orchestres » (Gabrieli), « Sonate en trio pour hautbois, clarinette et basson » (Bach) ; 20 h. 30, Prestige de la musique, en direct de la Salle Pleyel... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Miklos Forrai, « Christus » (Litz), avec D. Fischer-Dieskau, E. Andor, Z. Barclay, J. Gregor ; 23 h. 10, Pour Keith Jarret ; 0 h. 5, Non écrites : Le Japon.

Mardi 28 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous... Messieurs les Anglais, parlez les premiers (à l'occasion du jubilé de la reine Elizabeth II) ; à 15 h. 30, Retransmission en direct : la revue navale de Spithead ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Variétés : 76-Paris, de B.-F. Deflandre.

21 h. 30, Série ethnologique : Une autre vie (Chronique des Indiens Wayana, deuxième partie : Moloko le sorcier), par Cl. Massot ; 22 h. 30, Littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 14 h. 40, Série américaine : Champions ; 15 h. 30, Jubilé de la reine d'Angleterre (Eurovision) ; 17 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 5, Fenêtre sur... Vent d'Est : les réfugiés du Cambodge ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : L'affaire Lindberg (deuxième partie).

Vers 22 h., Débat : La peine de mort.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue et Télescope ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Club Perspectives et Réalités ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE SEIGNEUR DE L'AVENTURE, de H. Koster (1954), avec B. Davis, R. Todd, J. Collins, J. Robinson, H. Marshall.

Elisabeth Ire d'Angleterre s'éprend de Walter Raleigh, dont elle fait son capitaine des gardes et son favori, mais il épouse secrètement une de ses dames d'honneur.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, L'ethnologue dans la cité ; à 8 h. 50, Métamorphose d'un peuple ; 9 h. 7, Matinée de France-Culture ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 2, Musiciens français : Antoine Duhamel ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau : à 12 h. 5 Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Revanche des seigneurs », de V. Katcha ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Chirurgie de la route et Médecine nouvelles ; 17 h. 30, Musiciens français : Charles Ravier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Sciences : le pétrole sous la mer ;

20 h., Dialogues : Faut-il désacraliser ?

21 h. 15, Musiques de notre temps : « le Festin de Balthazar » (Ch. Ravier) ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Finas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu : Dvorak, Tchaïkovski, Sibelius ; à 10 h. 35, Répétition : Célibidache dirige Tchaïkovski ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne : Josquin des Prés et son époque ; à 15 h. 32, Echanges internationaux : œuvres de P. Lotka, K. Baranovic, P. Konjovic ; à 16 h. 45, Chœurs a capella : Tchaïkovski ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Incidences et contrastes : Couperin, Ravel ;

20 h. 30, En différé du Théâtre de la Ville : Ensemble intercontemporain, direction P. Boulez, avec le Quatuor Alban Berg et P. Bryn-Julson, soprano : « Symphonie de chambre, opus 9 » ; « Herzegewächse, opus 20 » (Schoenberg) ; « Lieder » (Webern) ; « Suite lyrique pour quatuor à cordes » (Berg) ; 22 h. 30, Cordes pincées : Michel Amoric et Brigitte Haudebourg (Dufault, R. de Visée, G. Sanz, Corrette, Bach, Daquin, Huguet, Petrini, Gartenlaub, Hasselmans, Salzedo) ; 0 h. 5, Non écrites : Le Japon ; 0 h. 30, Sur la route ; 1 h. 30, « Chanson de Bilitis » (Debussy).

Mercredi 29 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, Téléfilm : le Naufragé du « Monte-Cristo », de J. Mistler, adapt. M.-D. Lancelot, réal. J. Dayan, avec N. Calfan, F. Marthouret.

Lire nos « Ecouter - Voir ».

22 h. 10, Reportage : L'or bleu (première partie : Océan à vendre), prod. Ph. Gildas, réal. B. Olivier.

Lire nos « Ecouter - Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 15 h. 5, Séries : Flipper le dauphin et Ma sorcière bien-aimée ; 16 h., Un sur cinq ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Série américaine : Joe Forrester ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps (Les droits de l'homme, de S. Abouchar, D. Bilalian, Claude Carre et B. Rapp, prés. J.-F. Kahn, réal. R. Sangla).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti radical-socialiste ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : L'ADIEU A VENISE, d'E.-M. Salerno (1971), avec Fl. Bolkan et T. Musante.

Un homme et une femme, dont le mariage a été un échec, se retrouvent pour une journée à Venise, se querellent, se déchirent.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, L'ethnologie dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Musiciens français : Antoine Duhamel ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau : à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Paul-Emile et Emilie », de Marc Blancpain ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Mercredi-jeunesse, avec J.-M. Damian ; 16 h. 10, Match : Doit-on supprimer les sondages en période électorale ? avec J.-M. Lech et M. Lauriol ; 17 h. 30, Musiciens français : Charles Ravier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, La science en marche : les animaux chez les hommes ;

20 h., La musique et les hommes : Lecture d'Henri Michaux, musique d'A. Duhamel ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Finas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 35, Répétition : Célibidache dirige Tchaïkovski ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Emaux et mosaïques (Smetana, Prokofiev, Stravinski, Gershwin, Chabrier, Lalo, Ravel, Hahn, Franck, Debussy, Roussel, Migot) ; 17 h. 30, Ateliers musicaux de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Incidences et contrastes : Couperin, Ravel.

20 h. 30, Cycle baroque et classique, en direct de l'auditorium 104 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Krivine. Avec E. Istomin, piano ; G. de Peyer, clarinette : « Symphonie n° 35, dite Haffner en ré majeur K 385 » ; « Concerto pour piano n° 21 en ut majeur K 467 » et « Concerto pour clarinette en la majeur K 622 » (Mozart) ; 23 h., Musiques réservées : La polyphonie occidentale du douzième siècle au quatorzième siècle ; 0 h. 5, Sur la route ; 1 h. 30, « Chanson de Bilitis ».

Jeudi 30 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Tennis : Tournoi à Wimbledon (Eurovision) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement, prés. J. Besançon.

21 h. 30, Série : Les années d'illusion ; 22 h. 25, Concert : la Quatrième Symphonie, de Brahms, par le nouvel orchestre symphonique de Radio-France. Dir. E. Krivine.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h., Téléfilm : Vengeance en différé ; 16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Tourne-disque (l'orchestre de chambre Paul Kuentz, prés. J.-M. Damian) ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 30, Le grand échiquier au Brésil.

Lire nos « Ecouter - Voir ».

Vers 0 h. 15, Football : Retransmission du match France-Brésil, en direct de Rio.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les images d'Epinal ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Eglise luthérienne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) cycle aspects du cinéma italien : LA FILLE ET LE GENERAL, de P. Festa Campanile (1966), avec R. Steiger, V. Lisi, U. Orsini.

En 1917, après la retraite de Caporetto, un soldat italien perdu capture un général autrichien. Avec une paysanne, il entreprend de le ramener dans les lignes italiennes.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, L'ethnologue dans la cité ; à 8 h. 50, Métamorphose d'un peuple ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec P. Dudan ; 11 h. 2, Musiciens français : Antoine Duhamel ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Derelitta », de V. Feyder ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Deux heures pour comprendre... La dimension des villes ; 17 h. 30, Musiciens français : Charles Ravier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Biologie et médecine : La toxoplasmose ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : les Vieux, d'A. Wesker, réal. G. Peyrou (rediffusion), avec R. Blin, V. Silver, M. Benichou, C. Hubeau ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Finas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition : Celibidache dirige Tchaïkovski ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Nouvelles auditions, musique de chambre (Le Flem, Koechlin, Rivier) ; 15 h., Des notes sur la guitare, en Amérique du Nord : Bach, Diabelli, Cimarosa, Tansman ; 15 h. 32, Orchestre régional de Nice-Côte d'Azur, dir. S. Cardon, avec F. Blumental, piano : Mozart, Stravinski ; à 17 h. 2, Pièces pour orchestre (Schœnberg) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, Vieilles cires... Toscanini dirige Berlioz : « Roméo et Juliette », « la Damnation de Faust », scènes 6 et 7, avec G. Swarthout, J. Garris, M. Harrell, « Carnaval romain », ouverture, par l'Orchestre symphonique du N.B.C. ; 22 h. 30, Les effets de la musique ; 23 h. 30, Non écrites : Le Japon ; 0 h. 5, Sur la route ; 1 h., Trêve.

Vendredi 1er juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 45, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Résumé filmé du Tour de France.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Zoé, de et avec J. Marsan, avec également M. Baptiste, A. Sinigalia, G. Fontanel.

Une pétulante jeune femme, dont la franchise, en toutes circonstances, constitue la raison d'être, joue les tornades dans un groupe de jeunes bourgeois « convenables », soumis par elle au jeu de la vérité.

22 h., Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h. 5, Série : Champions ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Les Arméniens ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Tour de France ;

20 h. 30, Feuilleton : L'Italien ou Le confessionnal des pénitents noirs (premier épisode : Le Moine), de Moussy, réal. A. Boudet, avec O. Versois, P.-F. Pistorio, M. Garrel, A. Florent.

Dans le Naples de la fin du dix-huitième siècle, le coup de foudre d'un jeune marquis pour une orpheline sans fortune, et l'intervention d'un bizarre ecclésiastique. Suspense rétro.

21 h. 40, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (L'art de voyager) ;

Avec Mme Suzanne Prou (« le Rapide Paris-Vintimille »), et MM. Dominique Bussereau et Nicolas Giscard d'Estaing (« la Vie en jaune »), Yves Courrière (« l'Homme qui court »), Gilles Lapouge (« Equinoxiales »), Patrick Segal (« L'homme qui marchait dans sa tête »).

22 h. 55, FILM (Ciné-club) : LES JOIES DE LA FAMILLE, de Cl. Bruckman (1935), avec W.-C. Fields, M. Brian, K. Howard, V. Lewis, L. Littlefield (v.o. sous-titrée, N. rediffusion).

Les mésaventures d'un petit employé, brimé par sa seconde épouse et une belle-mère acariâtre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti radical socialiste ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine Vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Allessandri: Service public (chiens et chats), enquête S. Andreu. Réal. F. Cazeneuve ;

21 h. 30, Série : Les mystères de la Terre (quatrième et dernière partie : Le climat et les hommes), de Ph. de la Cotardière. Réalisateur Y. Ellena.

Depuis quelques années, les anomalies météorologiques semblent se multiplier. Allons-nous bientôt revenir à une ère glaciaire ? Certains spécialistes le pensent.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, L'ethnologue dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts et du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Musiciens français : Antoine Duhamel ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et P. Duchâteau ; à 12 h. 5, Parti pris : à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Fans du ciné », de C. Lemercier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : les Français s'interrogent sur... poissons et mollusques des grandes profondeurs ; 17 h. 30, Musiciens français : Charles Ravier ; 18 h. 30, la Vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'Agence spatiale européenne (ESA) ;

20 h., Relecture : Pierre-Jean Jouve, par H. Juin, avec P. Oster, D. Leuwers, S. Fauchereau. Textes lus par P. Vaneck, M. Bouquet ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Finas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix : Ezio Pinza ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 25, Répétition : Celibidache dirige Tchaïkovski ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles: Paganini, Smetana, Tchaïkovski, Rossini ; à 15 h., Musique française pour cordes : M. Vittoria, M. Mihalovici, Lulli, Berlioz, Martinu, Roussel, Ives ; 17 h. 15, En direct de l'auditorium 104, récital d'orgue : Graham Steed joue Marcel Dupré ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Incidences et contrastes : Satie ;

20 h. 30, Le coin des collectionneurs : Carl Schuricht dirige Wagner et Bruckner ; 21 h. 20, Journées internationales de musique de Constance... Orchestre radio symphonique de Baden-Baden, dir. W. Weller, avec L. Bjoner, soprano : Trois pièces extraites de « Roméo et Juliette », opus 17 (H. Berlioz) ; « Wesendoncklieder » (Wagner) ; « Mort et transfiguration » (R. Strauss) ; 2 3h. 15, Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Luc Ferrari, par D. Caux ; 1 h., Trêve.

Les écrans francophones

Lundi 27 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *le Mercenaire de minuit*, film de S. Kramer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., *le Désert rouge*, film de M. Antonioni.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Signé ta Claudia ; 20 h. 55, Style ; 22 h. 5, Spécial Follies.

R.T. BIS : 19 h. 50, Arsène Lupin ; 20 h. 45, Comment allez-vous ? ; 21 h. 10, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les Thibault ; 21 h. 45, Expériences de ma vie.

Mardi 28 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Le pigeon qui sauva Rome*, film de M. Shaselson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *les Trois Fantastiques Supermen*, film de F. Kramer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Les sentiers du monde ; 21 h. 10, Profession : professeur ; 22 h. 20, Petite musique de nuit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 20, La Suisse en question ; 22 h. 20, Voyage en Grande Tartarie.

Mercredi 29 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; *Thé et sympathie*, film de V. Minnelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *la Fête espagnole*, film de J.-J. Vierne.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *le Grand Niagara*, film de W. Hale ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Jeux sans frontières ; 21 h. 25, Livres pour l'été ; 21 h. 55, Paul Louka.

Jeudi 30 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Le Saint mène la danse*, film de J. Nahum.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., l'Immortel ; 21 h., *Nora, la maison de poupée*, film de P. Garland.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Si vous saviez ; 20 h. 15, *les Amours de Lady Hamilton*, film de Christian-Jaque.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Autour du Tour ; 21 h. 45, La vie fabuleuse de Paul Gauguin.

Vendredi 1er juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Toma ; 21 h., *la Révolte des abeilles*, film de O. Harrington.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Regan ; 21 h., *les Naufrageurs*, film de Ch. Baabant.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Serpico ; 20 h. 50, Les reflets de l'histoire ; 22 h. 10, *Chronique d'une passion*, film de R. Verhavert.

R.T. BIS : 20 h., Les enfants et la poésie ; 20 h. 30, *l'Ile des braves*, film de F. Sinatra.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Tour de France ; 20 h. 25, Pierre et Jean ; 22 h., Hippisme.

Samedi 2 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San-Francisco ; 21 h., *Invitation à la danse*, film de Gene Kelly.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke ; 21 h., *Une ravissante idiote*, film de E. Molinaro.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 30, *les Compagnons de la mort*, film de S. Peckinpah.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 25, Tour de France ; 20 h. 40, Adieu, Berthe.

Dimanche 3 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Marie Soleil*, film d'A. Bourseiller.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Van der Valk ; 21 h. 5, *Autour de lui, que de cadavres !*, film de L. Mondello.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 20 h. 45, Elisabeth R. ; 22 h. 30, Entre le doute et l'humour.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, La toile d'araignée ; 21 h. 55, Entretiens ; 22 h. 20, Hippisme.

Lundi 4 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., L'homme qui tua Billy le Kid.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *la Chaste Suzanne*, film de A. Berthomieu.

TELEVISION BELGE : 20 h., L'écran témoin : Isadora ; 22 h. 5, Débat : la condition féminine.

R.T. BIS : 30 h., Arsène Lupin ; 21 h., Comment allez-vous ? ; 21 h. 35, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Les Thibault ; 21 h. 50, Expériences de ma vie ; 22 h. 30, Sports.

RADIO-TELEVISION

Samedi 2 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h. 35, Les musiciens du soir, de S. Kaufman ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... ; à 15 h. 50 et 16 h. 40, Tennis : Tournoi à Wimbledon (Eurovision) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Résumé filmé du Tour de France.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Joe Dassin) ; 21 h. 30, Série américaine : Sergent Anderson ; 22 h. 25, Tennis : Tournoi à Wimbledon (Eurovision).

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des mal-entendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super 8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 30, Téléfilm : Un amour de jeunesse, d'après B. d'Aurevilly, réal. R. Rouleau. Avec S. Joubert, A. Thorent, Ph. Rouleau, M. Teynac, M. Ozeray, A.-M. B.

Une adaptation très libre des « Diaboliques », ou comment un jeune homme ne sait de quelle façon se débarrasser du cadavre de sa maîtresse.

22 h. 5, Entretien : Questions sans visage ; 23 h. 5, Variétés : Juke-box : Bryan Ferry.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les cabanes et Le petit théâtre ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à 19 h. 40, Samedi entre nous) ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30, Les samedis de l'histoire : La banqueroute de Law, par Edgar et Lucie Faure. Avec la participation de J. Bertolino. Mise en scène J.-F. Delassus. Avec G. Claisse.

Raconté sous la forme d'une comédie — d'un marivaudage financier — le passage fulgurant de Law, grand financier écossais, dans l'histoire de la Régence en France.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, *Poésie* : Marc Cholodenko (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : le mondialisme ;

Un gouvernement mondial : utopie, ou réalité de demain ? Un débat avec MM. Robert Mallet, Louis Perillier, Jean-Jacques L. Tur, Michel Cepede, Guy Marchand, Jacques de Bourbon-Busset, et Mmes Irène de Lipkovski, Evelyne Sullerot, Annie Lesur.

16 h. 20, Le livre d'or... interprètes français... les pianistes Claude Helffer et Pierre Barbizet (Mozart) ; 17 h. 30, Pour mémoire : les lundis de l'Histoire (« l'Espagne de Charles Quint », de P. Chaunu) ;

20 h., *Dramatique* : « Jeanne d'Arc », de J. Bodin. Réalisation G. Delaunay (nouvelle diffusion). Avec C. Winter, P. Maistre, M. Bouquet ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, un divertissement de B. *Jérôme*

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles : Verdi, Liszt, Bartok, Albeniz ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude : Schoenberg, son style et ses idées ; 10 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo : « Trio sérénade, opus 8, en ré majeur » (Beethoven) ; 14 h., Les astronotes ; à 14 h. 10, Discothèque 77 : La critique des auditeurs ; à 15 h., En direct du Studio 118... J. Prat, J.-R. Gravin, violons, et F. Prat, piano : Bartok, J.-M. Leclair, Janacek ; à 15 h. 45, La route de jongleurs ; 16 h. 35, Hommage à Maurice Leroux : 1950 ; à 17 h. 30, Trente-six mille deux cents directeurs de la musique en France ; 17 h. 40, F.-M. Hi-Fi ; 19 h. 10, En direct du Studio 118 : Non écrites ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : Trio Marie Meunier et ensemble instrumental de Fenouiller ; 20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction J.-P. Marty et chœurs Elizabeth Brasseur : « la Clémence de Titus » (Mozart), avec Isabel Rivas, Ann Murray, Sonja Sorensen, Benita Valente, Philip Langridge, Peter-Christoph Runge ; 23 h., Vieilles cires... Serge Koussevitsky dirige l'Orchestre symphonique de Boston : œuvres de Prokofiev ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Luc Ferrari.

Dimanche 3 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 20, Jeu : L'homme qui n'en savait rien, prés. J.-Cl. Massoulier ; 13 h. 50, Sports : Direct à la une (Grand Prix de France automobile, formule 1 à Dijon ; Tour de France) ; 17 h., Série : Pierrot la chanson.

17 h. 30, FILM : LES MISERABLES, de R. Bernard (1933). Premier épisode : Une tempête sous un crâne, avec H. Baur, Florelle, Charles Vanel, H. Krauss, G. Mauloy (N.).

Jean Valjean, ancien forçat, est devenu un honnête homme grâce à l'évêque de Digne. Mais il doit encore des comptes à la justice, et le policier Javert cherche à le démasquer, au moment où il arrache à la prostitution une pauvre fille, Fantine.

19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LA METAMORPHOSE DES CLOPORTES, de P. Granier-Deferre (1965), avec L. Ventura, Ch. Aznavour, I. Demick, M. Biraud, P. Brasseur (N., rediffusion).

Un truand, sorti de prison, cherche à se venger de ses anciens complices, des « cloportes » qui l'ont trahi.

22 h., Reportage : L'or bleu (deuxième partie), réal. B. Olivier.

Lire nos « Ecouter - Voir ».

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat, avec M. Bauer (Respighi, Vivaldi) ; 12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; nous disent ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs Muppet show ; 18 h. 15, Contre ut ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 45, Football : Sélection brésilienne Bello Horizonte-France (en différé).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 1er juillet : Les mystères de la Terre ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-P. Damian.

18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine : Hexagonal (les lieux où souffle l'esprit, Fourvières et Croix-Rousse, de FR 3 Lyon) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : le docteur Jean-Paul Escande ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (*cinéma de minuit*) : SAMSON, de M. Tourneur (1936), avec H. Baur, G. Morlay, A. Luguet, G. Dorziat, A. Lefaur, S. Prim, Ch. Gérard. (N.).

Pour sauver sa famille de la ruine, une jeune aristocrate épouse un banquier qu'elle n'aime pas. Elle prend un amant. Le banquier se ruine pour faire perdre sa fortune à son rival.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique (Milhaud, Berlioz) ; 12 h. 5, Allegro, de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente... E. Labiche : « Célimare le bien-aimé », avec J. Eyser, B. Dheran, L. Arbessier, D. Gence ; et « la Lettre chargée », avec A. Pralon, A. Feydeau, Y. Gaudeau ; 16 h. 5, Interprètes français : la pianiste Yvonne Lefébure (Mozart, Ravel, Schumann) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue : *Marc Cholodenko* et Bernard Noël ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : H. Chopin.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate B.W.V. 24 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : A. de Sabio, Mozart, Verdi ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra Bouffon : « Platée », acte I (Rameau) ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour flûte et cordes, opus 10 » ; « la Notte » (Vivaldi) ; 17 h., Le concert égoïste de Daniel Boulanger : Messiaen, Bartok, Milhaud, Britten, Chabrier, D. Ellington, Stravinski, J. Blow, Mozart, Haendel ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival d'Helsinki 1976... Orchestre symphonique d'Helsinki, direction O. Camu. Avec O. Kagar, violon : « Egmont », ouverture (Beethoven) ; « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, opus 47 » (Sibelius) ; « Symphonie n° 2 » (E. Englund) ; 23 h., Musique de chambre : Philippe Bossan ; 23 h. 30, Du côté des tambours ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Ram Narayan ; 1 h. 15, Trêve.

Lundi 4 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, FILM RIGOLBOCHE, de Christian-Jaque (1936), avec Mistinguett, A. Lefaur, J. Berry, A. Berley, M. Berry, G. Tourreil (N.).

Une danseuse de boîte de nuit, qui craint d'avoir des comptes à rendre à la police, s'enfuit de Dakar à Paris. Elle devient vedette de revue après avoir connu pas mal d'ennuis.

17 h., Variétés : Le club du lundi ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM : LES INCONNUS DANS LA VILLE, de R. Fleischer (1955), avec V. Mature, R. Egan, St. McNally, V. Leith, L. Marvin. (Rediffusion.)

Trois bandits attaquent la banque d'une petite ville de Pennsylvanie et bouleversent, pendant vingt-quatre heures, la vie de plusieurs personnes mêlées malgré elles à l'événement.

CHAINE II : A 2

18 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; à 16 h., Tour de France ; 18 h., Fenêtre sur... ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : L'incendie du Reichstag ; 22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

La consommation : Mme Scrivener, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, face à Mme Pujol, du « Figaro ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Secours populaire.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : DON CAMILLO EN RUSSIE, de L. Comencini (1965), avec Fernandel, G. Cervi, G. Granata, G. Garko, S. Urzi (N.).

N'ayant pu empêcher le jumelage de son village de Brescello avec un kolkhoze ukrainien, Don Camillo, par chantage, oblige son vieil adversaire Peppone à l'emmener dans son voyage en U.R.S.S.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Le Moyen Age et les miroirs du ciel ; à 8 h. 32, Albert Beguin et le poids du monde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchâteau ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Magnifique », d'A. Partnaud ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Alfred Grosser ; 17 h. 30, Interprètes français : Yvonne Lefebure (Debussy) ; 18 h. 30, la Vie entre les lignes, avec L. Guilloux ;

20 h., Dramatique : « la Fissure », de Jean Yvane, réal. B. Horowicz ; 21 h., Concert ; 22 h. 30, Entretiens avec L. Sedar Senghor (nouvelle diffusion) ; 23 h., En direct du Festival de La Rochelle.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 1976 : Kessler, Beyer, Butterley ; 10 h., La règle du jeu : Bach, Boccherini, Haydn, Mozart ; 10 h. 45, Séance de travail ; 12 h., La chanson : Vladimir Vissotsky ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Portrait d'un musicien français ; à 15 h. 32, « la Clémence de Titus » (Mozart), par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. Istvan Kertesz, avec T. Berganza, L. Popp, W. Krenn ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 5, Concours international de guitare ;

20 h., Entre chien et loup : Mahler ; 20 h. 30, Festival d'Helsinki 1976 ; : « Cinq chants mystiques » (R. W. William) ; « Cinq chants », opus 50 (Sibelius) ; « Trois mélodies » (E. Satie), avec L. Kilunene et I. Cage ; 22 h., Cordes pincées... Huguette Dreyfus : Couperin, Tchérépine, Bartok, Machaut, Semenoff, Ohana, Pettine, Beethoven, Fantauzzi, Beckford, Calace

---

TROIS ANS APRÈS L'ÉCLATEMENT DE L'O.R.T.F.

Notre télévision est une des premières du monde pour la qualité des programmes

déclare M. Christian Poncelet à l'Assemblée nationale

Répondant à M. Robert André-Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a fait, vendredi 24 juin, à l'Assemblée nationale, un bilan de la réforme de la radio et de la télévision.

Il a notamment déclaré : « *Contrairement à certaines craintes, la mise en œuvre de cette réforme s'est faite dans les meilleures conditions possible. Elle reposait sur deux principes : l'autonomie et la responsabilité des sociétés. Ces principes n'ont jamais été démentis. L'autonomie, je souhaite que les sociétés la conservent toujours au même degré qu'aujourd'hui. Le gouvernement s'efforce de la protéger à l'encontre de toute pression extérieure. Il n'effectue pour sa part aucune intervention sur les programmes dont les présidents des sociétés et leurs conseils d'administration sont totalement responsables. La création d'organismes de dimensions plus humaines a amélioré les rapports sociaux, précisé les responsabilités et introduit une plus grande clarté dans la gestion, qui est plus transparente et plus rigoureuse qu'auparavant. (...)*

» *Au niveau de la diffusion, la réforme se traduit par des améliorations sensibles. En ce qui concerne les programmes, elle a permis une extension sensible de leur durée. La télévision régionale s'est beaucoup développée. Quant à la qualité des programmes, le système institué, rigoureux et automatique, est de nature à encourager les sociétés à faire preuve d'imagination, d'originalité et d'esprit créatif. Le coût de fonctionnement peut paraître élevé, mais il tient essentiellement à la réalisation de sondages qui, en toute hypothèse, sont utiles aux sociétés.*

» *Certes, en 1975 et 1976, on a enregistré moins de commandes d'émissions de création française. Le gouvernement a donc recommandé aux sociétés d'accroître leurs commandes et de faire appel à de nouveaux auteurs et à de nouveaux réalisateurs. Il a été entendu. Pour ce qui est de l'insuffisante harmonisation des programmes, cet inconvénient tend à s'atténuer. Nous devons nous méfier de toute procédure d'harmonisation technocratique et poursuivre sur la voie d'une harmonisation opérée par les responsables eux-mêmes. En tout cas, le gouvernement n'entend pas créer un organisme de coordination qui risquerait de freiner les initiatives.*

» *(...) On est parfois très sévère sur la qualité des programmes. En fait, notre télévision est dans ce domaine une des premières du monde. Chaque soir de la semaine par exemple les téléspectateurs pourront regarder un programme d'une bonne qualité culturelle. Peu de télévisions étrangères offrent des programmes aussi riches et aussi diversifiés. Une télévision privée feraitelle aussi bien ?*

Les rapports avec le cinéma

» *(...) Il n'est pas exact de dire que la Société française de production (S.F.P.) dispose d'un quasi-monopole. T.F. 1 et Antenne 2 font largement appel aux différentes sociétés de production privées. Le but visé était d'obtenir que la S.F.P. finisse par se conduire sur le marché comme les autres producteurs. Cet objectif ne saurait être atteint en peu de temps. Les rapports entre la S.F.P. et les sociétés évoluent vers une forme contractuelle (...). Le gouvernement réexamine actuellement le cahier des charges dont certains articles mériteraient cependant d'être modifiés, en particulier ceux qui portent sur les rapports entre le cinéma et la télévision. Nous nous préoccupons également des problèmes de déontologie. Là aussi des réformes seront peut-être utiles (...). Le bilan de la profonde réforme accomplie en 1974 est largement positif, mais encore fragile, et c'est un service à rendre aux nouveaux organismes que de ne pas contester régulièrement leur existence (...). La loi fixe le plafond des ressources publicitaires des chaînes à 25 % de leurs ressources globales. Cette règle a été parfaitement respectée, mais il est vrai que les sociétés de télévision ont réussi à atteindre des niveaux proches de ces 25 %. (...)*

» *(...) Quant aux présidents des sociétés de télévision et de radio, ils ont été nommés pour trois ans, et je puis vous assurer qu'ils iront jusqu'au terme de leur mandat, qui expire le 31 décembre prochain. Tous les bruits qui circulent actuellement, notamment dans les dîners en ville, sont sans aucun fondement.* »

Reprenant la parole après le secrétaire d'Etat, M. Vivien a constaté notamment que les clés de répartition n'avaient pas encore été fixées. Il a contesté que la privatisation et la suppression du monopole de la diffusion risquent d'amener une baisse de la qualité des programmes. Puis il a suggéré la création d'un fonds d'aide à la télévision ou d'un fonds d'action conjoncturelle géré sous l'autorité conjointe du premier ministre et de M. d'Ornano et qui financerait des émissions de qualité et de création. Quant à la situation financière des sociétés, elle ne peut être améliorée à son avis, que par une révision de leur régime fiscal, en particulier par l'abaissement du taux de T.V.A. sur la redevance, ce qui permettrait, entre autres, de réduire le volume des recettes publicitaires.

P. F.

LE B.V.P. ETAIT CHEZ ANNE GAILLARD

● Nous avons reçu de M. Raymond Odent, président du Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.), la lettre suivante :

« *Suite à l'article paru dans* le Monde *du 24 juin sous le titre : « Le B.V.P. convoque Mme Anne Gaillard... par huissier » nous vous informons que, contrairement à ce qu'affirme cette dernière, nous n'avons pas* « à plusieurs reprises » refusé de participer à ses émissions ». *Nous y avons participé chaque fois qu'elle a bien voulu nous y inviter, à l'exception d'une seule émission dont le sujet était consacré aux « soldes », car nous avons estimé que, en l'occurrence, la direction générale du commerce intérieur et des prix était mieux qualifiée que nous*

» *Par ailleurs, l'invitation faite par nous à Mme Anne Gaillard de venir prendre connaissance du fonctionnement du B.V.P., de son rôle et des résultats obtenus (qu'elle paraît totalement ignorer) a été appréciée par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, dans une lettre qu'elle nous a adressée le 17 juin dans les termes suivants :* « Je me félicite... de » l'invitation qui est faite à la » collaboratrice de France-Inter » et je souhaite qu'il lui soit possible d'y répondre personnellement. Je suis persuadée qu'elle » pourra ainsi mieux apprécier les » efforts de vos services et peut-être même contribuer, avec la » conviction que nous lui connaissons, au développement de leur » action et des moyens qui leur » sont accordés. »

Optimisme gouvernemental

(Suite de la première page.)

Les habitués de la rue Cognacq-Jay ou du quai Kennedy apprécieront, quand on sait à quel gâchis d'énergie, à quelle prolifération des états-majors, ou, tout simplement, des services de presse ont donné lieu la disparition de l'Office et l'installation, dans des bâtiments distincts, des quatre sociétés de programmes. Et est vrai que les grèves sont moins fréquentes que par le passé, la dispersion des personnels et des syndicats, provoqués par la réforme, n'y est pas étrangère.

Taxée d'un déficit qualifié, à l'époque, de « gigantesque » — alors que M. Marceau Long, dans son dernier bilan, inscrivait 40 millions de bénéfices, — l'O.R.T.F a laissé place à des organismes dotés d'un budget impressionnant (près de 4 900 millions de francs, au total, pour les sept sociétés) réparti selon un système complexe par une administration lourde, employant quatorze mille personnes. Pour ne rien dire du rôle, toujours contesté et en effet contestable, des sondages dans la répartition des bénéfices provenant de la redevance

La satisfaction du gouvernement étonne. Elle étonne d'autant plus que le Haut Conseil de l'audiovisuel, dans son rapport sur la mise en œuvre et le respect des cahiers des charges, fait preuve simultanément d'une plus prudente modération de principe : « *les résultats financiers pour l'exercice 1976 des sociétés nationales et des autres établissements issus de l'O.R.T.F. ne devant pas être connus avant le 30 juin, il n'a pas été possible d'étudier, tant globalement que sur un plan sectoriel, les incidences financières de la politique inspirée par les cahiers des charges.* »

Le Haut Conseil ne manque pas de relever notamment, dans ses conclusions, la lourdeur de la procédure de mise à jour et de contrôle des cahiers des charges, la nécessité de « *repenser les responsabilités* » des cinq organismes qui en sont chargés, pour, enfin, énoncer quelques souhaits : « *Qu'il se manifeste une plus grande diversification des idées et des talents. Qu'il apparaisse une meilleure coordination des objectifs à atteindre par les organismes issus de l'O.R.T.F. Enfin, que dans tous les domaines : information, variétés, fiction, prédomine le souci constant de l'invention et de la création.* »

Le Haut Conseil considère néanmoins que « *les prescriptions quantitatives assignées aux chaînes ont été exécutées* ».

ANNE REY.

PRESSE

● *M. Christian Poncelet*, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a évoqué vendredi 24 juin à l'Assemblée nationale le « blocage » du supplément des *Echos* (*le Monde* du 24 juin).

« *Il y a une coïncidence troublante*, a-t-il dit, *entre le fait qu'un supplément de ce quotidien ait renfermé des articles sur le chiffrage du programme commun, notamment sur le chiffrage communiste, et la décision prise par le Syndicat du livre de suspendre la publication de ce supplément. Le gouvernement*, a-t-il ajouté, *considère qu'il y a là une atteinte très grave à la liberté de la presse. On ne peut que s'inquiéter*, a-t-il conclu, *de tels agissements qui ne présagent rien de bon pour le cas où le programme commun viendrait à entrer en application.* »

● *Rouge*, quotidien trotskyste, annonce, le vendredi 24 juin, que M. Gérard Furnon, l'industriel hostile à la C.G.T., lui réclame 1 million de francs. Le quotidien écrit : « *Estimant qu'un article publié dans* Rouge *le 28 avril est diffamatoire et porte atteinte à sa honorabilité, il nous attaque en justice, et nous réclame la bagatelle de 100 millions* (d'anciens francs). *Le procès aura lieu le 16 septembre à Alès.* » Jeudi 23 juin, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, était venu apporter son soutien à M. Furnon, dans son usine de Saint-Christol-lès-Alès (Gard).

● *Au « Nouvel Alsacien »*, la grève des ouvriers du Livre, qui avait empêché la parution, vendredi 24 juin, du quotidien strasbourgeois a été suspendue. Le journal était remis en vente ... juin

هكذا في الأصل

REVUE DES REVUES ... par *Yves Florenne*

Littérature prolétarienne - Sur trois maîtres du temps - Péguy - N.R.F.

C'EST un important numéro, celui qu'*Europe* consacre à la « littérature prolétarienne ». On ne ...urait dire que ce soit là un des thèmes ... prédilection de l'histoire littéraire et ... la critique ; elle a suscité, certes, des ...flexions et des débats, mais qui mettent surtout en évidence la difficulté ... la saisir, de s'entendre sur elle, sur ...n contenu et sa nature. Elle se prouve ...urtant en existant. Mais, par là même, ...e se met — ou elle est mise — en ...estion et en questions ; les problèmes ...'elle pose surgissent et se dérobent ; ...e ne sort de l'ombre que pour mieux ...re paraître son ambiguïté.

Jean Perus, en *dégageant* ce paysage ...nfus et les voies par où l'on y circule, ...voile la lumière où s'éclaire soudain ...histoire de la littérature prolétarienne », où se résout cette ambiguïté historique » qui tient à l'épithète ...olétarienne appliquée à la littérature. ...eur et malheur : elle n'est ...vante que lorsque le prolétariat est ...primé ; s'il l'emporte, elle n'est plus ...e passé dépassé ; jusqu'à devenir ...rt cruel, une « notion réactionnaire ». ...le n'a plus de sens dans une société ...cialiste, où la littérature est — ou ...vrait être — purement et simplement socialiste ». Aussi, *« l'existence d'un ...issant Etat socialiste et, dans ce pays, ...xemple d'une littérature socialiste ...argnent aujourd'hui à d'autres littératures le passage par la coûteuse étape ...olétarienne »*.

Etape déjà historique, par conséquent ... mais d'une histoire encore fraîche — ...nsidérée ici au dix-neuvième siècle et ...ans les années 20 et 30 du nôtre, ... Angleterre, en Allemagne avec ...ukacs, en Tchécoslovaquie, en Pologne, ... Amérique latine, aux Etats-Unis où ...le est particulièrement fulgurante — ...lat et brièveté — autour de Steinbeck. ..., bien entendu, en Russie, puis dans ... premières années de l'Union soviétique.

Pour la France, c'est — toujours dans ... premier tiers de ce siècle — le mouvement créé autour d'Henry Poulaille (on ...rait pu, il me semble, ne pas oublier ...erre Hamp, dont le nom, sauf erreur, ...est prononcé nulle part) ; le populisme ... Thérive et Lemonnier, qui n'avait ...n de prolétarien ; enfin, les idées de ...rbusse. Mais *c'est* surtout pour le ...-neuvième siècle (où l'on pourrait ...umérer tant de noms, tous obscurs, à ...xception de Pierre Dupont, élu par ...udelaire parmi « quelques-uns de ses ...ntemporains », avec Hugo, entre Ban...lle et Leconte de Lisle), c'est surtout ...ugène Sue, dont R. Guise, M. Graner ... Liliane Durand-Dessert restituent, et ...ns une large mesure révèlent, l'itinéraire bien significatif : littérature mondaine, puis populaire, enfin prolétarienne. C'est à la première qu'il dut son succès ; à la seconde, d'être venu jusqu'à nous, avec *les Mystères de Paris* ; mais on ne connaît guère que le titre de l'œuvre qui appartient à la troisième : *les Mystères du peuple*, prodigieux roman de six mille pages et deux mille ans — de l'invasion de la Gaule à l'année de naissance du Second Empire — et dont l'ambition laisse loin derrière elle celle de Zola, son *sous*-titre, à lui, étant : *« Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges »* (1).

Contraste qui, ailleurs, pourrait passer pour ironie désinvolte, mais qui est au contraire *sérieuse* affirmation de ce que à *Europe* rien ne saurait être étranger : le numéro suivant, et dernier paru (2), est un « Gongora ». Or, nous savons que ce n'est guère des prolétaires que Vélasquez faisait le portrait. Celui, d'une belle couleur, qu'ajoute en frontispice M. José Sanchis-Banus rappelle *tout* de même que Gongora est, pour la plus grande part de son œuvre, hors du gongorisme et qu'il fut surtout un de ces grands Espagnols picaresques, burlesques, satiriques, bref : populaires (mais plus ou moins malgré eux). Ce qui n'empêche que nous cherchons Gongora dans le gongorisme, où il n'est certes pas tout entier, mais où il n'est rien d'autre que lui-même. Des critiques et des poètes nous guident à travers ses arcanes.

Non, ce n'est point par hasard ou par malice que Gongora, à *Europe*, suit les écrivains prolétariens, que précédaient Montesquieu, le roman policier, la littérature bulgare, et que va suivre une face cachée de la littérature des Etats-Unis. A l'intention des distraits, Pierre Gamarra tenait à prévenir le soupçon d'éclectisme, — où l'on ne saurait voir que l'esprit encyclopédique. Car *Europe* n'est rien de moins qu'une encyclopédie de la culture — des cultures — universelle ; mais jamais achevée, sans cesse nourrie, toujours à jour.

Gongora ni les prolétaires ne me permettraient d'oublier, dans *le Nouveau Commerce* (3), Georges Perros et ses « Notes de résistance » qui fusent parfois en aphorismes. *« D'une certaine poésie actuelle. On donne une pièce rarissime, invendable, inéchangeable à un type qui meurt de faim, qui demande 20 sous pour acheter un bout de pain. »* Et aussi : *« Les Européens sont saturés d'une culture qu'ils n'ont pas. »* Culture, écriture : *« D'abord le tableau noir. Puis la page blanche. Et après ? »* Mais encore : *« Il suffit d'imaginer ceux que nous aimons sur une estrade, à la radio, interviewés ! pour percevoir à quel point nous sommes* dévoyés. *Imaginer le sieur Chancel questionnant, emmerdant Rimbaud venu à pied de Charleville. »*

(Noter que ne sont questionnés que ceux qui s'y prêtent, et donc nullement « emmerdés ».)

Ces formules ne sont que saillies ou saillants dans des « notes » qui s'étendent beaucoup plus largement. « De résistance », — laquelle ? Rien d'historique, même en ce mois de juin. Non : *« Résistance obstinée à tout ce qui fait obstacle à cette liberté... On vous accorde tout, sauf votre goût très simple d'être libre, ou plutôt libéré. »*

Il y a quelque chose d'un peu insolite et dérisoire à dire que *le Temps perdu* à quatre-vingts ans, et que *le Temps retrouvé* en a cinquante. C'est pourtant ce *cinquantenaire qu'on* marque aujourd'hui, c'est-à-dire celui de la publication, puisque cet événement, somme *toute* mineur, *se* trouve justement hors du *temps* de Proust, mort cinq ans plus tôt ; et « disparu » trois années avant que *nous* soit communiquée la disparition d'Albertine. Les vrais anniversaires, moins faciles à dater, sont antérieurs. Mais louons-nous du prétexte, s'il nous apporte, avec le *Bulletin de la Société des amis de Marcel Proust* (4), outre de pertinentes études, un inédit inventé, comme tant d'autres, par Philip Kolb dans des archives américaines. C'est l'essai d'un essai, apparemment resté en suspens, une seule page, mais qui révèle la méditation de Proust *sur* le roman, et sur son roman bien avant qu'il n'eût entrepris de l'écrire. « *Un roman qui veut imiter avec quelque profondeur la vie doit embrasser un long espace de temps...* » Tout est dit. Avec une modestie qui tient à ce « *quelque* ». Ce que veut Proust, c'est saisir la vie *dans* toute sa profondeur, qui est celle-là même du temps.

Autres maîtres du temps et de la mémoire : les revues ne nous avaient guère donné l'occasion de nous arrêter au tricentenaire de Saint-Simon. Ne laissons pas les mois passer sans signaler les troisième et quatrième *Cahiers Saint-Simon* (et peut-être l'existence de ceux-ci) (5), l'un publiant les Actes du colloque tenu au Collège de France ; l'autre, des études, textes et documents, notamment iconographiques ; et dans un noble format : le même que celui du *Bulletin de la société Chateaubriand* (6). Le dernier nous apporte neuf lettres inédites et jusqu'ici inconnues qui précisent quelques points de la vie et des *Mémoires*. Et puis, un regard indiscret sur une correspondance provinciale, « bruissante d'échos et de potins », commentée par Mme Lila Maurice-Amour, et qui laisse entrevoir en Mme de Chateaubriand, prénommée Céleste, un personnage fort différent de l'éternelle « veuve d'un vivant » éternellement effacée dans sa résignation.

(On sait que François-René l'épouse et disparaît pendant douze ans, pour ne revenir que par éclipses). Elle a mis au contraire une tenace énergie à ressaisir, fût-ce à demi, ce mari insaisissable, — qu'elle « aime à la folie », dit une des épistolières. Cette céleste vertu n'était pas froide. Et on nous rappelle opportunément la petite phrase d'Hortense Allard à Sainte-Beuve : *« On dit qu'elle avait été galante dans sa jeunesse. »* Donc, dès les premières années du « veuvage ». Car on n'imagine guère que ce pût être dans son adolescence, chez les bénédictines de Saint-Malo !

***

Le dernier cahier de *l'Herne* (7) entend pourvoir à la connaissance d'un « grand écrivain méconnu » : Péguy. Voici donc des clartés nouvelles ; la volonté de dire autre chose que cela qui n'a été que trop répété (Jacques Viard, qu'on retrouve naturellement, s'y était déjà ardemment employé) ; le témoignage d'amis, parfois vivants, plus souvent morts ; la parole de Péguy lui-même. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette petite somme : au lecteur d'y aller.

Deux textes, pourtant. Celui, si émouvant — et si rare : c'est la première fois qu'elle évoque publiquement son enfance et son père — de Mme Germaine Péguy. Extraordinaire passion de Péguy pour ses enfants, qu'il voulait toujours présents, au point de ne pas les envoyer à l'école ! Sa maladie aussi : *« Par exemple, lorsqu'il disait à notre vieux jardinier : « Pourquoi les pommes sont-elles véreuses ? » pour provoquer la réponse : « Oh ! monsieur Péguy, ce sont les incestes. »* Prions qu'on n'y voie pas un aveu des « profondeurs ».

L'autre texte est capital, parce qu'il met en lumière comment Péguy fut non seulement « méconnu », mais travesti, on n'ose dire « gauchi ». Ce texte, écrit à la fin de 1940 par Hubert Beuve-Méry, rétablissait dans sa vérité — humaine, spirituelle, politique — un Péguy défiguré, émasculé pour les besoins de la propagande. On s'apercevra que cet écrit de circonstances — mais quelles circonstances ! — qui lie Péguy à la « révolution du vingtième siècle » demeure aussi actuel, si vite — et souvent de travers — que le siècle ait marché.

***

En mars, « le Monde des livres » avait pu annoncer la fusion des *Cahiers du chemin* et de *la Nouvelle Revue française* : pour « le mois prochain ». Mais aucun signe n'en était encore apparu, dans la *N.R.F.* du moins. Le voici : « quelques mots » de Marcel Arland.

C'était d'abord un très long regard en arrière : Marcel Arland était entré à la *N.R.F.* l'année de la mort de Proust. Trente et un an plus tard, en 1953, il était appelé à en partager la direction avec Jean Paulhan, et c'était en même temps un partage d'amitié. Et puis, *« Paulhan est mort, Schlumberger est mort. Mort Gaston Gallimard. Mort, Malraux... »* Chacune de ces morts ne laissait-elle pas la *N.R.F.* un peu plus orpheline ? Voilà donc Marcel Arland qui s'en va... *« Ce que j'ai pu, je l'ai fait. (...) J'ai voulu soutenir une cause que je tiens pour l'une de mes raisons d'être, la préserver des intrigues et des calculs, et pouvoir la saluer jusqu'au bout. (...) A présent, ni l'âge, ni les forces, ni les conditions d'un travail, ni les exigences d'une entreprise telle que je la conçois toujours, ne me permettraient d'assumer plus longtemps la responsabilité de cette revue... »*

Se trompe-t-on ? Ces « quelques mots », ceux de la fin surtout, ne nous rappellent-ils pas quelque chose ? Certes, avec un bien moins grand retentissement, et aussi un son plus pur, que d'autres tombés hier dans le monde politique. N'y avait-il pas quelques années déjà que d'aucuns pensaient au processus fatal du *Mercure de France* ? Mais non : la mort du vieux rival était dans la logique des choses. Celle de la *N.F.R.* est bien autrement à considérer. Ne s'agirait-il que d'une grande tradition littéraire et d'une histoire, passe encore. Mais c'est quelque chose de beaucoup plus sérieux — plus sérieux même qu'un pavillon : une enseigne.

(1) (2) Numéros 575-576 et 577.
(3) Numéro 36-37, Nouveau Quartier Latin, 78, boulevard Saint-Michel.
(4) 28120 Illiers-Combray.
(5) Château de Sceaux (92).
(6) La Vallée-aux-Loups, Châtenay-Malabry.
(7) 41, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Sommaire

Le numéro 21 des *Cahiers Charles Du Bos* (76 bis, rue des Saints-Pères) publie les textes d'une table ronde : « Ch. Du Bos et l'Europe des esprits ».

Le second des *Cahiers Céline* (Gallimard) apporte la fin des paroles et des écrits de Céline sur lui-même et sur son œuvre.

La poétique de Cocteau fait la matière du sixième des *Cahiers Jean Cocteau* (Gallimard).

Dans les *Cahiers Milosz* (Ed. A. Silvaire, 16, rue de Bellechasse), vingt-huit lettres inédites à Natalie Barney.

Jean Giono (Gallimard), bulletin numéro 7 : des textes de Giono ; et une controverse autour de l'inceste présumé des personnages du *Moulin de Pologne*.

IUMEUR

Nouvelle prière sur l'Acropole

O noblesse ! O beauté simple et vraie ! Pallas Athéné, déesse dont le ...lte signifie raison et sagesse, ... dont le temple est une leçon ...ernelle de conscience et de sin...rité, nous arrivons trop tard au ...uil de tes mystères ; à ton au...l, nous ne pouvons apporter que ...s remords. Pour te trouver, nous ...oyons n'avoir plus besoin de ...cherches infinies : quelques ...ures de navigation aérienne y ...ffisent. Mais l'initiation que tu ...nférais à l'Athénien naissant ...r un sourire, nous sommes hors ...état de la conquérir, même à ...rce de réflexions, au prix de ...ngs efforts.

» Nous sommes nés, déesse aux ...ux bleus, de parents barbares, ... nous venons de toute la Terre. ...ançais, Anglais, Allemands, Es...gnols, Américains ou Japonais, ...us descendons dans les hôtels ...smopolites de la nouvelle ...hènes, et les cars climatisés ...us amènent au pied de ta col...e sacrée, où nous assiègent ...abord les marchands d'images ... d'amulettes. Nous gravissons les ...grés de tes Propylées en grou...s hagards, pressés, attentifs à ... pas perdre dans la confusion ...s langues celui des guides qui ...rle approximativement la nôtre, ... dispense une érudition d'em...unt, hérissée de termes techni...es dont beaucoup d'entre nous ...t oublié le sens. Nous voulons ...prendre, sans doute, mais ap...end-on jamais autre chose que ... qu'on a violemment envie de ...voir ? La possédons-nous, cette ...vie ? Combien d'entre nous sa...nt encore regarder, se taire et ...ntempler ? Les déclics des ap...reils photographiques et le ...ronnement des caméras, sans ...êve, sont bien le bruit le plus ...courageant qu'on puisse enten...e ici. Pourtant, à qui lève seu...ment les yeux vers le faîte de ...s colonnes, l'accord toujours ...iraculeux de la lumière du ...arbre et de celle du ciel parle ...core d'éternité visible et d'inat...quable simplicité.

» Les prêtres qui prennent soin de notre éducation, et qu'on appelle professeurs, sont consciencieux et savant. S'ils n'enseignent plus guère les longues histoires de Cronos, qui aurait créé le monde, et de son fils, ils sont beaucoup plus exigeants sur la science des nombres, celle des lois ou des comportements des sociétés humaines. Les temples laïcs que nos ingénieurs élèvent sont vingt fois hauts comme le tien, ô Eurythmie, et plus ambitieux que les forêts. Seulement, s'ils sont solides, on ne les laisse pas encourir la beauté des ruines, car on les démolit pour les reconstruire au bout de cinquante ou soixante ans, plus hauts et plus orgueilleux : ce sont des fantaisies de Barbares, qui s'imaginent qu'on peut faire quelque chose de bien en dehors des règles que tu as tracées à tes inspirés, ô Raison ! Mais ces édifices nous plaisent, ou du moins nous en sommes fiers. Nous n'y trouvons plus guère Dieu. Nous y entendons plus souvent des refrains que tous connaissent : *Je ne suis pas Parisienne, ça me gêne, ça me gêne*, ou bien : *l'Auvergnat*. Tiens, déesse, quand nous écoutons ces airs, le délire nous saisit, nous devenons presque hystériques. Pardonne-nous ce ridicule ; tu ne peux te figurer le charme obsédant que les musiciens barbares ont mis dans ces rythmes, et combien il nous *en* coûte de revenir à la raison.

Echafaudages, résine et sifflets

» Et puis si tu savais combien il est devenu difficile de te servir ! Toute noblesse a disparu. Les puissances d'argent ont conquis le monde. Il n'y a plus de républiques d'hommes libres ; il n'y a plus que des tyrans issus de la violence, ou des pouvoirs bureaucratiques dont tu sourirais. De pesants technocrates appellent légers ceux qui se souviennent de toi... Un abrutissement redoutable, une ligue de toutes les sottises, étend sur le monde un couvercle de plomb sous lequel on étouffe. Même ceux qui t'honorent, qu'ils doivent te faire pitié ! Te souviens-tu de ce lord Elgin, qui, il y a cent soixante ans, brisa ton temple à coups de marteau pour en emporter des fragments à Londres ? Ils se morfondent, depuis, dans le jour grisâtre du British Museum... Ceux qui sont restés sur place, il est vrai, sont maintenant rongés par les poisons que sécrète, comme en toute les villes, la prétendue « civilisation » industrielle. Et les divines caryatides de l'Erechthéion disparaissent déjà sous les échafaudages, puisque, pour tenter de sauver ce qu'il en reste, il va falloir les mettre à l'abri et les remplacer *in situ* par des copies ! Devra-t-on bientôt en faire autant pour tous les autres monuments, puisque les quelques prochaines années risquent d'être plus destructrices que les vingt-cinq derniers siècles, devra-t-on leur substituer sur l'Acropole de gigantesques moulages en résine synthétique ? Déjà, il n'est plus permis de pénétrer à l'intérieur du Parthénon, d'en approcher, même, de trop près : de vigilants cerbères font retentir le site de leurs coups de sifflet à roulette, rappelant à l'ordre les téméraires ou les distraits.

» Tout autour, le rocher poli, rendu glissant par les pas multipliés des millions de visiteurs, prouve en effet que l'érosion humaine n'est pas imaginaire. Il démontre sans aucun doute que le tourisme est bien ce monstre glouton qui use et détruit inexorablement les trésors mêmes qu'il prétend servir en les faisant connaître. Déesse de l'ordre, image de la stabilité céleste, on est coupable à la fois de t'aimer et de t'aimer mal, et aujourd'hui qu'à force de consciencieux travail archéologique nous avons réussi à nous rapprocher de toi, on peut nous accuser d'avoir commis un crime contre l'esprit humain en rompant des chaînes dont se passait Platon. [...]

» Législatrice, source des constitutions justes ; Démocratie, toi dont le dogme fondamental est que tout bien vient du peuple et que partout où il n'y a pas de peuple pour nourrir et inspirer le génie il n'y a rien, apprends-nous à extraire le diamant des foules impures — apprends-nous à croire en l'avenir de ces foules et en leur rachat. [...]

» Le monde aura-t-il la force de se sauver en revenant à toi, en répudiant ses attaches barbares ? Courons, venons en troupe. Quel beau jour que celui où toutes les villes qui ont pris des débris de ton temple, Venise, Paris, Londres, Copenhague, formeront des délégations sous l'égide de l'UNESCO pour rapporter les débris qu'elles possèdent, en disant : « Pardonne-nous, déesse ! *C'était* pour les sauver des mauvais génies de la pollution », et rebâtiront tes murs aux accents de la *IXe Symphonie* de Beethoven, pour expier les crimes de l'infâme Lysandre et de tant d'autres. Elles les rebâtiront sous des dômes géodésiques ou à l'intérieur de quelque structure gonflable transparente, en atmosphère stérile, filtrée, purifiée, afin que nul péril ne les menace plus, afin qu'une longue suite de générations les puisse admirer dans leur intégrité retrouvée.

» Un immense fleuve d'oubli nous entraîne dans un gouffre sans nom. O abîme, tu es le dieu unique. Les larmes de tous les peuples sont de vraies larmes ; les rêves de tous les hommes de bonne volonté renferment une part de vrai. Tout n'est ici bas que symbole et que songe. Les dieux passent comme nous-mêmes, et nous le savons désormais, pas plus que les civilisations ils ne sont éternels. »

ERNEST RENAN

(pour copie non conforme :
JEAN GUICHARD-MEILI).

ÉCRITURE

Une publicité personnalisée

TANDIS que je cherche ma clé, une voix m'arrête, brisée par l'amertume et la colère : une main vengeresse brandit comme pièce à conviction une enveloppe déchirée et la feuille qu'elle contenait. *« Regardez,* crie ma voisine, *ce qu'ils ont osé m'envoyer, à moi ! »* Avant de répondre j'ouvre ma boîte qui, je m'en doutais, contient une lettre identique, et je déchiffre avec surprise un texte des plus anodins. On propose à bas prix et sans engagement le premier tome d'une de ces nombreuses collections où tentent de survivre les best-sellers démonétisés et les documents dépassés. Les titres sont rassurants : ni éroti..me, ni politique, ni violence, rien qui doive scandaliser cette femme âgée et timorée qui pourtant s'étrangle de rage. Je crois soudain comprendre. L'écologie fleurit dans l'immeuble ; toutes les voitures portent le papillon « Sauvons la forêt ».

Dans l'espoir d'apaiser la crise, je commente : *« Bien sûr, il vaudrait mieux laisser les arbres debout que d'en faire des papiers comme ça ; mais la publicité est pire ailleurs, en Allemagne de l'Ouest, aux Etats-Unis... »* La vieille femme me coupe la parole. *« Je n'ai rien contre la réclame* (elle a gardé le terme ancien). *Je vois de belles choses que je ne peux pas m'acheter, et ça me fait tout de même un peu de courrier. Les arbres, toujours les arbres ! Est-ce que je vais me promener dans les bois, moi ? C'est comme avec les animaux, ils font trop d'histoires : je ne leur demande rien pour nourrir mon chat. »*

Je donnerais volontiers ma langue au chat en question ; j'ai perdu une belle occasion de me taire. Mais la femme est lancée. Les yeux humides, elle poursuit : *« Ce qu'ils disent, ça m'est égal, c'est l'écriture. »* (Je m'aperçois alors que l'adresse et la page reproduisent à la perfection une graphie manuelle.) *« Tout comme celle de ma fille, surtout les majuscules. J'ai eu un coup au cœur. Ma fille, elle n'a pas le temps d'écrire, sauf à Noël, et aux vacances si elle doit passer ici. Mais c'est justement mon anniversaire. Je me suis dit qu'elle y avait pensé. On ne devrait pas permettre ça... C'est une escroquerie, un faux en écriture ! »*

Un voisin qui a entendu la fin de la scène ajoute : *« Cette écriture me dit quelque chose, à moi aussi. Tiens, c'est drôle, elle ressemble à la mienne ! »* J'examine à mon tour les signes ; ils ne me paraissent pas inconnus. Le publicitaire a bien fait son calcul ; il nous a tous incités à lire ce qui, imprimé, aurait pu d'emblée nourrir le vide-ordures. Il a choisi une main neutre, avec juste assez de discrètes irrégularités pour que chacun ait, un instant, l'illusion du familier. Peut-être a-t-il fabriqué une écriture-robot avec les essais de plusieurs sujets d'âge, de sexe et d'état divers. Le piège est de bonne tactique, tant pis si une naïve s'y blesse et se dégoûte de la « réclame », d'autres se laisseront prendre en douceur.

Cette anecdote banale illustre l'usage et l'abus d'un verbe de haute fréquence ; « personnaliser ». Votre maison, votre voiture, votre décor de vie, vos réceptions, votre tenue, votre coiffure, vos loisirs doivent être personnalisés. Un détail, un effet de surface proposé à toute une catégorie de clients éventuels canalise le besoin d'une originalité conditionnée, standardisée, prête-à-porter ; et le jeu dure jusqu'à ce que vous donniez votre accord à la dépersonnalisation, jusqu'à ce que vous ne soyez plus personne.

ALICE PLANCHE.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

IDEES

CULTURE

La civilisation américaine devant l'esprit allemand

UNE cathédrale qui célébra en 1975 sa fondation, une université qui fête en ce moment son cinquième siècle cela donne du champ pour contempler, à la faveur des assises annuelles de l'Association allemande pour l'étude de l'Amérique du Nord *(Deutsche Gesellschaft für Amerikastudien)*, qui vient de s'y tenir, l'état présent des relations psychologiques entre la puissance américaine et la R.F.A. Le sujet est de si perpétuelle actualité que le prochain congrès des américanistes allemands, qui se réunira au printemps 1978 à Berlin, lui sera entièrement consacré.

Sous une formule internationalisée par les accords quadripartite de 1971, Berlin-Ouest est tout ce qui, à l'est de l'Elbe, subsiste de l'« occupation » des vaincus de 1945. Mais Mayence, rasée par la guerre, relevée de ses ruines, souriante de tous ses palais de grès rose, doit son essor à l'entêtement — archaïsant mais combien bénéfique à l'épreuve ! — de l'occupant français d'y fixer la capitale de l'Etat de Rhénanie-Palatinat. Il fut un temps où certains politiciens locaux firent campagne pour la transférer à Coblence, croyant se rapprocher ainsi du noyau « bizonal » (anglo-américain) d'une Allemagne encore à la recherche de ses points d'ancrage. Le résultat de leur échec est que la cité des Gutenberg, beaucoup mieux située que Coblence, est devenue un pôle de développement régional qui a éclipsé Wiesbaden et ne souffre en rien de la proximité de Francfort.

A Mayence et ses environs, au cœur de ce paysage dont Goethe disait qu'il faisait comprendre « *pourquoi on a des yeux pour voir* », les Américains se cantonnent dans les casernes et sur les champs de manœuvre. Mais on ne saurait oublier qu'avant d'entrer dans le concert des nations sous le sigle de la R.F.A., l'Allemagne de l'Ouest fut livrée à la compétition ouverte des conceptions que chaque « Occidental » se faisait de l'avenir qu'il convenait de lui préparer. Or, par un détour qui n'a pas encore été décrit de manière satisfaisante, Washington découvrit assez tôt après l'écroulement du III[e] Reich que la « dénazification », au début souvent très rigoureuse sous sa coupe, n'était qu'un règlement de comptes avec le passé, et que la revitalisation démocratique passait par une politique culturelle vigoureuse.

Cinquante-sept centres culturels dans les années 50

A la belle époque, dans les années 50, la seule zone américaine (Bavière, Hesse, Wurtemberg, Brême) comptait cinquante-sept « America Häuser », centres culturels intensément fréquentés. Le meilleur journal imprimé en allemand, avec un fort tirage, fut longtemps *Die Neue Zeitung*, produit officiel de la force occupante U.S. La revue mensuelle *Der Monat* constitua vingt ans durant un foyer de réflexion et de discussion dont on garde la nostalgie à l'heure où la plupart des périodiques de qualité disparaissent ou s'étiolent. Qu'on ait découvert dans sa caisse des subsides de la C.I.A. ne change rien à l'affaire. Pas davantage le fait qu'elle ait été résolument antisoviétique bien avant que les dissidents du « paradis des travailleurs » n'aient rencontré l'audience que l'on sait.

Il est parfois allégué que les Américains ont sinon colonisé, du moins domestiqué la République de Bonn. Ils l'ont, certes, aidée à prendre confiance en elle-même, pour son plus grand bien et celui du genre humain. Qu'aurait-on fait à la longue d'une Allemagne chétive et craintive, croupissant dans les complexes ? Et pourtant, qu'ils en aient eu ou non l'intention, et malgré les pressions qu'ils étaient en mesure d'exercer, ils ne lui ont pas imposé un « modèle » américain. Les institutions de la R.F.A. (pour ne rien dire de son style de vie ou de son système bancaire, par exemple) ressemblent aussi peu aux institutions des Etats-Unis que ces dernières ne doivent au parlementarisme britannique. L'Allemagne s'est refaite en puisant parmi ses propres virtualités et traditions, celles qui correspondaient le mieux à l'ère nouvelle de son histoire. Quel besoin auraient eu d'ailleurs les Etats-Unis de vassaliser dans la moelle — à supposer que la chose fût réalisable — un pays que la géographie autant que cette histoire vouaient à leur protection ? Pas un Allemand sur cent n'imagine que la R.F.A. puisse assurer sa défense sans être branchée directement sur le potentiel dissuasif du Pentagone. Alors, dira-t-on, pourquoi les Etats-Unis se soucieraient-ils de leur prestige civilisateur auprès d'un allié aussi inconditionnel ?

C'est pourtant ce qu'ils font. La seule « division des programmes » de l'ambassade à Bonn emploie quarante-six personnes, dont quarante citoyens allemands, qui pourvoient à 75 % aux besoins des dix-sept centres culturels qui survivent : conférenciers, livres, films, etc. Sous son égide, elle a mis sur pied ou contribué à organiser en 1976 — année faste du Bicentenaire de l'Indépendance, il est vrai — cinq cents « manifestations » à travers la R.F.A. : rencontres, colloques, commémorations, expositions, soit dans le cadre universitaire, soit en dehors. Car les Etats-Unis se gardent bien de confiner la propagation de ce qui leur importe au seul domaine « culturel ». Ils visent et atteignent tous les milieux, politiques, économiques, scientifiques, et, en priorité, pour leur pouvoir de relais, les médias, qui ont toutes leurs faveurs. Ils sont équipés pour, en un sens, avoir « réponse à tout », grâce à un « service central de références », installé dans l'ambassade, qui satisfait aux demandes de renseignements sur les multiples aspects de la vie américaine et dessert régulièrement trois mille abonnés, collectifs ou individuels.

La prééminence de la langue anglaise

L'originalité de ces relations publiques par rapport à celles que déploient la Grande-Bretagne et la France se marque par un choix qui intrigue au premier abord : l'impasse à la langue. Loin de présumer que leur position stratégiquement dominante et les efforts de trente ans de pénétration à tous les niveaux ont transformé les Allemands en un peuple bilingue, les Etats-Unis ont estimé d'emblée qu'ils avaient mieux à faire qu'à investir massivement dans des cours d'américain et qu'il serait illusoire de penser que la première langue des Allemands ne resterait pas... l'allemand. En conséquence, c'est en allemand que, dans la plupart des cas, ils diffusent leur information et leur documentation.

Pari gagné pour l'essentiel : l'immense conspiration de la veulerie mentale qui court au plus pressé et au plus mou — moyen infaillible de déguiser en « classes moyennes » artificielles un prolétariat paratechnique — a suffi à établir la suprématie, voire le monopole, de l'anglais comme première langue vivante, parce que réputé à la fois facile et indispensable au commerce planétaire. Est-ce que cela signifie qu'une majorité de la population scolarisée de la sorte pratique l'anglais — ou soit seulement capable de le lire couramment — avec un minimum d'aisance ? Toute généralisation serait téméraire, mais il semble que la proportion de jeunes adultes répondant à cette définition demeure plutôt modeste. Ce que l'on peut, en revanche, avancer sans peur de se tromper, c'est que la prééminence écrasante de l'anglais et trois décennies d'influence américaine dispensée presque toujours à bon escient n'empêchent pas l'« Allemand moyen » de nos jours, quelle que soit sa formation, de continuer à regarder les Etats-Unis à travers des clichés, positifs, négatifs ou mixtes, sur lesquels coulent comme de l'eau les millions de dollars dépensés à les démonter pour parvenir à une « perception vraie ».

En outre, les experts culturels américains se demandent si, en laissant les Allemands apprendre tout seuls l'anglo-américain dans leurs écoles, ils n'en sont pas venus à renoncer à participer au processus éducatif à l'âge où il est encore possible d'infléchir ou d'alimenter leur curiosité, dont les objets ne sont pas tous, tant s'en faut, « au programme ». Il paraît que le matériel scolaire dans ce domaine laisse passablement à désirer. Aussi un groupe de pédagogues de l'université de Goettingen a-t-il reçu commande d'un « plan d'études » complet (curriculum), destiné à initier la jeunesse scolaire aux réalités américaine sous les différents angles qui l'intéressent, et à fournir, en coproduction germano-américaine, aux professeurs et aux élèves les éléments d'instruction appropriés.

A l'échelon supérieur, la communication pose moins de problèmes. Encore faut-il rappeler qu'entre 1968 et 1975 environ la réaction étudiante, tardive mais prolongée, à la guerre du Vietnam a coupé pratiquement le contact entre représentants politico-culturels américains et le monde universitaire. « *Nous n'avions qu'à nous cacher et à nous taire* », se souvient l'un des premiers. Antérieurement à ces événements, l'« Université libre » (Frei Universität) de Berlin-Ouest, née de l'initiative américaine — la vieille université Humboldt étant sur le territoire de Berlin-Est, — avait traversé une crise de contestation violente de plusieurs années, qui essaima en R.F.A.

La « maison-mère »

Il en faudrait davantage, cependant, pour briser l'appareil de coopération intellectuelle implanté de longue date par les Américains. L'agitation de la Frei Universität n'a pas touché le Kennedy Institut qui en dépend et constitue à lui seul une sorte de « maison mère » des études américaines en Allemagne (et un exemple pour les voisins de cette dernière). Non seulement il renferme une admirable bibliothèque, très à jour, confortablement dotée, de deux cent mille volumes traitant des Etats-Unis, mais c'est un haut lieu d'« américanologie » interdisciplinaire qu'illustrent les travaux d'Ursula Brumm, de Knud Krakau, de Willi Paul Adams, qui font autorité parmi leurs collègues d'outre-Atlantique.

Dans cette voie, l'ambassade américaine ne ménage ni ses encouragements ni son mécénat. Elle lance des projets, emplit des bibliothèques et va même jusqu'à contribuer à ériger des chaires pour spécialistes des affaires américaines. Seulement, cet effort de longue haleine, fruit d'une non moins longue patience, se heurte pour l'instant à une conjoncture de récession. Des postes vacants sont laissés sans titulaire ; d'autres, dont l'ouverture était prévue, ne sont pas pourvus. Le secteur le plus touché est l'histoire, discipline qui, tout comme en France, fait en priorité les frais des « réformes »... et des économies. Au moment où s'est levée une nouvelle génération d'historiens allemands attirés par l'histoire des Etats-Unis, et dont une bonne douzaine ont fait leurs preuves en la matière, la compression des débouchés compromet leurs chances et menace le principe même de leur relève. La bureaucratie de l'enseignement des *Länder*, qui pèse de plus en plus, par le biais budgétaire, sur l'orientation des universités, ne semble pas s'émouvoir de ce dépérissement à terme.

Ses incidences auront pourtant des effets déplorables. La liste des thèses, maîtrises, travaux en cours et publications relevant de l'*Amerikanistik* figurant dans le dernier bulletin de l'Association allemande d'études américaines comprend, pour la seule période 1976-1977, plus de trois cents titres, ce qui est une belle performance pour un total de trois cent soixante-quinze membres. Mais la littérature et la philosophie s'y taillent la part du lion, tandis que la sociologie politique, l'histoire intellectuelle, économique, sociale — et l'histoire tout court, — n'y brillent que par de très rares exceptions.

Sans doute le cloisonnement des spécialités, depuis toujours en Allemagne poussé à l'extrême et sacralisé par l'adjectif « scientifique » (*wissenschaftlich*), revendiqué par la moindre sous-discipline, joue-t-il contre l'histoire, prise dans sa dimension la plus large, et qui seule, pourtant, pourrait structurer ces « *American Studies* », dont on n'a jamais très bien déterminé, aux Etats-Unis comme en Europe, le centre de gravité. Faute de quoi, au lieu de saisir le phénomène américain dans son ampleur et sa stratification, ces « études américaines » tendent à retomber dans l'ornière des classifications traditionnelles. Ce qui permet de palabrer à perte de vue sur leur « statut »...

Les quelques chiffres que nous avons cités pourraient faire pâlir de jalousie les « américanistes » français, qui n'ont pas encore conquis leur autonomie. En R.F.A., ils indiquent peut-être un point culminant, amorçant sinon un déclin, du moins une pause inspirée par le désir de prendre du recul.

ALAIN CLÉMENT.

LANGUE

Ne pas renier sa mère

par Michel Jobert

IL y a quelques mois, le président de la République nous a expliqué, de façon presque gaullienne, que la France avait une politique indépendante des deux blocs, comme en témoignait notamment l'aide apportée à un Etat africain francophone victime d'une agression et comme devait le confirmer la réunion à Paris de la conférence Nord-Sud.

Or aucun observateur n'a remarqué l'originalité des positions prises à cette occasion par le gouvernement français. En revanche, plusieurs ont remarqué que nos représentants n'ont même pas pu obtenir que la langue française reçoive sa place normale dans les débats et les documents de cette conférence tenue *dans notre capitale*.

Car, si l'indépendance a des aspects politiques, économiques, militaires, techniques, elle ne peut exister sans un ancrage culturel : au niveau de la politique mondiale, cet ancrage est essentiellement la défense et la diffusion de la langue que nous partageons avec de nombreux pays. Dans notre esprit, cette action ne vise pas à opposer un *impérialisme du français* — au reste bien improbable — à l'impérialisme de l'anglais, qui nous agresse de *toutes parts*. Il s'agit de permettre à la culture globale, vers laquelle tend notre planète, de s'exprimer et de se répandre dans les diverses langues de grande diffusion, qui apporteront chacune à cette expression la marque de son génie propre. Il s'agit donc d'empêcher la « monoculture » anglophone et banalisante, par une mise à la disposition de tous les peuples, des grandes langues de communication et des richesses qu'elles véhiculent.

Renoncements

Bien entendu, le gouvernement de la France a un rôle capital à jouer dans cette action — même si ce ne doit pas être ostentatoire afin de ne pas mêler affaires politiques et questions culturelles.

La vérité oblige à dire que le septennat avait sur ce point bien mal commencé puisque le nouveau président, à peine avait-il appris son élection, avait jugé opportun de s'adresser à la presse non seulement en français mais aussi en anglais, ce qui était en fait reconnaître la prééminence de cette dernière langue. La suite n'a fait que confirmer, hélas ! les craintes qu'on pouvait nourrir dès ce moment. Que le chef de l'Etat, connaissant l'anglais, se serve de cette facilité pour s'entretenir avec ses collègues anglophones peut s'admettre — encore qu'on aimerait bien que ceux-ci consentent parfois à faire un effort symétrique pour parler notre langue. Mais qu'il utilise l'anglais pour s'entretenir, par exemple, avec le chancelier Schmidt constitue un renoncement, même si c'est une commodité.

Cet exemple n'est pas le seul. Au cours de son dernier voyage aux Etats-Unis, le président français a cru bon, en une circonstance au moins, de s'exprimer en anglais en pleine Louisiane, devant des gens qui depuis deux siècles maintiennent héroïquement l'emploi de la langue de leurs ancêtres : le prétexte que l'auditoire comprenait une majorité d'anglophones ne peut excuser l'affront ressenti par ces Français de cœur, sinon de nationalité.

Bien entendu, les conséquences d'une telle inattention ne se font pas attendre. Je n'en veux pour exemples que deux extraits de presse récents, concernant le Marché commun, où le français était devenu la principale langue de travail avant l'entrée de la Grande-Bretagne et qui recule maintenant faute de la moindre action du gouvernement français.

Une volonté

C'est ainsi que les journaux nous ont appris récemment que M. Jenkins, président de la Commission européenne, non seulement refuse obstinément de parler français mais encore publie ses déclarations à la presse en anglais avant de donner la version française. Nous n'avons entendu aucune réaction de notre gouvernement.

C'est ainsi que *le Point* du 4 avril publie la photo de M. Silkin, présidant la réunion des ministres de l'agriculture du Marché commun : devant lui, un carton indique son titre... en anglais seulement (President of the Council.).

On ne sache pas que le ministre français ait quitté la séance jusqu'à la réparation de cet affront.

Ainsi allons-nous d'abandon en abandon. Même lorsqu'une loi a été votée pour défendre à la fois l'usage du français à l'intérieur de nos frontières et l'intérêt des consommateurs français en limitant les étiquettes en langue étrangère, le gouvernement s'abstient de prendre les décrets d'application, se plaçant ainsi en pleine illégalité puisque la loi devrait être appliquée depuis le 1[er] janvier 1977.

L'indépendance ne se fait pas par à coups ; elle ne peut être qu'une volonté constante et profonde enracinée dans tout l'être. Ceux qui renient leur mère ne peuvent être de bons fils. Ceux qui oublient leur langue lorsque c'est plus commode ne méritent pas la confiance de ceux qui la parlent, qui pensent par elle et qui en vivent dans leur cœur.

SPORT

Les frustrés du football

SI l'excellente Claire Brétécher, qui traque la frustration sous toutes ses formes, veut justifier son titre officieux de « le Sociologue français », il faudra bien qu'elle emmène un jour ses fameux personnages au football.

On sait — et un chercheur belge le rappelait encore récemment — que nombre de spectateurs viennent au stade pour marquer des buts par personne interposée. Quand on a la malchance d'habiter une ville dont l'équipe ne marque pas de buts (Angers, Lille ou Rennes par exemple), que de frustrations dans une saison, dont l'accumulation doit finir par affecter sérieusement le système nerveux... Quel médecin nous dira le nombre de gastrites mûries sur les gradins de nos stades chaque année ? Quel expert de l'O.M.S. établira scientifiquement le rapport entre l'ulcère des supporters et le goal average de leur club ? Pour avoir attendu trois mois — ou presque — un but de mes favoris au stade d'Angers, je me porte volontaire comme cobaye.

Le malaise du spectateur privé de buts est d'autant plus douloureux que, tous les dimanches soir, la télévision a pris l'habitude de lui servir des buts à gogo. Buts du droit, du gauche, du pied, de la tête, du genou, du dos, buts superbes et buts de raccroc, but des trente-cinq mètres et buts sur corner, reprises de volée, coups francs, penalties, à Nantes, à Birmingham, à Martigues, à Dortmund, à Barcelone... Des buts, encore des buts, toujours des buts. Devant une telle profusion de morceaux de bravoure, on songe à ces supermarchés américains où, au comptoir des volailles, on ne vend que des cuisses de poulet. Et la même question se pose : que deviennent les autres morceaux ? Plus précisément : que s'est-il passé entre les buts ? De quel contexte les a-t-on extraits ? Partie de routine ou épreuve éliminatoire ? Pelouse sèche ou marécage ? Empoignade de chiffonniers ou soirée de gala ?

Loin de moi l'idée de suggérer que l'on renonce à montrer les buts de la semaine. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, on n'arrête pas le progrès. Au demeurant, il en va du football comme du cinéma osé : le spectateur finira bien par se lasser tout seul.

En revanche, il me paraîtrait souhaitable que le sportif qui a fait l'effort de se rendre au stade voie plus souvent le ballon entrer dans les filets.

Que l'équipe locale ne puisse gagner chaque fois, c'est évident, et c'est heureux pour le sport. Cependant, si défaite il doit y avoir, il serait souhaitable que la déception finale soit compensée par des satisfactions partielles en cours de match, à la manière du basket ou du handball. Une défaite par 4 à 6, par exemple, serait préférable à une défaite par 0 à 1. On ne peut pas demander indéfiniment à un spectateur de donner 40 F pour assister à des dégagements en touche et à des tirs dans les nuages.

La question est de savoir comment, compte tenu du progrès des défenses, on peut accroître la « productivité » sans tomber dans le spectacle de cirque.

Le bonus, incitation artificielle, extérieure au jeu, ayant fait la preuve de ses insuffisances, toute réponse, à mon sens, passe par la modification de certaines règles, à commencer par celle qui régit le tir du corner. Faute de quoi, le nombre des frustrés va augmenter, même si, comme c'est mon cas, la descente de l'équipe favorite en deuxième division, en lui faisant retrouver le chemin des buts, repousse l'ulcère d'un an.

MARC VION.

HONGKONG installé dans le provisoire

IL y a dix ans, à Hongkong, des syndicats de gauche, se réclamant ouvertement du communisme et de la révolution culturelle, engageaient une épreuve de force contre les autorités britanniques. Fondée à l'origine sur des revendications sociales, l'agitation prenait un caractère politique avec des manifestations violentes et des attentats. La Chine dénonçait *« la répression fasciste »* dont étaient victimes ses « compatriotes ». L'ambassade de Grande-Bretagne à Pékin était incendiée par des gardes rouges. Pendant tout l'été 1967 on s'attendit que la Chine mît un terme à l'existence de la minuscule colonie accrochée à son flanc. En novembre, une dépêche en provenance de Pékin annonçait néanmoins qu'un accord avait été conclu entre les autorités chinoises et britanniques de Hongkong *« pour éliminer les causes de tension »*. Chou En-lai, dit-on avait fait prévaloir une fois de plus le pragmatisme.

Depuis la mort du premier ministre et la désignation de M. Hua Kuo-feng comme successeur de Mao, rien n'indique que la Chine songe à prendre une nouvelle initiative. La question de Hongkong n'a pas été soulevée publiquement à Pékin depuis la mort du Grand Timonier. Les quatre millions et demi d'habitants de la colonie s'installent plus que jamais dans le provisoire sur leurs 1 042 kilomètres carrés, dont guère plus d'un dixième est cultivable.

En principe, le suspense du compte à rebours est commencé. Le bail qui permet à la Couronne de disposer des « nouveaux territoires » — sur le continent — expire avant la fin du siècle. Echéance purement théorique, le régime communiste ne reconnaissant pas plus la validité de ce bail que la cession, par la dynastie Tsing, de Kowloon et de l'île de Hongkong qui a donné son nom à l'ensemble de l'enclave britannique.

En raison du caractère supposé provisoire de son statut, Hongkong est la seule colonie où aucun problème d'émancipation politique n'est posé. Quelques hauts fonctionnaires britanniques gèrent le territoire dans une langue que 95 % de leurs administrés ne parlent pas. Un gouverneur nommé par Londres préside un conseil exécutif et un conseil législatif dont il a choisi les membres. Les seuls élus sont ceux qui siègent au conseil municipal, essentiellement compétent pour les questions de voirie.

La « paix » sociale va de pair avec le calme politique. Les syndicats — auxquels guère plus de 15 % des travailleurs adhèrent — « jouent le jeu », acceptant si nécessaire des réductions de salaire pour pallier les conséquences de la crise économique mondiale. Pourtant, l'industrie de Hongkong — avec ses adolescents rivés au travail à la chaîne — c'est l'univers de Dickens resurgissant à l'ombre de la Couronne. Sauf à s'indigner parfois de sa *« concurrence déloyale »*, les financiers occidentaux sont fascinés par Hongkong, cas unique de capitalisme vraiment « pur ». Pour les investisseurs étrangers, l'enclave britannique est *« le risque le plus sûr du monde »*, à court terme.

Soucieux de ne pas désamorcer la pompe à devises de la Chine, les banques communistes établies à Hongkong continuent à travailler en connivence ouverte avec le capitalisme. Très correct à l'égard de Pékin, le gouvernement fait reconduire à la frontière les Chinois qui se réfugient « illégalement » sur le territoire quand leur flux atteint des proportions dont M. Hua Kuo-feng pourrait prendre ombrage. A Hongkong — littéralement le *« détroit parfumé »* — l'argent n'a décidément pas d'odeur.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les relations avec la Chine

DES TRAITÉS « INÉGAUX » MAIS PROFITABLES A PÉKIN

par PHILIPPE PONS

A question qui vient immédiatement à l'esprit du nouvel arrivant à Hongkong : Combien de temps tout cela ..t-il durer ? », est la plus sau...enue que l'on puisse poser dans colonie. Personne n'aime envi..ger ce problème, non pas qu'il ..it épineux, mais simplement ..rce qu'il est « *trop abstrait* ». ..a Chine pourrait, dit-on, récu..rer le territoire sur un simple ..up de téléphone à Londres. Il ..t en effet clair que la petite ..rnison britannique stationnée ..ans la colonie n'est pas là pour défendre — tout au plus pour ..aintenir l'ordre. Mais chacun, ..hinois ou Britannique, *sait* que, ..ans l'immédiat, ce coup de télé..one fatidique ne viendra pas, .. que le provisoire est appelé à ..urer.

Il y a quelque temps, la radio .. Hongkong, contrôlée par le ..ouvernement colonial, a fait une ..rie d'émissions de futurologie : ..Hongkong en l'an 2001 ». Autant ..l'on sache, Pékin n'a émis au..une protestation. En fait, même ..chéance, en 1997, du bail emphy..otique portant concession des ..uveaux territoires n'inquiète ..aiment personne. Les cessions .. Hongkong proprement dit et de ..owloon à la Grande-Bretagne ..emontent, respectivement, à 1842 .. 1860.

L'accord de concession concer..ant les nouveaux territoires a ..é signé en 1898. Selon Pékin, il ..agit, dans tous les cas, de « trai..s inégaux », donc sans valeur. ..n d'autres termes, le maintien ..u *statu quo* à Hongkong ne dé..end que du bon vouloir des Chi..ois. A moins d'une catastrophe ..aturelle, la colonie demeurera ..ussi longtemps qu'elle sera utile .. la Chine.

..es « nageurs ..e la liberté »

Apparemment, la chute de la ..bande des quatre » et les nou..elles orientations (que confir..ent les hommes d'affaires qui ..eviennent de la dernière Foire de ..anton) de la politique chinoise .. matière de commerce ne peu..ent qu'accroître l'importance de ..ongkong comme plaque tour..ante entre la Chine et l'étran..er. Il y a certes quelques dés..gréments pour Pékin à conser..er cet « abcès » capitaliste en ..erre chinoise. Sur le plan des ..rincipes d'abord : la contradic..on est évidente entre la politi..ue de la Chine, qui se veut le ..orte-flambeau des peuples oppri..és, et le peu d'empressement que ..et Pékin à « *libérer* » quatre ..illions et demi de Chinois qui ..ontinuent à subir le joug du ..apitalisme international. Dans le ..omaine des faits, Hongkong est ..n lieu d'observation privilégié ..our ceux qui cherchent à percer ..s mystères de la Chine. Les ..umeurs dont bouillonne la colo..ie s'avèrent souvent fondées, il .. a des informations que Pékin ..référerait parfois ne pas voir ..ivulguer. L'enclave est enfin un ..avre pour les réfugiés qui quit..ent le continent par différents ..oyens, le plus souvent à la nag.. ..t dont le nombre, malgré la nou..elle réglementation de Hong..ong où, depuis 1973, ceux que la ..olice attrape sont reconduits à la ..rontière, ne semble pas avoir ..iminué après les changements ..ntervenus à Pékin au cours de ..'année écoulée.

Les récits de ceux que l'on ap..elle les « nageurs de la liberté » ..onnent une idée de la réalité ..hinoise, fort différente de ..'image officielle. Bien que l'uti..isation de ces témoignages ..épende de l'idiosyncrasie des ..ommentateurs, ils demeurent précieux pour comprendre ce qui se passe en Chine.

Les inconvénients de cet état de fait pour Pékin lui paraissent néanmoins mineurs par rapport aux avantages énormes tirés de Hongkong. La colonie est d'abord pour les Chinois un « lieu de rendez-vous » avec le monde extérieur dont l'existence les dispense d'ouvrir par trop leurs frontières aux étrangers. Que Hongkong n'existe plus, et la Chine devrait autoriser certains groupes financiers et industriels internationaux à installer des représentants à Pékin, à Changhaï ou à Canton, ce qu'elle ne souhaite pas, car cela contribuerait à créer des « ghettos étrangers » dans les métropoles chinoises.

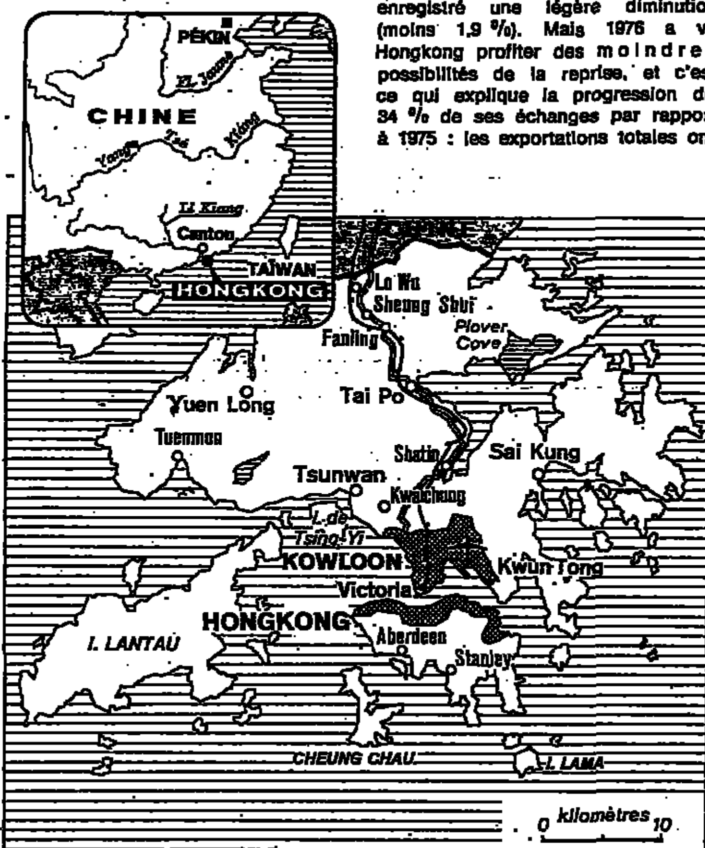
Un relais pour l'exportation

L'enclave britannique est d'autre part un « laboratoire » pour les Chinois : ils peuvent non seulement y observer sur le terrain les mécanismes complexes du monde capitaliste (financement, assurance, etc.), mais aussi être en contact direct et permanent avec la technologie de pointe de l'Occident sans avoir à envoyer des missions coûteuses à l'étranger. Hongkong permet aussi de maintenir le contact avec les Chinois d'outre-mer, qui rapportent de l'argent à la mère patrie. Dans une Asie troublée, ceux-ci préfèrent placer leurs fonds à Hongkong, place dont la stabilité est au moins garantie par la Chine. Plus de la moitié des avoirs de la Hongkong and Shanghai Bank, la première institution financière de la colonie, provient des dépôts des Chinois d'outre-mer.

Sur le plan politique, enfin, la présence britannique à Hongkong offre à la Chine, en cas de conflit avec l'Union soviétique, l'avantage d'un port libre. Les Soviétiques peuvent en effet bloquer tous les ports chinois, sauf la colonie britannique, à moins de risquer de s'opposer aux puissances de l'OTAN.

Sur le plan commercial, les importations chinoises en provenance de la colonie sont négligeables. En revanche, Hongkong est l'un des principaux marchés de la Chine, absorbant près de 30 % de l'ensemble de ses exportations vers le monde non communiste. La colonie importe, en effet, non seulement de grandes quantités de marchandises qui sont consommées sur place mais aussi beaucoup de produits semi-finis, qui sont manufacturés à Hongkong et ensuite réexportés dans le monde. L'enclave britannique est, en ce sens, l'un des principaux ateliers de la Chine. Celle-ci fournit, par exemple, aux industries de Hongkong les pièces détachées des transistors qui seront vendus à l'étranger sous l'estampille *Made in Hongkong*. Une intense publicité dans la presse chinoise de la colonie vante d'ailleurs la qualité des produits semi-finis chinois.

(*Lire la suite page 26.*)



Le commerce avec l'Occident

UN ESSOR LIÉ A LA FACULTÉ D'ADAPTATION

par NATHANAEL DIMMESDALE

HONGKONG doit importer pratiquement tout ce qui est nécessaire non seulement à son activité économique mais encore à sa subsistance : matières premières, semi-produits, nourriture (huit mille porcs traversent la frontière chinoise tous les jours), et même l'eau. La conséquence d'une telle situation est une extrême sensibilité à l'égard de la conjoncture mondiale, en particulier à l'égard de celle des Etats-Unis, premier partenaire commercial. 1975 a été particulièrement mauvais, et les échanges de Hongkong ont enregistré une légère diminution (moins 1,9 %). Mais 1976 a vu Hongkong profiter des moindres possibilités de la reprise, et c'est ce qui explique la progression de 34 % de ses échanges par rapport à 1975 : les exportations totales ont augmenté de 39,3 % et les importations de 29,3 %.

La seconde caractéristique de la balance commerciale de Hongkong est son déficit traditionnel, largement compensé par les invisibles : tourisme (un million et demi de touristes) et afflux de capitaux étrangers attirés par la bonne tenue du dollar de Hongkong, par la sécurité de la place et par un taux d'inflation très faible. Le déficit commercial s'est élevé à 370 millions de dollars américains en 1976. Il s'est réduit de plus de moitié par rapport à l'année précédente.

Troisième caractéristique du commerce extérieur de Hongkong, sa concentration :

— Concentration géographique : les trois premiers partenaires commerciaux sont respectivement les Etats-Unis (premier client et troisième fournisseur), le Japon (quatrième client mais premier fournisseur), la Chine (presque le dernier client mais le second fournisseur). L'Allemagne est quatrième partenaire, devançant le Royaume-Uni. Ces cinq pays réalisent avec Hongkong près de 60 % de son commerce extérieur ;

— Concentration sectorielle dans les ventes : un seul produit, la confection, occupe 43 % des exportations de Hongkong, trois produits (textiles en général, plastiques et électronique) les trois quarts.

En dehors de la Chine, les Etats-Unis sont la puissance à laquelle l'essor de la colonie profite le plus. Il y a quelque chose d'étrange dans la complaisance américaine à importer de ce territoire exigu qui, apparemment, ne devrait pas comporter d'enjeu politique. Hongkong est le premier fournisseur des Etats-Unis en vêtements et la croissance du volume des ventes sur le marché américain est considérable. Au textile et à la confection s'ajoutent d'autre produits qualifiés ailleurs de *« sensibles »*. Il est vrai que l'implantation industrielle américaine à Hongkong est très puissante : cent dix entreprises industrielles américaines y possèdent des usines qui représentent 40 % des investissements industriels étrangers. Créée délibérément ou non, cette situation ne peut être analysée que de la manière suivante : la part qu'ont les Etats-Unis dans la prospérité de Hongkong fait apparaître ce territoire comme un véritable mécanisme de transformation d'une aide américaine considérable à la Chine, aide qui, pour des raisons politiques et techniques, n'aurait pas pu être apportée directement.

La part de la Grande-Bretagne dans l'activité et la prospérité de Hongkong ne cesse de décroître. En 1973, le pourcentage représenté par les achats britanniques dans l'ensemble des ventes de Hongkong s'élevait à 14,5 %. Il était de 10,1 % en 1976. Le déclin des exportations britanniques à Hongkong est encore plus impressionnant : leur part dans le marché local est passée de 8,6 % en 1970 à 4,2 % en 1976.

Certes l'appareil bancaire et les grandes maisons de commerce international britanniques (notamment la Hongkong & Shanghai Banking Corporation, la Chartered Bank, le groupe Jardine & Matheson) retirent de gros bénéfices de leur implantation sur ce territoire. Il est impossible de faire le bilan financier des relations entre la Grande-Bretagne et Hongkong dans la mesure où la balance des paiements bilatérale n'est pas publiée, mais des indices frappants révèlent que Hongkong finit par coûter cher à la Grande-Bretagne. Le premier de ces indices est la part décroissante de la livre sterling dans les avoirs officiels de change détenus par le gouvernement de Hongkong. Ces réserves, non publiées, s'élèvent probablement à plus de 1,3 milliard de dollars américains. On observe que la proportion du sterling dans les actifs du gouvernement est passée de 99 % en 1970 à 30 % en 1976 et à guère plus de 20 % en 1977. Par contre, celle du dollar américain est passée dans le même laps de temps de 0 % à près de 40 %, le reste étant investi en francs suisses et en deutschemarks principalement.

Un métro anglais

La charge que représente Hongkong pour la Grande-Bretagne est lourde et n'est pas appelée, dans les prochaines années, à se réduire sensiblement, en raison principalement d'une désaffection croissante du marché local à l'égard des produits britanniques, revenus techniquement de moins en moins compétitifs. La chute de la livre a permis à l'industrie anglaise d'emporter quelques beaux succès, dans l'équipement du métro par exemple. Elle a surtout autorisé la publication de chiffres de progression impressionnants dans les statistiques anglaises d'exportation, mais, inévitable contrepartie, elle a largement contribué à la dégradation des termes de l'échange des produits anglais. L'accord multifibres entre la C.E.E. et Hongkong, entré en vigueur le 1er janvier 1977 pour deux ans, a permis néanmoins à la Grande-Bretagne de stabiliser ses importations textiles de Hongkong sur la base du principe du *« partage du fardeau »* entre les partenaires européens.

La Grande-Bretagne exerce une pression pour que Hongkong lui achète davantage afin de réduire un déséquilibre préoccupant. Mais cette pression n'a eu que des résultats limités. Dans une économie dont l'axiome est le laisser-faire, les contrats publics représentent finalement peu, et même, dans ces contrats, l'administration de Hongkong a été assez habile et indépendante pour faire prévaloir l'idée que la colonie ne peut pas se permettre des *« achats politiques »* qui bafouent par trop les lois de la concurrence.

Quel est l'intérêt pour la Grande-Bretagne de conserver sa colonie ? A Hongkong, l'économie anglaise dispose d'une base, la dernière, pour rayonner dans ce Sud-Est asiatique où elle a exercé pendant tant d'années une influence prédominante. Le coût commercial de Hongkong, pour Londres, est en partie compensé par cette possibilité de rayonnement financier et commercial. Mais Hongkong présente un autre intérêt, peut-être plus important, pour la Grande-Bretagne. Ce territoire lui sert probablement dans une grande mesure pour son dialogue avec la Chine.

(*Lire la suite page 27.*)

Une histoire étroitement liée à celle de l'ancien Empire céleste

A côté des hommes d'affaires, il y a à Hongkong une race étrange, celle des « *China watchers* » (les observateurs de la Chine, par allusion à l'expression anglaise «*bird* [oiseau] *watchers*»). Universitaires préparant une thèse ou un ouvrage, journalistes, diplomates, ils essaient tous de percer les mystères du grand pays voisin, relié à l'enclave britannique par une ligne de chemin de fer partant de Canton. Les journalistes chinois travaillant pour les journaux comunistes locaux — qui ont toute liberté de paraître — ou pour les organes d'information de Pékin, les cadres des entreprises *communistes ayant pignon sur* rue, les Chinois d'outre-mer autorisés à visiter leur pays d'origine et aussi les réfugiés constituent autant de sources d'information précieuses.

L'écoute des stations régionales de radiodiffusion — pour laquelle le consulat américain est remarquablement équipé — est également riche d'enseignements pour *qui sait en recouper les divers* éléments. Hongkong n'est pas seulement une vitrine de l'Occident en Asie, c'est aussi la caisse de résonance de l'ancien Empire céleste, auquel son histoire est étroitement liée.

« Un immense entrepôt de contrebande »

Les premiers Britanniques qui s'intéressèrent à l'île de Hongkong furent les trafiquants d'opium sur les côtes de Chine méridionale. La première « *guerre de l'opium* » (1839-1842) se termina par l'expédition victorieuse d'Henry Pottinger, un ancien officier de l'armée des Indes, qui contraignit la Chine à signer le traité de Pékin. Cédée en 1842, l'île reçut un an plus tard le statut de colonie de la Couronne. Elle servit de point d'appui pour la pénétration occidentale en Chine, notamment lors de l'expédition franco-britannique dont l'aboutissement fut la signature du traité de Tientsin en 1858.

Petit à petit, cet « *immense entrepôt de contrebande* » — comme en convenait un ministre britannique à Pékin, qui n'ignorait rien du trafic de l'opium, mais aussi du thé et du sel dont la vente était un monopole d'Etat en Chine — se transforma en centre commercial respectueux du droit international sinon de la justice sociale. Le trafic de la drogue fait place à celui des coolies : entre 1883 et 1898 plusieurs centaines de milliers de Chinois originaires le plus souvent de la région de Canton sont « *exportés* » vers le Pérou, Cuba et les îles de la Sonde, après avoir signé un « *contrat de travail* » léonin.

Malgré les activités des sociétés secrètes qui luttent contre la domination blanche — notamment la Triade, qui dissuade en 1884 les ouvriers chinois de Hongkong de réparer les bâtiments de la flotte française engagée dans la guerre du Tonkin, — un prolétariat docile concourt à l'essor de l'île. Cet essor profite en bonne partie à la bourgeoisie « *compradore* », mot qui en Chine sert à désigner ceux qui s'enrichissent par le commerce avec les étrangers.

A la fin du dix-neuvième siècle, la colonie compte environ seize mille Britanniques et deux cent cinquante mille Chinois. Avant la seconde guerre mondiale, la population de l'enclave britannique dépasse le million d'habitants. Malgré les répercussions sur le territoire de l'agitation régnant en Chine et la naissance d'une conscience de classe qui s'était traduite, en 1925, par des manifestations sauvagement réprimées et une grève générale de plusieurs mois, Hongkong est déjà un îlot de prospérité en Asie quand les Japonais s'en emparent, pratiquement sans rencontrer de résistance, en décembre 1941.

Bien que Roosevelt eût songé à donner l'île au gouvernement du Kouomintang, les Britanniques sont rétablis dans leurs « droits » en août 1945. Passant de deux millions d'habitants en 1951 à trois millions et demi quinze ans plus tard, Hongkong profite de ses relations avec la Chine, d'où affluent de nombreux réfugiés après la victoire des communistes. Le trafic avec la colonie britannique permet à la Chine de tourner en partie l'embargo décidé à son encontre par l'ONU après la guerre de Corée. Les échanges avec l'Occident — via Hongkong — se développeront après la rupture entre Pékin et Moscou.

Un foyer de dissidents chinois

Les autorités britanniques ont toujours su s'accommoder tacitement des désirs de la Chine qui peut facilement récupérer l'enclave « occupée » si elle le veut. Aujourd'hui, les espions de Taïwan sont sans doute les seuls à être pourchassés à Hongkong. Le problème le plus délicat entre la couronne et le régime communiste est celui des réfugiés.

Dans l'accord de concession des Nouveaux Territoires à la Grande-Bretagne, il est stipulé que « *les ressortissants chinois en bonne santé physique et mentale conservent le droit permanent d'entrer et de s'établir à Hongkong, ainsi que d'en sortir* ». C'est en vertu de ce texte que chaque année plusieurs milliers de Chinois (soixante mille en 1973) entrent légalement à Hongkong. Mais il y a aussi les « réfugiés illégaux ». Beaucoup de ceux-ci ne demandent apparemment qu'à s'intégrer à la population et à se faire oublier. D'autres, les dissidents de la Chine, dénoncent le régime en place à Pékin sans renier, au demeurant, le « *communisme authentique* ». Les revues qu'ils animent ont maintenant une certaine audience à l'étranger. Il est possible que les autorités chinoises s'irritent un jour de la liberté d'expression « bourgeoise » qui leur est accordée. — J. G.

Trois clefs pour comprendre l'âme de la colonie

POUR le voyageur qui vient de Chine, le spectacle de Hongkong est une fête. Les enseignes de Nathan Road, aux caractères chinois de néon multicolore, les restaurants aux viviers illuminés, les boutiques de vêtements, celles d'appareils électroniques, qui ne ferment que tard dans la nuti : toute cette débauche de lumière et de son le font soupirer d'aise. Finies les mornes *soirées pékinoises, finis les dîners* entre étrangers dans leur ghetto. Ici l'on peut se fondre dans la foule, marchander en mauvais anglais dans les boutiques, et même — chose inpensable à Canton ou à Changhaï — se retrouver pour dîner à la même table qu'une famille chinoise.

Voilà pour le mirage. Mais qu'est-ce que Hongkong ? Qu'est-ce qu'y vivre ? Même si l'on est de passage, certains signes, si l'on sait les déceler, peuvent en donner une idée. Par exemple : le voisinage d'une librairie pro-taïwanaise et d'une autre affichant le portrait du président Hua ; la profusion des journaux et des revues, surprenante pour une population de quatre millions et demi d'habitants ; les slogans du gouvernement affichés un peu partout pour lutter contre le crime et la corruption. Trois clefs pour comprendre l'« âme » de la colonie.

Tout d'abord Hongkong est un terrain neutre, où l'idéologie n'a pas cours. La raison en est simple : l'existence, reconnue comme provisoire, certes, mais non contestée par aucune des deux parties, en 1977, d'une enclave britannique en terre chinoise est un défi à toute idéologie conséquente. C'est que Hongkong est un lieu qui profite à tout le monde : comment s'en prendre au gouvernement colonial le plus classique qui soit ? Au nom de qui et dans quelle perspective politique ? Au nom de la population de Hongkong elle-même ? Celle-ci sait bien que son destin se jouera bien au-dessus de sa tête, qu'une brève entrevue entre deux diplomates réglera probablement son sort.

« *Tout sauf Singapour* », aurait dit, en parlant de Hongkong, un haut dignitaire chinois. On comprendra qu'une telle situation n'est pas précisément faite pour susciter l'enthousiasme ou même l'intérêt pour les grandes idées politiques. D'où le morne apolitisme des gens de Hongkong et leur frénésie de consommation.

L'argent est présent dans toutes les conversations. On veut gagner beaucoup pour consommer beaucoup. Très vite, et en prenant des risques. En trois ans de résidence à Hongkong, j'ai vu le pas-de-porte de mon immeuble, à l'origine un « self-service » qui vendait des hamburgers, se transformer successivement en un magasin d'habillement, en une boutique d'appareils de photo, enfin en *une pâtisserie*. Tout se passe comme si la colonie vivait dans l'instant pour oublier qu'elle n'a pas d'avenir, ce à quoi elle ne parvient pas.

Un savoureux morceau d'humour juif décrirait assez bien la psychologie de ses habitants. Un Israélien lit le journal et dit à un ami : « *Tiens ! L'équipe de football de Bogota a battu celle de Sao-Paulo !* » Réplique de l'ami : « *C'est bon pour nous, ça ?* » C'est ainsi que le moindre événement de la scène mondiale donne lieu ici à des interprétations infinies, surtout s'il a trait aux rapports sino-américains ou sino-russes (autant de facteurs qui sont supposés influer sur le sort, l'avenir, de Hongkong). L'anxiété : voilà ce qui explique la pléthore de journaux.

Aucune conscience nationale

Pléthore mais aussi variété. Rendons justice sur ce point à Hongkong : la colonie est le seul lieu appartenant au monde chinois où il existe une réelle liberté d'expression. On peut presque (1) tout y lire : des journaux pro-taïwanais aux organes officiels du P.C. chinois en passant par des revues anarchistes, trotskystes ou plus vaguement « *de gauche* », la gamme est complète. Il n'y manque pas même — apparition récente qui ne doit pas être du goût de Pékin — une revue dirigée par des réfugiés, arrivés à la nage de Chine populaire, dont le but déclaré est « *la défense des droits de l'homme en Chine* » (2). La raison d'une telle liberté est simple : ce que vous pourrez dire ou écrire à Hongkong n'a aucune importance. Le pouvoir colonial repose sur des bases trop singulières — un accord tacite entre le colonisateur et le « *colonisé* », qui y trouve son compte sur le plan économique — pour se sentir menacé par quoi que ce soit.

Restent cette corruption avouée, l'injustice d'un système fiscal qui ne redistribue en prestations sociales qu'une infime partie des impôts qu'il perçoit (la cohésion de la famille chinoise traditionnelle est censée y suppléer), un taux de criminalité élevé qui touche les quartiers les plus pauvres, la persistance des sociétés secrètes, toutes les tares inhérentes au système colonial. Comment tout cela ne susciterait-il pas une opposition sérieuse ?

C'est oublier que, face à l'étranger, la majorité de la classe éduquée de Hongkong n'a aucune « *conscience nationale* ».

L'éducation coloniale l'a vraiment « *déracinée* ». Le *putong hua*, la langue commune qui permet à un Changhaïen et à un Cantonais de communiquer, n'est pas enseigné. Seuls l'anglais et le cantonais figurent au programme de l'enseignement secondaire. Quels parents s'insurgeraient contre cet état de choses ? La parfaite connaissance de l'anglais n'est-elle pas la condition nécessaire à l'obtention d'un « job » décent ? Une amie m'a confié : « *Quand je suis entrée à l'Université, mon anglais était moins bon que celui des autres, mais je parlais très bien pékinois : on m'a regardée comme une bête curieuse.* »

Par quelle magie les gens de Hongkong se découvriraient-ils une identité quand tant d'entre eux ne rêvent que d'émigrer ? Tout récemment, un ami chinois m'a annoncé avec joie que son dossier d'émigration au Canada avait été accepté. Il quitte Hongkong à la fin de l'année, abandonnant un emploi bien payé, une position sociale qu'il lui sera difficile de reconquérir à Toronto ou à Montréal. Il débutera comme serveur dans un restaurant chinois s'il le faut. Qu'importe ! « *Je n'y peux rien, je ne peux pas m'identifier au régime de Pékin. A cause du niveau de vie, des habitude de vie. Or qui sait ce que sera Hongkong dans quinze ans, dans vingt ans ? Et mon fils a deux ans...* » Il souriait. C'était il y a trois semaines, dans un petit restaurant cantonais plein à craquer, à Hongkong, c'est-à-dire nulle part...

HENRI LEUWEN.

(1) A ceci près : diffamer la famille royale est un délit, injurier nommément un haut dignitaire chinois une imprudence qui se paie parfois très cher.

(2) La revue mensuelle *Huang He*, en français, *le Fleuve Jaune*.

هكذا في الأصل

Un million et demi de visiteurs en 1976

Le tourisme, seconde « industrie »

LE tourisme est la seconde « industrie » de Hongkong après le textile. En termes de rentrées en devises, il se situe sur le même plan que l'industrie électronique avec près d'un milliard de dollars en 1976. Entre 1968 et 1972, il a progressé en moyenne de 10 % par an. Après un fléchissement, dû à la récession mondiale de ces dernières années, il connaît une reprise : l'année dernière, plus d'un million et demi de visiteurs étrangers sont venus à Hongkong. Tout au long de l'année les hôtels (en tout treize mille trois cent quarante chambres) sont pleins à 80 %. La colonie est devenue une escale favorite pour les Japonais ; les Américains et les Européens s'y arrêtent aussi de plus en plus. Hongkong est en effet le carrefour aérien de l'Asie.

Selon l'Association pour le développement du tourisme de Hongkong, les visiteurs consacrent 65 % de leurs dépenses à des achats. Port franc, où l'on trouve tous les produits du monde, pratiquement hors taxes, la colonie est sans doute le plus grand « *shopping center* » du globe.

La colonie demeure aussi, malgré la concurrence de Singapour, Taiwan et la Corée du Sud, l'un des rares endroits au monde où, en vingt-quatre heures, on peut faire couper dans un tissu d'excellente qualité, souvent anglais, un complet que ne désavouerait pas un tailleur londonien ou parisien. Mais la préférence des touristes va assurément à la bijouterie (22 % du total des achats). On trouve en effet à Hongkong les articles, détaxés, des plus grands bijoutiers.

Du commerce à la culture

Consciente de la concurrence qu'exercent les pays voisins (par exemple Singapour, qui draine autant, sinon plus, de clients), l'Association pour le tourisme, qui dispose de représentations à travers le monde, notamment à Paris, destinées à aider les personnes qui désirent se rendre dans la colonie, s'efforce de faire de l'enclave britannique un centre de conférences internationales. Malgré sa situation privilégiée en Asie, à la porte de la Chine, son infrastructure hôtelière de premier ordre et ses facilités de communication avec le monde entier, Hongkong n'est pas encore un lieu très fréquenté par les participants à des séminaires (1 % seulement des visiteurs se rendent dans la colonie dans ce but). Mais un centre international de conférences, très moderne, vient d'être construit. Il peut recevoir plus de trois mille cinq cents délégués et et à leur disposition, en plus de ses salles de réunion, des restaurants et un des cabarets les plus « *sophistiqués* » d'Asie.

Sans renier l'image de marque de Hongkong — « *le Shopping Center* » — l'Association pour le tourisme voudrait lutter contre l'étiquette « *lieu de distraction pour célibataires* », accrochée à la colonie et dont les Japonais sont, en grande partie, responsables, ici comme ailleurs en Asie. Les autorités s'efforcent de mettre en relief les possibilités d'excursion et les aspects insolites de Hongkong. (Notamment dans les Nouveaux Territoires). En développant sur l'île de Lantau, par exemple, une infrastructure hôtelière destinée aux loisirs, l'Association pour le tourisme voudrait faire de Hongkong non plus une escale, mais le but d'un voyage.

Parallèlement, un effort est fait pour développer les activités culturelles dans la colonie. On a souvent dit que Hongkong était un « *désert culturel* ». Ce n'est plus tout à fait exact. A l'initiative du gouvernement, il a été créé, voici quelques années, un « *City Hall* » où ont lieu de nombreuses manifestations artistiques (concerts, représentations théâtrales, expositions...) de grande qualité et où se succèdent des artistes de renommée internationale.

En outre, un centre artistique sera inauguré en octobre grâce à plusieurs associations travaillant dans des domaines différents ; il aura un côté beaucoup plus avant-garde et atelier de création que le *City Hall*. L'une de ses activités les plus remarquables sera aussi, grâce à la persévérance de certains de ses animateurs, de redonner vie à des expressions artistiques de la Chine traditionnelle. Un certain nombre de troupes ou d'artistes isolés, venus de Chine, survivent à Hongkong. (Théâtre de marionnettes, musiciens, conteurs). Beaucoup cependant se dispersent ou abandonnent leur art, ne pouvant en vivre. Même à Taiwan, où l'on privilégie surtout l'opéra, ces arts sont négligés. En même temps, le centre artistique ambitionne de devenir un lieu de rencontre des artistes venus d'autres pays d'Asie. Si l'entreprise tient ses promesses, elle devrait donner une raison de plus de se rendre à Hongkong.

PH. P.

L'urbanisation des Nouveaux Territoires s'accélère

UNE industrialisation très rapide et l'augmentation de la natalité, aggravée par l'afflux des réfugiés chinois depuis la seconde guerre mondiale, ont créé, à Hongkong, de nouveaux besoins qui ne pouvaient être satisfaits facilement. De nouvelles zones industrielles, des zones résidentielles supplémentaires, étaient nécessaires dans une colonie déjà caractérisée par sa surpopulation et son urbanisation. L'hinterland situé derrière les collines de Kowloon joue un rôle de plus en plus important dans le développement économique et social de Hongkong. Il s'agit des Nouveaux Territoires, loués par la Chine à la Grande-Bretagne en vertu du traité de Pékin, pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 1er juillet 1898.

Bien que Hongkong détienne en certains endroits le record mondial de densité de population au kilomètre carré, la surface de la colonie est encore constituée, à 88 %, par une zone rurale ou semi-rurale.

Les premières initiatives pour utiliser cette zone à des fins industrielles remontent aux années 50, quand Tsunwan — une cité située au sud-ouest de Kowloon — fut transformée en satellite de cette dernière ville. Le développement de Tuenmun, un ancien village de pêcheurs situé au nord-ouest de Tsunwan, commença en 1965. Puis ce fut le tour, cinq ans plus tard, de Shatin, un petit marché au nord de Kowloon-Hills.

Ce n'est qu'en 1972 que fut élaboré un plan d'ensemble pour la mise en valeur des Nouveaux Territoires. Cette année-là, le gouverneur, Sir Murray Mac Lehose, approuva un programme de construction visant à loger un million huit cent mille personnes en quinze ans. Ces logements doivent être édifiés dans les trois villes nouvelles de Tsunwan, Tuenmun et Shatin.

Tsunwan, qui comprend trois districts — Tsunwan et Kwaichung, sur le continent, plus l'île de Tsing-Yi, — doit pouvoir accueillir huit cent quatre-vingt-cinq mille personnes d'ici 1985. Sa population actuelle approche cinq cent cinquante mille habitants. Un grand nombre des usines les plus modernes de Hongkong se trouvent déjà à Tsunwan. Construit il y a cinq ans, le port de Kwaichung est destiné au trafic par conteneurs : c'est l'un des plus grands du monde dans sa spécialité.

A la différence de Tsunwan, dont le développement a commencé avant la mise en œuvre d'une politique cohérente en matière d'urbanisme, Tuenmun sera un ensemble bénéficiant d'un bon plan d'urbanisme dans un environnement satisfaisant. Pour le moment seulement, quarante-six mille personnes y vivent ; sa population devrait atteindre quatre cent quatre vingt mille habitants d'ici 1985.

Shatin, actuellement en cours de construction, est prévue pour accueillir cinq cent trente mille personnes. Le centre de la ville sera desservi par un réseau de transports particulièrement étudié.

Il a été reproché aux autorités de se soucier exclusivement des nouvelles cités et de ne pas faire assez pour les autres parties des Nouveaux Territoires. Le gouverneur Murray a déclaré au conseil législatif, en octobre dernier, que cet état de fait allait changer et qu'au cours de l'année 1977 la mise en valeur de huit autres sites serait entreprise.

Depuis 1974, il existe un secrétaire aux Nouveaux Territoires, chargé de leur administration avec l'aide de sept autres fonctionnaires, les « *district officers* ». Les Nouveaux Territoires ont toujours eu leur propre administration — mais, avant 1974, elle était dirigée par un fonctionnaire ayant seulement rang de « *district commissioner* » — en raison de leur caractère rural, avec une population dont l'activité principale consistait à fournir la nourriture des citadins de Hongkong. Pendant longtemps, les relations des fonctionnaires britanniques avec leurs administrés ont été fondées sur le paternalisme le plus classique.

Au cours des dernières années, les choses ont bien changé dans ce domaine. Le pouvoir personnel des « *district officers* » a été fortement réduit. A l'origine, ces agents de l'autorité n'étaient que deux : un pour le sud des Territoires, un autre pour le nord. Ils étaient à la fois policiers, juges, maires et percepteurs. Aujourd'hui, ils sont essentiellement des gestionnaires ; l'exercice du pouvoir exécutif et judiciaire est confié aux services compétents de l'administration du gouverneur.

Les « enfants du sol »

Bien que les Nouveaux Territoires soient la partie la moins développée de Hongkong, la participation des citoyens aux affaires publiques y est à certains égards plus effective que dans les zones urbaines. Quelque six cents villages ou groupes de villages sont représentés par l'intermédiaire de neuf cents édiles locaux qui siègent dans vingt-sept « comités ruraux ». Les présidents et les vice-présidents de ces comités forment un corps constitué — le conseil consultatif rural (Heung Yee Kuk) — dont le gouvernement doit prendre l'avis (mais rien de plus) pour ce qui touche aux affaires des Nouveaux Territoires.

Selon une ordonnance datant de 1959, le rôle du conseil rural est de « *promouvoir la coopération* » entre les habitants des Nouveaux Territoires et le gouvernement, de conseiller celui-ci en matière économique et sociale, de défendre les coutumes locales et de les encourager. Le conseil rural en raison de son mode de désignation à partir de la base est sans doute plus représentatif que le conseil municipal, mais à la différence de celui-ci, il n'a aucun pouvoir exécutif.

Toutefois, le rôle du conseil rural est plus important que son statut légal ne le donne à penser. Le gouvernement a besoin du consentement des gouvernés pour fonctionner efficacement : cela est particulièrement vrai dans les Nouveaux Territoires où la population a gardé certains traits de caractère spécifiques et où les coutumes sont différentes de celles du milieu urbain.

En octobre 1976, le gouverneur a annoncé qu'une « *administration pilote* » allait être créée à Tsunwan. Le conseil rural protesta contre ce projet dans lequel il voit une tentative pour restreindre son influence. Il est pourtant certain que la création de foyers urbains dans les zones relève de la compétence territoriale du conseil rural enlève à celui-ci de son caractère représentatif, les nouveaux venus ne s'exprimant pas dans le cadre du choix des chefs de village.

Actuellement, il y a deux écoles parmi les responsables du conseil rural : celle qui préconise l'intégration des nouveaux venus par l'octroi du droit de participer à la désignation des représentants locaux, avec les risques que comporte cette politique de la porte ouverte, et celle qui tend à interdire l'éligibilité de ceux qui ne sont pas les « *enfants du sol* », au risque de diminuer le caractère représentatif du conseil, ce qui peut être exploité par ses adversaires.

Le gouvernement cherche à susciter l'apparition de nouveaux groupements représentatifs. Parce qu'ils appartiennent à des familles dont les membres vivaient déjà sur place avant la cession à bail de 1898, les chefs de village et les membres du conseil rural continuent à jouir d'une position privilégiée dans les divers comités consultatifs dont s'entoure le gouvernement. Ils vont devoir siéger désormais à côté des représentants d'autres groupes sociaux nés du développement industriel des Nouveaux Territoires. Toutefois, à cause de sa connaissance du milieu local, l'organe des « *leaders indigènes* » gardera sans doute pendant quelque temps sa prééminence dans un système qui, de toute façon, n'est pas celui d'une démocratie au sens propre.

RAYMOND YAO.

٧

Médias et publicitaires

L'ENCLAVE britannique étant remarquablement pourvue en médias, les agences de publicité et de relations publiques prospèrent à Hongkong, malgré les problèmes que posent les difficultés de communication entre les Chinois et les anglophones.

De nombreux correspondants étrangers ont choisi Hongkong pour « couvrir » l'Asie en raison de la liberté qui règne dans le territoire et des facilités qu'il offre dans le domaine des télécommunications et des transports aériens. Beaucoup de journalistes travaillent, d'autre part, pour la presse locale qui a souvent une audience dépassant les frontières de Hongkong, en raison de sa qualité.

Il existe trois quotidiens en langue anglaise ; le plus influent, le South China Morning Post, *tire à 40 000 exemplaires, quatre fois moins que le* Sing Tao Evening News, *la plus populaire des quelque soixante-dix journaux en chinois, dont certains sont communistes. Aux quotidiens s'ajoutent les publications spécialisées les plus diverses, du* Golf Digest *à* Arts of Asia. *L'hebdomadaire* Far Eastern Economic Review, *qui suit l'actualité dans toute l'Asie, est considéré comme un des meilleurs du monde. Il a une vocation économique mais donne souvent de bonnes informations concernant la politique intérieure et la diplomatie. De son côté, le quotidien financier* Asian Wall Street Journal, *édité à Hongkong, est devenu une lecture indispensable pour les économistes et les hommes d'affaires qui s'intéressent à l'Asie.*

C'est aussi à Hongkong que sont imprimées les éditions régionales des grands périodiques américains : Time, Newsweek, *le* Reader's Digest. *D'autre part, beaucoup de sociétés étrangères commandent des travaux d'impression — brochures techniques, plaquettes de publicité — à Hongkong en raison de la grande compétence du personnel d'imprimerie, qui se contente de salaires modestes.*

Le « laboratoire » de la langue chinoise

Le bilinguisme est de rigueur pour la radio et la télévision. Radio-Télévision-Hongkong diffuse des programmes de la B.B.C. et de la musique classique, tandis que Commercial Radio, très écoutée par la jeune génération, s'est spécialisée dans la chanson entrecoupée d'annonces publicitaires. L'une et l'autre de ces chaînes ont un programme en anglais et un en chinois

Un spot publicitaire de trente secondes coûte 2 700 dollars sur une chaîne de télévision en langue chinoise : il revient seulement à 600 dollars sur la chaîne en anglais. Une page entière de publicité — en noir et blanc — dans le Sing Tao Evening News *coûte 22 240 dollars et seulement 8 000 dollars en langue anglaise.*

La grande variété et le dynamisme des médias de Hongkong ont attiré de nombreuses agences de publicité. On en compte plus de deux cents sur l'annuaire du téléphone, mais la Hongkong Association of Accredited Advertising Agencies (qu'on appelle les « quatre A » et qui veille au respect de l'éthique professionnelle) ne compte que quatorze membres. Les principales agences américaines, australiennes, britanniques et japonaises ont leur correspondant local. Il arrive que la publicité publiée dans la presse de langue anglaise ait été conçue directement en Occident. Toutefois, dans la plupart des cas, le travail des publicitaires de Hongkong consiste à adapter le « message » de leur client à la « sensibilité » locale. Des études ont prouvé qu'une annonce publicitaire bonne en Europe n'a aucun effet en Asie, parce que l'inconscient collectif est très différent d'un continent à l'autre même si tous les deux vivent la société de consommation.

De nombreux cabinets de relations publiques se sont créés à côté des agences de publicité. Ils commencent à organiser des séminaires axés sur l'adaptation de la « stratégie » commerciale occidentale au marché asiatique, dont Hongkong est présenté comme le microcosme.

Le développement des relations publiques a suscité une demande considérable en interprètes et traducteurs. Peu des hommes d'affaires étrangers séjournent à Hongkong sont en mesure de s'exprimer en chinois (le chinois classique fait appel à quarante sept mille caractères, mais les journeaux en utilisent « seulement » dix mille). De nombreuses entreprises spécialisées se sont créées récemment pour satisfaire cette demande. Leurs collaborateurs sont inégalement compétents. En moyenne, une traduction portant sur mille caractères chinois coûte 175 dollars.

Hongkong est le « laboratoire » où le chinois classique s'adapte à l'activité économique et scientifique contemporaine. C'est dans l'enclave britannique que l'ancien « mandarin » s'enrichit de mots nouveaux, sous l'œil attentif des spécialistes occidentaux qui s'intéressent même à cette question. — J.G.

Malgré les réformes en cours

Un revenu très inégalement réparti

Parmi les facteurs qui concourent à la réussite économique de Hongkong, la *modicité* du coût de la main-d'œuvre n'est pas le moindre. Les salaires sont, certes, en moyenne deux fois plus élevés dans la colonie qu'à Taïwan et quatre à cinq foir supérieurs à ceux de Singapour ou des Philippines. Le revenu moyen à Hongkong est le second d'Asie, après le Japon. Mais il est aussi très inégalement réparti...

La colonie britannique a l'une des populations les plus actives du monde (on estime que 52 % des employés travaillent plus de dix heures par jour).

Longtemps, les Britanniques, qui admettaient s'occuper d'abord de la constitution de la richesse et ensuite de sa distribution, ont estimé que la population de la colonie avait une fois pour toutes « voté avec ses pieds » : les Chinois arrivant du continent savaient ce qu'ils allaient trouver à Hongkong, et ils préféraient cela à la vie en Chine. Aussi, bien que ces dernières années Hongkong ait connu un développement rapide, les autorités avaient-elles délibérément négligé les dépenses sociales qui ne représentent encore que 2 % des revenus de la colonie. Pour pallier les carences de sa politique sociale, le gouvernement s'en remettait aux bonnes œuvres des associations, notamment du Jockey-Club, qui allouent, avec une bonne conscience évidente, des sommes chaque année plus importantes, mais qui ne représentent qu'une infime partie des revenus des sociétés présidées par leurs membres. Les conditions de travail sont très pénibles : pas de salaire minimum, pas d'allocation en cas de maladie ou de chômage. Aucune législation ne limite le nombre d'heures de travail. Selon les statistiques officielles, le nombre des accidents du travail qui s'est élevé à cinquante-cinq mille cinq cents en 1975 a augmenté de 20 % l'année dernière.

Le gouverneur actuel, qui a pris ses fonctions en 1974, a décidé une série de mesures de réformes dans plusieurs domaines (logement, éducation et santé). Il est cependant confronté à un dilemme : le développement de l'infrastructure *sociale et l'amélioration* des conditions de vie supposent des dépenses publiques importantes et par conséquent un alourdissement de la fiscalité. Or le dynamisme de Hongkong repose précisément sur la légèreté de l'imposition.

Des syndicats dociles

Les Britanniques ne sont pas les seuls responsables de la situation sociale de Hongkong. La Chine, qui contrôle une bonne partie des syndicats, est peut-être la dernière à vouloir que les choses changent. Toute altération de la compétitivité de Hongkong, et par conséquent de sa prospérité, aurait en effet des conséquences immédiates sur la Chine, son fournisseur.

Les Chinois ont besoin que Hongkong soit prospère, aussi s'emploient-ils à en faire une place attirante pour les investissements étrangers. Un mouvement ouvrier revendicatif ne pourrait que provoquer une fuite des capitaux. La Chine, qui a prouvé en 1967, au moment de la révolution culturelle, qu'elle pouvait en quelques heures mobiliser une bonne partie de la population, non seulement ne pousse pas les syndicats de Hongkong à être revendicatifs, mais, au contraire, incite les travailleurs à faire des sacrifices lorsque l'économie de la colonie est en difficulté. Il est vrai que, pratiquant avec la colonie des prix pour les denrées alimentaires très inférieurs au cours mondiaux, Pékin remédie partiellement à la détérioration des conditions de vie.

La paix sociale qu'a connue Hongkong en 1976 (seulement 1 977 jours de grève pour l'ensemble des ouvriers) s'explique aussi par la cohésion de la famille héritée de l'ancienne Chine, cohésion qui se résume dans ce dicton qu'on rappelle volontiers à Hongkong : *« Lorsqu'il y a deux bols de riz et trois Chinois, tout le monde mange. »*

PHILIPPE PONS.

COGNAC CONTRE TEXTILES

Les échanges avec la France sont en progression rapide

EN 1976, la France a été le douzième fournisseur et le treizième client de Hongkong. Seulement une cinquantaine d'entreprises françaises sont implantées dans l'enclave britannique. Pendant longtemps, les investisseurs français ont été méfiants à l'égard d'un territoire qu'ils connaissaient mal. C'est ainsi que la France n'a pas vraiment participé au *boom économique* de Hongkong dans les années 60.

Lors de sa visite à Hongkong, en novembre 1976, M. Rossi, ministre du commerce extérieur, a constaté que ce territoire pouvait constituer une plate-forme pour travailler en Asie et même pour pénétrer aux Etats-Unis par leur côte occidentale. Il a affirmé son intention de mettre fin à ce qu'il a appelé les « perplexités » entre la France et Hongkong. Il a déjà pris des mesures qui ont permis de faire progresser les échanges.

Les bases pour des relations plus développées existent en partie. la France, mais elle était en régression par rapport à 1975 en dépit du fait que l'Allemagne de l'Ouest remplit les deux conditions essentielles du succès à Hongkong : un excellent réseau d'implantations directes, des achats à ce territoire sans commune mesure avec ceux de la France.

Les résultats du premier trimestre 1977 restent encourageants : les exportations françaises ont augmenté de 26 %. Il est probable que les ventes de la France à Hongkong seront cette année supérieures à celles réalisées avec la Chine.

La structure de ces ventes évolue de manière intéressante. Incontestablement, le produit français le plus vendu à Hongkong reste la boisson alcoolisée — notamment le cognac, dont ce territoire constitue le quatrième marché dans le monde, — mais on note la percée de produits nouveaux : vêtements, automobiles, matériel de travaux publics.

IMPORTATIONS FRANÇAISES DE HONGKONG

	en milliers de francs	% d'augm. par rapport à 1975
TOTAL	480 601	+ 77,5
dont		
1. Bonneterie, vêtements	76 758	
2. Machines et appareils électriques	47 288	
3. Jouets, jeux, articles de sport	40 326	
4. Ouvrages en cuir et en boyaux	39 168	
5. Machines, appareils et engins mécaniques	36 790	

EXPORTATIONS VERS HONGKONG

TOTAL	601 805	+ 59,2
dont		
1. Boissons alcoolisées	138 695	
2. Produits de parfumerie et de beauté	56 975	
3. Vêtements, tissus et bonneterie	46 373	
4. Moyens de navigation maritime et fluviale	35 637	
5. Appareils et engins mécaniques	30 448	

Contrairement à une idée répandue, la France vend plus à Hongkong qu'elle ne lui achète. *En 1976, la* couverture des importations a été de 125 %. Les statistiques douanières n'ont d'ailleurs pas pris en compte la contribution à l'activité des chantiers navals français des armateurs de Hongkong, à qui ont été livrés en 1976 quatre porte-conteneurs d'une valeur de 600 millions de francs.

Les firmes françaises ont réussi à se placer au premier plan dans certains secteurs. La Banque de l'Indochine et de Suez, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais, figurent honorablement sur la place, après les Américains, mais avant les Japonais et les Allemands. On peut également citer, comme exemples de réussite, Air France, qui connaît un taux de croissance remarquable, la Société française d'entreprise de dragages, qui, après avoir construit l'aéroport de Hongkong, a enregistré coup sur coup, en 1976 et 1977, deux succès importants en participant à la construction du métro et en obtenant le difficile contrat du tunnel d'Aberdeen (200 millions de francs) contre des concurrents japonais.

En 1976, les exportations françaises à Hongkong (près de 602 millions de francs) ont augmenté de 59 % ; elles représentaient 1,40 % des achats totaux du territoire. A titre de comparaison, la part de la R.F.A. dans les *importations de Hongkong* était le double de celle de

Le textile est cité comme un des secteurs où la concurrence *de Hongkong* est dangereuse pour l'économie française. En 1976, Hongkong a vendu à la France pour environ 76 millions d'articles de bonneterie et de confection et lui a acheté pour 46 millions de vêtements et articles de mode. Ainsi le déficit dans le secteur textile ne dépasse-t-il pas une trentaine de millions de francs. Il est difficile de soutenir, comme le font certains, que Hongkong « casse » le marché français.

PIERRE VERDIER.

QUATRE BOURSES ET SOIXANTE-QUATORZE BANQUES

L'activité financière bénéficie d'un « non-engagement » politique

A richesse de Hongkong tient à son développement industriel mais aussi au fait que la colo-
. est devenue une importante place
.ancière dont les structures repo-
nt sur soixante-quatorze banques
torisées à faire toutes les opéra-
.ns qu'il est possible de concevoir
r le plan local.

Ces banques se divisent en trois
tégories. Viennent en premier lieu
lles qui sont la propriété des capi-
listes locaux. La plus importante
t la Banque de Hongkong et de
anghaï, qui, avec deux filiales, dé-
nt plus de la moitié des dépôts
s par les habitants du territoire.
suite, il y a les banques étrangè-
s : la Chartered Bank of Britain,
en sûr, mais aussi la Banque na-
nale de Paris, qui joue un rôle
nsidérable, et quelques géants amé-
ains tels Citybank et Bank of Ame-
a. Le Japon, la Belgique, les Pays-
s, la Thaïlande et l'Inde sont
présentés de façon non négligeable.
fin, il y a les banques communistes
ec en tête la Banque de Chine.

'absence e tous es pays de l'Est

Toutefois, les banques établies à
ongkong limitent en grande partie
ur activité au marché local. L'acti-
té financière internationale, dont
ongkong est devenu l'un des cen-
e, se développe de plus en plus
r l'intermédiaire des établissements
anciers, filiales des grandes ban-
es étrangères. C'est grâce à l'exis-
nce de ces établissements finan-
ers que Hongkong est devenu le
mplément de Singapour dans le
arché du dollar asiatique.

La prospérité de Hongkong dans
domaine s'explique par le grand
lume de crédits absorbés par les
ys de la région depuis la hausse
prix du pétrole. La Corée du Sud,
s Philippines, l'Indonésie et, dans
e moindre mesure, la Malaisie
nsi que la Thaïlande sont parmi les
us grands « consommateurs » mon-
ux de capitaux. Ces pays en voie
développement rapide offrent pour
s prêteurs un débouché très inté-ressant alors que la demande diminue en Europe et en Amérique du Nord.

La dynamique des affaires est facilitée par la présence de nombreuses représentations commerciales étrangères. Le Vietnam et même le Cambodge, qui a une délégation commerciale à Hongkong, se servant de la colonie britannique comme d'une vitrine ouverte sur le monde capitaliste. Hongkong est un territoire « apolitique », excepté pour les Soviétiques et les pays d'Europe de l'Est, dont on a le plus grand soin d'écarter toute présence significative (la Chine y veille).

Le second marché des valeurs en Asie

L'activité bancaire et commerciale va de pair avec le développement rapide des opérations immobilières et des prestations de services en matière d'assurances. De plus, de nombreux armateurs — dont deux parmi les plus grands du monde — ont leurs bureaux à Hongkong. Tout cela concourt à la création d'une « ambiance » propice aux activités financières. La place attire les Chinois d'outre-mer établis en Asie de l'Est et du Sud-Est qui veulent placer judicieusement leurs capitaux.

Il est fort rentable pour les capitalistes étrangers de posséder des dollars de Hongkong. Bien qu'elle ait parfois fluctué de façon erratique en raison de la spéculation internationale, cette monnaie est une devise forte. Sa parité a progressé de 15 % depuis décembre 1971. Une monnaie forte attire le capital et encourage toutes les activités à caractère spéculatif. C'est pourquoi Hongkong est devenu la troisième place mondiale pour le marché de l'or, après Londres et Zurich. Ce marché du métal jaune est assez déconcertant pour le néophyte. La monnaie de compte est le dollar de Hongkong, la mesure est le tael et toutes les opérations sont faites par les Chinois. Le titre de l'or traité à Hongkong, est légèrement inférieur à celui du métal sur lequel portent les opérations en Europe. Néanmoins, les spécialistes étrangers du commerce de l'or prennent le marché de Hongkong très au sérieux. Plusieurs d'entre eux ont ouvert un bureau dans l'enclave britannique.

Mais Hongkong est surtout réputé à l'extérieur au titre de marché des valeurs. Après les vertigineuses fluctuations enregistrées entre mars 1973 et la fin de l'année 1974, ce marché s'est stabilisé, le public ayant été échaudé et le gouvernement ayant pris des mesures pour que les errements passés ne se reproduisent plus. Hongkong ne songe plus aux *booms* et aux krachs mais n'en demeure pas moins le second marché des valeurs en Asie, après le Japon. Le volume moyen des transactions quotidiennes atteint 30 millions de dollars de Hongkong (environ 30 millions de francs). Il n'existe pas moins de quatre Bourses : Hongkong Stock Exchange, Far East Exchange, Kam Ngan Stock Exchange, Kowloon Stock Exchange. Elles sont en concurrence, mais il est probable qu'elles fusionneront un jour.

Une période révolue

Les opérations ne portent guère sur les titres des sociétés étrangères. Peu de ces sociétés sont d'ailleurs cotées à Hongkong, où en matière de Bourse on reste essentiellement entre Asiatiques. Excepté la Suisse et les Pays-Bas, les pays européens prêtent eux-mêmes assez peu d'attention aux valeurs de Hongkong, sans doute parce que leurs noms ne sont pas familiers aux capitalistes occidentaux.

La période de développement rapide en tant que place financière est maintenant révolue pour Hongkong. Cette place était devenue si considérable qu'il fallait s'attendre à une pause dans la croissance. Mais parce qu'il n'y a pas à redouter que les pays de la région ne soient plus en mesure de faire face à leur endettement ni qu'ils soient tentés par le protectionnisme, Hongkong, comme centre financier, reste probablement promis à un bel avenir.

PHILIP BOWRING.

Les relations avec la Chine

(Suite de la page 21.)

En ce qui concerne les produits consommés sur place, après l'eau et les cochons, et, d'une manière générale, les denrées alimentaires, le pétrole est en train de prendre une place non négligeable. En 1976, la Chine a exporté pour 54,4 millions de dollars américains de pétrole à Hongkong (soit 15 % de la consommation locale).

En 1974, alors que le déficit du commerce extérieur de la Chine s'élevait à 500 millions de dollars, *Hongkong* a rapporté à la Chine 1,6 milliard de dollars. L'an passé, l'apport a atteint 2,1 milliards.

Un futur terminal pétrolier

Avec ses équipements portuaires ultra-modernes, Hongkong est le principal port de la côte chinoise méridionale, malgré le développement récent du port de Chanchiang.

Les Chinois, qui ont parfaitement compris l'intérêt de rentabiliser au maximum leurs relations avec Hongkong, ont pour projet de doubler la voie ferrée entre Canton et la colonie, sur laquelle transitent chaque année 1,5 million de tonnes de marchandises. Signe que le trafic avec la Chine est destiné à s'accroître, la Kowloon-Canton Railways a inauguré une nouvelle gare en 1975.

La Chine est puissamment implantée dans la colonie avec des banques, des magasins, des restaurants, des cinémas et même des stations-service (qui vendent l'essence 2 % moins cher que les compagnies internationales...). La présence économique de la Chine à Hongkong ne cesse de se renforcer. Non seulement les entreprises chinoises, notamment les banques, ont de plus en plus tendance à acheter les immeubles qu'elles occupent, mais il semble que Pékin ait décidé d'investir aussi dans le secteur industriel, notamment dans la construction mécanique et les chantiers navals. Tai Tung Industry Equipment Ltd (entreprise très liée à Pékin) crée ainsi sur l'île de Tsing Yi, l'une des dernières proches du centre de la colonie où le terrain soit disponible, une usine dont le coût est de 10 millions de dollars. A Tsing Yi également, Yiun Lian Machinary Repair Works (entreprise chinoise communiste), qui possède déjà un chantier naval à Chengshawan, en fait construire un autre avec le concours de la Banque de Chine. Un dock flottant, commandé aux Japonais, sera livré incessamment. Les Chinois voudraient aussi utiliser Hongkong comme « terminal » pétrolier : China Resources, une des représentations commerciales de Pékin dans la colonie, a récemment acquis des terrains près de Shatin, dans les nouveaux territoires, et commence la construction de trois réservoirs pétroliers géants d'une capacité de 200 000 tonnes. Ainsi, les Chinois achètent-ils, cher, un sol qui à leurs yeux leur appartient...

Treize banques communistes

Hongkong est surtout pour la Chine une place financière de premier ordre. Pékin trouve en effet son compte à utiliser, de manière détournée, et tout en « gardant les mains propres », les mécanismes d'un libéralisme économique aussi intégral qu'Adam Smith ou Ricardo ont pu le souhaiter. On estime que 30 à 40 % des devises chinoises passent par Hongkong.

Treize banques communistes sont représentées avec un réseau de cent vingt agences. Elles sont toutes affiliées à la Banque de Chine, qui dresse ses imposants bâtiments sur le front de mer. Celle-ci, comme ses concurrentes du monde occidental, pratique le drainage de l'épargne et joue sur le change. Le développement du commerce extérieur chinois a provoqué une accélération rapide des affaires traitées par la Banque de Chine de Hongkong (d'autres succursales existent à Londres et à Singapour), qui disposera bientôt d'un système d'ordinateurs. D'une manière générale, les banques communistes de Hongkong drainent 20 % des dépôts (60 % allant aux grands groupes anglais, 10 % à des organismes financiers tels que la Bank of America ou la B.N.P. ; les 10 % restants se répartissant entre les différentes banques installées dans la colonie).

Une connivence évidente

La Banque de Chine offre, pour les comptes de dépôt, un intérêt supérieur à celui pratiqué dans la colonie. Elle propose également des assurances sur la vie. Elle est aussi très active sur le marché de l'or (bien que ce soit surtout à Londres que se déroulent les opérations) et sur le marché des changes. Elle achète quotidiennement 5 à 6 millions de dollars en devises étrangères. Jusqu'à la chute de la livre, la Chine privilégiait le *sterling*. Désormais, elle traite beaucoup avec les banques américaines. Surtout, depuis 1974, elle pratique avec les Japonais le système des « dépôts réciproques ». D'un côté, elle dépose des renmimbis (monnaie qui sert dans les règlements extérieurs de la Chine) dans les succursales des banques nippones. En échange, celles-ci déposent des devises fortes à la Banque de Chine. Apparemment, ces deux opérations se compensent. En fait, le renimbi n'étant pas convertible, il est destiné à demeurer dans les coffres des banques nippones, alors que les Chinois peuvent utiliser les devises déposées par les Japonais pour des paiements extérieurs. En d'autres termes, ce système permet à la Chine, qui refuse de recourir au crédit, d'obtenir des prêts d'une manière détournée.

Les avantages que la Chine tire de la colonie expliquent qu'elle l'aide à vivre et à prospérer. Il y a une connivence évidente entre Chinois et Britanniques pour faire de l'enclave une des places les plus sûres de l'Asie pour les investisseurs, à l'abri de l'inflation (seulement 3,1 % en 1976).

« La honte de la Grande-Bretagne »

Aussi, paradoxalement, l'avenir de Hongkong dépend moins de l'attitude de la Chine que de celle de la Grande-Bretagne. Il est, en effet, beaucoup plus difficile d'évaluer les avantages que les Britanniques tirent de leur présence ici. La colonie est un point névralgique du réseau de British Airways, et assure la prospérité de plusieurs groupes anglais. Hongkong n'en constitue pas moins une charge pour la Grande-Bretagne, qui, avec son nombre croissant de chômeurs, n'en doit pas moins absorber chaque année, à des tarifs préférentiels, des quantités énormes de textiles en provenance de la colonie. Enfin, ce temple du capitalisme, avec ses inégalités sociales criantes, « choque » certains Britanniques. Des travaillistes critiquent inlassablement tous les gouvernements sur ce point, affirmant que *« Hongkong est la honte de la Grande-Bretagne »*. Ce qui provoqua un jour cette réponse d'un membre de la Chambre des lords : *« Il est sûr que les choses iraient beaucoup mieux, si la Grande-Bretagne était une colonie de Hongkong. »*

PHILIPPE PONS.

BIBLIOGRAPHIE

HONG-KONG par Jean-Rémy Bure

Pour inaugurer sa série sur les *grandes métropoles*, la collection Petite Planète, aux Editions du Seuil, présente judicieusement Hongkong, la ville-territoire. Ancien lecteur de français à l'université chinoise de la colonie, Jean-Rémy Bure fait un exposé historique alerte, rappelle fort à propos l'importance du problème des réfugiés chinois qui continuent à fuir leur pays malgré les risques encourus, brosse quelques savoureux portraits et propose des promenades.

L'illustration n'est pas décevante. On se souviendra longtemps de la photographie d'un policier anglais, matraque à la main, « invitant cordialement un réfugié clandestin à repasser la frontière ». J. G.

SUPPLÉMENT

commerce avec

Des produits plus sophistiqués

...le commerce avec l'Occident

(Suite de la page 21.)

...« service » qu'elle rend à celle-ci ... maintenant à Hongkong ne va ... on peut le supposer, sans ...eparties commerciales et poli...s de la part de Pékin.

...s unique au monde, Hongkong ...n vestige anachronique du libé...ne le plus pur. Il fonctionne, ...ien. Sans aucune ressource ...elle, sans technologie innovante, ...erritoire exigu et cette petite ...lation laborieuse offrent le spec... d'une réussite certaine ; troi...e niveau de vie en Asie après ...pon et Singapour (le P.N.B. par ... a dépassé 2 200 dollars améri...s), croissance du P.N.B. de 15 % ...ermes réels en 1976, taux d'inté... parmi les plus bas, absence ...lation, une des monnaies les ... fortes du monde (le dollar de ...kong s'est réévalué de 32 % ...rapport au franc entre juin 1975 ...vrier 1977). Les fondements de ... prospérité sont le culte du tra... et du profit à tous les échelons ... société. Le libéralisme se tra... par un budget limité (17 % du ...B.), équilibré et destiné ni à l'in...ntion économique ni à la correc... de la répartition du revenu mais ... prise en charge des dépenses ...iques considérées comme essen...s, une fiscalité qui est la plus ...e d'Asie (15 % sur les revenus ... personnes physiques, pas de ... sur le chiffre d'affaires mais ...ement quelques droits indirects), ... totale liberté de circulation des ...taux, le statut de port franc et ...plication, même pour la plupart ... marchés publics, des principes ... la concurrence et de la libre ...eprise.

...n mécanisme ... « macro-...ustement »

...e système libre-échangiste fournit ...économie de Hongkong un méca...ne de « macro-ajustement » auto...ique. La situation monétaire et ...ncière est réglée par les forces ... marché à un degré sans équiva... sur les autres places finan...es : le gouvernement s'interdit ...e action corrective d'envergure. ...e peut y avoir de création artifi...e de monnaie ; il n'y a d'ailleurs ... de banque centrale. L'offre moné... globale est largement déterminée par la position nette de la balance des paiements. Un excédent de celle-ci place des devises auprès des banques commerciales de Hongkong contre des dépôts en dollars de Hongkong. Ces devises, augmentant directement la liquidité des banques, fournissent la base de l'expansion du crédit : un excès de paiements internationaux, à l'inverse, réduit cette base. Il en résulte que, en contrôlant le crédit interne, les transactions nettes en devises gonflent ou réduisent la demande interne, ce phénomène se transmet jusqu'aux coûts de production. On se trouve donc en présence d'un ajustement continuel de l'économie intérieure aux courants internationaux.

Des produits plus sophistiqués

En 1975, les exportations ont décru *du fait de la crise ; les conséquences* ont été une diminution plus forte des importations, une inflation nulle, une *diminution de la valeur du dollar de* Hongkong, une baisse du taux d'intérêt et, chose assez extraordinaire, *une diminution des* salaires, *parfois* en valeur absolue (les ouvriers de maintes usines textiles ayant spontanément proposé une forte réduction de leur rémunération pour éviter le chômage).

Deuxième étape (fin 1975, début 1976) : le dollar de Hongkong ayant baissé jusqu'à un niveau convenable, les exportations ont recouvré leur compétitivité (augmentant de 60 % au premier trimestre de 1976) ; les capitaux ont afflué dès la fin de 1975 en raison de la solidité de la monnaie et des remous politiques en Asie, tandis que, la liquidité bancaire se maintenant à un niveau élevé (50 %), le taux d'intérêt est *resté bas. Enfin, les salariés* ont compensé leurs pertes puis augmenté leur niveau de vie grâce à l'activité recouvrée et à une forte hausse des salaires.

Troisième étape : à partir du printemps 1976 apparaît une pénurie de main-d'œuvre alors que, neuf mois auparavant, au moins 13 % de la population active était en chômage complet, le dollar de Hongkong se revalorise par rapport au dollar américain. Finalement, on prévoit une certaine décélération des exportations en 1977 avec le maintien d'une forte valeur du dollar de Hongkong tant qu'elles suivent une progression saine. La manière dont Hongkong est sorti de la crise a démontré l'efficacité d'un système qu'on dit « *anachronique* ».

De nouveaux concurrents à salaires beaucoup plus bas, comme la Corée du Sud, Taïwan et bientôt les Philippines et l'Inde menacent Hongkong. Sa réponse, c'est l'adaptation au marché, l'augmentation de la productivité et la diversification. L'exceptionnelle faculté du territoire à s'adapter rapidement à la demande mondiale apparaît dans les étapes successives qu'a connues son industrie textile : à l'ère du coton a succédé celle des produits en fibres artificielles, et Hongkong a su monter, à partir d'une industrie de confection de masse, une très bonne industrie de prêt-à-porter.

Plus du quart des exportations se font désormais par voie aérienne *pour mieux les faire coller à la* demande. L'investissement intensif, *pour répondre à la pénurie relative* de main-d'œuvre, se double d'un effort réel pour se doter d'un personnel hautement qualifié grâce à la création récente d'une école polytechnique et d'un centre de productivité. On peut prédire que progressivement la part du vêtement et des textiles dans les exportations globales de Hongkong va diminuer au profit de produits plus sophistiqués.

La lutte contre la corruption

Les entreprises américaines établies à Hongkong mais aussi en Corée le savent bien : c'est ainsi que Motorola fait assembler et tester dans la colonie britannique des appareils électroniques dont les éléments de base sont fabriqués en Corée du Sud. En définitive, la compétitivité de Hongkong ne s'explique pas seulement par des salaires relativement bas mais par une productivité supérieure.

Mais peut-être l'aspect le plus frappant du décollage économique de Hongkong par rapport aux pays du tiers-monde est la lutte contre la corruption. Le gouvernement, encouragé par la Grande-Bretagne, a entrepris avec succès une lutte parfois spectaculaire contre ce mal qui affecte la plupart des pays en voie de développement.

NATHANAËL DIMMESDALE.

LA VIE ÉCONOMIQUE

EMPLOI

L'embauche des jeunes dépend maintenant des chefs d'entreprise

Les aides gouvernementales s'appliquent le 1er juillet

La loi « portant diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes » de moins de vingt-cinq ans, dont on lira ci-dessous le détail des modalités d'application, entre en vigueur la semaine prochaine : c'est ce que le ministère du travail a indiqué au cours d'une conférence réunie vendredi (nos dernières éditions datées 25 juin). M. Hervé de Charette, directeur de cabinet de M. Christian Beullac, a précisé que les décrets et les circulaires d'application seront envoyés le jour même de la publication de la loi au « Journal officiel », vraisemblablement avant le 1er juillet. Les responsables du ministère du travail se sont félicités de la célérité avec laquelle ce texte législatif, qui reprend les principales mesures contenues dans le « plan Barre bis » (« le Monde » du 28 avril), *a été* promulgué.

Certes, il s'est écoulé peu de temps entre le *dépôt du projet de loi et* l'entrée en vigueur de la loi, mais le problème du chômage des jeunes ne date pas de cette année : la récession a commencé à l'automne 1974, et dès septembre 1975, par exemple, les jeunes de moins de vingt-cinq ans représentaient déjà 47 % des demandeurs d'emploi. Combien de jeunes bénéficieront-ils des dispositions de cette loi ? Le ministère se refuse, avec logique, à avancer le moindre chiffre. Ses responsables font remarquer que la balle est maintenant dans le camp des industriels et que tout dépendra de la volonté d'embauche des chefs d'entreprise. A ce propos, M. Christian Beullac s'est « félicité », vendredi, à Rennes, du « changement d'attitude des chefs d'entreprise » qu'il a rencontrés et qui lui sont apparus non plus comme « des hommes en position de critique », mais comme « des hommes en position d'action ».

Une intense campagne d'information (tracts, affiches, etc.) est en tout cas menée par les services de la rue de Grenelle (1) auprès des industriels auxquels la nouvelle loi, par le biais de l'exonération des charges sociales (35 % du salaire brut), fait la part assez belle.

Cette loi devrait surtout profiter aux quelque cent vingt-cinq mille à cent cinquante mille *jeunes qui, sur les sept cent mille qui arrivent* chaque année sur le marché du travail, se trouvent habituellement sans emploi après six mois de recherches, soit en raison de la faiblesse du nombre des offres, soit à cause de leur formation « inadaptée au marché du travail » ou de leur absence de formation.

Les dirigeants du C.N.P.F., dont le « plan d'action » prévoit, on le sait, la création de trois cent mille emplois supplémentaires d'ici à la fin de l'année, feront le point de la situation *le 6 juillet avec leurs délégués départementaux* à l'emploi. Autre question primordiale : combien de jeunes auront-ils la chance d'être embauchés définitivement ? La loi ne prévoit qu'un contrat minimum de six mois. De même, le système des stages mis en place par ce texte et prévu aussi par le C.N.P.F. (cent mille stages sur les trois cent mille emplois supplémentaires) ne rend aucunement obligatoire l'embauche définitive. Si les jeunes ainsi recrutés devaient se retrouver au chômage après mars 1978 — date qui « coïncide » généralement avec la fin des contrats et des stages, — les mesures prises apparaîtraient alors purement électorales et surtout dictées par le souci de « dégonfler », de façon plus ou moins artificielle, les statistiques du chômage. — M. C.

(1) Une équipe a été mise en place à la délégation à l'emploi pour fournir tous renseignements complémentaires. Tél. 567-72-66.

Le détail des mesures

Voici les principales dispositions de cette loi qui s'articulent autour de deux thèmes : les aides à l'embauche et la formation professionnelle.

● AIDES A L'EMBAUCHE

Elles seront de trois sortes :

1) *Exonération des charges de sécurité sociale :* l'Etat prendra en charge jusqu'au 30 juin 1978 les cotisations patronales d'assurances sociales, d'allocations familiales et d'accident du travail pour toutes les entreprises (sauf les sociétés de travail temporaire et les établissements publics) qui embaucheront des jeunes de moins de vingt-cinq ans avant le 31 décembre 1977.

Plusieurs conditions y seront cependant mises : il ne devra y avoir dans ces entreprises aucun licenciement économique entre le 1er mai et le 31 décembre 1977 ; l'effectif moyen de l'établissement ne devra pas être réduit ; la durée de séjour du jeune embauché devra être au minimum de six mois, quel que soit le type de son contrat. Le bénéfice de cette mesure restera acquis en cas de licenciement pour faute grave ou de départ volontaire du jeune. Enfin, le jeune devra avoir, depuis moins d'un an, cessé ses études, son apprentissage ou son service national. Il n'aura pas besoin d'être inscrit à l'A.N.P.E.

Cette mesure d'exonération, qui pourra se cumuler avec le système du contrat emploi-formation, sera également valable pour une durée maximale de deux ans, pour les chefs d'entreprise qui auront passé un contrat d'apprentissage, avant le 31 décembre 1977, avec des jeunes de seize à vingt ans.

Les contrôles visant à s'assurer que les entreprises répondent bien aux critères définis par la loi seront effectués *a posteriori* par l'URSSAF.

2) *Extension du contrat emploi-formation :* les contrats emploi-formation, qui étaient réservés jusqu'à présent aux jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans, seront étendus aux veuves et aux femmes seules ayant au moins un enfant à charge.

L'Etat assurera une partie des *frais de formation* (7 F ou 8 F l'heure pour des durées allant de 120 à 1 200 heures) et de la rémunération du salarié : 30 % du SMIC pendant les six premiers mois du contrat, 100 % pendant la durée effective de la formation lorsque celle-ci sera comprise entre 120 et 500 heures ; 30 % du SMIC pendant trois mois, 100 % pendant la durée effective de la formation, lorsque celle-ci sera comprise entre 500 et 1 200 heures.

3) *Aides à la mobilité à l'étranger.* — Il s'agit de « *promouvoir et faciliter* » la présence de jeunes dans des entreprises françaises ou dans des filiales d'entreprises françaises installées à l'étranger. Pour cela, l'Etat prendra en charge, jusqu'au 30 juin 1978, les cotisations de sécurité sociale, ainsi qu'une indemnité (permanente) pour frais de déplacement : 600 F par 1 000 kilomètres et 300 F pour un déplacement inférieur à 500 kilomètres. Cette indemnité s'ajoute à l'allocation normale de transfert, qui est d'un montant égal à 800 fois le minimum garanti, soit 4 744 F à l'heure actuelle.

Cette mesure s'appliquera aux jeunes de moins de vingt-cinq ans, embauchés avant le 31 décembre 1977, qui ont cessé leurs études, leur apprentissage ou leur service militaire depuis moins d'un an et qui n'ont pu trouver un emploi à moins de 30 kilomètres de leur résidence habituelle.

● FORMATION PROFESSIONNELLE

Le dispositif fera l'objet de deux mesures :

1) *Stages pratiques en entreprise :* ces stages, qui doivent débuter avant le 15 décembre, seront d'une durée de six à huit mois et comporteront 200 heures de formation. Leur rémunération sera assurée par l'Etat selon les modalités suivantes : 90 % du SMIC pour les jeunes de plus de dix-huit ans ; 410 francs par mois, plus indemnité d'hébergement et de transport pour les jeunes de moins de dix-huit ans.

Les frais de formation seront imputables, pour une somme forfaitaire de 2 500 francs par stagiaire, sur la fraction de 20 % de l'obligation de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. Pour les employeurs qui ne seront pas en mesure de financer les frais de formation (rendement insuffisant de la fraction de 20 % ou entreprises de moins de dix salariés), cette formation pourra être assurée par des organismes professionnels.

Toutes les entreprises sont concernées par cette mesure, à l'exclusion de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics administratifs.

2) *Stages formation :* il s'agira de stages de six à huit mois, organisés par tous les établissements de formation, quel que soit leur statut juridique. La rémunération des stagiaires par l'Etat sera assurée de la même façon que pour les stages pratiqués en entreprise.

Le financement de l'ensemble des mesures contenues dans cette loi sera assuré, d'une part, par l'Etat (1 milliard 545 millions de francs) et, d'autre part, par les entreprises elles-mêmes (1 milliard 200 millions de francs), le cinquième du « 1 % » au titre de la formation professionnelle continue et un accroissement de 0,1 % de la taxe d'apprentissage.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LIP : on s'attend à une évacuation par la police.

(De notre correspondant.)

Besançon. — Une entreprise privée, agissant sous la protection du commissaire central de Montbéliard, a, au cours de la nuit du 23 au 24 juin, modifié les circuits du transformateur électrique desservant le quartier de Palente à Besançon, de manière à priver de courant l'usine Lip. Les ouvriers ne pourront pas, comme ils l'avaient fait deux fois déjà, rétablir le courant coupé par l'E.D.F. Ils disposent néanmoins d'un groupe électrogène de puissance assez faible qui fournira seulement du courant pour le montage des montres dont la vente se poursuit sur place.

La chambre froide dans laquelle seraient encore conservées cent mille montres ne sera pas alimentée ni le système de pompage contre les infiltrations d'eau, au risque de compromettre la bonne conservation des bâtiments, des machines et des stocks (dont une partie seulement a été enlevée au titre de « trésor de guerre » par le personnel). On s'attend à une intervention très rapide des forces de l'ordre en vue d'une évacuation de l'usine.

D'autre part, à Paris, la vente organisée par une délégation des travailleurs de Lip dans les bureaux du P.S.U., le 24 juin, a permis de placer plus de cent cinquante montres ; plusieurs centaines de commandes ont été enregistrées. — *(Corresp.)*

● *Aux usines Renault, la C.G.T. réclame* une prime de bilan de 1 000 F. — Elle a organisé, le 24 juin, à Boulogne, un rassemblement de travailleurs venus de tous les établissements, pour réclamer leur part des « *succès de l'entreprise* ». La C.F.D.T. ne participait pas à cette manifestation, ni F.O., qui, cependant, demande, elle aussi, que les salariés « *bénéficient des richesses produites* ».

● *Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., U.C.T. et F.O. d'Elf-France* viennent de s'élever dans un communiqué commun contre l'arrêt définitif de la distillerie de la raffinerie d'Ambès (Gironde), qui, selon elles, « *contrevient aux procédures de consultations prévues par la législation en vigueur* ».

PERSONNES AGÉES

Le R.P.R. promet de porter le minimum vieillesse à 70 % du SMIC en 1983

Dix milliards 700 millions de francs lourds d'ici à 1983 pour les personnes âgées, tel est le coût du programme que le R.P.R. présentera pour la prochaine législature. MM. Georges Gorse, délégué national aux affaires sociales, et Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, ont analysé devant la presse les dix promesses d'un parti qui souligne que des efforts importants ont été réalisés, mais estime qu'il n'y a pas eu sous la Ve République de « *véritable politique globale* »...

Les principales mesures promises, applicables progressivement, sont les suivantes : réforme du minimum vieillesse, dont le montant serait indexé, porté de 50 % à 70 % du SMIC et accordé à tous les Français âgés sans qu'il y ait de demande spéciale à formuler ; mise en place de la retraite à la carte en augmentant le taux des personnes à soixante ans de 25 % à 35 % du salaire plafond pour 37,5 années de cotisations ; cumul intégral des pensions pour les veuves ; santé et transport gratuits pour tous ceux qui bénéficient de la pension minimale ; allégement des impôts ; extension de l'aide ménagère et des soins à domicile.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSOMMATION

Le projet de loi sur le crédit à la consommation sera-t-il abandonné ?

Le pojet de loi sur le crédit à la consommation, déjà adopté au Sénat en première lecture, sera-t-il discuté à l'Assemblée nationale avant la fin de la présente session ? Rien n'est moins sûr d'après nos informations. Et ce serait dommage pour tous les acheteurs, de revenus modestes souvent, qui s'épuisent à rembourser à un organisme de crédit le prix d'un matériel qui ne leur a jamais été livré.

Actuellement, en effet, lorsqu'un consommateur a obtenu un crédit pour acheter un appareil ménager, un meuble ou... un appartement, le versement par l'établissement financier des sommes dues au vendeur n'est pas lié à l'exécution du contrat (livraison de l'appareil). Il y a là un véritable vide législatif, source de dénis de justice évidents que les parlementaires semblaient tout prêts à combler.

Or l'affaire achoppe sur le délai de réflexion d'une semaine laissé à l'acheteur qui souhaiterait annuler sa commande. Les commerçants, qui se montrent souvent persuasifs pour convaincre un acquéreur hésitant de demander un crédit (les établissements financiers ne versent-ils pas un pourcentage aux vendeurs qui leur apportent des contrats ?) craignent que des consommateurs indélicats n'abusent de cette possibilité de « repentir ». Le consommateur exige parfois une livraison immédiate de l'objet de sa convoitise, et dans ce cas, le « délai de réflexion » instituerait légalement le système du « rendu ».

Cette difficulté apparaît cependant mineure et aurait sans doute été, comme bien d'autres, facilement surmontée si les membres des commissions parlementaires l'avaient vraiment voulu. Bien que Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, se soit beaucoup attachée au succès de ce projet de loi, il semble que ses arguments aient pesé moins lourd que ceux des commerçants, grands et petits, qui s'y opposent. — J. D.

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE SERMENT ANTIPROTECTIONNISTE DES PAYS DE L'O.C.D.E.

(Suite de la première page.)

Comment, dès lors, atteindre l'objectif de 5 % l'année prochaine sans prendre — comme le souhaitent la plupart des pays — de mesures de relance qui accentueraient également l'inflation ? Force est d'admettre pour l'instant l'échec de l'Organisation, puisque le chômage se maintient à un niveau élevé et atteindrait même seize millions de personnes dans les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. à la fin de 1977, soit un million de plus qu'à la fin de 1976.

Les pays dont la position extérieure est forte, comme l'Allemagne fédérale et le Japon, ont, en tout cas, subi de fortes pressions de la part de leurs partenaires, visant à leur faire accepter un accroissement de leurs importations et une participation active au renflouement des balances des paiements déficitaires. Il a, par ailleurs, été prévu d'organiser « *sans tarder* » une conférence « *à haut niveau* » sur l'emploi des jeunes, qui représentent 40 % de la masse des chômeurs.

Les délégations ont, d'autre part, souscrit à l'accord réalisé à la conférence sur la coopération économique internationale concernant la création d'un fonds commun pour les produits de base. Elles ont adopté une déclaration sur les relations avec les pays en développement qui met l'accent sur la nécessité de consentir « *de nouveaux efforts pour édifier un système économique international plus équitable et plus stable* ». Enfin, en ce qui concerne l'énergie, les ministres ont affirmé leur souci d'éviter une nouvelle crise pétrolière en 1980. Dans ce but ils ont affirmé leur « détermination » de renforcer les politiques d'économies et de développement des sources d'énergie de remplacement.

En marge de la conférence, M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, a souligné que le déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis était « *temporaire* » et ne durerait que le temps nécessaire pour aider les pays faibles. Le secrétaire au Trésor a ajouté que l'action entreprise au sein du Fonds monétaire international (création d'une nouvelle « facilité de crédit » de l'ordre de 10 milliards de dollars) devrait être suffisante pour résoudre les problèmes des pays en déficit. Dans le cas contraire, le gouvernement américain pourrait envisager de reconsidérer sa position en demandant au Congrès d'approuver l'institution du « fonds de soutien » (dit « fonds Kissinger ») adopté en 1975 par les pays de l'O.C.D.E. mais « enterré » par les parlementaires américains.

ÉNERGIE

UNE CENTRALE AU CHARBON DE 600 MW DEVRAIT ÊTRE CONSTRUITE A CARLING

Les Houillères de Lorraine devraient obtenir, le 12 juillet, après une réunion du Fonds de développement économique et social, l'autorisation de construire une nouvelle centrale thermique au charbon de 600 mégawatts à Carling. L'investissement serait de 1,35 milliard de francs, coût légèrement supérieur au prix d'une centrale classique, car ce nouveau groupe sera équipé pour brûler des bas produits et il faudra amener de l'eau supplémentaire sur le site.

Déjà la commission qui était chargée de préparer le dossier pour le F.D.E.S. a recommandé que la construction soit entreprise. Cela apparaît comme la conséquence logique des directives gouvernementales sur le maintien d'une production de 10 millions de tonnes — voire de 11 — aux Houillères de Lorraine. Cela implique en effet l'existence de 2 millions de tonnes de bas produits à brûler. Or, deux des tranches au charbon actuellement en activité à Carling seront obsolètes en 1982.

Les Houillères de Lorraine ont d'autre part rendu publics, le 22 juin, les résultats de l'exercice 1976. La production a été légèrement inférieure à 10 millions de tonnes (la catastrophe de Merlebach ayant fait perdre 400 000 tonnes) et le rendement au fond a faibli en raison tant des travaux préparatoires entrepris que de la productivité encore faible du personnel nouvellement embauché. Le résultat financier s'est soldé par un déficit de 402 millions de francs. Le résultat final après pertes et profits traduit une perte de 166 millions de francs, ce qui, ajouté aux pertes antérieures, absorbe entièrement les fonds propres de l'entreprise.

CLASSES MOYENNES

« LA DÉMARCHE INSOLITE » DU GIR

« *Une démocratie ne peut solidement se constituer qu'avec la participation effective des groupements socio-professionnels* » représentant les cadres, les agriculteurs, les médecins ou les P.M.E., a déclaré M. Debatisse, président du Groupe Initiative et Responsabilité (GIR), à l'issue du colloque national organisé pour la première fois par cette organisation (*le Monde* du 22 juin). Critiquant la « *forme de démocratie actuelle* », qui tend à considérer les groupements socio-professionnels comme des défenseurs des seuls intérêts catégoriels et à les écarter des prises de décision au profit de la bureaucratie, le GIR réclame une restauration de la liberté d'agir et d'entendre et une véritable concertation avec les représentants des classes moyennes.

S'agit-il d'une prise de position politique ? Peut-on ranger le GIR dans le courant R.P.R. par exemple ? Les quatre fondateurs présents du GIR — MM. Debatisse, Combe, Monier et Gingembre, — en l'absence excusée du cinquième, M. Charpentié, ont déclaré avec insistance qu'ils ne « *parlaient jamais politique* », qu'à « *l'heure actuelle ils n'entendraient pas prendre d'initiative quelconque à l'égard des partis* ». Il s'agit là, a admis M. Debatisse, d' « *une démarche insolite parce qu'elle ne suit pas la logique habituelle des hommes politiques* ». Les leaders de GIR ont d'autre part indiqué que l'action de ce mouvement ne se limitait pas à une intervention temporaire et que ayant tout le temps, leur développement se réalisera sans hâte inutile.

LA C.E.E. ET LA CHINE ENVISAGENT LA SIGNATURE D'UN ACCORD COMMERCIAL

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européenne). — A l'invitation du gouvernement chinois, une délégation de hauts fonctionnaires de la Commission européenne, conduite par M. de Kergorlay, directeur général adjoint aux relations extérieures, se rendra à Pékin début juillet afin d'examiner quel pourrait être le contenu d'un accord commercial entre la Chine et la Communauté.

En novembre 1974, la C.E.E., faisant valoir que la politique commerciale dépendait désormais de la compétence communautaire, avait proposé à chacun des pays à commerce d'Etat de négocier avec elle des accords commerciaux pour remplacer les accords bilatéraux qui les liaient aux Etats membres.

En 1975, Pékin décidait d'établir des relations diplomatiques avec la Communauté et envisageait favorablement la conclusion d'un accord commercial. Depuis, des contacts portant sur les aspects techniques de l'opération ont eu lieu entre les deux parties. La mission de M. de Kergorlay permettra de mener à son terme ce travail préparatoire.

Les Neuf ont accepté que leur président en exercice — il s'agira alors de M. Simonet, le ministre belge — et M. Haferkamp, vice-président de la Commission européenne, chargé des relations extérieures, rencontrent d'ici quelques semaines le secrétaire général du COMECON, qui sera alors un Roumain, afin d'examiner ce qu'il est possible d'entreprendre pour parvenir enfin à une normalisation des relations etre les pays socialistes européens et la Communauté européenne — Ph. L.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	16 6	9 6
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	96 218	96 223
Fonds de stabilisation des changes	10 455	10 455
2) CREANCES SUR LE TRESOR	15 686	16 346
Monnaies divisionnaires	117	2
Comptes courants post.	200	177
Concours au Trésor public	14 083	14 882
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	76 518	68 302
Effets escomptés	29 115	28 892
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	38 559	30 081
Avances sur titres	59	56
Eff. en cours de recouv.	8 784	9 272
4) DIVERS	3 151	3 195
	191 573	184 068

PASSIF	16 6	9 6
1) BILLETS EN CIRCULATION	113 789	115 168
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	7 892	7 811
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	903	832
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 793	2 793
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	65	940
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	17 603	10 502
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	15 602	8 719
Autres comptes dispon. et autres engag. à vue	2 001	1 783
5) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	44 135	44 135
6) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 442	1 442
7) DIVERS	6 718	5 087
	191 573	184 068

AGRICULTURE

LES PRODUCTEURS DE BLÉ FOURRAGER VEULENT DÉVELOPPER LEUR PRODUCTION

Lorient. — L'Association générale des producteurs de blé (A.G.P.B.) a insisté, au cours de son cinquante-troisième congrès, qui s'est tenu les 22 et 23 juin à Lorient, sur la nécessité d'augmenter la production de blé fourrager (destiné à l'alimentation du bétail). Les producteurs de blé ont demandé que les importations de maïs, de manioc, de sortho ou de farine de poisson soient soumises à des prélèvements susceptibles de décourager leurs utilisateurs et de les inciter à se tourner vers les blés fourragers français

M. Neeser, président de l'A.G.P.B., a par ailleurs dénoncé le « *laxisme* » politique du gouvernement qui « *s'est traduit par une inflation galopante (...), donc une augmentation des coûts et des charges.*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

BAISSE DU FLORIN

Repli du FLORIN, faiblesse des COURONNES SCANDINAVES, fléchissement du DOLLAR par rapport aux monnaies fortes et bonne tenue persistante du FRANC, telles sont les données principales de la semaine sous revue.

Le FLORIN s'est vivement replié, non point qu'il ait été attaqué dans la perspective d'une quelconque dévaluation, mais tout simplement parce que les engagements spéculatifs à la hausse sur la monnaie hollandaise, contractés en mai, se dénouent. A cette époque, la spéculation jouait une réévaluation qui ne s'est pas produite, et maintenant elle se dégage.

Les COURONNES SCANDINAVES restent très faibles, malgré le soutien que leur ont prodigué les banques centrales en début de semaine.

Le DOLLAR s'est nettement replié par rapport aux monnaies fortes. Tout d'abord, les taux ont légèrement fléchi sur le marché de l'eurodollar. Ensuite, l'annonce d'un déficit record de la balance américaine des paiements courants au premier trimestre 1977 a jeté un froid. Enfin, les nouvelles déclarations de M. Blumenthal, secrétaire d'Etat au Trésor, qui demande aux pays à balance excédentaire de parvenir à un déficit pour aider les autres, ont paru constituer une justification de l'énorme déficit commercial américain.

La PESETA est restée faible : aux yeux des cambistes, elle est entrée dans le régime de « la veille de week-end », période dont les gouvernements sont censés profiter pour dévaluer par surprise leur monnaie. En l'occurrence, on pense généralement que la dévaluation de la PESETA, jugée indispensable par certains, n'interviendrait pas avant le courant de l'été, le plein des rentrées de devises « touristiques » ayant été fait au préalable.

Le FRANC affiche une bonne tenue persistante et même un peu mieux, en dépit de la baisse du loyer de l'argent sur le marché monétaire : le DOLLAR est descendu au-dessous de 4,94 F, et le DEUTSCHEMARK a touché un moment 3,0920 F. Cela n'empêche pas l'institut britannique Forex de prévoir une baisse du FRANC à l'automne et au début de 1978, en raison d'une réapparition d'un important déficit commercial dû à la reprise de la production. Si seulement on savait quelle sera la situation en France au dernier trimestre !

Le YEN est toujours ferme par rapport au DOLLAR, qui s'établit aux environs de 282 yens, sans grands changements.

Sur le marché de l'or, une certaine animation a été relevée en milieu de semaine, sur des rumeurs non contrôlées d'un regain de tension au Proche-Orient, le cour de l'once s'élevant jusqu'à 141,30 dollars pour s'établir à 140,80 vendredi soir.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,7196	8,4931	4,2869	4,0479	62,0431	4,2869	1.521,[illegible]
	—	1,7195	8,4990	4,2798	4,0498	62,0223	4,2781	1.521,[illegible]
New-York.	1,7196	—	20,2470	40,1123	42,4808	2,7716	40,1123	0,11[illegible]
	1,7195	—	20,2316	40,1767	42,4583	2,7723	40,1929	0,11[illegible]
Paris.....	8,4931	4,9390	—	198,11	209,81	13,6890	198,11	5,58[illegible]
	8,4990	4,9427	—	198,58	209,86	13,7032	198,66	5,58[illegible]
Zurich....	4,2869	2,4930	50,4758	—	105,9048	6,9096	100,0000	2,81[illegible]
	4,2798	2,4890	50,3565	—	105,6788	6,9004	100,0401	2,81[illegible]
Francfort.	4,0479	2,3540	47,6614	94,4243	—	6,5243	94,4243	2,60[illegible]
	4,0498	2,3552	47,6505	94,6263	—	6,5296	94,6613	2,60[illegible]
Bruxelles.	62,0431	36,0800	7,3051	14,4725	15,3271	—	14,4725	4,07[illegible]
	62,0223	36,0700	7,2975	14,4917	15,3147	—	14,4975	4,07[illegible]
Amsterdam	4,2869	2,4930	50,4758	100,0000	105,9048	6,9096	—	2,81[illegible]
	4,2781	2,4880	50,3363	99,9598	105,6363	6,8976	—	2,81[illegible]
Milan.....	1521,58	884,85	179,15	354,93	375,89	24,5246	354,93	—
	1521,92	845,10	179,07	355,60	375,79	24,5383	355,60	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

NOUVELLE DÉTENTE

« *Le temps nécessaire pour que se confirme la détente du loyer de l'argent au jour le jour* », indiquait la semaine dernière, la Rue de Rivoli à propos d'une baisse éventuelle du taux de base des banques.

Effectivement, le taux journalier du marché monétaire a continué à glisser autour de 9 %, s'établissant à 8 3/4 % en fin de semaine contre 8 7/8 % précédemment. La Banque de France contrôle l'opération avec vigilance, veillant à ce qu'elle s'opère de façon ordonnée. Elle a adjugé lundi 3,3 milliards de francs au taux inchangé de 8 7/8 %, mais les opérateurs attendent une réduction pour la prochaine fois.

A terme, d'une manière significative, la Caisse des dépôts a rabattu 1/8 % sur ses concours à 9 et 12 mois. Notons, toutefois, que les prêteurs ne sont pas encore très certains que la détente puisse être vraiment durable, compte tenu des échéances électorales. A titre d'exemple, la baisse récemment décidée pour les bons de caisse et comptes à terme a été accueillie sans enthousiasme par les clients, qui cherchent à obtenir de meilleures conditions.

A l'étranger, la Banque nationale de Belgique a ramené son taux d'escompte de 6,50 % à 6 % en raison de la fermeté du franc belge sur les marchés des changes. En revanche, la Banque centrale d'Iran a relevé le sien de 9 % à 10 %.

Aux Etats-Unis, les taux sont restés stables, notamment pour le papier commercial, de sorte qu'il n'y a pas lieu de prévoir une variation du « prime rate » de la Citibank, la Morgan Guaranty Trust demeurant l'unique grande banque à avoir ramené le sien de 6 3/4 % à 6 1/2 %.

La masse monétaire américaine s'est contractée de 700 millions de dollars, tandis que les crédits bancaires enregistraient une brusque poussée de 600 millions de dollars, due peut-être aux besoins de l'échéance fiscale ou à des transferts particuliers.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU CUIVRE, DU CACAO ET DU CAFÉ

DENREES. — *D'amples fluctuations se sont produites sur les cours du café en fonction de l'évolution des conditions climatiques au Brésil. La crainte de nouvelles gelées — les dégâts causés en 1975 furent importants — a provoqué une vive reprise des cours dont une partie des gains a pu être conservée. L'Organisation internationale du café évalue les stocks chez les principaux importateurs au 31 mars à 8,27 millions de sacs contre 7,40 millions à fin décembre et 8,01 millions un an auparavant. Durant la saison 1976-1977, terminée le 31 mars, les pays consommateurs ont acheté 59,2 millions de sacs contre 58,1 millions pour la précédente saison. Durant le premier trimestre de cette année les pays de la C.E.E. ont importé 6,36 millions de sacs contre 5,68 millions de sacs pour le trimestre correspondant de 1976.*

Nouveau fléchissement des cours du sucre sur les places commerciales. La récolte mondiale est évaluée par le département américain de l'agriculture à 86,6 millions de tonnes, supérieure de 1 million de tonnes à la précédente et de 4,6 millions de tonnes par rapport à la récolte 1975-1976.

Sensible reprise des cours du cacao en corrélation avec l'apparition de nouvelles craintes relatives à une pénurie de marchandises à court terme.

METAUX. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres dans l'attente du renouvellement des contrats de travail dans les raffineries américaines. Un accroissement de la consommation de métal est attendu pour l'année prochaine et, peut-être même, à la fin du second semestre au Japon, aux Etats-Unis et en Europe. La production mondiale de métal raffiné est évaluée par une société à 7 millions de tonnes en 1977, en augmentation de 300 000 tonnes sur celle de 1976 et à 8 millions de tonnes en 1980. La consommation mondiale restera inférieure devant atteindre 6,7 millions de tonnes (plus 200 000 tonnes) en 1977 et 7,8 millions de tonnes en 1980.*

Effritement des cours de l'étain tant à Londres qu'à Singapour. Une majoration des fourchettes de prix pourrait être acceptée par les pays consommateurs lors de la réunion du Conseil international à Londres, qui se tiendra du 12 au 15 juillet.

Sur le marché libre de Londres, les prix de l'aluminium ont peu varié. La hausse s'est généralisée aux Etats-Unis à 53 cents la livre à partir du 1er juillet.

TEXTILES. — *Faibles variations des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Aux ventes aux enchères en Nouvelle-Zélande et en Australie les achats de soutien ont été relativement importants.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 24 juin 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 786 (761-50), à trois mois 805 (780) ; étain comptant 5 570 (5 600), à trois mois 5 665 (5 690) ; plomb 343 (331) ; zinc 326 (324).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 62,20 (60,30) ; aluminium (lingots) inch. (51) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 61,50 (62,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (140-145).
— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 450 (1 437).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juil. 63 (62,70), oct. 64,40 (63,20).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juill. : inch. (230) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan. White grade C inch. (413)
— Roubaix (en francs par kilo) : laine juil. 23,50 (22,45).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 565 (575).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant : 46,50-47,50 (48,50-51).
— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 188-188,50 (191,25-191,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juill. 215 (203), sept. 204,90 (193,60) : sucre disp. 7,40 (7,55), juill. 7,61 (8,04) : café juill. 274 (242), sept. 247,90 (232).
— Londres (en livres par tonne) : sucre août 116,30 (119,10), oct. 120,60 (123) : café juill. 2 375 (2 500), sept. 2 395 (2 420) : cacao juill. 2 999 (2 810), sept. 2 755 (2 575).
— Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 2 472 (2 380), déc. 2 155 (2 080) ; café juill. 2 300 (1 700), sept. 2 126 (1 985) ; sucre (en francs par tonne), août 1 050 (1 045), oct. 1 050 (1 063)

CÉREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juillet 238 1/2 (242), sept. 247 (248 1/2) ; maïs juillet 224 1/2 (231 1/2), sept. 228 (235 1/4)

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	27 460	30 997 430
4 1/2 % 1973	30 400	19 942 560
Navigation mixte	58 750	15 536 500
Carrefour	11 330	13 165 460
C.F.P. (1)	73 925	7 927 559
P.U.K.	116 450	9 492 485
B.S.N.	23 450	7 175 830

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 17/6	COURS 24.6
Or fin (kilo en barre)	22600 ..	23010 ..
— (kilo en lingot)	22600 .	22850 ..
Pièce française (20 fr.)	239 50	232 20
Pièce française (10 fr.)	209 50	206 50
Pièce suisse (20 fr.)	215 10	218 40
Union latine (20 fr.)	196 50	196 50
• Pièce tunisienne (20 fr.)	169 ..	165 ..
Souverain	220 ..	224 90
• Souverain Elizabeth II	253 50	250 ..
• Demi-souverain	220 ..	219 ..
Pièce de 20 dollars	1034	1056 ..
— 10 dollars	550	563 ..
— 5 dollars	315 .	310 ..
— 50 pesos	910	925 ..
• — 20 marks	267 ..	258 ..
— 10 florins	210	212 ..
• — 5 roubles	106 80	106 2[illegible]

LA REVUE DES VALEURS

LE G.I.S. SURENCHÉRIT

Deux ans et demi après avoir ...ncé sur le marché français une ...rmule originale, celle de l'em...runt à taux variable indexé sur ...elui du marché monétaire, le ...roupement de l'industrie sidé...rgique (GIS) innove encore en *mettant un emprunt à sept ans* ...ont le taux est supérieur de ...,50 % à la moyenne pondérée ...es taux d'émission des obliga...ions du secteur privé (à l'heure ...ctuelle environ 11,70 %), avec ...n plancher de 10 %.

Dans la conjoncture actuelle, ...u mieux vaut ne pas trop parler ...e la sidérurgie et de son endet...ement, le GIS se devait d'inno...er, et de payer une « prime de ...isque », avec, pour le prêteur, ...avantage de pouvoir profiter ...'une hausse éventuelle des taux, ...t, pour l'emprunteur, celui de ...énéficier d'une baisse éventuelle ...usqu'au plancher de 10 %.

Le montant sera de 800 mil...lons de francs, dont 300 millions ...e francs pour les réseaux de ...istribution classiques et 500 ...illions « préplacés » en compen...ation de créances bancaires ou ...uprès de la Caisse des dépôts, ...vec la faculté de reprendre à ...'échange l'emprunt de 1974 avec ...éférence au marché monétaire. ...ne telle formule, qui constitue ... une première » à Paris, risque ...'intéresser en priorité les ban...ques, puisque les obligations d'une durée inférieure à sept ans sont admises en représentation du coefficient de réserves à moyen terme, le rendement offert *cette fois-ci étant supé*rieur de deux points à la normale. C'est un beau cadeau, mais nécessité fait loi...

...aleurs à revenu fixe ou indexées

Le calcul du prochain prix de prise par les services de l'enregistrement de l'*Emprunt 4 1/2 % 73* a débuté cette semaine ; ...mpte tenu des cours pratiqués ...r le *Napoléon* pendant les ...uatre premières bourses, ce prix ...ssortait, vendredi soir, à 662,01 F.

La détente des taux s'est pour...ivie et même amplifiée sur le ...arché « secondaire » alors que, ...r le marché « primaire », les

	24 juin	Diff.
...1/2 % 1973	656	— 1,20
...% 1973	190,20	+ 2,25
...mpr. 10,30 % 1975	95,50	— 0,30
...% 1976	99	+ 0,30
...M.E. 10,60 % 1976	97,30	+ 0,30
...M.E. 11 % 1977	99,05	+ 0,55
...0 % 1977	101,27	— 0,13
...1/4 % 1963	104,70	— 0,30
...1/4-4 3/4 % 1963	91,40	+ 0,40
...1/2 % 1965	106,10	+ 0,30
...% 1966	104,80	+ 0,80
...% 1967	97,10	+ 0,40
...0 % 1977	101,27	— 0,13
...N.E. 3 %	1 839	+ 16

...érations de placement s'effec...ent plus difficilement. Ce pa...doxe est d'autant plus éton...nt que le calendrier des émis...ons paraît encore très chargé ...ur le mois de juillet (+ de ... milliards de francs), et que ...ndi prochain, la ponction de ...pitaux résultant des trois nou...eaux emprunts émis (GIS, ...aint-Gobain-Pont-à-Mousson et ...anque Rothschild) représen...ra plus de 1,4 milliard de francs.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Générale occidentale* procède actuellement à l'émission d'un emprunt de 150 millions de francs, représenté par des obligations de 200 F nominal, convertibles en actions, sur la base d'une action pour une obligation

	24 juin	Diff.
Bail Equipement	139	+ 5
B.C.T.	87	+ 9
Comp. bancaire	258	+ 9,90
C.C.F.	88,80	+ 0,60
Crédit foncier	276,50	— 2,50
Crédit national	249	+ 22
Financ. de Paris	150,70	+ 8,70
Générale Occident.	174	inchangé
Locafrance	122,50	+ 6
Pretabail	299	+ 7
U.C.B.	167,50	+ 12
Créd. fonc. et imm.	194	+ 5,50
S.N.I.	322	+ 2
Chargeurs réunis	168	+ 14,10
Pricel	198	+ 7,20
Suez	224	+ 13

et portant intérêt à 9,75 % (taux de rendement actuariel brut : 11,02 %).

Bail Equipement annonce une augmentation de 36 % du volume des contrats signés au cours des cinq premiers mois de l'exercice 1977. Les résultats financiers du premier semestre devraient être nettement supérieurs à ceux de la période correspondante de l'année 1976.

Alimentation

Les résultats de *Pernod Ricard*, qui étaient déficitaires en 1976, devraient redevenir bénéficiaires en 1977. Dans cette éventualité, il n'est pas impossible que la société procède à une nouvelle

	24 juin	Diff.
Beghin-Say	57,10	+ 15,90
B.S.N.-Gerv.-Dan.	464	+ 58
Carrefour	1 185	+ 45
Casino	860	+ 44
Moët-Hennessy	356	+ 11,10
Mumm	213	+ 10
Olida et Caby	128	+ 10,50
Pernod-Ricard	247	— 19,60
Radar	342	+ 13,50
Raffin. St-Louis	63	+ 4
S.I.A.S.	277,50	+ 1
Veuve Clicquot	340	+ 31
Viniprix	348	+ 28
Martell	269,50	+ 10,50
Guy. et Gascogne.	144	+ 6
Nestlé	6 870	+ 40

augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions nouvelles.

Casino annonce pour les cinq premiers mois de l'année une progression de 13,8 % de son chiffre d'affaires (T.T.C.).

Bâtiment et travaux publics

Les *Ciments d'Origny S.A.* vont procéder à une augmentation de capital par le biais de l'émission

	24 juin	Diff.
Auxil. d'entrepr.	230,90	+ 11,40
Bouygues	372,50	+ 29,50
Chim. et Routière	112,50	+ 13,10
Ciments français	96	+ 6
Dumez	413	+ 27,50
Entr. J. Lefebvre	189,90	+ 11,40
Génér. d'entrepr.	148	+ 10,50
Gds Travx de Mars.	187	+ 7
Lafarge	185,50	+ 8,50
Maisons Phénix	1 359	+ 74
Pollet et Chausson	138,50	+ 6,70

de 504 816 actions d'un montant de 55 F, avec une prime de 16 F par titre.

Filatures, textiles, magasins

Linvosges procède actuellement à l'émission de 34 500 obligations de 105 F nominal, convertibles en actions à raison d'une obligation pour deux actions.

Les ventes effectuées au cours des cinq premiers mois de l'exercice par le *Printemps* sont en progression, respectivement, de 13 % *pour les grands magasins* et de 6 % pour les *Prisunic*. Les *comptes 1977* supporteront encore les conséquences de la mise en œuvre du plan de redressement, dont les effets ne devraient être ressentis pleinement qu'en 1978.

	24 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	44,40	+ 3,20
Sommer-Allibert	350	+ 12
Agache-Willot	267	+ 6
Roudière	324	+ 24
Bail Investissement	197	+ 7,80
C.F.A.O.	358,50	+ 15,50
B.H.V.	50,50	+ 4,60
Galeries Lafayette.	44,40	— 2,10
Nouvelles Galeries.	49,90	+ 2,50
Paris-France	61,50	+ 0,50
Prénatal	31,80	+ 0,90
Printemps	31,80	— 0,70
La Redoute	549	+ 8
S.C.O.A.	73	+ 1,10
U.I.S.	200	+ 4,30

Bourse de Paris

SEMAINE DU 20 AU 24 JUIN 1977

Le redressement s'accélère

UNE nouvelle étape sur le difficile chemin de la reprise a été franchie cette semaine à la Bourse de Paris, où les différents indices ont enregistré une progression moyenne de plus de 5 %.

Il y a huit jours bien peu, sous les verrières du palais Brongniart, se hasardaient à parier sur la poursuite, à court terme, du mouvement de hausse. De fait, la séance de lundi, bien que la tendance restât assez bien orientée, ne fut pas particulièrement brillante. Les gérants de portefeuille des banques et des charges d'agent de change semblaient vouloir se faire tirer l'oreille pour procéder à des acquisitions. Pourtant, sous la houlette d'opérateurs étrangers, les cours des valeurs françaises enregistrèrent une *légère avance, qui devait d'ailleurs être confirmée lors de la semaine suivante. Mercredi* fut un grand jour. Celui des records, mais aussi, celui consacré à la liquidation générale des engagements à crédit. La réponse des primes qui s'était déroulée la veille, avait été excellente, la quasi-totalité d'entre elles devant être levées, la liquidation allait se révéler brillante. En quatre semaines, les valeurs françaises se sont adjugées près de 11 % de hausse. Les boursiers n'avaient pas vu une telle performance depuis quinze mois ! Les ventes bénéficiaires allaient sans aucun doute affluer et peser lourdement sur l'ultime séance du terme de juin... Il n'en fut rien. Au contraire ! En dépit de prises de bénéfices bien légitimes, après une telle hausse, le marché, largement alimenté en ordres d'achats par des gestionnaires et une clientèle privée ravis de n'avoir pas à régler de soldes débiteurs, s'offrit le luxe d'une nouvelle progression moyenne de près de 1 1/2 %.

Jeudi, premier jour du nouveau terme, le mouvement de hausse, loin de s'essouffler, s'accélérait sensiblement permettant à cent cinquante valeurs de gagner encore du terrain. Les cotations de cinq grands titres (Creusot-Loire, Presses de la Cité, T.R.T., Marine Wendel, Beghin-Say) allaient même être retardées, devant l'abondance des demandes, phénomène que l'on avait failli oublier. A la veille du week-end, l'euphorie retombait un peu, pour faire place à une très saine pause de consolidation, au *cours de laquelle les indices s'avancèrent cependant* de plus de 1 1/2 %. La Bourse de Paris venant de s'offrir sa onzième séance consécutive de hausse retrouvant des niveaux abandonnés depuis trois mois exactement. Trois mois au cours desquels, ballottée entre les incertitudes de la conjoncture économique et les déchirements de la majorité, elle avait perdu peu à peu, l'essentiel de ses forces.

Qu'y a-t-il de changé ? Pas grand-chose, au fond. Beaucoup, dans les détails. L'inflation, après son brutal accès de fièvre en avril, retomberait, lui dit-on, à un niveau plus supportable en mai. Le franc se tient bien grâce, entre autres, à l'amélioration du commerce extérieur. Il n'est toujours pas question de relance globale, mais 1 milliard de francs vient d'être débloqué du Fonds d'action conjoncturelle, et d'autres mesures sélectives seraient dit-on encore, en préparation pour la rentrée. Le chômage ? Le C.N.P.F. s'en préoccupe. Les querelles intestines de la majorité ? Enterrées par MM. Chirac et Barre eux-mêmes. La victoire « fatale » de l'opposition aux prochaines législatives ? *Compromise par les « accrochages » entre MM. Mitterrand* et Marchais eux-mêmes. Alors ? « Les chances de gain sont considérablement plus fortes que le danger d'essuyer de nouvelles pertes, d'autant plus qu'aucune autre Bourse du monde n'a subi une chute aussi importante que celle de Paris » écrit le journal financier allemand « Boersen Zeitung ». Ajoutons que les dividendes des sociétés commencent à pleuvoir et sont souvent réinvestis par les organismes de placement collectifs, tandis que la clientèle particulière devient de plus en plus réticente à vendre. Est-ce suffisant pour assurer la poursuite du mouvement de hausse ? Une chose est sûre : l'horizon boursier à court terme paraît plus dégagé. Néanmoins, le plus difficile reste à faire.

PATRICE CLAUDE.

Matériel électrique, services publics

Comme nous l'avions déjà annoncé, la *Cie Générale de Constructions téléphoniques* (filiale d'*I.T.T.*) vient de porter à 91 % le montant de sa participation dans le capital de la société *Claude*. L'opération ayant été effectuée sur un prix de base de 150 F par action *Claude*, la *C.G.C.T.* s'est engagée à acheter, à ce même cours, tous les titres

	24 juin	Diff.
Alsthom	63,20	+ 3,10
C.E.M.	55	+ 1,50
C.G.E.	273	+ 13
C.S.F.	142,50	+ 16,50
D.B.A.	128	+ 8,50
Matra	501	+ 37
Legrand	1 555	+ 92
Leroy-Somer	477	+ 18,60
Moulinex	166,40	+ 12,90
L.M.T.	1 060	+ 148
Radiotechnique	405	+ 16
T.R.T.	405	+ 15
Téléméeanique	531	+ 16
Thomson-Brandt	177	+ 10,70
Générale des eaux	419	+ 54,10
Lyonnaise des eaux	352	+ 25

présentés sur le marché du 20 juin au 8 juillet.

D.B.A. a réalisé au cours des *six premiers mois de l'exercice* 76-77, un chiffre d'affaires (H.T.) de 895 millions de F, ce qui représente un taux de progression de plus de 32 %.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le conseil d'administration de *Manurhin* a décidé de procéder à la distribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes. Pour l'exercice en cours, les dirigeants du groupe tablent sur un résultat au moins égal au précédent (13 millions de francs) et une majoration du dividende global (12,50 F pour 1976).

Compte tenu des perspectives

	24 juin	Diff.
Chiers-Châtillon	19,50	+ 4,20
Creusot-Loire	89	+ 10,90
Denain Nord-Est	60	+ 4,30
Marine-Wendel	42,50	+ 4,50
Métall. Normandie	53,50	+ 5,40
Pompey	66,10	+ 4,60
Sacilor	24	+ 1,50
Saulnes	72,50	+ 1,50
Usinor	26,50	+ 3,20
Vallourec	118	+ 3
Alspi (1)	58,50	+ 2,30
Babcock-Fives	83,90	+ 2,90
Génér. de fonderie.	124,90	+ 6,90
Poclain	P.C.	P.C.
Sagem	395	+ 35
Saunier-Duval	76,80	+ 2,40
Penhoët	187,80	+ 6,80
Peugeot-Citroën	247	+ 9,90
Ferodo	355	+ 34

(1) Compte tenu d'un coupon de 5 F.

favorables de l'exercice en cours, *Virax* va procéder à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Le nominal des actions Chaffoteaux et Maury va être doublé, passant de 250 à 500 francs. Ces titres seront ensuite échangés contre des actions de 100 francs (une pour cinq).

Mines, caoutchouc, outre-mer

Kinta S.A. a réalisé en 1976 un bénéfice net de 1,31 million de francs. Le dividende global est inchangé à 27 F par titre.

	24 juin	Diff.
Imétal	84,50	+ 4,55
Peñarroya	45,10	+ 0,60
Charter	9,80	inchangé
Inco	133,50	— 2,20
R.T.Z.	17,95	+ 0,10
Tanganyika	11,30	+ 0,20
Union minière	121	+ 1,30
Z.C.I.	1,05	+ 0,06
Kléber	34	+ 4,70
Michelin	1 163	+ 76

Pétroles

Très vive reprise de *Norsk Hydro*, qui a monté de 12 %, dans un marché très actif.

A l'assemblée générale de la *Compagnie française des pétroles*, le président a indiqué que l'exercice 1976 avait été le plus mau*vais connu depuis longtemps* par la compagnie. Pour 1977, en revanche, des résultats satisfaisants sont attendus de la mise production des gisements indonésiens, tandis que le gisement de gaz de Frigg, qui a nécessité des investissements considérables, débitera dans le courant de l'automne.

	24 juin	Diff.
Aquitaine	292	+ 19
Esso	55,80	+ 2,40
Franç. des pétroles	111	+ 5,30
Pétroles B.P.	60	— 9
Primagaz	135	+ 13,50
Raffinage	72,50	+ 1,55
Sogerap	60	+ 0,50
Exxon	259	inchangé
Norsk Hydro	231	+ 25
Petrofina	607	+ 16
Royal Dutch	280,30	— 0,70

Produits chimiques

Premier semestre très décevant pour le groupe B.A.S.F., dont le chiffre d'affaires (DM 10,7 milliards) a seulement augmenté de 3,5 %. Progression plus lente encore (+ 2 %) du chiffre d'affaires de la maison mère à 5 milliards de DM. D'ores et déjà, le président Seefelder estime que les résultats de l'exercice 1977 en entier seront en faible hausse, du fait de « l'entrée dans un nouveau cycle caractérisé par une moindre croissance économique ».

« *L'Institut Mérieux* entend conserver toute son autonomie et son style propre » a récemment déclaré le président de la firme pharmaceutique, filiale à 51 % du groupe *Rhône-Poulenc*, faisant allusion à une éventuelle nationalisation.

Les actionnaires de *C.M.-Industries* recevront une action gratuite pour dix.

	24 juin	Diff.
C.M.-Industries	161,80	+ 15,30
Cotelle et Foucher	45	+ 0,50
Institut Mérieux	312	+ 17
Laboratoire Bellon.	158,50	+ 6,50
Nobel-Bozel	62	+ 1,20
Pierrefitte-Auby	71,05	+ 6,10
Rhône-Poulenc	73	+ 7
Roussel-Uclaf	155,90	+ 18,40
B.A.S.F.	336,50	— 8
Bayer	292	— 5
Hoechst	287	— 6,50

Mines d'or, diamants

Les actionnaires de *Blyvoor-Ruitzicht* encaisseront un dividende final de 25 cents (contre 30 précédemment). Au total, ils auront ainsi touché 46 cents contre 75 cents. *East Rand*, en revanche, a décidé ne pas verser de dividende intérimaire.

L'Anglo American Gold Investment annonce pour le premier semestre un bénéfice de 20,35 millions de rands contre 26,50 millions au 30 juin 1976. Le dividende intérimaire s'élève à 80 cents contre 90.

	24 juin	Diff.
Amgold	80	— 0,90
Anglo-American	14,10	— 0,40
Buffelsfontein	46,90	+ 2,40
Free State	55,50	+ 1,30
Goldfields	11,50	— 0,05
Harmony	18,10	+ 0,55
President Brand	51	+ 1
Randfontein	148	+ 5,50
Saint-Helena	50	inchangé
Union Corporation	12,30	+ 0,30
West Driefontein	99	+ 1,30
Western Deep	40,50	+ 0,70
Western Holdings	71,10	+ 0,60
De Beers	15,60	+ 1

Valeurs diverses

A l'issue d'une allocution essentiellement consacrée au problème d'éventuelles nationalisations, le président du groupe PUK, M. Thomas, a précisé que le chiffre d'affaires consolidé des cinq premiers mois de l'année était en hausse de 31 %. Le ré*sultat consolidé du groupe fin 1977* continuerait à s'améliorer. Il s'était élevé à 152,7 millions de francs en 1976 contre une perte nette de 159,1 millions en 1975.

Le résultat net consolidé dégagé par les « Skis Rossignol » s'est élevé à *24,52* millions de francs pour l'exercice 1976-1977, contre 16,44 millions, à structures comparables. Le dividende global a été fixé à 39 F contre 37,50 F. Pour l'exercice en cours, les perspectives du groupe se présentent favora*blement, les ventes consolidées* devant progresser de 15 % et la part du groupe dans les résultats consolidés augmenter de 20 %. Pour répondre à la demande, le groupe va engager cette année un important programme d'investissement : 65 millions de francs (dont 35 millions à l'étranger). Aucun appel de capital ne sera fait aux actionnaires.

	24 juin	Diff.
L'Air liquide	332	+ 10
Bic	708	+ 28
Europe n° 1	339	+ 8,50
L'Oréal	780	+ 41
Club Méditerranée.	389,80	+ 34,20
Arjomari	103	+ 3
Hachette	129	+ 7,50
Presses de la Cité.	200	+ 12,30
P.U.K.	83,90	+ 4,10
St-Gob.-P.-à-M.	113	+ 5
Skis Rossignol	1 610	+ 1
Chargeurs réunis	168	+ 14,10

L'Air liquide a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires consolidé de 6,03 milliards de francs contre 4,81 milliards. La part du bénéfice net consolidé revenant à L'Air liquide, déduction faite des intérêts minoritaires, s'est élevée à 227,03 millions de francs contre 179,41 millions en 1975.

N.D.L.R. — Nous publierons les indices hebdomadaires de l'INSEE dans notre première édition de lundi datée du 28 juin.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin
Terme	62 774 631	63 607 875	91 163 244	94 296 860	83 922 763
Comptant: R et obl.	69 743 174	70 333 424	69 701 992	77 729 261	89 615 593
Actions	38 544 832	35 889 640	35 489 851	47 220 149	40 871 725
Total	171 062 637	169 830 939	196 355 087	219 246 270	214 410 081

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin
Val. franç.	85,7	86	87,4	89,5	91
Etrang.	99	99,3	99	99,3	99,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin
Tendance	90,2	90,1	91,4	94	94,8

(base 100, 29 décembre 1961)

	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin
Indic. gén.	56,2	56,3	56,7	57,8	58,4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouvelle avance

Le rétablissement du New York ...ock Exchange *s'est poursuivi* cette ...maine, lentement mais sûrement. ...urtout, le marché semble avoir trouvé un peu de son « punch » ...ec un volume d'affaires nettement ...cru.

Le ralentissement de la montée ...s prix de détail en mai, le tasse...ent des taux d'intérêt à court ...rme, la publication, enfin, d'un ...rtain nombre de statistiques éco...omiques assez favorables (révision ... hausse du P.N.B. pour le premier ...imestre, ventes record de voitures ... la mi-juin, augmentation des ...mmandes de biens durables pour ... même mois) : autant de facteurs ...ui ont contribué à soutenir le ...oral des opérateurs.

L'activité hebdomadaire a porté sur ... chiffre record (pour l'année) de ...8,57 millions de titres contre ...4,55 millions.

Indices Dow Jones du 24 juin : ...dustrielles, 929,70 (contre 920,45) ; ...ansports, 238,41 (contre 238,80) ; ...rvices publics, 115,73 (contre ...3,88).

	Cours 17 juin	Cours 24 juin
...lcoa	54 3/4	54 1/8
...T.T.	63 1/8	63 3/4
...oeing	58 1/8	57 3/4
...hase Man. Bank	33	32 7/8
...u P. de Nemours	113 1/4	117 1/8
...astman Kodak	59 3/4	59 7/8
...xxon	52	52 1/4
...ord	56 1/4	57 5/8
...eneral Electric	56 3/8	56 1/4
...eneral Foods	34 5/8	33 3/8
...eneral Motors	69 1/8	70
...oodyear	20 3/4	20 5/8
...B.M.	257 1/2	266
...T.T.	35 7/8	36 1/4
...ennecott	28 1/8	29
...obil Oil	68 1/2	68 3/4
...fizer	27 1/4	27 1/4
...chlumberger	65 3/4	69 5/8
...exaco	28 1/8	29 1/4
...A.L. Inc.	22	20 1/4
...nion Carbide	51 1/8	51 3/8
...S. Steel	40 1/2	40 1/8
...estinghouse	21 1/2	22 1/8
...erox Corp.	48 1/8	49 1/4

LONDRES

Redressement

Un léger redressement s'est opéré cette semaine sur le marché londonien dans l'espoir que le gouvernement et les syndicats, engagés dans le dernier « round » de leur discussion sur la politique salariale, finiront par trouver un terrain d'entente. La crainte d'une extension du conflit aux laboratoires Grunwick, avec *l'arrestation* d'un député travailliste et d'un des leaders du syndicat des mineurs, a, toutefois, ralenti le mouvement de hausse.

Indices « F.T. » du 24 juin : industrielles, *449,6* (contre 441,6) ; mines d'or, 110,9 (contre 109,4) ; *fonds d'Etat, 67,98 (contre 67,94).*

	Cours 17 juin	Cours 24 juin
Bowater	174	178
Brit Petroleum	898	890
Charter	109	110
Courtaulds	125	127
De Beers	244	258
Free St. Geduld (1)	11 1/8	11 1/16
Gt Univ. Stores	230	223
Imp. Chemical	388	394
Shell	546	546
Vickers	172	178
War Loan	28 5/8	28 5/8

(1) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Fléchissement

L'intérêt suscité par les valeurs françaises a été, pour une part, à l'origine de la désaffection de la clientèle et du fléchissement des cours.

Indice de la Commerzbank du 24 juin : 754,2 contre 758,3.

	Cours 16 juin	Cours 24 juin
A.E.G.	96,60	92,30
B.A.S.F.	164,10	153,80*
Bayer	143,80	139,70
Commerzbank	187,50	186
Hoechst	140,70	138
Mannesman	162,20	159,70
Siemens	263	261,10
Volkswagen	181,30	174

(*) Ex-dividende.

Dernières bordées

Selon toute apparence, la bataille pour la Mixte est en train de se terminer non par faute de combatants, mais plutôt faute de combattants, mais plutôt croit déclarations et rumeurs, le groupe Delmas-Vieljeux détiendrait près de 39 % du capital, y compris une option sur environ 9 %, qui ne serait disponible *qu'en mars 1978, et* le conseil d'administration de la Mixte serait assuré de 60 % ou 50 %, suivant les modes de calcul. Compte tenu des titres perdus, il n'en reste plus beaucoup dans le public, et, aux prix atteints cette semaine (280 F lundi, puis 250 F vendredi), les parties en présence préfèrent réfléchir. Pour la petite histoire, M. Boussac aurait vendu à M. Fournier ses 4 %, tandis que M. Ferry, au nom du Groupement de l'industrie *sidérurgique (GIS)* et de *ses* 7 %, tout en se déclarant « neutre », s'est rangé du côté dudit M. Fournier : « Il n'est pas de notre intérêt de rompre certains liens existant entre le GIS et la Mixte. » M. Fournier faisait sans doute allusion à la participation de 10 % que cette dernière détient dans LOTRASID, société spécialisée dans la location de matériel sidérurgique. Dans les milieux financiers, en revanche, certains déplorent que le GIS, en mal de capitaux, n'ait pas *réalisé cet actif...*

Au-delà de ces péripéties, on peut valablement se demander à quoi rime une O.P.A. dont le promoteur s'empresse de ramasser sans attendre un paquet substantiel, à un prix sans rapport avec le prix d'offre initial, et qu'il juge lui même « exagéré ». Certes, aucune règle n'a été violée, mais, en définitive, une société a pu s'assurer près de 30 % du capital d'une autre sans respecter la fameuse régle*mentation dont la COB est si* fière, à savoir le maintien des cours pendant quinze jours : c'est presque un détournement de procédure. Certes, également, les petits actionnaires ont pu vendre sur le marché, mais sans aucune garantie. Gageons que la réglementation des O.P.A. sera modifiée prochainement, avec, peut-être, l'interdiction, pour le promoteur de l'O.P.A., d'acheter à un prix supérieur à celui de son offre, quitte à le relever. Ce sera peut-être plus régulier, *mais risquera sans doute de* stériliser une procédure qui n'a jamais fonctionné vraiment et librement dans ce pays.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉLECTION DE M. PIERRE MASSÉ A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. Pierre Massé a été élu le 21 juin à l'académie des sciences morales et politiques.

[Né en 1898 à Paris, M. Pierre Massé, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, docteur ès sciences, a commencé sa carrière dans l'industrie électrique, en 1928, où il a depuis occupé de nombreux postes de très haute responsabilité. Après avoir dirigé la construction de plusieurs usines hydro-électriques, il est devenu directeur de l'équipement (en 1946), puis directeur général adjoint d'Électricité de France.

Commissaire général au Plan de 1959 à 1966, président du conseil d'administration d'E.D.F. de 1965 à 1969, président de la Fondation de France de 1969 à 1973, Pierre Massé est également l'auteur de nombreux ouvrages, aujourd'hui de référence, dans le domaine de l'économie, notamment le Plan ou l'anti-hasard (1965), les Dividendes du progrès (1969), la Crise du développement (1973).

M. Pierre Massé est grand officier de la Légion d'honneur.]

● *Les Éditions sociales*, qui viennent de publier *Sur Gramsci*, textes posthumes de Palmiro Togliatti, organisent à cette occasion une rencontre le 28 juin, à 20 h. 30, au Centre d'études et de recherches marxistes, 64, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e. Parmi les participants on relève les noms de Lucien Sève, Christine Buci, Glucksman, Jean Rony, Jacques Texier, Nicolas Pasquarelli, de l'Instituto Gramsci, Roberto Bonchio et Giuseppe Garritano, directeur des Editori Riunitti, maison d'édition du parti communiste italien.

AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Mlle Amaury s'oppose à M. Bellanger, qui serait prêt à conclure un accord avec le Livre C.G.T.

Mlle Francine Amaury, fille de l'ancien propriétaire du Parisien libéré, *vient de porter sur la place publique le différend qui l'oppose à M. Claude Bellanger, nouveau P.-D.G. du quotidien. Elle a engagé une procédure de référé pour que se tienne à la date initialement prévue l'assemblée générale de la société éditrice. Le jugement sera rendu lundi 27 juin.*

Au fond, Mlle Amaury reproche à M. Bellanger de vouloir régler le conflit qui avait opposé son père au Syndicat du Livre C.G.T. et qui dure maintenant depuis vingt-huit mois.

Depuis la mort accidentelle de M. Emilien Amaury, en janvier dernier, M. Claude Bellanger s'est vu confier la présidence de la société éditrice du *Parisien libéré*. Le style du quotidien s'en est trouvé sensiblement changé. Le nouveau choix des sujets de « une » est particulièrement spectaculaire : finies la chasse aux cheveux longs, la phobie permanente des « loulous de banlieue » ou les histoires mélodramatiques.

A la faveur de l'actualité, on a même vu deux fois, en photo, M. Brejnev à la « une » et, depuis plusieurs semaines, des informations de politique étrangère — ou syndicales — en pages intérieures, au détriment des faits divers. « *On n'avait pas vu ça depuis vingt ans* », disent les rares rédacteurs rescapés de la période faste du quotidien.

Mais ce renouveau journalistique, réalisé sous l'impulsion de M. Bellanger, n'est pas du goût de tous : c'est ainsi qu'une note d'information, rédigée dans un style pamphlétaire et accompagnée de la carte de visite de Mlle Francine Amaury, fille de l'ancien propriétaire du journal, est parvenue à la rédaction du *Monde*.

Soulignant que « *M. Claude Bellanger a été nommé à titre provisoire* » et précisant qu'« *à la prochaine assemblée générale Mlle Francine Amaury ne renouvellera pas sa confiance au président actuel* », le communiqué ajoute :

« *Mais, plus encore, il semble que l'application de l'ordonnance de 1944 interdise à M. Claude Bellanger de demeurer directeur de la publication et président du conseil d'administration, puisque l'actionnaire majoritaire doit obligatoirement occuper ces postes (art. 7 de l'ordonnance du 26 août 1944)* » (1).

Précisons que Mlle Amaury se présente comme « *l'héritière principale du président Emilien Amaury* » et, au-delà, comme son exécuteur testamentaire spirituel. La note d'information l'explique clairement en rappelant que M. Bellanger s'était engagé, par lettre aux héritiers, à « *assumer ses fonctions dans un esprit de continuité et de fidélité à l'œuvre du président Amaury* ».

« *Or il apparaît qu'en cinq mois*, lit-on encore, *M. Bellanger a :*

» — *Vidé le petit format du journal de son contenu original, tel que défini par le président Amaury, et notamment de ses pages magazine ;*

» — *Licencié brutalement le rédacteur en chef qui en était responsable, M. Bernard Cabanes (licenciement déclaré nul par le tribunal de grande instance de Bobigny, le 21 juin) ;*

» — *Décidé, contre toute tradition, la non-parution du journal le 24 mai, jour de grève dite générale ;*

» — *Outrepassé les limite de sa mission en négociant avec le Livre C.G.T. hors du cadre de la médiation Mottin, jusqu'à prendre le contre-pied de ses engagements du 11 janvier.* »

L'assemblée générale annuelle de la S.A *le Parisien libéré* devait avoir lieu le 29 juin. M. Claude Bellanger y aurait sollicité le renouvellement de son mandat de président-directeur général. Mais il a obtenu, le 20 juin, l'autorisation du tribunal de commerce de Paris de reporter l'assemblée générale au 30 septembre, ce qui explique le titre de la note d'information de Mlle Amaury : « *M. Bellanger tente de se perpétuer à la présidence du* Parisien libéré. »

Mais l'autre héritier, M. Philippe Amaury, ne partage pas du tout l'analyse de la situation faite par sa sœur et souhaiterait jouer un rôle conforme à ses droits d'héritier. Aussi a-t-il assigné sa sœur en liquidation et partage de la succession sur la base de la dévolution successorale *ab intestat* (en l'absence de testament). La procédure risquant d'être longue, deux administrateurs provisoires — MM. François Corbasson et Jean Terray — ont été nommés par Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris. L'enquête des deux experts porterait sur six mille des huit mille actions constituant le capital de la S.A. *le Parisien libéré*. Elle s'annonce laborieuse du fait que le groupe Amaury est constitué de plus d'une cinquantaine de sociétés distinctes.

Sur cette toile de fond assez contrastée est venue se greffer, le 7 juin dernier, le jugement du tribunal administratif de Paris annulant la décision prise par M. Durafour, ministre du travail, en 1975, d'autoriser le licenciement de deux cent trente-trois ouvriers du *Parisien libéré*. Ce qui a eu le don de relancer, au sein du Syndicat du Livre C.G.T., la campagne en faveur d'un règlement du conflit.

Cependant, le style adopté par les responsables syndicaux pour renouer le contact contraste avec les opérations spectaculaires réalisées, depuis deux ans, par les ouvriers du *Parisien libéré* pour sensibiliser l'opinion publique à leur problème. Les démarches sont menées, simultanément, en direction du gouvernement — qui s'en tient aux conclusions du rapport Mottin — et avec la direction du journal — où l'on apprend que les pourparlers, engagés de fraîche date, se présentent très favorablement. Du côté du Livre, la discrétion est totale.

Il est évident que si M. Bellanger pouvait se présenter devant l'assemblée générale des actionnaires du *Parisien libéré* avec une solution « raisonnable » — qu'on annonce comme imminente — négociée avec le Syndicat du Livre C.G.T., cela conforterait singulièrement sa position, face aux « traditionalistes » qui lui ont déclaré une guerre ouverte.

C'est sans doute pourquoi Mlle Francine Amaury a introduit une action en référé en vue d'obtenir la nomination d'un mandataire de justice, afin que celui-ci convoque l'assemblée générale avant le 30 juin. Le tribunal de grande instance de Paris doit se prononcer le lundi 27 juin.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Mlle Amaury ne possédant pas la majorité absolue des actions, M. Bellanger, président de la S.A. « le Parisiens libéré », est légalement directeur de la publication.

POLÉMIQUE ENTRE LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX TRANSPORTS ET LA C.F.D.T. SUR LA REPRISE DU TRAVAIL CHEZ LES NETTOYEURS DU MÉTRO.

« *La reprise du travail s'effectue progressivement dans le nettoyage du métro parisien* », assure le secrétariat d'État aux transports, qui indique que, vendredi 24 juin, 130 nettoyeurs sur 400 (effectifs d'une équipe) ont travaillé.

Dans un communiqué publié vendredi, le secrétariat d'État précise : « *A la suite des concertations entre employeurs et salariés, effectuées sous l'égide de l'inspecteur du travail, des améliorations ont été apportées au régime de rémunération, aux conditions de travail, ainsi qu'aux dispositions concernant l'hygiène et la sécurité. Dès jeudi 23 juin, les syndiqués de la C.G.T. se sont prononcés pour la reprise du travail. En fin de matinée, vendredi, près de 40 % des effectifs concernés avaient repris le travail.* »

L'union départementale de Paris de la C.F.D.T. a immédiatement réagi, assurant que l'affirmation du secrétariat d'État procède d'une « *campagne d'intoxication* » qui a pour objectif de « *briser la grève* » des nettoyeurs. « *Ce sont plus de 90 % des nettoyeurs qui poursuivent le mouvement avec la C.F.D.T.* », ajoutait, vendredi soir, l'union départementale.

LES FRANÇAIS SONT PLUS PESSIMISTES

Les Français sont plus pessimistes qu'en janvier dernier. C'est ce qui ressort de l'enquête de conjoncture menée par l'INSEE en mai auprès de quelque huit mille ménages, représentatifs de l'ensemble de la population.

S'ils ont peu changé d'avis sur leur situation financière personnelle depuis le début de l'année, les Français s'inquiètent autant qu'au début de 1975 de l'évolution de leurs ressources et du niveau de vie de l'ensemble des Français. En ce qui concerne le chômage, 61 % des ménages trouvent que la situation s'est détériorée (contre 51 % en janvier et 45 % en novembre dernier), tandis que 58 % d'entre eux s'attendent à une augmentation du nombre des chômeurs (contre 43 % en janvier et novembre).

Pour 68,7 % des ménages, les prix ont beaucoup augmenté (contre 69,5 % en janvier). Enfin, les ménages se montrent légèrement moins favorables à l'achat de biens importants, sauf pour les automobiles.

Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1977 a été tiré à 552 722 exemplaires.

Le juge d'instruction entend le fils de M. Revelli-Beaumont

M. Charles Franceschi, juge d'instruction chargé du dossier sur l'enlèvement de M. Luchino Revelli-Beaumont, a entendu pendant près de cinq heures, le 24 juin, le fils du P.-D.G. de Fiat-France, M. Paolo Revelli-Beaumont. Il devait être entendu de nouveau ce samedi 25 juin. Ces auditions ont lieu alors que le magistrat doit procéder, lundi 27 juin, au premier interrogatoire de M. Hector Aristy, qu'il a inculpé et fait écrouer le 16 juin dernier pour arrestation illégale et séquestration de personne. L'ami de la famille Revelli-Beaumont, qui faisait figure d'« intermédiaire » avec les ravisseurs au début de l'affaire, sera assisté de Me Pierre-André Renaud. Il semble que la proximité de cet interrogatoire ait été la principale raison de l'audition de M. Paolo Revelli-Beaumont. Celui-ci a vraisemblablement été amené à donner son avis sur le rôle joué par M. Aristy et les relations de ce dernier avec la famille Revelli-Beaumont.

Le juge d'instruction a également entendu le 24 juin M. Vittorino Chiusano, conseiller personnel de M. Giovanni Agnelli, P.-D.G. de Fiat et secrétaire du comité directeur du holding Fiat. M. Chiusano, que l'on considère généralement en Italie comme le principal conseiller « politique » du groupe dirigé par la famille Agnelli, aurait pu être en rapport avec M. Aristy, à l'occasion des tractations avec les ravisseurs de M. Revelli-Beaumont. L'importance des fonctions de M. Chiusano laisse, d'autre part, penser qu'il a pu être également question de la remise de la rançon ainsi que du rôle et de la position des dirigeants de Fiat à ce sujet.

Après sa première audition, M. Paolo Revelli-Beaumont a seulement déclaré : « *Il me paraît bien normal qu'un juge chargé de cette affaire m'ait convoqué en tant que fils du principal intéressé et en tant que participant — hélas ! — aux négociations avec les ravisseurs de mon père depuis maintenant soixante-treize jours. Le juge, c'est évident, devait m'entendre comme témoin.* » Le fils du P.-D.G. enlevé a également ajoué qu'il n'y avait à sa connaissance « *aucun fait nouveau* » dans l'affaire.

Mme Revelli-Beaumont a démenti qu'une rançon ait été versée. Cependant plusieurs informations indiquaient, le 24 juin, que cette rançon avait déjà été versée dans des banques suisses. Selon notre correspondante à Genève, une somme de 2 millions de dollars — environ 10 millions de francs — aurait été déposée le 15 juin dans trois établissements bancaires genevois. Il ne s'agirait pas de comptes numérotés dont le nom du bénéficiaire serait connu par les dirigeants de la banque — tout en étant protégés par le secret bancaire, — mais de comptes ouverts par un prête-nom, l'anonymat du bénéficiaire véritable ayant été ainsi assuré. On indique d'autre part que, depuis la date de ces dépôts, l'argent a pu circuler à travers divers établissements par virements successifs afin de « brouiller les pistes ».

S'il s'agit bien de la rançon, on ignore pour l'instant si elle a été perçue par les ravisseurs. Sur ce point, le seul élément de certitude est que trois banques de Genève, alertées par les indications fournies par les enquêteurs français, ont averti la police qu'elles venaient de recevoir des sommes importantes dont l'origine ou la destination paraissaient suspectes. Ces informations données par les banques n'étaient pas obligatoires, mais correspondent aux dispositions d'une convention qui doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain.

« Je ne crois pas opportun d'ouvrir un débat public sur la drogue »

écrit le chef de l'État à Mme Monique Pelletier

Le président de la République a écrit le 24 juin à Mme Monique Pelletier, qui a été chargée d'une mission d'information sur le problème de la toxicomanie, pour lui indiquer quel devrait être l'axe de sa recherche. Chargée de cette étude le 8 juin (*le Monde* des 9 et 11 juin), Mme Pelletier devra remettre son rapport avant le 31 décembre.

Voici le texte de la lettre du président de la République :

« *Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter d'accomplir une mission d'étude sur l'ensemble des problèmes de la drogue. Le développement de ce phénomène s'explique par des facteurs psychologiques, sociologiques et familiaux et traduit la rupture de certains équilibres. Il est souhaitable que l'analyse que vous allez conduire débouche sur des actions précises. C'est vers l'établissement d'un programme de lutte contre l'usage de la drogue que je vous demande d'orienter vos efforts, en suivant quatre axes principaux de recherche :*

» *1) Vous déterminerez d'abord l'ampleur exacte du phénomène en opérant les distinctions nécessaires entre les différentes formes de toxicomanie. Vous ferez l'inventaire des moyens mis en œuvre pour la combattre et vous vous efforcerez d'en évaluer l'efficacité ;*

» *2) Une partie essentielle de votre étude devra tendre à améliorer l'action préventive. Celle-ci doit s'exercer principalement par le moyen de l'information et de l'éducation dirigées non seulement vers les jeunes, mais aussi vers les familles, les éducateurs et les médecins.*

» *Il importe aussi de mettre en place les moyens de détection et de conseil aux endroits les plus propices à la contagion de la drogue. Vous devrez enfin tenir compte de ce que la prise de drogue est, dans une certaine mesure, une conséquence de l'insuffisance des rapports humains dans notre société, et vous présenterez les suggestions qui vous paraîtront de nature à faire sortir les catégories les plus vulnérables et, en particulier, les jeunes de leur isolement ;*

» *3) L'action curative doit, elle aussi, être amplifiée. Vous voudrez bien étudier à cet effet les améliorations à apporter à l'organisation de l'accueil et des traitements et surtout à la réinsertion sociale des drogués, qui pose des problèmes psychiques et familiaux particulièrement complexes ;*

» *4) Enfin, vous proposerez toutes les mesures juridiques et administratives nécessaires pour renforcer l'efficacité de la lutte contre le trafic de la drogue.*

» *Je souhaite que, d'une manière générale, votre étude s'oriente vers la recherche de solutions concrètes. Je ne crois pas opportun d'ouvrir, à propos de la drogue, un débat public, dont l'expérience a montré qu'il risquait d'avoir un effet incitatif. En revanche, il vous appartiendra de procéder à toutes les consultations et auditions qui vous sembleront nécessaires pour que tous les aspects du problème soient examinés. Les concours de tous les services administratifs compétents vous sont naturellement acquis.*

» *Je vous serais obligé de bien vouloir faire connaître au premier ministre les conclusions de vos travaux avant le 31 décembre 1977.* »

Aide à toute détresse a présenté un Livre blanc sur le sous-prolétariat en France

A l'occasion de son vingtième anniversaire, le mouvement Aide à toute détresse-Quart Monde organisait une journée « portes ouvertes », le vendredi 24 juin, au Centre de recherches de Pierrelaye. Il a présenté son Livre blanc : « le Sous-Prolétariat en France ». L'association y réclame, pour le « quart-monde » (deux millions de Français), la reconnaissance de droits « fondamentaux » et « absolus » : représentation de cette minorité dans toutes les institutions où sont entendus les autres partenaires socaux, revenu minimum garanti par l'attribution inconditionnelle des allocations familiales à tout ménage comportant des enfants jusqu'à seize ans, système de sécurité sociale et de protection en cas d'inactivité, droit au logement en permettant l'accès à l'aide personnalisée aux familles sans ressources professionnelles, et enfin le droit au travail.

LE CERCLE VICIEUX DE LA PAUVRETÉ

Ingénieur de formation, Bruno a préféré à une « carrière » dans le privé le militantisme au sein de A.T.D. Depuis cinq ans, il vit dans une cité de transit, à Reims, au milieu de ces sous-prolétaires, dont les « braves gens » et même, souvent, les assistantes sociales pensent qu'il faut se méfier. Educateurs, puéricultrices, sociologues, les cent quatre-vingts permanents ne croient qu'à la formation sur le tas : « *Seul le partage de leur vie, notre formation continue à leur contact, nous donnent la possibilité d'influencer les changements nécessaires* », dit le père Joseph Wresinski, secrétaire général du mouvement. Leur faire prendre conscience de leurs droits, c'est la première des tâches. « *Ils ne savent même pas ce qu'est la formation professionnelle ou bien ils sont convaincus que ce n'est pas pour eux* », dit Bruno. « *Je suis trop bête* », pensent-ils.

Dans les quatre cités de Reims où le mouvement est implanté, un jeune de plus de seize ans sur quatre ne sait pas lire, un sur deux ne dépasse pas le stade du déchiffrage. « *Ils sont allés à l'école, mais ils n'ont rien appris* », et pour cause : habitant dans une grotte ou une cité de transit voyageant au gré des expulsions, nourris souvent des restes de marchés, l'école est pour eux un milieu étranger, voire hostile. Depuis un an, l'équipe de Reims a lancé la « *guerre de la lecture* ». « *Les jeunes tiennent bon pour l'instant, car l'action est menée comme une lutte.* » L'A.T.D. intervient auprès des pouvoirs publics pour obtenir que le niveau d'entrée à la formation professionnelle soit abaissé : « *Pour y accéder, il faut savoir faire les quatre opérations... C'est un cercle vicieux.* »

L'année dernière, les onze permanents de Reims ont acheté une maison (« *pour être sûrs de ne pas être expulsés* ») baptisée « *maison du quart-monde* », où, tous les quinze jours, ils organisent des réunions. Soixante adultes y ont participé.

A la cité de promotion du « Soleil levant » d'Herblay qui ouvrait ses portes, vivent dix-huit familles. « *Avant d'y être pendant deux ans, j'ai habité dans une grotte à champignons avec mes huit enfants... Ici, j'ai un pavillon F 5, alors vous pensez...* », dit Mme M... Eau courante, télévision, jardin d'enfants, assistance d'une directrice puéricultrice, d'un gardien éducateur, d'une couturière coiffeuse et d'animateurs, tous permanents de l'association A.T.D. qui gère la cité, la vie à Herblay constitue un extraordinaire progrès. « *Même si elle est au ras du sol, il existe une relation humaine.* »

Lorsque, après deux ou trois ans (délai après lequel, en principe, les familles doivent quitter ce centre de secours), les familles commencent à manifester des signes d'exaspération, c'est le signe qu'elles sont prêtes à prendre « *leur envol* ». « *Ils ne supportent plus cette image d'eux-mêmes.* »

Mais la société ne leur donne pas leur chance : « *J'ai déposé cinq demandes pour un appartement dans une H.L.M., elles ont toutes été refusées.* » Comme un propriétaire bourgeois, les offices de H.L.M. se méfient des « *troubles de jouissance* » que, selon eux, ne manqueront pas d'occasionner les adolescents, et craignent l'insolvabilité de ce qu'ils appellent « *une famille précaire* ». Alors, le tout petit espoir de s'en sortir s'amenuise. Une nouvelle forme d'aggressivité apparaît, on dénonce le passé du voisin qui a un travail, on conspue le député, on injurie les animateurs. C'est un cercle vicieux.

C'est pour cela qu'il ne faut pas, comme le font les services sociaux, aborder les gens individuellement à travers un problème (le logement, l'école, la maladie...) que l'on isole arbitrairement. « *Le quart-monde est un peuple et une condition.* » Pour le comprendre, l'A.T.D. est en train d'écrire la première histoire de la pauvreté. Depuis vingt ans, chaque animateur consigne quotidiennement les événements de la vie des familles qu'il côtoie. Souvent, ces notes l'aident à établir un meilleur contact avec elles. Réunies à Pierrelaye, ces monographies (3 000 à l'heure actuelle) servent de base de travail aux sociologues qui commencent à expliquer la pauvreté. Pour certaines familles, des recherches remontant jusqu'à 1786 ont prouvé que la pauvreté était héréditaire. Le cumul des précarités constitue un cercle vicieux dont le nœud, pensent les chercheurs, est le savoir : l'incapacité de « poser des actes efficaces » tourne à la violence. Dès les premiers mois de la vie dans ce milieu, l'enfant prend un retard qui le condamne à devenir un « asocial », un « sous-prolétaire ».

EVA BETTAN.